

Veni, vidi, scripsi

Écrire l'histoire dans l'Antiquité

sous la direction de **Pauline Duchêne & Marion Bellissime**



Veni, vidi, scripsi

Cet ouvrage a été réalisé pour Ausonius Éditions
par UN@ Éditions,
plateforme régionale d'édition universitaire numérique en libre accès.

Retrouvez les articles en version html, pdf téléchargeable
et leurs contenus additionnels
sur <https://una-editions.fr>



Veni, vidi, scripsi :
écrire l'histoire dans l'Antiquité
Actes du séminaire Historiographies antiques 2014-2019
sous la direction de P. Duchêne et M. Bellissime
Ausonius PrimaLun@, 7, Bordeaux, 2021

Dépôt légal : février 2021

ISBN (PAPIER) : 978-2-35613-381-6
ISBN (HTML) : 978-2-35613-379-3
ISBN (PDF) : 978-2-35613-380-9

Ce livre a été imprimé en 50 exemplaires sur les presses du
Pôle Impression de l'Université de Bordeaux Montaigne, France.
Il ne peut être vendu.

Veni, vidi, scripsi : écrire l'histoire dans l'Antiquité

Actes du séminaire Historiographies antiques 2014-2019

sous la direction de Pauline Duchêne et Marion Bellissime

Cette publication a bénéficié d'une aide financière
de l'Université Paris Nanterre - UMR 7041 ArScAn Themam



SOMMAIRE

Marion Bellissime, Pauline Duchêne, <i>Introduction</i>	9
---	---

I. Écrire sur un personnage historique

Gilles Van Heems, <i>Adfectatio regni et pratique du pouvoir au début de la République</i>	25
Antoine Jayat, <i>César orateur (Cassius Dion, Histoire romaine, 43.15-18)</i>	49
Fabrice Galtier, <i>Hinc Othonem posteritas aestimet : Tacite et l'exemplarité de la mort d'Othon</i>	63
Olivier Devillers, <i>La dernière année du règne de Tibère dans les Annales de Tacite (6.45.1-6.51)</i>	73

II. Composer une œuvre historiographique

Mathilde Simon, <i>Sur quelques aspects religieux du livre X de Tite-Live</i>	93
Isabelle Cogitore, Louis Autin, <i>Mulier biter fremere ? Le discours féminin dans les Annales de Tacite</i>	103
Dominique Barcat, <i>Mythe hérodotéen des "hommes de bronze", une césure historiographique</i>	125
Aurélien Pulice, <i>Le livre 1 de Thucydide : une τάξις homérique ?</i>	133

III. Raison d'être de l'historiographie

Pierre Ponchon, *Doit-on lire la Guerre du Péloponnèse comme un livre d'histoire ? À propos de Thucydide 1.20-22* 147

Raphaële Cytermann, *La construction d'une histoire romaine de l'éloquence dans le Brutus* 159

Bibliographie générale..... 177

Index locorum..... 189

AUTEURS

Louis Autin

est maître de conférence en langue et littérature latine à Sorbonne Université (Rome et ses Renaissances, EA 4081). Sa thèse, soutenue à l'Université Grenoble Alpes et de l'Université d'Osnabrück, portait sur les clameurs et les rumeurs à l'époque impériale et dans l'œuvre de Tacite.

Dominique Barcat

est docteure en histoire ancienne (Pléiade, université Paris 13), et travaille actuellement en tant que chercheuse et collaboratrice du Fond National Suisse à l'Université de Fribourg. Elle consacre ses recherches à la problématique de la réception de l'Égypte dans l'espace méditerranéen, à la fois à travers la littérature et les témoignages archéologiques, en particulier les petits objets relevant de dévotions personnelles.

Marion Bellissime

est agrégée de lettres classiques et docteure en Langues, littérature et histoire anciennes. Ancienne pensionnaire de la Fondation Thiers, elle enseigne actuellement dans le secondaire, tout en poursuivant ses recherches. Ses travaux portent sur l'historiographie romaine de langue grecque et elle a notamment publié un volume de *L'Histoire romaine de Dion Cassius* aux Belles Lettres (2018), en collaboration avec F. Hurlet.

Isabelle Cogitore

est professeur de langue et littérature latines à l'Université Grenoble Alpes ; elle s'intéresse aux idées politiques de la Rome impériale, à travers l'étude des historiens latins, principalement Tacite.

Raphaële Cytermann

est docteure en littérature latine, après une thèse intitulée "L'histoire de l'éloquence, de Cicéron à Tacite", dirigée par C. Lévy à l'Université Paris Sorbonne. Elle enseigne actuellement au lycée L. de Vinci à Saint-Witz.

Olivier Devillers

est professeur de langue et littérature latines à l'Université Bordeaux Montaigne et membre de l'UMR 5607 Ausonius.

Pauline Duchêne

est maîtresse de conférences en langue et littérature latines à l'Université Paris Nanterre et membre de l'UMR 7041 ArScAn Themam. Elle travaille sur l'écriture de l'histoire à Rome, en particulier sur les historiens du

premier siècle du Principat (Tacite, Suétone) et sur la question des genres historiographiques.

Fabrice Galtier

est professeur de langue et littérature latines à l'Université Clermont Auvergne. Ses travaux portent notamment sur les conceptions mémorielles et les représentations de l'histoire dans la littérature des débuts de l'Empire. Il a, entre autres, publié *L'image tragique de l'Histoire chez Tacite* (Bruxelles, 2011) et, plus récemment, *L'empreinte des morts. Relations entre mort, mémoire et reconnaissance dans la Pharsale de Lucain* (Paris, 2018).

Antoine Jayat

ancien élève de l'ENS de Lyon et agrégé de lettres classiques, a centré ses recherches sur les historiens grecs de Rome et notamment Denys d'Halicarnasse et Cassius Dion, pour lequel il consacre actuellement une thèse de doctorat : elle consiste en l'édition critique du livre 43 de *l'Histoire romaine*, destinée à être publiée dans la CUF aux côtés du livre 44. Après avoir enseigné à l'Université Bordeaux-Montaigne et à l'Université d'Aix-Marseille, il est actuellement en poste en lycée.

Pierre Ponchon

est docteur en philosophie et membre associé du centre Philosophies et Rationalités (Phier) de l'Université de Clermont Auvergne. Ses travaux portent principalement sur Platon et Thucydide. Il a publié une monographie consacrée à l'auteur de *La Guerre du Péloponnèse : Thucydide philosophe* (Jérôme Millon, 2017), ainsi qu'une de nouvelle traduction, avec introductions et notes du Gorgias de Platon : *Gorgias de Platon, suivi de l'Éloge d'Hélène de Gorgias* (Les Belles Lettres, 2016, en collaboration avec Stéphane Marchand).

Aurélien Pulice

est docteur en histoire, langues et littératures anciennes, a soutenu une thèse intitulée "La réception de Thucydide : étude sur le corpus des Scolies et le Sur la Vie et le style de Thucydide de Marcellinus", sous la direction de V. Fromentin (Université Bordeaux-Montaigne) et de L. Kallet (University of Oxford). Il enseigne actuellement en classe préparatoire au lycée du Parc à Lyon.

Mathilde Simon

est maître de conférences de latin à l'École normale supérieure de Paris et membre de l'UMR 8546 AOROC.

Gilles Van Heems

est maître de conférences en langue et littérature latines à l'Université Lumière - Lyon 2 et membre de l'UMR 5189 HiSoMa.

INTRODUCTION

Marion Bellissime, Pauline Duchêne

PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE HISTORIOGRAPHIES ANTIQUES

L'idée du séminaire Historiographies antiques nous est venue en mars 2015, à un moment où nous avions toutes les deux soutenu nos thèses et cherchions un moyen de rassembler des chercheur.se.s, débutant.e.s et confirmé.e.s, travaillant en nombre croissant sur un sujet commun : l'écriture de l'histoire dans l'Antiquité. En effet, il n'existait pas, à cette époque, de lieu de rencontre spécifique à l'historiographie antique, dont les spécialistes intervenaient dans les marges des colloques en histoire ou en littérature grecque et latine et peu dans des rencontres abordant spécifiquement leur sujet, à plus forte raison lors de séances se réunissant à intervalles réguliers. Nous avons aussi, durant notre doctorat, éprouvé le manque d'une structure nous permettant de préciser nos idées dans ce domaine si particulier et de rencontrer des chercheur.se.s à la renommée déjà établie¹.

Le séminaire est donc né d'une double dynamique. D'abord, mettre en place un espace décloisonné disciplinairement, afin de pouvoir aborder dans toutes ses dimensions ce genre à la frontière entre plusieurs domaines : littérature, histoire, archéologie, philosophie, monde romain, monde grec, voire même autres civilisations antiques. Ensuite, favoriser les rencontres entre jeunes chercheur.se.s et chercheur.se.s confirmé.e.s, grâce au système de "répondant.e" : à chaque séance, une personne supplémentaire reçoit à l'avance le texte de l'intervenant.e, afin de préparer quelques questions permettant de lancer la discussion ; quand intervient un.e chercheur.se confirmé.e, ce répondant.e est un.e chercheur.se débutant.e et inversement. Déplorant le peu de temps souvent alloué dans les colloques pour présenter travaux et réflexions, nous avons choisi de ne faire intervenir qu'une seule personne par séance, afin de lui donner pleinement le temps de développer sa pensée et, ensuite, de pouvoir échanger entre présent.e.s sans risquer de léser la personne devant parler après. Le but était d'accueillir aussi bien des développements poussés et aboutis que la présentation de recherches encore en cours.

L'une de nous s'étant installée à Lyon, nous avons décidé que les séances alterneraient entre cette ville – où, grâce à l'inclusion de V. Hollard, de l'Université Lyon 2, dans le projet, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) nous a accueilli.e.s –, et Paris, où M. Lencou-Barème et F. Bérard ont accepté de mettre à notre disposition les salles du département des Sciences de l'Antiquité. Le séminaire a aussi bénéficié, grâce à É. Wolff, de l'aide du laboratoire ArScAn Themam, de l'Université Paris Nanterre, ce qui nous a permis d'organiser, en 2017, deux séances dans le nouveau bâtiment M. Weber : qu'ils en soient tous remerciés. Le lien entre les séances lyonnaises et les séances parisiennes a été assuré par un blog hébergé sur la plateforme Hypothese.org (<https://storioant.hypotheses.org>), où l'actualité du séminaire était communiquée et les textes des interventions publiés. Depuis septembre 2018, les séances n'ont plus lieu qu'à Paris

1 Les ateliers de l'équipe ANR Dioneia, rencontres périodiques portant sur Cassius Dion, constituent une notable exception.

et sont co-organisées par P. Duchêne et L. Méry, après une journée d'études conclusive tenue le 1^{er} juin 2018 à la MOM, à Lyon.

C'est l'organisation de cette journée d'études qui nous a donné envie de passer d'un partage numérique, sur le blog, à une publication "en bonne et due forme" des échanges ayant eu lieu durant ces trois premières années. Nous avons eu en effet l'occasion d'accueillir des chercheurs renommés (M. Baumann, C. Chillet, I. Cogitore, M. de Franchis, C. Delattre, O. Devillers, F. Galtier, C. Guittard, S. Kefallonitis, L. Méry, E. Oudot, P. Ponchon, M. Simon, G. Van Heems...), mais aussi de jeunes chercheurs prometteurs, qui représentent sans aucun doute l'avenir de notre discipline (L. Autin, A. Jayat, M. Miquel, A. Pulice, G. Vassiliadès...). Certains d'entre eux ont contribué à ce volume, d'autres ont déjà publié ailleurs leurs interventions. Mais, avant de vous les présenter, nous voudrions rapidement revenir sur les perspectives en historiographie antique qui ont mené à la création de ce séminaire et qu'illustrent les contributions retenues ici.

L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ : UNE BRANCHE DE LA RHÉTORIQUE

Avant d'être un historien, l'auteur d'un ouvrage historique est un écrivain, qui a appris l'art de la composition et celui de la parole en suivant un enseignement, de plus en plus codifié, et en fréquentant ses prédécesseurs, de plus en plus classiques. Qu'il s'agisse de l'enseignement des sophistes ou de celui des rhéteurs, cette formation imprègne une société dont les institutions reposent en partie sur les assemblées, les plaidoiries et les débats. Dans les œuvres historiographiques, la marque la plus évidente de cette formation rhétorique se révèle bien sûr dans les discours, de l'antilogie sophistique dans laquelle se moule le débat perse d'Hérodote aux *suasoriae* qui émaillent les histoires romaines², chez César, Salluste, Tacite, Plutarque, Cassius Dion et tant d'autres. La rhétorique, entendue comme art codifié de la parole servant un propos argumentatif, propose peu à peu des exercices dont certains paraissent particulièrement adaptés à l'historiographie – même s'il n'y a jamais eu d'écoles d'historiens³. On pense au récit (*diêgêma*), exercice d'écriture ou de réécriture tiré d'un historien, ou à la description (*ekphrasis*) des personnes, des lieux, des actions, ou encore à la *prosopopée*, dont certains sujets sont – illustration des relations réciproques entre les deux pôles – tirés de l'histoire. Voici ce qu'en dit Quintilien (*IO*, 3.8.49) :

"Je considère les *prosopopées* comme l'exercice le plus difficile, car au travail propre aux *suasoriae* s'ajoute la difficulté d'endosser un rôle. En effet, un même homme devra plaider tantôt comme César, tantôt comme Cicéron, une autre fois encore comme Caton. Cependant, c'est un exercice des plus utiles parce qu'il exige un effort double et parce qu'il apporte beaucoup aux futurs poètes et historiens⁴".

2 De façon générale, voir Pernot 2000. Voir aussi Utard 2008, qui élargit la réflexion sur l'usage de la rhétorique dans les discours des historiens au champ du discours indirect.

3 Hartog 1999, 19-20 : "À la différence des médecins et des philosophes, les historiens n'ont pas formé d'écoles. Pas plus que l'histoire n'a fait l'objet d'un enseignement, même si les livres (certains du moins) des historiens ont été utilisés dans les écoles de rhétorique : mais pour leur style. S'est ainsi constitué, à l'époque hellénistique, un canon des historiens et une histoire (littéraire) de l'histoire, que Cicéron connaissait bien, à partir de laquelle il a réfléchi, qu'il a prolongée et dont nous avons hérité. Mais à aucun moment l'historiographie n'a été relayée ou prise en charge par une institution, qui serait venue en codifier les règles d'accréditation et en contrôler les modes de légitimation".

4 Quint. 3.8.49 : *Ideoque longe mihi difficillimae videntur prosopopoeiae, in quibus ad reliquum suasoriae laborem accedit etiam personae difficultas. Namque idem illud aliter Caesar, aliter Cicero, aliter Cato suadere debebat. Utilissima vero haec exercitatio, vel quod duplicis est operis, vel quod poetis quoque aut historiarum futuris scriptoribus plurimum confert* (nous traduisons).

Aelius Théon (*Prog.*, 70.26-30) confirme que l'enseignement rhétorique concerne tout le monde : "L'entraînement à nos exercices est absolument nécessaire, non seulement aux futurs orateurs, mais à tous ceux qui veulent partager l'art de la parole des poètes, des historiens ou d'autres écrivains. C'est là comme le fondement de tous les genres d'expression⁵."

Puis l'histoire, en tant que production littéraire, devient modèle pour les orateurs. Quintilien poursuit, à propos des *suasoirs* (*IO*, 3.8.67) :

"Celui qui préfère lire – non seulement des orateurs mais aussi des historiens – plutôt que vieillir sur des commentaires de rhéteurs verra bien que j'ai raison ; en effet, dans les histoires, les harangues et les discours au sénat sont très souvent des modèles de *suasoirs pro* et *contra*⁶."

Autre lien dans ce sens, l'histoire fournit des *exempla* dès l'époque des orateurs attiques, et l'*exemplum* a une valeur probante et ornative à la fois⁷. Le lien est donc ancien entre rhétorique et histoire, et encore plus dans la Seconde sophistique⁸. Le summum de cette interaction est atteint peut-être avec les déclamations d'Aelius Aristide, "visant par-dessus tout l'exactitude dans la reconstitution historique, appuyée sur les meilleures sources⁹."

Sans aller jusqu'à dire avec Cicéron que l'histoire est un "travail particulièrement propre à un orateur" (*De Leg.*, 1.5, *opus oratorum maxime*)¹⁰, nous dirons que l'historien est orateur de formation. "Or ces discours ne sont pas des morceaux gratuits ; ils sont partie intégrante du projet historique, [... et dans le cas de *Thucydide*] une voie de la vérité¹¹." Il faudrait alors suivre les conseils de Lucien :

"S'il faut à l'occasion introduire un orateur, on veillera surtout à lui faire prononcer des paroles qui conviennent à son personnage et aux circonstances narrées, – et, de surcroît, il faudra qu'elles soient aussi claires que possible. Toutefois, c'est un moment dans lequel on tolérera une démonstration d'éloquence et tu pourras alors exhiber tes compétences en matière de discours¹²."

Souvent pourtant, c'est l'ensemble des outils rhétoriques qui est utilisé au service de l'argumentation historiographique. L'art du récit ou de la description, on l'a vu, se déploie dans l'historiographie antique. Le sens du terme rhétorique dérive alors : on se rapproche d'un

5 Πάνυ ἐστὶν ἀναγκαῖον ἢ τῶν γυμνασμάτων ἀσκήσις οὐ μόνον τοῖς μέλλουσι ῥητορεύειν, ἀλλὰ καὶ εἴ τις ἢ ποιητῶν ἢ λογοποιῶν ἢ ἄλλων τινῶν λόγων δύναιμι θέλει μεταχειρίζεσθαι. "Ἔστι γὰρ ταῦτα οἰοῖναι θεμέλια πάσης τῆς τῶν λόγων ιδέας (traduction CUF).

6 Quint., *IO*, 3.8.67 : *Quae omnia vera esse sciet, si quis non orationes modo sed historias etiam (namque in iis contiones atque sententiae plerumque suadendi ac dissuadendi funguntur officio) legere maluerit quam in commentariis rhetorum consensescere* (nous traduisons).

7 Malosse et al. 2010 ; David & Berlioz 1980.

8 Bompaire 1976.

9 Pernot 2000, 203. L'auteur donne ici plusieurs exemples, dont les *Discours sur l'alliance avec les Thébains*, fondés sur ce que l'on sait de la vie de Démosthène.

10 Nous empruntons la traduction à Pernot 2000, 160, mais nous signalons ici les nuances à apporter à cette expression selon Cogitore & Ferretti 2014 : "Une nécessaire prudence s'impose en effet. Citée ainsi, l'expression est tronquée : la phrase complète est '*opus, ut tibi quidem uideri solet, unum hoc oratorium maxime*' (*De Leg.*, 1.2.5). De plus, cette phrase est prononcée par Atticus, même si celui-ci en accorde la paternité à Cicéron : il y a là un filtre, souvent négligé. Ce n'est pas la définition que Cicéron donne de l'histoire, mais bien celle qu'Atticus a comprise et attribuée à Cicéron. L'une des meilleures traductions nous paraît celle de l'édition Nisard de 1864 : 'de votre propre aveu, c'est un genre d'écrit éminemment oratoire'. De cette façon, *opus* rend bien l'idée d'un travail écrit, sans véritablement qu'on parle de genre littéraire, et l'adverbe *maxime* porte bien sur l'adjectif *oratorium*."

11 Pernot 2000, 37.

12 Luc., *Hist. Conscr.*, 58 : "Ὦν δὲ ποτε καὶ λόγους ἐροῦντα τινα δεῖσιν εἰσάγειν, μάλιστα μὲν εὐκρίτα τῷ προσώπῳ καὶ τῷ πράγματι οἰκεῖα λεγέσθω, ἔπειτα ὡς σαφέστατα καὶ ταῦτα. Πλὴν ἐφεῖται σοι τότε καὶ ῥητορεῦσαι καὶ ἐπιδείξαι τὴν τῶν λόγων δεινότητα (traduction CUF).

art des effets de style, ce qui suscite des débats. Pour un historien et théoricien de l'écriture historique comme Denys d'Halicarnasse (*Opusculs rhétoriques*), le style ne fait pas l'histoire, mais n'y nuit pas, bien au contraire¹³. Mais pour d'autres, comme Quintilien (*IO*, 10.31-34), si l'histoire multiplie les phénomènes rhétoriques, ne faut-il pas la classer avec les œuvres poétiques ? La vérité peut-elle s'accommoder d'ornements ?

Dès son avant-propos, L. Pernot rappelle la méfiance suscitée dès l'origine par la puissance de la rhétorique¹⁴, brillamment illustrée dans l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias, troublant jeu sur les paradoxes et tout à la fois réflexion sur les pouvoirs du *logos*. La dénonciation de la rhétorique par Platon imprègne les soupçons qui pèsent sur les récits historiographiques trop travaillés, et T. P. Wiseman¹⁵ cite encore un grammairien du V^e siècle, Phocas, s'adressant à Clío, la muse de l'Histoire, en ce sens : *sola fucatis variare dictis paginas nescis, set aperta quicquid veritas prodit, recinis per aevum simplice lingua*. "Toi seule ne sais pas nuancer tes pages de paroles fardées ; au contraire, quoi que révèle la vérité à découvert, tu chantes pour toujours dans une langue sans artifice". Certains épitomateurs byzantins poursuivront cet idéal, du moins le clameront-ils dans leur préface, à l'instar de Zonaras (*Praef.*, 1), dont la préface contient une critique des historiens qui ont laissé périr le souvenir des grandes actions en développant inutilement à l'inverse les discours et les dialogues¹⁶.

Le point culminant de cette opposition est atteint, semble-t-il, au XIX^e, puis au XX^e siècle. Certains opposent alors l'histoire, discipline scientifique rigoureuse et objective, à la littérature, et, plus généralement, vérité et non-vérité. Dans cette perspective, tout phénomène rhétorique est suspect ; seuls Thucydide, pour sa méthode, et Cicéron, pour sa théorie de l'histoire (dans le *De oratore*), trouvent grâce aux yeux des historiens¹⁷. Au XX^e siècle, le débat est relancé par la controverse née de l'ouvrage de H. White, *Metahistory*¹⁸, dont la thèse s'appuie sur la certitude que l'historiographie est un genre littéraire, et qu'elle est de ce fait très marquée par des stratégies narratives propres à chaque historien¹⁹. L'histoire, en tant que récit ou argumentation, ne peut être neutre, tant les mots employés relèvent déjà de choix subjectifs. Ce positionnement a soulevé un problème éthique, dont A. Momigliano s'est fait le porte-parole²⁰ : y a-t-il plusieurs façons d'écrire la vérité historique ? Faire varier la présentation de la vérité n'entraîne-t-il pas une dangereuse relativité des faits ? La question s'est déplacée sur le plan philosophique et P. Ricœur a notamment proposé des réflexions qui permettent de dépasser ce fossé²¹. La réflexion menée par Cogitore & Ferretti 2014, dont l'introduction rappelle quelques jalons de cette relation à rebondissements entre histoire et littérature, souligne le rôle de nombreux philosophes dans une nouvelle façon d'aborder la question²².

13 À propos des discours, Wiseman 1979 distingue les discours réécrits par Polybe et Thucydide, réalistes car proches de l'auteur, et ceux de Diodore et Denys d'Halicarnasse, qui les défendent d'abord pour leur intérêt stylistique et le plaisir du lecteur. Pour une étude plus récente de l'écriture de Denys, voir Hunter et de Jong 2019.

14 Pernot 2000, 5.

15 Wiseman 1979, 3.

16 Zon., *Praef.*, 1.

17 Woodman 1988 met en évidence les failles d'une telle représentation.

18 White 1973.

19 On citera aussi le débat ouvert par la réflexion de Veyne 1971, qui refuse la tyrannie des sources et remet l'observation empirique en première ligne de la méthode historique, pour montrer qu'écrire l'histoire ne peut se résumer à dérouler un fil événementiel, et que l'aspect descriptif, nécessairement subjectif, ne peut en faire une science. Du point de vue philosophique, cette question a notamment été abordée par Ricœur 1983.

20 Voir par exemple Momigliano 1984.

21 Pour un point bilan sur la question, voir l'article de Ridky 2017.

22 "Marc Fumaroli a réintroduit la rhétorique dans les études littéraires sous une forme nouvelle. Celle-ci consistait à dépasser le cadre d'une rhétorique réduite aux figures et présentée comme un

Poser ainsi le problème témoigne encore d'une franche opposition entre l'histoire vue comme un métier fondé sur une démarche scientifique (observation de traces, démarche critique, vérification des sources, présentation "comme cela s'est passé"²³) et l'histoire vue comme un récit qui utilise le langage, et notamment la rhétorique, pour souligner les enjeux – et non comme un vain ornement²⁴. La crainte d'une rhétorique considérée comme nécessairement dangereuse irrigue encore des articles récents comme celui de V. Ferry²⁵, qui estime qu'un historien rhéteur parlera de sujets historiques sensibles et douloureux en tenant compte de son auditoire là où il faudrait se contenter d'être neutre, au risque de laisser les points de vue modifier la présentation historique. L'auteur renvoie aux recommandations de convenance tirées d'Aristote et défend à l'inverse le droit de choquer, par respect pour la vérité historique – mais admet la nécessité d'un "tact des mots", citant Marc Bloch dans sa conclusion. On voit là qu'il y a deux perceptions possibles de l'art rhétorique, considéré soit comme un art sensuel qui s'adresse aux émotions du destinataire soit comme un art intellectuel, qui aide à la mise en forme la plus claire possible d'un récit historique.

Cependant, même si ces questions contemporaines sont les héritières des méfiances antiques vis-à-vis de la rhétorique, il serait anachronique de les appliquer telles quelles à l'historiographie ancienne, tant les conceptions de l'histoire ont évolué. Pour les historiens anciens, il était question de mesurer, de moduler la présence rhétorique, jamais de la supprimer, car elle est consubstantielle à leur formation et donc à leur écriture. Qui plus est, la forme rhétorique constitue un horizon d'attente partagé par l'ensemble de son lectorat, "en tant qu'élément de la culture et de l'univers mental du temps"²⁶. Elle est nécessaire aussi, enfin, car elle fait la force de l'argumentaire de l'historien : l'histoire ancienne est en effet morale et le point de vue de l'historien ne peut qu'être sensible. C'est la raison pour laquelle l'historiographie ancienne doit être étudiée au plus proche du texte : toute traduction, aussi rigoureuse soit-elle, ne peut rendre les figures de style et les subtilités lexicales, et pourrait masquer, si ce n'est trahir, cette part primordiale de l'auteur²⁷.

outillage abstrait et atemporel pour l'inscrire dans l'histoire comme une partie de celle-ci. Cette approche a renouvelé non seulement le champ de la littérature, qui était ainsi étudiée dans son histoire et dans ses rapports avec le discours et l'éloquence, mais aussi, il faut le souligner, l'histoire elle-même. De cette réorientation générale ont résulté, en histoire, nombre d'enquêtes neuves sur lectures, lecteurs, narration dans le champ socio-politique, notamment par Roger Chartier et Denis Crouzet, qui ont suscité maintes interrogations sur le discours de l'histoire et ses liens avec la rhétorique. Par ailleurs, les réflexions articulées d'Alain Michel sur la philosophie du *logos* chez Cicéron et de Paul Ricœur sur la notion de temps et le récit, ou encore celles de G. Genette sur la narratologie, ont complété le dispositif du dialogue qui lie de manière novatrice histoire, rhétorique et philosophie. Ces directions empruntées par de nombreux chercheurs ont mis en lumière la présence essentielle de la rhétorique dans l'histoire, ainsi que leurs liens à travers les siècles et les écoles de pensée."

23 Leopold von Ranke, auteur de cette expression tirée de son ouvrage *Geschichte der romanischen und germanischen Völker 1494-1535*, est considéré comme l'un des pères de la science historique, appuyée uniquement sur des sources et relatée sans aucun jugement. Pour une histoire et une description de la redéfinition de la méthode historique en Allemagne au début du XIX^e, voir le chapitre "Les conceptions et les récits de l'histoire universelle en Europe", dans Inglebert 2014, 755-792 (en particulier p. 757 à 764).

24 Dans ce cas, titrer un chapitre "Rhetoric and embellishment" dans un ouvrage consacré à l'historiographie antique ne conforte-t-il pas cette perception ? Voir Marincola 2019.

25 Ferry 2017.

26 Pernot 2000, 260.

27 Cette nécessaire prise en compte du texte dans sa version originale vaut aussi pour tout commentaire des *realia* : on renverra par exemple le lecteur à un projet consacré au vote dans l'antiquité, qui reprend, à nouveaux frais, l'ensemble des occurrences traduites le plus souvent uniformément par le verbe "voter", ce qui a conduit à une perception lissée de la complexité du vote à Rome (Séminaire "Lire et relire le vote romain", coordinateurs : V. Hollard et R. Meltz, Lyon 2).

UNE APPROCHE "UTILITARISTE"

Il convient en effet de ne pas oublier que, de même qu'il n'y a pas de "métier d'historien" dans l'Antiquité, connaître et comprendre le passé ne représentent pas un but en soi. De fait, les liens de l'historiographie avec la rhétorique amènent les Anciens à toujours la concevoir en fonction d'une utilité qui dépasse le seul projet de faire mieux connaître un passé jugé important²⁸.

L'utilité la plus connue pour nous, aussi parce qu'elle correspond à une pratique que la littérature française a conservée pendant longtemps²⁹, est d'y chercher des exemples moraux pour apprendre à régler son propre comportement. C'est la fameuse *historia magistra vitae* de Cicéron³⁰. Les *exempla* historiques ne servent pas uniquement à illustrer un point d'argumentation : ils fournissent également des modèles de conduite personnelle à suivre ou à refuser, à l'imitation des Anciens³¹. Le genre biographique, en particulier, a pour but de saisir dans sa complexité le caractère d'un grand homme, afin de comprendre ce qui l'a poussé à se comporter de telle manière ou à prendre telle décision : c'est ainsi que Plutarque, au début de la *Vie d'Alexandre*, oppose l'histoire détaillée des batailles et des grands événements, destinée à faire comprendre les causes historiques, et l'histoire biographique sélective, qui peut se contenter de n'évoquer que ce qui est représentatif de la façon dont le protagoniste a mené sa vie³². On comprend dès lors pourquoi Tacite déclare, dans les *Annales*, qu'il considère comme la principale tâche de l'histoire "de ne pas passer sous silence les exemples de vertu et de faire craindre d'être à l'avenir frappé d'infamie pour ce qu'on a dit ou fait"³³ : l'histoire permet d'avoir des modèles de comportement et, à son tour, d'en laisser à la postérité. Salluste ne fait pas dire autre chose à Marius, lorsqu'il évoque le désir d'émulation provoqué par les images des grands hommes de la République romaine et le récit de leurs hauts faits³⁴.

Derrière cette question de l'exemple à laisser se cache une autre utilité de l'historiographie dans sa conception antique, plus importante encore que son utilité morale : éduquer politiquement les citoyens, en leur enseignant comment réagir dans une situation donnée. C'est ce qui correspond à l'"acquis pour toujours" de Thucydide au début de la *Guerre du Péloponnèse*³⁵ : en tirant les leçons d'un événement politique, on donne à la postérité les moyens de s'en servir dans les moments décisifs pour la cité. La justesse de ce qui est rapporté est alors tout à fait primordiale, car un récit faux ou imprécis fausse à son tour ce que le lecteur peut en retirer. Voilà pourquoi Polybe insiste tout particulièrement sur la nécessité pour l'historien d'avoir fait de la politique lorsqu'il rapporte les débats dans la cité, mené une guerre lorsqu'il décrit un combat, visité les lieux dont il va être amené à parler³⁶ : quand on ne sait pas de quoi on parle, non seulement on risque d'écrire des erreurs, mais on ignore aussi ce qu'il est important que le lecteur sache pour parfaitement comprendre la situation

28 Entre bien sûr aussi en compte, après Hérodote, le désir d'acquérir à son tour par là une gloire personnelle. Marincola 1997, 34-63, énumère quatre motifs évoqués par les historiens dans leur préface pour justifier leur projet historiographique : la grandeur du sujet choisi ; un événement personnel ; l'incitation des amis et un désir de gloire.

29 Cf. par exemple les *Essais* de Montaigne, littéralement truffés de références à des exemples antiques.

30 Cf. Cic., *De Or.*, 2.9.36. Selon Rambaud 1953, 51, Cicéron considérait comme du dilettantisme le désir de connaître le passé pour lui-même.

31 Cf. par exemple Sen., *Ad Luc.*, 3.24.11 à propos de l'attitude à avoir en face de la mort.

32 Cf. Plut., *Alex.*, 1.1-3 et Frazier 1996. Cf. aussi l'organisation "par caractéristique" des *Faits et dits mémorables* de Valère-Maxime, même s'il ne s'agit pas d'un ouvrage d'histoire proprement dit.

33 Tac., *Ann.*, 3.65.1. La traduction est la nôtre.

34 Cf. Sall., *B. J.*, 4.5-6.

35 Cf. Thuc., 1.22.4. Sur la façon dont la syntaxe de la phrase contenant cette expression n'est peut-être pas aussi simple qu'elle pourrait le sembler, cf. Rawlings 2016. Sur la façon dont Thucydide envisage la postérité de son œuvre et peut être mis en parallèle avec Tacite, cf. Damon 2017.

36 Cf. Pol. 12.25 e 2-7, puis g 1-h 6, Pédech 1964, 32, 258, 358 et Sack 1981, 21-95.

et apprendre de ce qui est relaté. De fait, presque tous les historiens antiques³⁷, jusque sous Byzance, ont comme point commun une expérience politique ou administrative, à l'exemple de Cassius Dion, sénateur se dédiant à l'histoire après une carrière politique brillante qui accroissait l'autorité de son œuvre.

Cette conception de l'histoire comme recueil de précédents et d'enseignements a eu une conséquence inattendue pour des lecteurs modernes, mais logique lorsqu'on se souvient que, pour les Anciens, l'historiographie est une branche de la rhétorique : elle l'a transformée en instrument politique. Dès leurs débuts, les généalogiques mythiques et les chorographies sont souvent rédigées avec l'arrière-pensée de légitimer l'ascendant politique d'une famille ou les droits d'une cité sur un territoire³⁸. À Rome, en particulier, l'importance des précédents familiaux et du capital politique symbolique que cela représentait³⁹ a poussé les grandes familles à rédiger ce qui a sans doute compté pour une première forme d'écriture de l'histoire romaine, à travers les *laudationes funebris* et les archives familiales, puis a fortement pesé pour que celle-ci adopte des points de vue qui lui soient aussi favorables qu'ils devaient être défavorables pour leurs adversaires politiques⁴⁰. Ce processus peut toutefois aussi s'appliquer à la communauté civique tout entière, lorsque l'on pense, par exemple, que la prise de Rome par les Gaulois en 380, avec tous les épisodes célèbre qui en découlent (oies du Capitole, "*Vae victis*", intervention de Camille...) n'est pas attestée archéologiquement par une couche de destruction⁴¹.

Cette utilisation politique de l'histoire doit amener les chercheurs et chercheuses modernes à se montrer très prudent.e.s lorsqu'ils et elles s'appuient sur des textes historiques antiques, car ceux-ci ont dès lors un rapport à la vérité bien loin de correspondre à celui de la recherche actuelle. Ce rapport est tout d'abord induit par une contrainte matérielle, celle de la difficulté d'accès aux sources. En effet, dès que le cercle du pouvoir se réduit, il devient difficile de savoir si le récit qui est livré des événements correspond à ce qui s'est réellement passé ou à ce que le pouvoir veut qu'on pense qu'il s'est passé⁴². Les historiens antiques doivent dès lors tenter de faire la part des choses, en comblant les vides du discours officiel et en raisonnant, de plus en plus, à partir de la personnalité du détenteur du pouvoir⁴³. À cette nécessité s'ajoute la pratique rhétorique de l'*inuentio*, qui consiste à "trouver" (*inuenire*) des détails supplémentaires pour rendre le récit plus vivant et crédible : ce qui, pour nous, relèverait de l'invention et donc serait hors du champ de l'histoire ne pose aucun problème dans l'Antiquité, car il s'agit simplement, pour les Anciens, le mettre en avant des éléments déjà potentiellement présents dans le matériau de départ⁴⁴. Dès lors, les historiens antiques tentent de se représenter rationnellement comment les événements ont pu se passer, afin de combler les manques de leurs sources⁴⁵.

Il apparaît ainsi que le véritable critère d'authenticité et de crédibilité, dans l'Antiquité, n'est pas tant une proximité plus ou moins grande avec la vérité historique, mais la vraisemblance. Il n'est dès lors pas étonnant de voir Thucydide, pourtant un des historiens

37 On ne compte que deux exceptions : Cornélius Népos et Tite-Live. Il peut s'agir aussi bien d'une réaction aux guerres civiles de la fin de la République romaine que d'une lacune dans notre documentation.

38 Cf. Mazzarino 1966, 29-37.

39 Cf. Jacotot 2013, en particulier le chapitre 9 "La gestion de l'honneur", p. 429-460.

40 Cf. Wiseman 1979 et, sur la question de la tradition historiographique relative aux *Claudii*, l'introduction de Humm 2005.

41 Cf. Coarelli 1978. Sur cet événement et la façon dont il a été raconté, cf. Briquel 2008.

42 Cf. Marincola 1997, 86-95.

43 D'où l'essor grandissant du genre biographique.

44 Cf. Wiseman 1981, 388-390.

45 Pour un très bon exemple de ce type de raisonnement historiographique antique, à partir du récit de la mort d'Agrippine II (critiqué par tous, à juste titre, comme plein d'incohérences), cf. Devillers 1995.

antiques les plus rigoureux selon nos critères modernes, reconnaître sans aucun problème avoir reconstitué les discours contenus dans la *Guerre du Péloponnèse* selon la façon dont il était le plus vraisemblable que les orateurs se soient exprimés, étant donné le sens global des propos tenus⁴⁶ : les paroles rapportées ne sont pas inventées *ex nihilo*, mais il n'était clairement pas nécessaire de signaler explicitement qu'il ne s'agissait pas d'une retranscription⁴⁷. On comprend pourquoi, dans le passage bien connu du *De Oratore* où Cicéron énonce les "lois de l'histoire"⁴⁸, le contraire de la vérité historique n'est pas la fiction, mais le préjugé⁴⁹ : le "plus vraisemblable" n'est pas le même lorsqu'on adopte une perspective neutre et lorsqu'on a déjà une opinion sur les événements ou les personnages, ou qu'on cherche, par son récit, à s'attirer les bonnes grâces d'un puissant ou à en flétrir un autre. Le public savait néanmoins parfaitement comment et pourquoi les ouvrages d'histoire étaient écrits : le début de l'*Apocoloquintose* de Sénèque parodie un historien refusant de donner ses sources et déclarant insolemment que, si on le force à le faire, il donnera le premier nom qui lui viendra en tête⁵⁰, et le *Comment il faut écrire l'histoire* de Lucien met en scène un auditoire sans réaction devant un historien prétendant avoir assisté en personne à ce qu'il raconte, quand tout le monde savait qu'il n'avait jamais mis les pieds hors des murailles de la cité⁵¹. L'écriture de l'histoire dans l'Antiquité n'est donc pas un jeu de dupes, où les historiens manipulent faits et récit afin de persuader leur public de la justesse de leur représentation : c'est un jeu dont les deux parties connaissent les règles et les acceptent, dans un même but littéraire, moral et politique, de sorte qu'on peut parler, entre elles, de pacte historiographique⁵².

Il est important, aujourd'hui, de bien avoir en tête ces spécificités lorsqu'on lit et utilise les textes d'historiens antiques. En effet, s'il serait absurde de refuser de s'en servir comme sources, en arguant qu'il s'agirait de purs textes littéraires⁵³, il n'est pas possible non plus de s'affranchir des conditions historiques dans lesquelles ils ont été élaborés : pour citer N. Loraux⁵⁴, Thucydide n'est assurément pas le collègue des historiens actuels. Pour mieux comprendre la nature de l'historiographie antique, c'est à plusieurs types de discours historiques modernes, tenus ces deux derniers siècles, qu'il faut recourir. Ainsi, l'ajout de détails pour donner au public l'impression d'assister à la scène décrite ou la réécriture des discours pour faire tenir aux personnages des propos adaptés à leur caractère et à la situation peuvent faire penser à ce que proposent certains documentaires télévisés, avec reconstitutions en 3D ou au moyen d'acteurs : comme nous aujourd'hui, les Anciens savaient qu'il ne s'agissait pas d'une reproduction absolument véridique de ce qui s'était passé et que les paroles attribuées n'étaient pas des citations littérales de celles qui avaient été prononcées ; comme le public moyen d'aujourd'hui, un grand degré de vraisemblance lui suffisait. La volonté de dramatisation du récit peut, pour sa part, faire penser aux écrits littéraires à sujet historique : roman, pièces de théâtre... et il n'est pas étonnant, par exemple, qu'E. Bachat ait pu croire que les *Annales* de Tacite étaient en réalité un ouvrage de fiction⁵⁵. Là encore, comme de nos jours à la lecture d'un roman historique, personne n'en faisait

46 Cf. Thuc. 1.22.1.

47 Pour un bon exemple de comment un historien pouvait remanier un discours existant, cf. Devillers 1994, p. 197-209, sur la Table Claudienne de Lyon et la version taciteenne de ce discours dans les *Annales*.

48 Cf. Cic., *De Or.*, 2.62-63.

49 Cf. Woodman 1988, p. 70-117, pour une analyse de ce passage et sa mise en relation avec la *Lettre à Luccéius*.

50 Cf. Sen., *Apoc.*, 1.1-3.

51 Cf. Luc., *Hist. conscr.*, 29.

52 Cf. Duchêne (à paraître).

53 Dérive à laquelle a parfois conduit le *linguistic turn*.

54 Cf. Loraux 1980.

55 Cf. Bachat 1906.

le reproche aux auteurs, pour peu qu'ils écrivent bien⁵⁶. La démarche antique s'approche donc en partie de ce que peut proposer I. Jablonka⁵⁷, mais en partie seulement, car celui-ci cherche à emprunter à la littérature des modes d'écriture pour mieux faire comprendre, tout en conservant la rigueur scientifique de la méthode historique actuelle : dans l'Antiquité, l'écriture littéraire représente au contraire un important critère d'évaluation des historiens.

Enfin, par certains aspects, l'historiographie antique se rapproche également de pratiques abandonnées, et parfois encore combattues, par l'histoire scientifique actuelle. Ses visées morales et politiques ne sont ainsi pas sans rappeler les écrits de J. Michelet, au XIX^e siècle, aujourd'hui remis en question à juste titre, car l'historien actuel ne cherche pas à promouvoir une idéologie : il tente de comprendre ce qui s'est passé, en s'appuyant sur des documents qu'il soumet à un examen critique ; que ses travaux puissent éventuellement être utilisés ensuite à d'autres fins n'est pas son affaire. Par cet aspect, l'historiographie antique peut être rapprochée des "historiens de garde"⁵⁸, qui n'hésitent pas à choisir ce qui les arrange dans les sources qu'ils utilisent, voire à déformer leur propos ou à recourir à l'invention, pour servir leur vision politique⁵⁹. Mais, dans l'Antiquité, les historiens ne prétendaient pas à la scientificité actuelle et, surtout, leur public était parfaitement au courant de leurs pratiques⁶⁰. L'historiographie antique est une historiographie littéraire et orientée, mais elle n'est pas non plus une historiographie trompeuse, ni à l'époque ni aujourd'hui, pour peu qu'on l'approche dans toutes ses particularités. Ce sont ces "métamorphoses du genre historiographique", pour reprendre l'expression de G. Lachenaud dans un ouvrage⁶¹ qui présente de multiples réflexions tendant à sortir le genre d'une définition étroite, que les articles de notre volume voudraient présenter, dans la lignée du séminaire *Historiographies antiques*.

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS CONTENUES DANS CE VOLUME

1. Plusieurs contributions ont choisi de se concentrer sur un personnage historique, ce qui permet de voir l'historien à l'œuvre quand il s'agit de sélectionner les informations qu'il juge tout à la fois crédibles et symboliques. Plusieurs problématiques s'ouvrent ici : le traitement des sources, en particulier dans le cas d'événements lointains, la reconstitution d'épisodes phares, notamment les discours, ou encore le jeu avec les attentes du lecteur.

La question des sources est la première qui s'impose, et d'autant plus dans le cas d'épisodes archaïques. Gilles Van Heems propose de s'intéresser à la figure de P. Valerius Publicola, dans une contribution intitulée "*Adfectatio regni* et pratique du pouvoir au début de la République". Il rappelle que ce que l'on sait de ce personnage, présenté par les historiens anciens comme l'un des premiers consuls, se situe à la frontière entre histoire et mythe, tant

56 Lucien (*Hist. conscr.*, 43-45) critique le style de certains auteurs, pas la dramatisation de leur récit.

57 Cf. Jablonka 2014. Il est étonnant que cet auteur n'ait pas recours aux recherches récentes en historiographie antique, car elles lui fourniraient des arguments - peut-être à double tranchant, car l'historiographie antique permet aussi de saisir les limites et les dangers de ce genre d'approche de l'écriture historique.

58 Cf. Blanc *et al.* 2013.

59 Cf. par exemple une citation de L. Deutsch qui apparaît souvent dans Blanc *et al.* 2013 (par exemple en exergue du chapitre 1, p. 23), car elle est représentative de son rapport idéologique, et non scientifique, à l'écriture de l'histoire : "si on peut tendre vers le fait scientifique, tant mieux, surtout si ça accrédite ma chapelle et ce que je pense, mon éclairage de l'histoire. Pour moi, la vérité scientifique, elle est dans l'éclairage". Cette idée d'éclairage fait penser, notamment, au *color rhétorique*, qui consiste à présenter les faits de la façon qui arrange le plus l'orateur et non de manière exhaustive, critique et impartiale. Si cette pratique est normale dans le cadre d'un procès, où il s'agit de défendre son client, elle ne l'est pas, de nos jours, lorsqu'on se prétend historien.

60 Cf. Duchêne (à paraître).

61 Lachenaud 2004.

les traces d'anachronisme sont nombreuses. Travailler sur les premiers temps de Rome, les "antiquités romaines", constitue un véritable numéro d'équilibriste, pour Tite-Live comme pour ses successeurs de langue grecque, Denys d'Halicarnasse et Plutarque. Les informations dont ils héritent sont biaisées par l'histoire politique écoulée depuis, l'impérieuse contrainte étymologique et l'influence de schèmes formatifs, fictionnels ou réels. Ainsi la geste de Publicola s'inscrit tout à la fois dans la volonté de mettre en avant la *gens Valeria*, le besoin d'expliquer certains rituels ancestraux et le choix de couler certains épisodes dans des mythes fondateurs grecs, des fils d'Œdipe aux fils de Pisistrate. Faut-il donc renoncer à croire quoi que ce soit sur Publicola et n'y voir qu'une construction postérieure ? Faut-il remettre en doute l'ensemble du travail des historiens anciens sur cette période et se contenter de comprendre les filtres qui se dressent entre eux et l'histoire, entre nous et la réalité ? Le bilan dressé par G. Van Heems ouvre cependant un nouveau questionnement : la question des sources menant à une aporie et l'épigraphie ayant apporté quelques témoignages tangibles de l'historicité de Publicola, il faut peut-être s'extraire du point de vue romano-centré des récits dont on dispose pour replacer les informations dans le cadre plus général de l'Italie tyrrhénienne. Vues sous cet angle, les notices consacrées à Publicola s'éclairent d'un sens nouveau, dressant de l'homme un portrait en tyran que ne pouvaient assumer les historiens romains anciens mais qu'ils ont toutefois transmis en filigrane.

Si la contribution de G. Van Heems permet de réhabiliter le texte des historiens anciens et de passer du mythe à l'histoire, l'article d'Antoine Jayat aborde quant à lui une zone plus délicate encore en termes d'historicité puisqu'il s'agit de la reconstitution de discours. Quoi de mieux en effet qu'une prosopopée pour dresser le portrait vivant d'un homme à un moment clé de son histoire ? Mais quoi de plus sujet au doute, puisque les sources sont rares – quand le discours n'est pas tout simplement inventé ? A. Jayat choisit de traiter ces questions à travers l'exemple de "César orateur", dans un passage de Cassius Dion (*Histoire romaine*, 43.15-18). Il ne s'agit pas là d'un discours reconstruit mais plus probablement d'un discours entièrement créé par Dion, qu'aurait prononcé Jules César au lendemain de la bataille de Thapsus, en 46 a.C., dans l'espoir de rassurer les Romains sur ses intentions. Le tour de force de ce discours, analysé dans le détail par A. Jayat, réside dans sa visible médiocrité. Jules César, modèle d'éloquence selon la tradition (voir notamment infra la contribution de R. Cytermann), échoue à plusieurs niveaux dans ces chapitres puisque sa performance est incohérente tant dans le fond que dans la forme et renforce, qui plus est, le scepticisme de ses destinataires. La réflexion que livre A. Jayat tend à montrer que ce discours, sans doute inventé, n'est pas le fruit de la fantaisie de l'auteur, et qu'il vaut au contraire pour lui-même, sorte de portrait sans filtre de César après sa victoire. En choisissant un moment non attesté, Dion s'empare d'une zone grise de l'histoire dans laquelle il peut imaginer tout ce qui lui semble cohérent avec le personnage. Il y anticipe l'échec à venir de César et crée dans ce discours manqué un sentiment d'ironie tragique pour le lecteur. Pour fonctionner et s'insérer dans la cohérence de l'œuvre, ces inventions ne doivent pas être de purs phénomènes rhétoriques ; elles témoignent d'une connaissance intime des faits et des personnages historiques.

La tradition est souvent riche, à l'inverse, pour le récit de la mort des personnages historiques. L'historien manque rarement d'informations, bien au contraire. Deux contributions s'attellent à ce moment particulier, qui est souvent le lieu d'un bilan consacré à la vie du personnage. Dans "*Hinc Othonem posteritas aestimet* : Tacite et l'exemplarité de la mort d'Othon", Fabrice Galtier, tout d'abord, traite du second des quatre empereurs de l'année 69. Il rappelle que les différentes versions du suicide d'Othon, défait par Vitellius à la bataille de Bédriac, concordent en grande partie chez tous les auteurs (Suétone, Plutarque, Cassius Dion) et que l'épisode ne prête pas à la controverse dans les sources. Plus intrigant, l'éloge d'Othon auquel se livre Tacite contraste avec le récit de sa vie dans les *Histoires*. Othon est en effet présenté sous un jour assez négatif par Tacite. F. Galtier s'interroge sur l'influence de modèles de morts stoïciennes ou de schémas littéraires qui l'emporteraient sur le point de

vue de Tacite. La mort de Caton d'Utique est notamment convoquée. Mais l'auteur souligne cependant une part de distanciation de la part de l'historien face à un empereur capable de mettre en scène sa mort pour la postérité de son image. L'ensemble du récit est précédé, qui plus est, d'un *excursus* sur les guerres civiles, sur lesquelles Tacite livre des réflexions, inspirées semble-t-il de Lucain, et auxquelles le suicide d'Othon apporte une réponse éthique. Le récit fournit donc ici un *exemplum*, nous y reviendrons un peu plus loin. Dans la contribution suivante, le récit de la mort constitue également un moment propice à une réflexion plus profonde. Avec "La dernière année du règne de Tibère dans les *Annales* de Tacite (6.45.3-6.51)", Olivier Devillers étudie en effet la notice nécrologique consacrée à Tibère sous un angle élargi, en tenant compte des chapitres précédents, pour dépasser la problématique biographique. Le bilan que Tacite dresse de la vie de Tibère se double d'une analyse du contexte politique et du régime. O. Devillers met en regard les choix taciteens avec les choix de Suétone et de Cassius Dion pour illustrer les différents traitements possibles d'une même tradition et montrer que la présentation de Tibère comme un tyran est prétexte chez Tacite à une réflexion sur la *libertas*.

2. Avant d'en venir à l'aspect éthique de l'écriture de l'histoire (cf. infra), plusieurs contributions ont consacré leur propos à la composition d'une œuvre historiographique, à différentes échelles. Le souci de cohérence, pour faire avancer le récit et pour en faire jaillir le sens, est sensible dans la trame de fond – dans la répétition de motifs, les choix rhétoriques et syntaxiques – comme dans l'organisation plus globale – la mise en évidence de borne, la disposition de l'ensemble de la matière.

Deux contributions analysent ce bruit de fond qui assure la cohérence d'une œuvre. O. Devillers, dans la contribution présentée ci-dessus, détaille le travail de chaîne entre les différentes unités, plus ou moins grandes, entre les motifs, qui reviennent de façon significative, entre les allusions et les sous-entendus tacites, internes à l'œuvre de Tacite mais aussi externes, qui donnent tout leur sens aux derniers chapitres sur la vie de Tibère. Plus encore, la contribution de Mathilde Simon "Sur quelques aspects religieux du livre X de Tite-Live" démontre l'importance, dans la construction d'une cohérence d'ensemble, de la mention, répétée, de notations en apparence marginales. M. Simon présente d'abord les différents types de mention, des dédicaces de temples aux serments solennels en passant par l'accès aux prêtrises. Sa contribution permet de revenir sur la méthodologie de Tite-Live quant à son traitement des sources, guidée ici par une volonté de lisser les informations mais aussi de fournir à ses lecteurs une part plaisante d'archaïsme. Si un travail de confrontation s'impose pour l'historien moderne qui veut s'approcher au plus près de la réalité historique, ce n'est pas tant là que réside l'intérêt des mentions religieuses, suspectes pour la plupart. Elles nourrissent *in fine* dans la trame narrative une réflexion sur les institutions politiques : elles constituent des jalons qui, de loin en loin, mis en parallèle, permettent de mesurer les controverses entre les ordres de Rome à la fin du IV^e siècle a.C., et doivent, de ce fait, être prises en compte dans la construction générale.

Un traitement syntaxique spécifique mais régulier permet également d'assurer la cohérence d'un récit long. Il en va ainsi dans les *Annales* de Tacite des interventions orales des personnages féminins. Dans une contribution commune intitulée "*Mulieriter fremere* ? Le discours féminin dans les *Annales* de Tacite", Isabelle Cogitore et Louis Autin commentent avec précision toutes les formes de prise de parole d'une femme ou d'un groupe de femme, sous l'angle rhétorique puis narratologique. Leur étude classe les discours des Julio-Claudiennes en termes d'efficacité politique et de leurs effets sur le prince en particulier. Contrairement aux groupes de femme-s, dont les prises de parole sont déconsidérées, les femmes de la *domus* impériale bénéficient de compétences rhétoriques à la mesure de leur pouvoir, qu'il s'agisse de Livie, d'Agrippine l'aînée ou d'Agrippine la jeune, de Messaline, de Poppée ou d'Octavie. Le travail de Tacite est réel sur ce point et son traitement est cohérent d'un bout à l'autre. Du

point de vue narratologique, I. Cogitore et L. Autin constatent que les femmes sont le plus souvent privées de discours direct, en particulier les groupes de femmes, souvent présentés de façon caricaturale, dont les propos sont reformulés par l'auteur. Tacite ne choisit de rendre autonome la parole de certaines que dans des cas bien particuliers. Le statut à part des Julio-Claudiennes, et leur proximité avec le pouvoir, leur assurent un traitement syntaxique différent, analysé en fin d'article, et qui varie selon la personne. Chaque exemple détaillé vient renforcer la thèse d'un travail spécifique et conscient de caractérisation des personnages féminins tout au long du récit, au soutien d'une réflexion sur le pouvoir impérial.

À ce travail de cohérence interne, assurée par un motif ou par des choix récurrents de caractérisation, s'ajoute la nécessité de mettre en forme l'œuvre globale, en marquant son plan ou en choisissant une disposition adéquate. Dans une contribution consacrée au "Mythe hérodotéen des 'hommes de bronze', une césure historiographique", Dominique Barcat s'intéresse à un épisode particulier du livre 2, prologue à l'arrivée des Grecs en Égypte. Il est question du roi Psammétique I^{er}, dont le règne a ouvert la période des rois récents en Égypte. Selon la tradition rapportée par Hérodote, Psammétique a bénéficié du soutien de mercenaires grecs venus de la mer pour prendre seul le pouvoir. Le récit de cet épisode fait la part belle au mythe, ce qui n'a pas laissé de surprendre. D. Barcat propose de voir dans ce traitement la volonté d'Hérodote de faire de cet épisode, grâce aux outils narratifs – et notamment donc le recours à des schémas mythiques et la réécriture de célèbres passages – un moment fondateur de son entreprise historiographique. Il s'agit en effet d'une borne essentielle dans la chronologie d'Hérodote, le début de l'Égypte des Grecs. De même que le format mythologique permet, dans le cas de personnages historiques fondateurs, comme Publicola (cf. supra la contribution de G. Van Heems), d'élever l'homme au rang d'exemple, de même ici inscrire un épisode historique dans le moule d'un mythe permet à Hérodote de marquer fortement la césure historiographique que représente le moment où la langue grecque s'est répandue en Égypte : dès cette date, l'historien gagne en autonomie et n'est plus dépendant de la parole des prêtres égyptiens.

Enfin, Aurélien Pulice consacre sa contribution à l'ordonnement de la matière dans le livre I de Thucydide : s'agit-il d' "une τάξις homérique ?" Cette réflexion prend naissance dans l'étude des commentaires à Thucydide – Denys d'Halicarnasse, Marcellinus, commentaire anonyme conservé sur papyrus –, qui témoignent d'un débat réel, dès l'Antiquité, sur la justesse de l'organisation de livre I, souvent qualifiée d'homérique. Ce matériau apparaît ici comme un précieux élément pour comprendre le texte. En croisant les différentes remarques, A. Pulice parvient à élucider les raisons d'une telle caractérisation, qui rapproche l'*Histoire* de l'*Odyssée*. Le livre I se caractérise en effet par une structure annulaire, dont les mécanismes, présentés en détail, aboutissent à une analepse. Celle-ci sert d'écrin à la description par Thucydide de la cause réelle de la guerre du Péloponnèse, la montée en puissance d'Athènes. Bien qu'antérieure, elle est développée après les causes supposées (les crises d'Épidamne et de Potidée) : ce bouleversement de l'ordre chronologique, d'autant plus assumé qu'il se déploie dans une structure complexe, a suscité la critique d'un Denys d'Halicarnasse par exemple. Cette contribution permet donc, à travers l'exemple de Thucydide et des débats générés chez ses pairs, de saisir l'importance des choix de composition dans l'historiographie, l'agencement naturel, chronologique, n'allant pas toujours de soi.

3. La composition choisie par Thucydide répond aussi à un enjeu herméneutique – faire comprendre les vraies causes de la guerre –, qui relève cette fois de la raison d'être de l'historiographie. Plusieurs contributions rappellent que l'œuvre historiographique antique pour spécificité de raconter les faits non seulement de façon claire mais surtout de façon utile aux hommes, pour que le passé éclaire l'avenir. Est-ce là la définition du genre historique ?

La mise en évidence de l'aspect moral et critique des œuvres historiographiques ouvre aussi la question de la liberté d'expression, abordée en toute fin d'ouvrage.

Aurélien Pulice rappelle que deux conceptions de l'histoire s'opposent déjà dans les commentaires antiques à Thucydide. L'une de ces conceptions, défendue notamment par Denys d'Halicarnasse dans ses écrits théoriques, est celle d'une histoire qui déroule le fil du temps et recherche la plus grande clarté dans sa description des faits. L'autre en revanche entend élucider le passé et apporter une connaissance fine, quitte à paraître complexe, des faits. Dans un cas c'est le plaisir du lecteur qui prime, dans l'autre la démonstration. Certains historiographes sont en mission. Les contributions de G. Van Heems, O. Devillers ou F. Galtier insistent sur l'argumentaire mis en place dans les stratégies narratives étudiées plus haut : le récit se fait moralisateur et certaines figures sont construites comme des *exempla*, ou bien l'historien se livre à des réflexions éthiques et pessimistes sur la dégradation des mœurs et les conséquences funestes pour l'état de la soif de pouvoir des hommes. Les bilans se font prospectifs.

Pierre Ponchon aborde également la question de l'usage de l'historiographie en questionnant la définition générique de celle-ci : "Doit-on lire la Guerre du Péloponnèse comme un livre d'histoire ? À propos de Thucydide, 1.20-22." Selon lui, Thucydide se place certes parmi les écrivains qui traitent du passé mais conteste la fiabilité de la plupart des œuvres et le manque d'esprit critique de la plupart des lecteurs. Sa quête d'acribie répond à l'un des maux athéniens les plus néfastes, l'ignorance des hommes, qui mène au désastre politique. La connaissance du passé n'est pas tant importante en elle-même que pour son utilité pragmatique politique au sens large. Chaque situation décrite par Thucydide met en évidence un même paradigme, dont les Athéniens doivent prendre conscience pour changer. L'histoire sert à philosopher au sens où son étude permet de prendre du recul et d'agir ensuite ; sa visée intervient donc dans une morale pratique. La thèse défendue par P. Ponchon consiste à voir dans la forme historiographique choisie par Thucydide un choix utile : il s'agissait de la forme la plus à même d'éclairer les raisonnements athéniens avant l'action. L'art thucydéen de la précision et de la démonstration historiques serait ainsi la conséquence d'une volonté originelle qui relève d'abord de l'éthique.

La dernière contribution, "La construction d'une histoire de l'éloquence romaine dans le *Brutus*", par Raphaële Cytermann, présente un développement historique un peu différent à première vue puisqu'il s'agit d'une histoire de l'art et non d'une histoire des hommes. Cicéron, dans le *Brutus*, propose une galerie de portraits d'orateurs, pour une approche empirique de l'éloquence. Le dialogue revient sur chacune des grandes figures de l'éloquence romaine par ordre chronologique, de façon à mettre en évidence une progression et affirmer ainsi une perspective téléologique. Chaque orateur a fait progresser l'art de la parole, qui trouve un aboutissement à l'époque de Cicéron, où l'orateur parfait et l'homme accompli ne font plus qu'un. Toutefois, le *Brutus* commence par la mort d'Hortensius, avant de replonger dans le temps. Cette mort constitue une borne pour Cicéron, elle coïncide avec la mort de l'éloquence reine de la cité. C'est ici que l'historiographie de l'art oratoire coïncide avec le temps des hommes : paradoxalement, la progression des orateurs a permis l'envol de Jules César, passé maître dans cet art mais responsable de la fin de la libre parole politique et donc de la chute de la république. La perfection atteinte par Cicéron se vide de son sens, elle est cantonnée à la sphère intellectuelle. L'histoire de l'art recouvre *in fine* une histoire de la fin d'un régime, à une époque où la parole n'est déjà plus libre : émerge alors une nouvelle façon d'écrire l'histoire, sans qu'elle n'y perde pour autant sa visée magistrale.

Nous concluons cette présentation par des remerciements tout particuliers à V. Hollard pour sa participation à l'organisation des séances lyonnaises et de la journée d'études du 1^{er} juin 2018 à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, ainsi que pour sa relecture de l'article de G. Van Heems.

Marion Bellissime

Université Lyon II Lumière UMR 5189

Pauline Duchêne

Université Paris Nanterre ; UMR 7041 ArScAn Themam

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



Première partie

Écrire sur un personnage historique

ADFFECTATIO REGNI ET PRATIQUE DU POUVOIR AU DÉBUT DE LA RÉPUBLIQUE : LA FIGURE DE P. VALERIUS PUBLICOLA¹

Gilles Van Heems

P. Valerius Publicola (cos. suff. 509, cos. 508, 507, 504 ; 2 fois triomphateur) est l'un des pères fondateurs de la République romaine et, à en croire nos sources², un personnage omniprésent de la dernière décennie du VI^e siècle et des premiers pas du nouveau régime, qu'il a contribué à installer. Mais paradoxalement ce héros républicain est aussi le premier Romain de l'histoire à être en butte au soupçon d'*adfectatio regni*, ce qui ne laisse pas de surprendre le lecteur du récit des annalistes.

Publicola est de toute évidence une figure complexe, profondément contradictoire, et en cela il n'est pas différent de la galerie de portraits que dessinent les historiens des *primordia Romana*, qui à l'instar de Romulus et des rois, ou même des héros de la jeune République, ressemblent plus aux personnages d'un roman national qu'à des acteurs réels de l'histoire. Il faut dire que les historiens à qui nous devons l'essentiel de nos informations manquaient cruellement de sources et avaient conscience de ce manque, qu'ils ont parfois tenté de justifier : ainsi, comme on sait, Tite-Live (6.1) attribue explicitement cette lacune documentaire à la prise de Rome par les Gaulois en 390, qui aurait entraîné l'incendie des archives de la Ville, même s'il est probable qu'il fait (déjà ou encore !) un anachronisme et que de toute façon il ne devait y avoir que peu ou pas de sources écrites véritablement exploitables sur la période de la royauté et des débuts de la République.

Aussi, dès le XVIII^e siècle et surtout à partir du XIX^e siècle tous ces personnages de l'histoire primitive de Rome – Valerius Publicola inclus – ont été jugés comme de pures et simples créations littéraires des annalistes, et chassés sans ménagement du domaine de l'histoire³. Depuis la découverte, dans les années 1970, de la fameuse pierre de Satricum⁴, qui atteste au minimum que le nom de cette *gens* romaine n'est pas une invention récente des sources littéraires, le regard porté sur lui est plus prudent, même si bien entendu le débat sur l'historicité du personnage n'est pas tranché et risque de ne jamais l'être. Il me semble pourtant qu'il offre un cas d'école exemplaire pour essayer, sinon de comprendre, du moins de réfléchir sur l'organisation politique et sociale de Rome à la charnière des VI^e et V^e siècles a.C., et, plus encore, de mettre en évidence la manière dont la tradition littéraire s'est emparée du personnage et a construit le mythe, si je puis dire, Publius Valerius Publicola.

1 Je remercie tout particulièrement D. Briquel qui a bien voulu discuter avec moi de manière approfondie de plusieurs points abordés dans cet article. Celui-ci lui doit beaucoup, même si les conclusions qu'il présente et les erreurs qui l'émaillent peut-être sont de ma seule responsabilité.

2 Nos sources sont principalement constituées par le récit de Tite-Live, celui de Denys d'Halicarnasse et la *Vie* que lui consacre Plutarque. On trouvera rassemblés en annexe les principaux passages de ces auteurs sur lesquels cette étude est fondée.

3 Mastrocinque 2015, 301-304.

4 Stibbe et al. 1980.

Il s'agira donc d'examiner de près la vie et l'œuvre du personnage, d'abord en rappelant rapidement ce que nous disent les sources à son propos, puis – c'est une partie consacrée à l'analyse critique des sources littéraires – en déconstruisant le récit et en montrant comment il articule différentes strates indépendantes pour fabriquer un personnage composite et artificiel, avant, enfin, de tenter de réévaluer ce personnage en le replaçant dans le contexte historique plus large de l'histoire de l'Italie centrale à la fin du VI^e siècle.

PUBLIUS VALERIUS PUBLICOLA DANS LES SOURCES ANNALISTIQUES

Les sources principales, qui nous font connaître ce personnage, sont avant tout annalistiques : Tite-Live, fin du livre I et, surtout, début du livre II ; Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, livres IV (viol de Lucrèce et expulsion de Tarquin) et surtout V, auxquels il faut ajouter l'apport fondamental de Plutarque, principalement à travers sa *Vie de Publicola* (qui est mise en regard avec celle de Solon), mais aussi dans deux de ses Questions romaines. Il y a bien entendu d'autres notices plus ou moins longues (par ex. Aurelius Victor pour un récit assez organique, ou Zosime pour des points de détail), mais l'essentiel se trouve chez ces trois auteurs⁵. On trouvera en annexe les principaux passages sur lesquels j'appuie ma réflexion.

Je résumerai brièvement les principaux éléments de sa biographie en m'appuyant sur les trois auteurs cités et en signalant les divergences entre les auteurs (qui sont nombreuses), uniquement quand elles me semblent significatives.

Le régicide

Publicola entre dans l'histoire lors du dénouement de la longue tragédie – quasi au sens propre du terme – qu'a été le règne de Tarquin le Superbe. Chez Tite-Live, il fait partie des témoins convoqués par Lucrèce, avec Brutus, son époux Collatin et son père Lucretius, juste après qu'elle a été violée par Sextus Tarquin, le fils du roi, devant lesquels elle se suicide en les priant de ne pas rester invengée (texte 1). Chez Denys (texte 3), Publicola a un rôle plus important encore, puisqu'il est seul avec Lucretius à assister au suicide de la jeune femme, et en informe par la suite Collatin et Brutus, qui garde toutefois l'initiative de la révolution.

Déconvenues électorales

Le premier paradoxe de sa biographie – ou tout au moins la première anomalie logique qui doit surprendre le lecteur – est de constater que Publicola ne fait pas partie des deux premiers consuls de la République naissante : ce titre, en effet, échoit pour la première fois à Brutus et à Collatin, le mari de Lucrèce. Certes, ce dernier est rapidement écarté du pouvoir et envoyé en exil sous la pression populaire, et Brutus se choisit alors comme collègue P. Valerius Publicola, mais ce choix de Collatin doit être tenu pour surprenant, sinon pour suspect, en particulier au regard de la raison invoquée par Tite-Live pour expliquer la brutale disgrâce de Collatin : le peuple romain, d'après le Padouan, ne veut pas qu'un parent de Tarquin ait le pouvoir. Or une telle raison ne tient pas : Brutus lui-même est, par sa mère, un cousin germain de Tarquin le Superbe, et aurait dû être victime des mêmes mesures⁶. En tout état de cause, le fait que

5 L'ensemble des sources sur le personnage est rassemblé par H. Volkmann, dans *RE VIII a*, 1, s.v. "302. P. Valerius Volusi f. Poplicola", 180-188.

6 L'éviction de Collatin s'explique en fait seulement par une volonté d'introduire un parallélisme avec l'histoire grecque, en l'occurrence avec Hipparque fils de Charmos, archonte en 496, ostracisé à cause de son lien de parenté avec les Pisistratides (Mastrocinque 2015, 306).

Publicola n'ait pas été immédiatement consul apparaît comme un point établi de la *doxa* historiographique sur le personnage ; Plutarque l'utilise d'ailleurs pour ajouter un premier motif psychologique à son *adfectatio regni* : la déception qu'il aurait ressentie en voyant que Collatin lui était préféré par les électeurs l'aurait poussé à nourrir de tels sentiments (texte 4).

C'est avant ou après l'exil de Collatin, selon les sources, qu'a lieu la fameuse tentative de coup d'État avortée par les partisans de Tarquin le Superbe restés à Rome, éventée à temps par un esclave, Vindicius, qui a assisté secrètement aux pourparlers entre les envoyés du roi exilé et les nobles légitimistes, au rang desquels se trouvent les deux fils de Brutus. L'esclave la révèle soit aux deux consuls, soit à Publicola seul, en raison de son caractère affable, et permet ainsi à Brutus d'empêcher le coup d'État.

Premier consulat (509)

Ce premier consulat est, comme on peut s'en douter, l'occasion de toutes sortes de "premières" pour l'histoire de Rome, dont un bon nombre est attribué à Publicola. Outre une série de mesures qu'il prend avec Brutus (nouvel album sénatorial, résolution du problème juridique posé par les biens et les terrains de Tarquin, qui est l'occasion, dans nos sources, d'un mythe étiologique expliquant l'origine du champ de Mars – correspondant aux anciens terrains du roi – et de l'île Tibérine – formée à la suite du rejet dans le Tibre des blés moissonnés sur ces terres et consacrés aux dieux), son premier consulat est marqué par la bataille de la forêt Arsia, menée contre les cités étrusques qui ont décidé de porter secours à Tarquin – c'est d'ailleurs le propre fils du roi, Arruns, qui dirige les troupes étrusques. La bataille est épique, au sens propre du terme, quoiqu'incertaine, en raison, d'abord, d'une intervention divine – le dieu Silvain ou Faunus lui-même intervient (par l'intermédiaire de sa voix) pour accorder la victoire aux Romains, parce qu'ils avaient tué un ennemi de plus que leurs adversaires n'avaient tué de Romains – et, ensuite, de la mort très spectaculaire des chefs des deux armées : le consul Brutus et Arruns Tarquin meurent dans un duel monté, au cours duquel ils se transpercent mutuellement de leur lance. Publicola, qui dirigeait l'infanterie (alors que Brutus dirigeait la cavalerie), obtient le premier triomphe de l'histoire romaine (ou de la République, cf. infra) et fait offrir à son défunt collègue des funérailles publiques au cours desquelles il prononce le premier éloge funèbre de l'histoire (textes 5-7).

Adfectatio regni

C'est après la mort de Brutus que les soupçons d'*adfectatio regni* à son encontre se manifestent nettement : on lui reproche en premier lieu de n'avoir pas désigné de successeur à Brutus pour garder seul le pouvoir, et en sus de s'être fait construire un "palais" au sommet de la Velia, sur l'emplacement de l'ancienne demeure du roi Tullus Hostilius (et donc à proximité de la *regia*, mais en position dominante et en surplomb direct du forum ; cf. textes 8-11).

Un consul populaire ou populiste ?

P. Valerius répond immédiatement à ces soupçons en prenant toute une série de mesures favorables au peuple :

– il fait détruire sa maison (en une nuit d'après Tite-Live ; après avoir fait adopter les lois qu'il proposait pour les autres) – châtement qui frappe précisément les *adfectatores regni*⁷ – et

7 Sur ce châtement que subissent Sp. Cassius, Sp. Maelius et M'. Capitolinus, v. Martin 1982, 339-360.

la fait reconstruire *sub Veliis* (là où s'élève à l'époque classique le temple ou sanctuaire de Vica Pota) ;

— il fait abaisser les *fasces* devant le peuple en symbole de soumission du pouvoir consulaire au *populus* ;

— il se choisit un collègue (ou organise des élections destinées à lui donner un collègue) ;

— surtout, il fait voter plusieurs lois (dont le nombre varie) jugées très favorables au peuple, et dont les deux plus importantes, de l'avis des annalistes, sont celle instaurant le droit d'appel au peuple (*lex Valeria de provocazione ad populum*), qui scelle l'un des droits fondamentaux du citoyen romain sous la République, et celle punissant de mort les *adfectatores regni* (*lex Valeria de sacrando cum bonis capite eius qui regni occupandi consilia inisset* ; texte 12). Les élections lui donnent pour premier "nouveau collègue" Spurius Lucretius Tricipitinus, qui meurt peu après, et ensuite Marcus Horatius Pulvillus.

La réaction de Publicola lui vaut un retournement complet dans sa cote de popularité (justifié, au dire de Tite-Live, par l'inconstance typique du peuple) : désormais on l'appelle Publicola ou, selon une orthographe archaïsante, *Poplicola*, surnom glosé et compris par toutes les sources antiques comme '*qui colit populum*', c'est-à-dire "qui flatte le peuple" ou encore "ami du peuple".

La dédicace du temple de Jupiter Capitolin

Le grand œuvre des Tarquins, sans doute terminé sous le règne du dernier d'entre eux, le temple dédié à la triade Jupiter, Junon, Minerve sur le Capitole, doit encore être inauguré (le départ précipité du roi et les urgences qui incombent aux premiers consuls ayant repoussé cet acte religieux). L'honneur doit échoir à l'un des consuls, et c'est Horatius, car Publicola est en campagne militaire, qui a cette chance : il parvient à mener à bien la dédicace, malgré les manœuvres des partisans de Publicola pour faire avorter la cérémonie en répandant de fausses rumeurs.

Politique extérieure

On note – et c'est un point fondamental sur lequel il me faudra revenir – que Publicola exerce 4 fois le consulat, dont 3 années consécutives, entorse évidente à la règle (tacite ou explicite, on ne saurait le dire) voulant qu'un consul ne puisse exercer deux consulats consécutifs – règle qui, notons-le, ne sera plus jamais enfreinte avant la fin de la République.

Au cours de ses trois autres consulats, son agenda politique est riche : il mène plusieurs guerres contre les Sabins, il refonde une vieille colonie (probablement dans le sud du Latium, peut-être *Signia*, mais le nom est incertain), mais la question qui l'occupe le plus est bien entendu la guerre contre Porsenna, qui est la grande affaire du moment. Si l'annalistique, et tout particulièrement Tite-Live, cherchent à tout prix à diminuer l'impact de cette guerre sur l'histoire de la Ville, et à cacher que Rome a été soumise au roi étrusque, d'autres sources (notamment Tac., *Hist.*, 3.72 et Plin., *Nat.*, 34.139) permettent de dire que Rome a bel et bien été prise par les armées de Porsenna et qu'à cette période – qui correspond aux consulats de Publicola – elle se trouvait, contrainte et forcée sans doute, dans le camp étrusque et opposée aux autres cités du Latium (ce qui permet de comprendre l'étrange absence des Romains aux côtés des autres Latins lors de la bataille d'Aricie, qui opposent les Étrusques de Porsenna à la coalition formée par les habitants de Cumes et de certaines cités latines, dont Tusculum).

Mort et funérailles

Valerius Publicola finit par mourir. À sa mort est décrété un deuil “national”, qui donne lieu, dans les sources, à un dernier paradoxe : le grand homme a tant vécu dans la frugalité (ce qui au passage contredit le fait qu’il ait été riche...) que ses proches n’ont plus de quoi l’enterrer. Le sénat décide donc de l’enterrer aux frais de l’État et un deuil public est déclaré (texte 15-17), “comme pour Brutus”.

UNE CONSTRUCTION DE L’ANNALISTIQUE

La *Quellenforschung* : Valerius Antias et la légende dorée de Publicola

Une fois ce rapide survol de la “lettre” de la tradition effectué, il convient de s’intéresser à son esprit et de voir combien est a priori désespérée toute tentative de faire l’histoire de cette période et plus particulièrement de comprendre le rapport de Publicola au pouvoir. Comme la *Quellenforschung* du XIX^e siècle l’a abondamment mis en évidence, les sources littéraires, et tout spécialement les sources annalistiques, sont tributaires des pressions idéologiques qu’ont fait subir à l’écriture de l’histoire les familles aristocratiques les plus puissantes de l’époque médio-républicaine – et les Valerii en font assurément partie. Et plus spécifiquement sur cette *gens*, les philologues⁸ ont insisté sur le rôle qu’a dû jouer – mais je précise bien, a dû, car on sait très peu de choses sur lui – l’annaliste Valerius Antias, apparenté de près ou de loin (il pourrait s’agir d’un client⁹) à la *gens* aristocratique dont Publicola est le plus ancien représentant (si l’on excepte l’hypothétique *auctor gentis* Volesus, originaire de Sabine, mais censé être arrivé à Rome sous le règne de Romulus, si l’on en croit Plutarque) : cet annaliste de l’époque de Sylla, fort mal connu, en particulier pour la partie de son histoire où il évoquait Publicola, a dû certes avoir accès à des archives familiales, mais il a surtout dû être attentif à présenter le rôle du glorieux ancêtre de sa *gens* sous le jour le plus favorable possible. Une telle intervention volontaire doit donc expliquer certainement nombre de “faits” qui lui sont prêtés sans qu’ils aient la moindre réalité, ni même la moindre vraisemblance historique.

La “figure” de Publicola doit donc – comme l’ensemble du récit, en apparence organique, qui nous est fait des origines de Rome de l’arrivée d’Énée dans le Latium au *tumultus Gallicus* de 390, être considérée avec la plus grande prudence et être passée au crible impitoyable de la critique philologique. Car on a une claire conscience, aujourd’hui, de la multiple stratification dont elle est issue¹⁰, et où confluent, pêle-mêle,

– influence des modèles littéraires, au sens large du terme, qui incluent notamment des synchronismes et des parallélismes totalement artificiels avec l’histoire grecque, toutes sortes d’anachronismes conscients ou involontaires, une influence majeure du modèle littéraire et philosophique grec ;

– héritage de schèmes narratifs très anciens : on renverra ici aux apports de la théorie dumézilienne, enrichie et sensiblement modifiée par les travaux de D. Briquel¹¹, sur, pour reprendre le mot même de G. Dumézil, “la geste de Publicola”, qui emprunte largement aux schémas indo-européens de la bataille eschatologique ;

8 Affortunati & Scardigli 1992 ; voir également Mastrocinque 2015, 301-304.

9 Voir l’article de H. Volkmann dans la *RE*.

10 Sur ces points, bien connus, voir l’utile synthèse proposée par Mineo 2011.

11 On citera, en dernier lieu, sur les événements impliquant directement Publicola, Briquel 2007 ; v. Briquel 2015, pour une synthèse sur une lecture dumézilienne des premiers livres de l’*Histoire romaine* de Tite-Live.

— nécessité impérieuse de cohérence interne, qui oblige les historiens à combler les lacunes, voire à corriger purement et simplement les faits qui leur ont été transmis, quand ils étaient devenus incompréhensibles.

Cet entremêlement difficilement extricable¹² fait que cette tradition, tout emprunte de merveilleux et de romanesque qu'elle est, ressemble pour nous à beaucoup de choses – à du théâtre, à de la tragédie¹³, à de l'épopée, à du roman – mais pas vraiment à ce que nous appelons de l'histoire. Il est donc impérieux d'effectuer ce travail de critique philologique sur ce qui nous est dit de Publicola.

Une figure exemplaire : Publicola et l'étiologie

Conformément aux conceptions romaines de l'histoire et du temps, qui font des *initia* des moments capitaux de l'histoire des hommes et des choses, portant *in nuce* l'ensemble des éléments qu'ils développeront par la suite, les *primordia* sont un moment à part de l'histoire romaine, qui ne peut pas être passé sous silence par les historiens. En outre, l'histoire étant, et en particulier à Rome, une *magistra uitae*, pour reprendre le mot de Cicéron¹⁴, l'historien a le devoir – c'est ce qu'on peut estimer être l'horizon d'attente de son lectorat – de lui fournir des *exempla* (positifs ou négatifs) susceptibles non seulement de l'éclairer sur les événements passés, mais surtout de lui servir pour affronter le présent et l'avenir. Paradoxalement, le manque évident de sources directes sur ces périodes reculées permet aux historiens et aux antiquaires s'y intéressant de se livrer facilement à l'élaboration de mythes étiologiques, qui sont nombreux, on l'a vu, dans la geste de Publicola : ainsi cet homme est-il mis à l'origine indirecte du champ de Mars ou de l'île Tibérine ou, directe, de la pratique du triomphe "à l'étrusque" (le *triumphus stricto sensu*), c'est-à-dire de la cérémonie qui prévoit que le triomphateur, monté sur un quadriga de chevaux blancs, se rende de la *porta triumphalis* au temple de Jupiter capitolin, ou encore de la *laudatio funebris*. Il y a de fortes chances pour que ce type d'informations soit rattaché de manière totalement artificielle à Publicola.

Du roman à l'histoire : les influences littéraires sur la figure de Publicola

Les influences littéraires sont tout aussi nombreuses et plus évidentes encore¹⁵. La mort de Brutus à la bataille de la forêt Arsia, en est un exemple évident. Le premier consul y trouve une mort tragique, puisqu'il périt transpercé par la lance de son ennemi, Arruns Tarquin, qu'il transperce de sa propre lance : il y a dans ce motif un écho incontestable des *Sept contre Thèbes*, où les deux frères ennemis Étéocle et Polynice connaissent la même fin. Mais on trouve aussi, plus généralement, dans cet épisode, comme l'a souligné B. Mineo¹⁶, des motifs empruntés au récit que fait Hérodote de la bataille de Marathon : là aussi on assiste à une épiphanie - celle du

12 Ces trois aspects ou strates ne sont bien entendu pas exclusifs les uns des autres, au contraire, même, on peut penser qu'ils se renforcent mutuellement : ainsi, la mort épique des généraux de la bataille de la Forêt Arsia, peut tout autant être rapprochée de modèles littéraires grecs (on pense inévitablement aux récits tragiques de la mort d'Étéocle et Polynice, voir immédiatement infra) que de schémas mythologiques plus anciens, héritage indo-européen que la comparaison avec certains récits et thèmes mythologiques d'autres aires chrono-culturelles (comme le *Ragnarök*, version scandinave du thème indo-européen de la bataille eschatologique, ou l'épopée du *Mahabharata*) permet de faire émerger. Ainsi, le récit de la bataille de la forêt Arsia, de l'intervention divine à la mort des deux chefs de guerre, montre-t-elle aussi des parallèles frappants avec ces récits de bataille eschatologique : cf. Briquel 2007, 242-255).

13 Sur les aspects tragiques du récit livien, v. Michels 1951 ; Mineo 2006, 200-201.

14 Cic., *De Or.*, 2.36.

15 Scapini 2015.

16 Mineo 2011, 36-37.

dieu Pan, qui apparaît au coureur athénien qui se rend à Sparte pour demander de l'aide contre les Perses, en lui promettant son secours si ses compatriotes l'honorent – assez comparable à celle du dieu Silvain / Faunus, dans le récit de Tite-Live et Denys (à la différence près que ce dernier se fait entendre sans se faire voir). En outre, dans les deux cas, les deux chefs, l'athénien Callimaque et le romain Brutus, trouvent la mort au combat et reçoivent, pour la première fois dans leurs cités respectives, des oraisons funèbres publiques. Ce passage du récit est donc éminemment construit : mais cette convergence spectaculaire ne doit pas faire oublier que, de manière très générale, la poésie tragique et plus globalement le goût hellénistique a profondément pesé, en particulier par l'intermédiaire des productions littéraires d'époque républicaine (les *togatae*, notamment, dont le *Brutus* d'Accius est l'exemple le plus connu), sur la forme prise par la tradition historiographique¹⁷.

Au-delà de ces motifs empruntés, cette influence littéraire se perçoit aussi dans le traitement spécifique des tableaux et des scènes, où abondent les dialogues ainsi que les situations théâtrales et pathétiques, et dans lesquels Publicola se forge l'image d'un modéré soucieux du peuple : ce traitement est tout particulièrement sensible chez Denys et Plutarque. Et une telle reconfiguration de la tradition par l'influence littéraire se fait même très tardivement : on a ainsi pu montrer que la manière dont est éventée la trahison des fils de Brutus lors de la tentative avortée de coup d'État, qui passe par l'interception d'une lettre et, chez Denys, par un sacrifice et par une prestation de serment, était directement inspirée de la conjuration de Catilina¹⁸.

Enfin, on peut se demander si la construction littéraire qui préside au récit sur les débuts de la royauté, où l'institution royale est fondée par deux figures symboliques, Romulus, qui incarne le geste initial et fondamental, et Numa, qui instaure les institutions dans la durée (notamment les institutions religieuses qui garantissent la pérennité de Rome), n'est pas mécaniquement reproduit pour les débuts de la République à travers le couple fonctionnel Brutus, qui, comme Romulus, fonde instantanément la République et disparaît somme toute assez vite, dès la première année de son consulat, tandis que Publicola installe la République dans la durée (notamment à travers son œuvre législative)¹⁹.

De la politique à l'histoire : influences idéologiques sur la figure de Publicola

Mais les interventions anachroniques les plus nettes sont celles qui sont liées à l'influence des idées et modes de pensée de l'époque médio- et tardo-républicaine, qui se manifestent à travers les vices et les vertus, conformément à la perspective essentialisante et moralisatrice de l'historiographie antique, attribués à cette figure politique, qui se voit ainsi totalement réappropriée par l'élite :

— P. Valerius Publicola, noble soucieux des intérêts et du bien-être du *populus*, considéré anachroniquement par les annalistes comme étant égal à la *plebs*, incarne ainsi, d'abord, la *concordia ordinum*, chère à la pensée politique du I^{er} siècle a.C., ainsi que le montre son œuvre législative ou son *cognomen* de Publicola, systématiquement compris comme "soucieux / ami du peuple" (il est glosé en grec par δημοκίδης chez Plutarque ; cf. textes 12 et 13). Cette influence des idées politiques de la Rome médio- et tardo-républicaine peut également permettre de rendre compte de sa quasi-*superbia* – celle qui le pousse à faire construire sa maison au sommet de la Velia : il incarne à lui tout seul, et de manière totalement artificielle, le conflit entre la plèbe et le patriciat, thème structurant de la première décennie, qui, très significativement, est inauguré chez Tite-Live dès le livre II.

17 Mastrocinque 2015, 301-304 ; Scapini 2015, 280.

18 Affortunati & Scardigli 1992.

19 Flacelière 1961 ; Pallud 2002.

— Autre anachronisme dû à l'intervention consciente et volontaire des sources annalistiques à partir du III^e siècle, et sans doute sous la pression des clans gentiles : les variantes du récit qui visent manifestement à octroyer à Publicola un rôle central dans l'action. Ainsi en va-t-il de la présentation du viol de Lucrece chez Denys, dont Publicola est l'un des premiers témoins et celui qui informe Brutus (et par contrecoup déclenche indirectement la révolution ; texte 3) ou l'affaire du coup d'État manqué, toujours chez Denys, où l'esclave Vindicius vient informer directement Publicola, à cause, nous dit l'historien, de son attention pour les pauvres (alors qu'il en informe les deux consuls chez Tite-Live) ; c'est d'ailleurs Publicola qui l'affranchit (nouveau motif étiologique, puisqu'il s'agit de la première *manumissio*). On notera au passage combien le nom de cet esclave trahit l'artificialité de tout ce récit : Vindicius n'est-il pas un écho de *uindex libertatis*, titre donné par Tite-Live au premier Brutus, mais revendiqué par plusieurs figures de la fin de la République et du principat²⁰ ?

— Enfin, son trait de caractère constitutif, celui qui est transmis par son propre *cognomen*, du moins tel qu'il était compris par les historiens, sa démolition ou démagogie, résulte lui aussi certainement d'une construction volontaire, par nos sources, de couples d'opposition totalement anachroniques au VI^e siècle : Publicola, véritable héros fondateur de la *gens Valeria*, illustre ainsi le caractère *popularis* affiché de la *gens*, par opposition aux *Claudii*, qui, de la même manière, incarnent la morgue aristocratique. De fait, les historiens du droit sont aujourd'hui quasi-unanimes pour dire que son œuvre législative, et en particulier la très emblématique *lex de procuratione ad populum*, est une projection totalement anachronique, puisqu'elle n'a pas dû être promulguée avant 300 a.C.²¹.

On rappellera d'ailleurs l'hypothèse d'A. Mastrocinque²² qui voit dans le *cognomen Poplicola/Publicola*, qui ne peut bien entendu être interprété comme le font nos sources, car l'emploi transitif de *cola* est secondaire, un surnom signifiant, sur le modèle des formations *agricola*, *siluicola*, etc., qui *colit publicum (locum)*, c'est-à-dire "celui qui habite sur un terrain public" (en référence au terrain qui lui a été donné *sub Velis* où il fit bâtir sa maison, et à l'emplacement qui lui fut alloué, à l'intérieur du *pomoerium*, pour que lui soit érigé un tombeau public). Une telle interprétation, j'y reviendrai, pose des problèmes linguistiques insurmontables, mais montre en tous les cas comment un tel surnom, qui a pu être donné au personnage très tôt, en étant mal compris par nos sources, a pu contribuer de manière décisive à la construction littéraire et idéologique du personnage.

— L'idéologie gentile peut encore se voir – et ce sera ma dernière remarque concernant ces anachronismes – dans les honneurs reçus par Publicola à sa mort ; comme on sait par le récit que Polybe fait, dans son livre VI, des rituels funèbres que suivent les *gentes* aristocratiques à l'époque médio-républicaine, les funérailles sont un moment social crucial pour les grandes familles, une sorte de rituel privé à forte publicité où s'affirme par excellence l'idéologie gentile. On ne sera donc pas étonné de voir que les funérailles de Publicola – qui significativement est présenté dans nos sources comme le *πρῶτος εὐπετής* de la *laudatio funebris* (textes 6 et 7) – soient traitées comme celle d'un membre des familles aristocratiques du III^e siècle. J'en veux pour preuve le détail des mots qu'emploie Tite-Live (texte 15) :

P. Valerius, omnium consensu princeps belli pacisque artibus, anno post Agrippa Menenio P. Postumio consulibus moritur, gloria ingenti, copiis familiaribus adeo exiguis ut funeri sumptus deesset.

Il s'agit d'un *elogium* miniature, dont les termes mêmes ne sont pas sans rappeler directement ceux des *elogia* des membres des familles aristocratiques des III^e-II^e siècles qui

20 Vanotti 1999.

21 Magdelain 1990.

22 Mastrocinque 1984.

nous sont parvenus, et où sont systématiquement mis en avant, les notions de *gloria* et de qualité morale, ainsi que le *consensus omnium*.

L'exemple le plus célèbre est celui donné par les fameux *elogia Scipionum*, dont je ne citerai que le plus ancien de la tombe, celui de L. Cornelius Scipion, fils de Barbatus, qui fut probablement rédigé peu après sa mort, c'est-à-dire autour de 230 a.C. (CIL, I², 8-9) :

*L. Cornelio. L. f. Scipio
Aidiles. cosol. cesor
Honc oino. pliorume. cosentiont. R[omane]
duonoro. optumo. fuisse. uiro
Luciom. Scipione. filios. Barbati
consol. censor. aidilis. hic fuet. a[pud. uos]
hec. cepit. Corsica. Aleriaque. urbe
dedet. tempestatibus. aide. mereto[d]*

L'ouverture de l'*elogium*, *honc oino pliorume cosentiont R[omane] / duonoro optimo fuisse uiro...* (en lat. class. = *hunc unum plurimi consentiunt Romani / bonorum optimum fuisse uiro...*) trouve dans la brève notice nécrologique de Publicola chez Tite-Live de surprenants points de convergence. Or, bien que ces inscriptions constituent à Rome une innovation révolutionnaire, car il n'y avait pas, avant cette date, de tradition épigraphique funéraire dans l'*Vrbs*, les choix épigraphiques des Scipions ne sont certainement pas isolés, mais il faut imaginer que ce type de formulaires et l'idéologie qui les sous-tend étaient certainement très en vogue auprès des familles aristocratiques de l'époque, comme le confirme l'épithaphe de A. Atilius Calatinus (cos. 258, 254), dont le tombeau s'élevait près de la porte Capène, et que nous transmet Cicéron dans les termes suivants²³ :

*Hunc unum plurimae consentiunt gentes
populi primarium fuisse uirum*

Parmi les nombreux exemples de la profonde influence directe qu'a eue l'idéologie gentilice des III^e-II^e siècles, sur la production historiographique, dont l'essor eut lieu dans ces années, il faudra donc ranger ce jugement du Padouan sur Publicola²⁴.

RÉÉVALUER LA FIGURE HISTORIQUE

Publicola est donc d'abord et avant tout, comme il est inévitable pour des acteurs historiques de cette époque, une reconstruction. Mais doit-on pour autant refuser de comprendre ce qui fait la particularité de ce personnage, par rapport à d'autres, notamment ses collègues au consulat de l'année 509 : Brutus, Collatin, Lucretius Tricipitinus et Marcus Horatius ? On sera attentif au fait que ces derniers sont tous passablement transparents et/ou évacués très rapidement²⁵ : Brutus meurt opportunément et très héroïquement dans un duel mortel à la forêt Arsia, Collatin est rapidement poussé à l'abdication et à l'exil par Brutus, pour être un membre de la *gens* des Tarquins (prétexte, on l'a vu, sans fondement, puisque Brutus aurait dû être lui aussi visé par une telle mesure d'épuration), Spurius Lucretius Tricipitinus meurt quasi immédiatement après avoir été élu consul suffect à la mort de Brutus, et n'a d'autre mérite au titre de consul que d'avoir été le père de Lucrèce, et enfin Marcus Horatius Pulvillus durant son

23 Cic., *CM*, 61 ; *Fin.*, 2.116-117.

24 Ce jugement d'ailleurs rejoint un *topos* bien ancré dans la mentalité romaine, qui intervient dans la définition du citoyen romain idéal de l'époque (surtout alto-) républicaine, celui de l'homme politique tellement pauvre qu'il ne laisse pas à ses héritiers de quoi l'enterrer dignement.

25 Briquel 2000, 133 ; Cornell 1995, 217-218 ; Martin 1982, 319.

consulat ne semble avoir fait qu'une unique action digne de mémoire : la dédicace du temple de Jupiter Capitolin. Publicola a, de ce point de vue, une tout autre consistance. On notera d'ailleurs un détail qui me semble significatif dans la première occurrence du nom de Publicola dans l'œuvre de Tite-Live (texte 1) :

Sp. Lucretius cum P. Valerio Volesi filio, Conlatinus cum L. Iunio Bruto uenit cum quo forte Romam rediens ab nuntio uxoris erat conuentus.

P. Valerius est le seul du quarteron de régicides pour lequel Tite-Live donne son patronyme, *Volesi filius*. Cette particularité n'est pas due à l'exotisme du prénom de son père, mais plutôt au fait, comme on a pu le montrer pour des périodes plus récentes de l'histoire romaine²⁶, que Tite-Live suivait des sources écrites et probablement des documents officiels (fastes consulaires ? Traités ? Textes de lois ?), dont il ne disposait certainement pas pour les trois autres personnages.

Dans ces conditions, on comprendra que la découverte, dans les années 1970, de la fameuse base de Satricum²⁷, document épigraphique de la fin du VI^e siècle attestant l'existence d'un Poplios Valesios (= Publius Valerius) dans le sud du Latium, non loin de la frontière avec le pays volsque, a pu consolider – bien que l'inscription en elle-même ne fasse qu'assurer que le *nomen Valerius* était bien porté par des familles du Latium – les doutes raisonnables de ceux qui voyaient dans Publicola une figure historique et non le pur produit d'annalistes à la solde des grandes *gentes* du milieu ou de la fin de la République. Depuis cette date, les découvertes qui se sont accumulées sur le versant étrusque et les recherches menées par les historiens sur la pratique du pouvoir en Italie centrale aux VI^e et V^e siècles a.C. tendent, ce me semble, à radicalement changer ce cadre trop simpliste, consistant à faire d'un personnage comme Publicola une création totale et anachronique ; au contraire, cette période charnière de l'histoire de Rome doit être replacée dans un cadre géographique et historique plus vaste, celui des expériences tyranniques qui fleurissent dans l'ensemble du monde tyrrhénien (de l'Étrurie à la Campanie) à l'époque tardo-archaïque.

Le cadre italien : la tyrannie, du monde grec à l'Étrurie

On sait aujourd'hui que ces années charnières de la fin du VI^e siècle et du début du V^e siècle ne sont pas nécessairement l'effet d'un de ces synchronismes chers aux historiens antiques, et qui voudraient souligner que Rome a suivi le même chemin démocratique qu'Athènes, à peu près dans les mêmes années. Si synchronisme il y a, il est dans l'exportation de régimes politiques de part et d'autre de la mer Ionienne au cours de ces années décisives : car l'on sait aujourd'hui que les cités étrusques, du moins celles d'Étrurie méridionale, se sont emparées vers la fin du VI^e siècle et le début du V^e siècle de cette institution nouvelle qu'est la tyrannie. Ainsi, ont émergé diverses figures historiques de tyrans étrusques, la mieux connue étant Thefarie Velianas, tyran de Caeré et contemporain de Publicola, et attesté par des sources indépendantes de la tradition littéraire (documentation archéologique et épigraphique). Ce Thefarie Velianas fait lui-même écho à toute une série de personnages, tels que les frères Vibenna ou les rois étrusques de Rome, en particulier Servius Tullius, qui sont eux principalement connus par la tradition littéraire, et dont ce qui nous est dit d'eux

26 Briquel 2011, à propos de C. Pontius, lors des guerres samnites.

27 Pour l'*editio princeps* : Stibbe et al. 1980. Le texte de l'inscription, portée sur un bloc de pierre (supportant une offrande) retrouvée dans le sanctuaire de Mater Matuta à Satricum, est le suivant : *Jiei steterai Popliosio Valesiosio / suodales Mamartei*. Si l'on met à part le premier mot de l'inscription, pour lequel les propositions de restitution n'ont pas manqué, le sens du texte est clair ("les 'compagnons/hommes d'armes' de Poplios Valesios ont élevé (le monument) en l'honneur de Mamars").

correspond parfaitement à la pratique du pouvoir des tyrans du monde grec (et en particulier magno-grec). Le Latium et Rome plus spécifiquement, au VI^e siècle, situés entre l'Étrurie et la Campanie – et d'ailleurs significativement, à l'époque de Publicola, le roi étrusque Porsenna est en lutte contre Aristodème de Cumes pour le contrôle des cités du Latium méridional – n'échappent pas à ce phénomène, et l'on remarquera que les expériences tyranniques qui fleurissent en Italie tyrrhénienne, Rome comprise, se caractérisent par les traits suivants, en ce qui concerne la pratique du pouvoir :

— Les tyrans sont des souverains issus non pas des classes aristocratiques, mais de familles subalternes, et tout au moins en forte et rapide ascension sociale (sur 1 ou 2 génération(s) : c'est le cas à Rome de Tarquin l'Ancien et de Servius Tullius²⁸ ; c'est aussi le cas de Thefarie Velianas, si l'on en croit la documentation épigraphique disponible) ;

— Leur prise de pouvoir va à l'encontre de la pratique traditionnelle et résulte de sortes de coups d'État ou d'une prise de pouvoir *de facto* plutôt que *de jure*, que facilitent sans doute leur expertise militaire et les troupes personnelles qui les suivent (qualifiées de *sodales* dans les sources latines et d'ἐταῖροι dans les sources grecques) : on a affaire à des *warlords* ou *condottieri*, à la tête d'armées privées et louant leurs services de conseillers tactiques et de mercenaires à tel ou tel souverain, et profitant de cette position pour prendre le pouvoir. On citera, ainsi, les cas de Tarquin l'Ancien, conseiller militaire et économique d'Ancus Marcius, à en croire les annalistes, ou de Macstarna-Servius Tullius, *sodalis* de Caelus Vibenna, selon l'empereur Claude ; mais on pourra aussi mentionner des personnages moins connus, comme Atta Clausus et ses hommes qui viennent à Rome précisément à l'époque de Publicola, ou encore le Poplios Valesios du *lapis Satricanus*, qui est à la tête de *suodales*.

— Leur pouvoir passe par une propagande où sont soulignés leurs rapports avec des divinités protectrices : ces divinités sont principalement Jupiter et Hercule, qui traditionnellement dans le monde grec veillent sur les tyrans (cf. Pisistrate, d'après le récit d'Hérodote²⁹, revient à Athènes conduit sur un char guidé par Athéna, comme celui qui conduit Héraklès sur l'Olympe ; on citera le groupe acrotérial du sanctuaire de Fortuna et Mater Matuta sous l'église Sant'Omobono, au cœur du forum Boarium, commandé à l'époque de Servius Tullius, et qui reproduit précisément ce motif mythologique), des divinités guerrières (en particulier Mars, divinité à laquelle est offerte la dédicace de Satricum), mais aussi des divinités tutélaires des commencements, de la jeunesse, du changement (telles que Fortuna, Mater Matuta, Junon, déesses que vénèrent tout particulièrement le Cérète Thefarie Velianas et le Romain Servius Tullius). La cérémonie du triomphe, qui assimile le tyran à Jupiter, ou les *insignia imperii* qu'il porte (licteurs avec faisceaux et hache, chaise curule, trabée, etc.), et dont héritent, d'après nos sources, les consuls, visent à mettre en évidence ce lien privilégié entre le tyran et les dieux, et qui apparaît comme un trait constitutif de la monarchie tyrannique telle qu'elle est pratiquée en Étrurie.

— Leur exercice du pouvoir privilégie les soutiens populaires contre les intérêts des aristocrates : cela passe par une politique de grands travaux embellissant la ville (on rappellera, par exemple, que le premier édifice de spectacles ainsi que les premiers spectacles donnés à Rome sont attribués, par les annalistes, à Tarquin l'Ancien), mais aussi par une restructuration des institutions susceptible d'affaiblir l'aristocratie traditionnelle : ainsi en va-t-il de la complexe réforme servienne ou de l'augmentation du nombre de sénateurs³⁰.

Cette nouvelle institution royale, qui s'est probablement accompagnée d'un changement de titre, du moins dans certaines régions, on le verra, qui substitue au *rex* traditionnel, choisi par et parmi les grandes familles, un individu charismatique et puissant, porté par des

28 Sur leur ascension, Briquel 2000, 85-95.

29 Hdt. 1.60.

30 Van Heems s.p.

dynamiques sociales nouvelles, est attesté en Étrurie et en Grande Grèce dès le VI^e siècle, mais aussi à Rome, probablement aussi dans le Latium (où l'on a des figures intéressantes de dictateurs, comme Octavius Mamilius de Tusculum, qui s'apparentent de très près à la définition que nous donnons du tyran).

Dans ce vaste débat, éminemment complexe, une question reste ouverte : le statut de Porsenna, le roi étrusque de Chiusi, qui détenait, d'après nos sources, un empire sur l'Étrurie tibérine et en particulier sur Volsinies, siège du sanctuaire fédéral des Étrusques, et a mené une politique offensive sur le Latium, au cours de laquelle – du moins ainsi que le reconstruisent actuellement les historiens³¹ – il prend Rome (et dépose probablement à cette occasion Tarquin le Superbe, selon une tradition que conservent encore Tacite et Pline³²). On sait en particulier grâce à Denys, qui utilise des sources non romaines, et probablement une chronique cumaine (par conséquent des sources qui ne sont pas romano-centrées)³³, que son ennemi principal, loin d'être Rome, était Cumes, qui lui disputait le contrôle du Latium.

Publicola, un “monarque tyrannique” ?

La tentation est donc grande, compte tenu de ce contexte, d'expliquer les incohérences de la figure de Publicola par le fait que ce personnage a exercé (ou tenté d'exercer) un pouvoir personnel de type monarchique inspiré par les pratiques tyranniques. Voyons ce qui, dans la présentation qu'en font les annalistes, peut aller dans ce sens :

— Sa politique populiste est un de ces traits tyranniques très probables ; certains³⁴ ont voulu défendre à tout prix l'existence d'une *lex de prouocatione* dès cette époque, mais cela semble intenable ; en revanche, sa popularité, sur laquelle insistent tous les auteurs au moment de sa chronique nécrologique (cf. textes 15-17), et qui explique l'interprétation de son surnom *Poplicola*, sans doute ancien, comme qui *colit populum*, en est un bon signe ;

— Opposition aux *gentes* aristocratiques : cet autre aspect, fondamental dans la pratique du pouvoir des tyrans, peut également éventuellement se lire en creux dans le fait qu'il n'ait pas été associé immédiatement au pouvoir par Brutus. Comme rappelé plus haut, chez Plutarque (texte 4) Publicola fut vexé (ἀγανακτῶν) que Collatin lui ait été préféré par le peuple au moment des comices centuriates organisés par Brutus après l'expulsion de Tarquin, et cette déconvenue électorale le conduisit à faire sécession, ce qui en retour fit craindre au peuple qu'il n'aspirât au trône. Ce peut être un motif ajouté tardivement par Plutarque ou par l'une de ses sources, plutôt hostile aux Valerii (et donc probablement pas Valerius Antias), puisqu'il n'apparaît ni chez Tite-Live, ni chez Denys ; mais il est aussi possible d'y voir le souvenir de manœuvres anti-aristocratiques de ce personnage, qui ont été effacées, volontairement ou non, par les autres sources. Un ultérieur trait allant dans ce sens est le fait que sur les 17 tribus rurales qui s'ajoutèrent aux 4 tribus urbaines de la réforme servienne à l'aube du V^e siècle (et déjà établies au moins en 495), seule la *Crustumina* (*Clustumina*) consiste en une désignation à base géographique (< *Crustumium*) ; les 16 autres tirent leurs noms de *gentes* aristocratiques, et ce phénomène doit, comme on l'a fait remarquer³⁵ cristalliser les rapports de force territoriaux de ce début du V^e siècle (puisque'il doit s'agir des *gentes* qui contrôlaient la portion de territoire correspondant à ces tribus : ainsi pour les tribus Aemilia, Claudia, Cornelia, Fabia, Papiria, mais aussi pour les moins connues, telles que Camilia, Galeria, Lemonia, Pupinia ou Voltinia, qui doivent correspondre à des *gentes* importantes de l'époque, mais dont le

31 Colonna 2000 ; synthèse fondamentale dans Briquel 2000, 146 sq.

32 Tac., *Hist.*, 3.72 ; Plin., *Nat.*, 34.139.

33 Briquel 2000.

34 Martin 1982, 315-320.

35 Taylor 2013², 35-45 ; Briquel 2000, 184.

nom n'est pas relayé par l'annalistique). Ainsi, l'inexistence d'une tribu *Valeria* peut être le signe que cette *gens* n'avait pas été intégrée au même degré que les autres à l'aristocratie romaine de cette fin du VI^e siècle ou qu'elle avait été exclue de ses rangs. Enfin, comme dernier écho, dans l'annalistique, de l'opposition du clan des Valerii à d'autres ou aux autres familles aristocratiques, on rappellera sa rivalité avec M. Horatius Pulvillus au moment de la dédicace du temple de Jupiter Capitolin.

— “Politique religieuse” : ce dossier, fondamental pour comprendre le personnage, est aussi le plus complexe et le plus divers. Je me contenterai de mettre en évidence quelques points qui permettent de reconstituer une politique religieuse cohérente de la part de Publicola selon une clé de lecture tyrannique :

1. Son rapport particulier à Mars, d'abord, est peut-être à lire dans le fait qu'il fait consacrer les propriétés de Tarquin le Superbe à ce dieu, qui est aussi celui auquel les hommes d'armes d'un Poplios Valesios font une imposante offrande dans le sanctuaire de Mater Matuta à Satricum dans les mêmes années.

2. Rapport à Mars, toujours, avec son premier triomphe³⁶, qui passe aux yeux des annalistes pour être le premier véritable triomphe à l'étrusque de l'histoire de Rome. Celui-ci est octroyé après la bataille de la forêt Arsia, qui eut lieu le 28 février, et fut donc conduit par le consul le lendemain, aux calendes de mars, c'est-à-dire au premier jour du mois consacré à Mars.

3. Un possible rapport avec les déesses de la souveraineté honorées par les tyrans, et tout particulièrement par les rois de Rome, est peut-être à lire en filigrane derrière la tradition, minoritaire dans les sources, qui fait intervenir Valeria, la fille de Publicola, dans l'affaire des otages confiés à Porsenna et libérés par Clélie : il pourrait s'agir d'une récupération volontaire d'une divinité de la souveraineté, dont la statue équestre se trouvait dans la demeure de Tarquin le Superbe³⁷.

4. Sa nouvelle maison est bâtie sur un terrain public qui lui a été octroyé par le peuple (qui le prend en pitié alors qu'il a exigé de lui qu'il détruisît son palais au sommet de la Velia) au pied de la même colline, là où s'élève, à l'époque classique, le sanctuaire de Vica Pota, qui apparaît donc comme une divinité intimement liée à la *gens Valeria*. Ce lien entre divinité qui octroie la victoire (militaire) et la domination (politique et militaire : *Vica Pota* < *uincere, potiri*) peut apparaître à bon droit comme une divinité tyrannique par excellence.

5. L'épisode de la consécration manquée du temple de Jupiter Capitolin (Jupiter du Capitole, le dieu tutélaire par excellence des Tarquins) peut indiquer sa volonté (manquée ?) de récupérer l'œuvre des Tarquins ou de s'inscrire dans leur continuité.

6. Zosime (*Histoire nouvelle*, II, 1) rapporte l'itération par Publicola, sur le Tarentum – autel de Dis Pater fondé par son ancêtre Volesus – de festivités menées par son ancêtre, qui sont à l'origine des jeux séculaires : ce faisant, il se fait maître du calendrier, qui est la prérogative essentielle du *rex* ou, comme on le verra du tyran politique (et non du *rex sacrorum*, puisque le calendrier, sous la République, est l'apanage du *pontifex maximus*).

— Confusion public/privé : la privatisation du public, qui est l'une des marques de fabrique du pouvoir royal et tout particulièrement tyrannique, se voit bien dans les épisodes concernant sa demeure et son tombeau. Plutarque (*Publ.*, 20.2-3) ajoute un détail significatif : la maison qu'il fait reconstruire *sub Velis* est la seule, à Rome, à s'ouvrir vers l'extérieur, c'est-à-dire, glose-t-il, sur le domaine public. On note, en outre, que son premier palais, sur la Velia, se trouve à l'emplacement même de la demeure de Tullus Hostilius, et que sa seconde demeure,

36 Richard 1994.

37 Sur la question, v. Briquel 2007, 132-137.

au pied de la colline et jouxtant le temple de Vica Pota, est en fait, comme l'ont montré les travaux de F. Coarelli³⁸, à l'emplacement de la *regia*, autrement dit du palais du *rex (sacrorum ?)*.

– Propagande romuléenne : son triomphe du 1^{er} mars est une claire référence au premier triomphe de Romulus, qui était toutefois une *ouatio* et non un *triumphus*, après sa victoire sur Acron, qui eut lieu également un 1^{er} mars ; on serait tenté d'y lire la trace d'une propagande romuléenne activement menée par Publicola (tout comme Servius Tullius avait tenté de s'accaparer la figure de Romulus). De même, l'emplacement qui lui fut octroyé sur le domaine public pour élever un tombeau familial à l'intérieur du *pomoerium* – et la tradition, sur ce point, s'est vue confirmée par la découverte d'une épitaphe à son nom (*CIL*, I² 1327 : *P. Valesius Valesi f. / Poplicola*) – est en lien, d'après F. Coarelli, avec le temple de Romulus³⁹.

À y regarder de près, le seul trait tyrannique qu'on ne retrouve pas dans le portrait que fait du personnage la tradition annalistique est la politique de grands travaux d'aménagement de la ville ; pour le reste, il me semble que la tradition, qui prête à Publicola à la fois une pratique solitaire du pouvoir et son maintien au consulat durant trois années de suite (ce qui ne se reproduira pas avant le II^e siècle), conserve le souvenir d'une pratique effective ou putative du pouvoir monarchique à ce personnage – pratique totalement incompatible avec les soubassements idéologiques qui fondent cette tradition à l'époque médio-républicaine, où la *res publica libera*, régime dont l'image se construit en opposition totale et radicale avec le *regnum*, ne peut pas connaître de retours en arrière. Et pourtant, l'on sait aujourd'hui, par des sources à la fois épigraphiques et philologiques, que les cités d'Étrurie méridionale ont connu des retours à la royauté tout au long du V^e siècle, voire au-delà. Sur ce point, l'exemple traditionnel donné par la notice de Tite-Live (5.1), faisant état de l'élection d'un roi à Véies (qui soulève l'hostilité des oligarchies que sont les autres cités étrusques) au début du IV^e siècle :

*Veientes contra, taedio annuae ambitionis quae interdum discordiarum causa erat, regem creauere. Offendit ea res populorum Etruriae animos, non maiore odio regni quam ipsius regis : grauis iam is antea genti fuerat opibus superbiaque, quia sollemnna ludorum quos intermitteri nefas est uiolenter diremisset, cum ob iram repulsae, quod suffragio duodecim populorum alius sacerdos ei praelatus esset, artifices, quorum magna pars ipsius serui erant, ex medio ludicro repente abduxit.*⁴⁰

A trouvé une confirmation inattendue avec la découverte des fameux *elogia Tarquiniensia* dans les années 1970 : ces inscriptions honorifiques rédigées en latin et élevées sur le forum de Tarquinia au début de l'époque impériale citent les hauts-faits de grands personnages de la Tarquinia tardo-archaïque ; et l'un d'eux fait explicitement référence à un roi de Caeré nommé Orgolnius à une époque qui a de bonnes chances d'être le V^e siècle⁴¹. Il ne faut donc pas être a priori étonné par l'hypothèse – il faudrait même plutôt s'y s'attendre – selon laquelle Rome a connu de semblables retours, même momentanés, à la monarchie.

Il reste à déterminer quel type de pouvoir monarchique a exercé ou a été tenté d'exercer Publicola : fut-il un tyran à l'étrusque, une sorte de *condottiere* à la tête de *sodales* – comme le Poplios Valesios de Satricum –, qui aurait profité du vide induit par la prise de Rome par

38 Coarelli 1983, 79-83.

39 Coarelli 1995.

40 "Les Véiens, en revanche, n'en pouvant plus du retour annuel de la campagne électorale, cause périodique de discorde, se dotèrent d'un roi. La chose ne fut pas du goût des membres de la ligue étrusque, qui avaient en horreur moins la royauté que la personne même du roi. Déjà, auparavant, il s'était rendu insupportable à la nation par son orgueil d'homme opulent, en commettant l'impiété d'arrêter des jeux solennels par une interruption brutale : ce jour-là, en effet, un échec l'avait irrité, un vote des douze peuples qui avait porté au sacerdoce un autre que lui ; et, comme les artistes étaient presque tous ses esclaves, au beau milieu du spectacle il les avait brusquement retirés".

41 Pour la démonstration, v. Torelli 1975. Le texte de l'inscription : *Aul[u]s S[pu]rinna Ve[lth]ur[is] f. / pr III ; Orgoln[iu]m Velturne[...].ensi[...]. / Caeritum regem imperio expu[lit] (?) ...xi[...]. / [A]rretium bello sevili u[exatum liberavit] / [La]tinis viiii op[pida] ... / cep[it] (?) ... / Falis[c] ...*.

Porsenna ? On notera un détail qui peut aller dans ce sens : chez Denys, Publicola est présenté comme une sorte d'intermédiaire entre le roi étrusque et les Romains (texte 14). S'agit-il plutôt d'un magistrat unique, qui aurait pu porter le titre de *dictator* (qui est utilisé également à Tusculum et qui est celui du chef de la ligue latine), ou bien celui de *praetor maximus* (qui désigne le magistrat chargé de planter le *clauus annalis* dans le temple de Jupiter du Capitole, et qui sert depuis le début de la République au comput des années civiles), ou encore celui de *magister populi*, qui, d'après les antiquaires, est le nom initialement porté par le dictateur⁴² ? Dans tous les cas, la prise de Rome par Porsenna, que la tradition a tenté de faire oublier et qui est probablement la cause réelle du départ de Tarquin le Superbe, a certainement offert un contexte favorable pour l'expérimentation de ces nouvelles pratiques de pouvoir ; si l'on suit une hypothèse avancée par T. Cornell⁴³, qui propose de placer la *reductio ad sacra* du roi bien avant 509 et probablement dès l'avènement des rois étrusques, qui se seraient accaparés les pouvoirs politiques (et certains pouvoirs religieux, comme les prérogatives calendaires et l'inauguration des temples) du roi, tout en laissant le titre de *rex* (c'est-à-dire *rex sacrificulus* ou *rex sacrorum*) à un *sacerdos*, dépossédé de tout pouvoir politique, on pourrait voir en P. Valerius Publicola un magistrat viager, en tout point comparable au *zilaθ* des inscriptions étrusques les plus anciennes (à Rubiera et à Pyrgi⁴⁴). Je tiens d'ailleurs à souligner que dans la fameuse inscription étrusque sur lamelle d'or retrouvée à Pyrgi, Thefarie Velianas est *zilaθ* depuis trois ans et qu'on a donc affaire à une magistrature annuelle renouvelable, probablement une fonction viagère, comme le sont d'ailleurs, à Rome, les sacerdoces, et comme l'était la fonction royale ; du reste, dans la version phénico-punique, la fonction *zilacal seleitala* est traduite par *mlk* qui désigne normalement un roi : tout cela montre bien qu'on a affaire à une institution monarchique sans véritable équivalent.

Publicola pourrait donc avoir été un monarque ou un magistrat de ce type ; je rappellerais d'ailleurs à ce propos la vieille hypothèse proposée par J. Gagé⁴⁵ à propos du surnom Poplicola/Publicola qui est attribué à ce personnage : pour lui, il ne s'agit pas de l'univerbation d'une expression forgée autour des mots *populus* et *colere*, quel que soit le sens qu'on veuille donner à ce verbe, mais d'une formation diminutive en *-colus* à partir du subst. *populus* au sens archaïque de "armée, peuple en armes" (conservé dans lat. *(de)populari* "ravager" ou dans *magister populi*). Poplicola serait ainsi, selon lui, une sorte de doublet argotique du *magister populi*, nom possible du chef de l'État romain à la charnière des VI^e et V^e siècles. D'ailleurs, on terminera sur cette remarque : lors de la bataille de la forêt Arsia, Brutus commande la cavalerie (qui constitue l'essentiel de la force militaire à l'époque médio-républicaine), tandis que Publicola dirige l'infanterie, qui est, à cette époque, l'arme la plus importante des armées. Est-ce là un effet fortuit de la reconstitution des sources, qui voulaient faire mourir Brutus à cheval, ou ne peut-on y voir plutôt un écho déformé du couple *magister equitum/magister populi*, laissant entendre que Publicola occupait bien cette fonction ?

CONCLUSION

Il me semble donc que beaucoup d'indices doivent amener à faire de Publicola un monarque inspiré par les expériences tyranniques d'Étrurie, soutenu par ou tirant profit de la politique de Porsenna dans le Latium : après la prise de Rome, ce dernier aurait pu confier à cet homme fort le pouvoir sur l'*Vrbs*, ce qui lui aurait permis de continuer sa politique au sud du Latium.

42 Valditara 1989 et 1999.

43 Cornell 1995, 235 sq.

44 Il s'agit d'un des cippes de Rubiera (ET Pa 1.2, cippe du premier quart du VI^e siècle) et des lamelles d'or de Pyrgi (ET Cr 4.4-4.5, fin du VI^e-début du V^e siècle).

45 Gagé 1976, 87.

Bien entendu il est probable que nous ne puissions jamais trancher ; c'est que les sources littéraires desquelles nous sommes principalement tributaires sont incapables de penser d'autres formes de royauté que celles qui leur étaient contemporaines (les monarchies hellénistiques) et qui modelaient leur manière de se représenter la monarchie archaïque. C'est là l'origine de cette dichotomie totalement artificielle *regnum* vs. *res publica libera*, qui tend à faire de ces deux régimes deux pratiques antinomiques du pouvoir, alors qu'on a sans doute eu affaire en réalité à un *continuum* ; d'ailleurs le V^e siècle romain est riche de personnages tentés par des expériences de pouvoir solitaire (les fameux *adfectatores regni* Spurius Cassius, Spurius Manlius et Marcus Manlius Capitolinus, mais aussi Coriolan ou même Camille). On voit ainsi tout le bénéfice qu'on tirerait d'une histoire de la royauté romaine menée sur le long terme et remise dans un contexte régional plus vaste, incluant l'Étrurie et la Grande Grèce.

ANNEXES

P. Valesius Volusi f. Poplicola [cos. suff. 509 ; cos. 508, 507, 504 ; triumph. 509, 505 (?), 504 ; †503]

SOURCES HISTORIOGRAPHIQUES SUR PUBLICOLA⁴⁶

Le régicide

1• Liv. 1.58.6

Sp. Lucretius cum P. Valerio Volesi filio, Conlatinus cum L. Iunio Bruto uenit cum quo forte Romam rediens ab nuntio uxoris erat conuentus.

“Spurius Lucretius arrive avec Publius Valerius, fils de Volesus, Collatin avec Lucius Junius Brutus, qui l’accompagnait alors qu’il retournait justement à Rome lorsqu’il avait rencontré le messager de son épouse”.

2• Liv. 1.59.1-2

Brutus, illis luctu occupatis, cultrum ex uolnere Lucretiae extractum, manantem cruore prae se tenens, ‘Per hunc, inquit, castissimum ante regiam iniuriam sanguinem iuro, uosque, di, testes facio me L. Tarquinius Superbum cum scelerata coniuge et omni liberorum stirpe ferro igni quacumque dehinc ui possim executurum, nec illos nec alium quemquam regnare Romae passurum.’ Cultrum deinde Conlatino tradit, inde Lucretio ac Valerio, stupentibus miraculo rei, unde nouum in Bruti pectore ingenium. Vt praeceptum erat iurant.

“Les laissant à leur douleur, Brutus retire le poignard de la blessure de Lucrece et, le brandissant tout dégoulinant de sang, s’écrie : ‘Par ce sang si pur avant l’outrage d’un membre de la famille royale, je jure, et je vous en prends à témoin, dieux, de chasser d’ici Lucius Tarquin le Superbe, ainsi que sa criminelle épouse et toute sa descendance, par le fer, par le feu, par n’importe quel moyen qui sera en mon pouvoir, et de ne plus admettre que ni eux ni personne d’autre n’exerce de pouvoir royal à Rome’. Il passe ensuite le poignard à Collatin, puis à Lucretius et Valerius, stupéfaits de ce miracle qui révélait une nature inconnue dans l’âme de Brutus. Ils répètent le serment dans les termes où il l’avait formulé”.

3• Dion. Hal. 4.67.3-4

Ἦν δέ τις ἐν αὐτοῖς Πόπλιος Οὐαλέριος ἐνὸς τῶν ἄμα Τατίῳ παραγενομένων εἰς Ῥώμην Σαβίνων ἀπόγονος, δραστήριος ἀνὴρ καὶ φρόνιμος. Οὗτος ἐπὶ στρατόπεδον ὑπ’ αὐτῶν πέμπεται τῷ τ’ ἀνδρὶ τῆς Λουκρητίας τὰ συμβεβηκότα φράσεων καὶ σὺν ἐκείνῳ πράξων ἀπόστασιν τοῦ

46 Les traductions citées sont celle de D. Briquel (Folio) pour le livre I de Tite-Live, celle de G. Baillet (CUF) pour le livre II de Tite-Live, celle de R. Flacelière (CUF) pour la *Vie de Publicola* de Plutarque, et la mienne pour le livre V des *Antiquités romaines* de Denys d’Halicarnasse ainsi que pour les autres auteurs anciens cités.

στρατιωτικοῦ πλήθους ἀπὸ τῶν τυράννων. Ἄρτι δ' αὐτῷ τὰς πύλας ἐξεληλυθότι συναντᾷ κατὰ δαίμονα παραγινόμενος εἰς τὴν πόλιν ὁ Κολλατῖνος ἀπὸ στρατοπέδου, τῶν κατεσχηκότων τὴν οἰκίαν αὐτοῦ κακῶν οὐδὲν εἰδὼς καὶ σὺν αὐτῷ Λεύκιος Ἰούνιος, ὃ Βροῦτος ἐπωνύμιον ἦν.

“Parmi eux se trouvait un certain Publius Valerius, le descendant d’un des Sabins qui s’était transféré à Rome avec Tatius, un homme d’action et de réflexion. C’est lui qu’on envoie au camp à la fois pour rapporter ce qu’il s’était passé au mari de Lucrece et pour provoquer, avec son aide, une révolution de l’armée contre les tyrans. À peine eut-il franchi les portes qu’il tombe par chance sur Collatin, qui rentrait dans sa ville depuis le camp en ignorant tout du malheur qui avait frappé sa maison, en compagnie de Lucius Junius surnommé Brutus”.

Déconvenues électorales

4• Plut., *Publ.*, 1.4-5 ; 2.1

[ὁ Οὐαλέριος] (...) ἐλπίζων μετὰ τὸν Βροῦτον αἰρεθῆσθαι καὶ συνπατεύσειν διήμαρτεν. Ἡρέθη γὰρ ἄκοντι τῷ Βρούτῳ συνάρχων ἀντὶ τοῦ Οὐαλερίου Ταρκύνιος Κολλατῖνος, ὁ Λουκρητίας ἀνὴρ, οὐδὲν ἀρετῇ Οὐαλερίου διαφέρων, ἀλλ’οἱ δυνατοὶ δεδιότες τοὺς βασιλεῖς ἔτι πολλὰ πειρώντας ἐξῶθεν καὶ μαλάσσοντας τὴν πόλιν, ἐβούλοντο τὸν ἐντονώτατον αὐτοῖς ἐχθρὸν ἔχειν στρατηγὸν ὡς οὐχ ὑψησόμενον.

Ἀγανακτῶν οὖν ὁ Οὐαλέριος, εἰ μὴν πιστεύεται πάντα πράττειν ἔνεκα τῆς πατρίδος, ὅτι μὴδὲν ἰδίᾳ κακὸν ὑπὸ τῶν τυράννων πέπονθε, τῆς τε βουλῆς ἀπέστη καὶ τὰς συνηγορίας ἀπεῖπε καὶ τὸ πράττειν τὰ κοινὰ παντελῶς ἐξέλιπεν, ὥστε καὶ λόγον τοῖς πολλοῖς παρασχεῖν καὶ φροντίδα, φοβουμένοις μὴ δι’ ὀργὴν προσθέμενος τοῖς βασιλεῦσιν ἀνατρέψῃ τὰ πράγματα καὶ τὴν πόλιν ἐπισφαλῶς ἔχουσιν.

“Valerius espéra qu’il serait associé à Brutus au consulat ; il se trompa cependant, et Brutus, contre son propre gré, au lieu de Valerius, eut pour collègue Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece. Ce n’est pas que ce dernier eût plus de mérite que Valerius ; mais les grands de la ville, craignant les Tarquins, qui mettaient tout en œuvre depuis l’extérieur pour adoucir la population, voulurent avoir pour chef l’ennemi le plus implacable des rois, celui qui paraissait ne devoir jamais se laisser fléchir.

Valerius, indigné qu’on ne le crût pas capable de tout faire pour sa patrie, parce qu’il n’avait éprouvé de la part des tyrans aucune injure personnelle, se retira du sénat, quitta le barreau, et renonça entièrement aux affaires publiques. Le peuple en eut de l’inquiétude ; il craignit que Valerius, dans son ressentiment, ne se tournât du côté des rois, et ne renversât la République, encore mal affermie”.

Triomphe de Valerius Publicola et funérailles de Brutus

5• Liv. 2.7.3

P. Valerius consul spolia legit triumphansque inde Romam rediit. Collegae funus quanto tum potuit apparatu fecit.

“Le consul Publius Valerius fit enlever les dépouilles et rentra en triomphe à Rome. Il fit à son collègue des funérailles aussi magnifiques qu’on le pouvait alors”.

6• Dion. Hal. 5.17. 2-3

Ὑπήντα δ' αὐτοῖς ἢ τε βουλὴ θριάμβου καταγωγῇ ψηφισαμένη κοσμήσαι τὸν ἡγεμόνα, καὶ ὁ δῆμος ἅπας κρατῆρσι καὶ τραπέζαις ὑποδεχόμενος τὴν στρατιάν. Ὡς δ' εἰς τὴν πόλιν ἀφίκοντο, πομπεύσας ὁ ὕπατος, ὡς τοῖς βασιλεῦσιν ἔθος ἦν, ὅτε τὰς τροπαιοφόρους πομπὰς τε καὶ θυσίας ἐπιτελοῖεν, καὶ τὰ σκύλα τοῖς θεοῖς ἀναθείς, ἐκείνην μὲν τὴν ἡμέραν ἱερὰν ἀνῆκε καὶ τοὺς ἐπιφανεστάτους τῶν πολιτῶν ἐστιάζει προθεῖς ὑπεδέχετο· τῇ δ' ἐξῆς ἡμέρᾳ φαῖαν ἐσθῆτα λαβὼν καὶ τὸ Βρούτου σῶμα προθεῖς ἐν ἀγορᾷ κεκοσμημένον ἐπὶ στρωμνῆς ἐκπρεποῦς συνεκάλει τὸν δῆμον εἰς ἐκκλησίαν καὶ προελθὼν ἐπὶ τὸ βῆμα τὸν ἐπιτάφιον ἔλεξεν ἐπ' αὐτῷ λόγον. Εἰ μὲν οὖν Οὐαλέριος πρῶτος κατεστήσατο τὸν νόμον τόνδε Ῥωμαίοις ἢ κείμενον ὑπὸ τῶν βασιλέων παρέλαβεν, οὐκ ἔχω τὸ σαφὲς εἰπεῖν.

“Ils furent rejoints par le Sénat, qui avait décrété un triomphe en l'honneur de leur général ainsi que par le peuple tout entier, qui accueillit l'armée avec des vases remplis de vins et des tables couvertes de mets. Quand ils firent leur entrée dans la ville, le consul fit son triomphe à la manière des rois, lorsqu'ils menaient les processions où trônaient les dépouilles des vaincus et accomplissaient les sacrifices, consacra les dépouilles aux dieux, fit compter ce jour-là comme sacré et offrit un banquet aux citoyens les plus illustres. Mais le lendemain, tout habillé de noir, il fit apprêter et exposer le corps de Brutus au milieu du forum sur un magnifique lit de parade, et convoqua le peuple ; il monta alors à la tribune et prononça un éloge funèbre en son honneur. Valerius fut-il donc le premier à introduire cette coutume chez les Romains ou fut-elle établie par les rois, auxquels il l'emprunta ? Je ne saurais le dire avec certitude”.

7• Plut., Publ., 9.10

Ἀπεδέξαντο δὲ τοῦ Οὐαλλερίου καὶ τὰς εἰς τὸν συνάρχοντα τιμάς, αἷς ἐκκομιζόμενον καὶ θαπτόμενον ἐκόσμησε· καὶ λόγον ἐπ' αὐτῷ διεξῆλθεν ἐπιτάφιον, ὃς οὕτως ὑπὸ Ῥωμαίων ἡγαπήθη καὶ τοσαύτην ἔσχε χάριν ὥστε πᾶσι τοῖς ἀγαθοῖς καὶ μεγάλοις ὑπάρχειν ἐξ ἐκείνου τελευτήσασιν ὑπὸ τῶν ἀρίστων ἐγκωμιάζεσθαι.

“On approuva aussi les honneurs que Valerius rendit à son collègue en rehaussant l'éclat de son convoi et de son enterrement. Il prononça son oraison funèbre, et celle-ci fut tellement goûtée des Romains et fit tant de plaisir que, depuis ce temps-là, tous les grands hommes furent loués après leur mort par les meilleurs citoyens”.

Soupçons d'adfectatio regni

8• Liv. 2.7.5-7 et 12

Consuli deinde qui superfuerat [scil. P. Valerio], ut sunt mutabiles uolgi animi, ex fauore non inuidia modo, sed suspicio etiam cum atroci crimine orta. Regnum eum adfectare fama ferebat, quia nec collegam subrogauerat in locum Bruti et aedificabat in summa Velia : 'ibi alto atque munito loco arcem inexpugnabilem fieri'. Haec dicta uolgo creditaque cum indignitate angerent consulis animum, uocato ad concilium populo submissis fascibus in contionem escendit. Gratum id multitudini spectaculum fuit, submissa sibi esse imperii insignia confessionemque factam populi quam consulis maiestatem uimque maiorem esse. (...) Delata confestim materia omnis infra Veliam et, ubi nunc Vicae Potae est, domus in infimo cliuo aedificata.

“Par la suite, le consul survivant, victime de l'inconstance de la foule, vit sa popularité faire place à l'aversion et même à des soupçons et à des accusations abominables. Le bruit courait qu'il aspirait au trône, parce qu'il ne s'était pas fait donner de collègue en remplacement de Brutus et qu'il faisait bâtir au sommet de la colline de la Vélia : 'Sur cette position élevée et très

forte, il aurait une citadelle imprenable'. Ces calomnies s'accréditant dans le public indignaient et tourmentaient le consul ; il convoqua l'assemblée du peuple, fit abaisser les faisceaux devant elle et monta à la tribune. La foule fut flattée de voir s'incliner devant elle les insignes du pouvoir : c'était reconnaître que le peuple était supérieur au consul en majesté et en puissance (...). Il fit transporter immédiatement tous les matériaux au pied de la Velia, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le temple de Vica Pota, et fit bâtir sa maison tout au bas de la côte."

9• Dion. Hal. 5.19.1

Μετὰ δὲ τὴν Βρούτου τελευτὴν ὁ συνύπατος αὐτοῦ Οὐαλέριος ὑποπτος γίνεται τοῖς δημοτικοῖς ὡς βασιλείαν κατασκευαζόμενος· πρῶτον μὲν ὅτι μόνος κατέσχε τὴν ἀρχὴν δέον εὐθὺς ἐλέσθαι τὸν συνύπατον, ὥσπερ ὁ Βρούτος ἐποίησε Κολλατῖνον ἐκβαλὼν· ἔπειθ' ὅτι τὴν οἰκίαν ἐν ἐπιφθόνῳ τόπῳ κατεσκευάσατο λόφον ὑπερκείμενον τῆς ἀγορᾶς ὑψηλὸν ἐπιεικῶς καὶ περίτομον, ὃν καλοῦσι Ῥωμαῖοι Οὐελίαν, ἐκλεξάμενος.

"Après la mort de Brutus, son collègue Valerius fut en butte au soupçon, de la part du peuple, d'aspirer au trône. Le premier motif en était qu'il occupait seul sa charge, alors qu'il aurait dû se donner immédiatement un collègue, comme l'avait fait Brutus après avoir démis Collatin. Le second, qu'il s'était fait construire sa maison à un emplacement qui suscitait la jalousie, puisqu'il avait choisi une colline assez élevée et escarpée, qui dominait le forum (les Romains l'appellent la Velia)".

10• Plut., *Publ.*, 10.1-3

Ἀλλὰ δι' ἐκεῖνα μᾶλλον ἤχοντο τῷ Οὐαλλερίῳ καὶ προσέκρουον, ὅτι Βρούτος μὲν, ὃν πατέρα τῆς ἐλευθερίας ἐνόμιζεν ὁ δῆμος, οὐκ ἤξιωσε μόνος ἄρχειν, ἀλλὰ καὶ πρῶτον αὐτῷ συνάρχοντα προσεῖλετο καὶ δεύτερον 'οὔτοσί δ', ἔφασαν, εἰς αὐτόν ἅπαντα συνενεγκάμενος οὐκ ἔστι τῆς Βρούτου κληρονόμος ὑπατείας μηδὲν αὐτῷ προσηκούσης, ἀλλὰ τῆς Ταρκυνίου τυραννίδος. Καίτοι τί δεῖ λόγῳ μὲν Βρούτον ἐγκωμιάζειν, ἔργῳ δὲ μισεῖσθαι Ταρκύνιον, ὑπὸ ῥάβοις ὁμοῦ πάσαις καὶ πελέκεσι κατιόντα μόνον ἐξ οἰκίας τοσαύτης τὸ μέγεθος ὅσῃν οὐ καθεῖλε τὴν τοῦ βασιλέως ;' Καὶ γὰρ ὄντως ὁ Οὐαλλερίος ᾧκει τραγικώτερον ὑπὲρ τὴν καλουμένην Οὐελίαν οἰκίαν ἐπικρεμαμένην τῇ ἀγορᾷ καὶ καθορώσαν ἐξ ὕψους ἅπαντα, δυσπρόσοδον δὲ πελάσαι καὶ χαλεπὴν ἔξωθεν, ὥστε καταβαίνοντος αὐτοῦ τὸ σχῆμα μετέωρον εἶναι καὶ βασιλικὸν τῆς προπομπῆς τὸν ὄγκον.

"Si Valerius s'attira le mécontentement et l'hostilité des citoyens, c'est pour une autre raison. Brutus, que le peuple regardait comme le père de la liberté, n'avait pas prétendu gouverner seul et il s'était adjoint un premier, puis un deuxième collègue. 'Mais Valerius, disait-on, qui concentre en sa personne tous les pouvoirs, n'est pas l'héritier du consulat de Brutus, auquel le sien ne ressemble nullement, mais de la tyrannie de Tarquin. Qu'avons-nous besoin qu'il loue Brutus en paroles, si en fait il imite Tarquin, en marchant seul entouré de tous les faisceaux et de toutes les haches, quand il descend de sa maison, qui surpasse en grandeur celle du roi qu'il a démolie ?' Et, effectivement, Valerius habitait de façon trop théâtrale, sur le mont appelé Velia, une maison qui surplombait le forum et voyait d'en haut tout ce qui s'y passait. Elle était d'un accès escarpé et difficile, de sorte que, quand il en descendait, il offrait là-haut le pompeux aspect d'un cortège royal".

11• Plut., *Publ.*, 10.6

Ἐδέχοντο γὰρ οἱ φίλοι τὸν Οὐαλλέριον ἄχρι οὗ τόπον ἔδωκεν ὁ δῆμος αὐτῷ καὶ κατεσκεύασεν οἰκίαν ἐκείνης μετρίωτέραν, ὅπου νῦν ἱερόν ἐστιν Οὐίκας Πότας ὀνομαζόμενον.

“Ses amis, en effet, logèrent Valerius jusqu’à ce que le peuple lui eût donné un emplacement où il bâtit une maison plus modeste que l’ancienne, dans le lieu où se trouve à présent le sanctuaire appelé du nom de Vica Pota”.

Œuvre législative et surnom de Publicola

12• Liv. 2.8.1-3

Latae deinde leges, non solum quae regni suspicione consulem absoluerent, sed quae adeo in contrarium uerterent ut popularem etiam facerent : inde cognomen factum Publicolae est. Ante omnes de prouocatione aduersus magistratus ad populum sacrandoque cum bonis capite eius qui regni occupandi consilia inisset gratiae in uolugus leges fuere. Quas cum solus pertulisset, ut sua unius in his gratia esset, tum deinde comitia collegae subrogando habuit.

“Il présenta ensuite des lois qui devaient faire justice de ses prétendues ambitions monarchiques, et même le montrer sous un aspect tout opposé, et en faire un démocrate : de là son surnom de Publicola. Entre autres, la loi qui permet d’en appeler au peuple contre un magistrat et celle qui déclare anathèmes la personne et les biens de quiconque aspirera au trône furent particulièrement bien reçues de la multitude. Après avoir fait passer ces lois seul, pour s’en réserver tout le mérite, il fit seulement ensuite des élections pour remplacer son collègue”.

13• Dion. Hal. 5.19.4-5

Νόμους τε φιланθρωποτάτους ἔθετο βοηθείας ἔχοντας τοῖς δημοτικοῖς· ἓνα μὲν, ἐν ᾧ διαρρήδην ἀπέειπεν ἄρχοντα μηδένα εἶναι Ῥωμαίων, ὃς ἂν μὴ παρὰ τοῦ δήμου λάβῃ τὴν ἀρχήν, θάνατον ἐπιθεῖς ζημίαν, ἐάν τις παρὰ ταῦτα ποιῇ, καὶ τὸν ἀποκτείναντα τούτων τινὰ ποιῶν ἀθῶον· ἕτερον δ', ἐν ᾧ γέγραπται, “Εάν τις ἄρχων Ῥωμαίων τινὰ ἀποκτείνειν ἢ μαστιγοῦν ἢ ζημιοῦν εἰς χρήματα θέλῃ, ἐξεῖναι τῷ ἰδιῶτῃ προκαλεῖσθαι τὴν ἀρχήν ἐπὶ τὴν τοῦ δήμου κρίσιν, πάσχειν δ' ἐν τῷ μεταξύ χρόνῳ μηδὲν ὑπὸ τῆς ἀρχῆς, ἕως ἂν ὁ δῆμος ὑπὲρ αὐτοῦ ψηφίσῃται”. Ἐκ τούτων γίνεται τῶν πολιτευμάτων τίμιος τοῖς δημοτικοῖς, καὶ τίθενται αὐτῷ ἐπωνύμιον Ποπλικόλαν· τοῦτο κατὰ τὴν Ἑλλήνων διάλεκτον βούλεται δηλοῦν δημοκῆδη.

“Il mit en place également des lois extrêmement bénéfiques et utiles au peuple : par l’une, il interdit formellement l’accès à une magistrature romaine à quiconque n’avait pas obtenu son mandat du peuple, sous peine de mort en cas de transgression, et en garantissant l’impunité de celui qui tuerait un tel homme ; l’autre stipule que ‘si un magistrat romain entend mettre à mort, flageller ou punir d’une amende un simple particulier, celui-ci est autorisé à convoquer le magistrat devant le peuple pour un jugement, et qu’il ne peut encourir aucune peine de la part du magistrat dans le laps de temps qui le sépare du vote du peuple à son sujet’. Ces mesures lui valurent l’estime du peuple et lui gagnèrent le surnom de Poplicola, qui signifie, en grec, ‘Soucieux du peuple’ [δημοκήδης]”.

Relations avec Porsenna

14• Dion. Hal. 5.32.1

Ἀφικομένης δὲ τῆς πρεσβείας εἰς Ῥώμην ἡ βουλὴ μὲν ἐψηφίσατο Ποπλικόλα θατέρῳ τῶν ὑπάτων πεισθεῖσα πάντα συγχωρεῖν, ὅσα ὁ Τυρρηνὸς ἤξιον, κάμνειν τὸν δημότην καὶ ἄπορον ὄχλον οἰομένη τῇ σπάνει τῶν ἐπιτηδείων, καὶ ἀγαπητῶς δέξεσθαι τὴν τοῦ πολέμου λύσιν, ἐφ' οἷς ἂν γένηται δίκαιοις.

“Quand l’ambassade [de Porsenna] fut arrivée à Rome, le sénat, convaincu par Poplicola, l’un des consuls, décida d’accorder tout ce que demandait l’Étrusque ; les sénateurs croyaient que les plébéiens et la partie pauvre du peuple souffraient de la disette et qu’ils verraient d’un bon œil la fin de la guerre, quelles qu’en fussent les conditions”.

Mort et honneurs posthumes

15• Liv. 2.16.7

P. Valerius, omnium consensu princeps belli pacisque artibus, anno post Agrippa Menenio P. Postumio consulibus moritur, gloria ingenti, copiis familiaribus adeo exiguis ut funeri sumptus deesset ; de publico est datus. Luxere matronae ut Brutum.

“Publius Valérius, unanimement reconnu comme le premier des généraux et des hommes d’État, meurt l’année suivante, sous le consulat d’Agrippa Ménénios et de Publius Postumius, au comble de la gloire, mais si dénué de ressources personnelles qu’il n’y avait pas de quoi payer ses funérailles : ce fut l’État qui s’en chargea. Les femmes prirent le deuil comme pour Brutus”.

16• Dion. Hal. 5.47.1-4

Ἐπὶ δὲ τῆς τούτων ἀρχῆς Πόπλιος Οὐαλέριος Ποπλικόλας ἐπικαλούμενος νοσήσας ἐτελεύτα, κράτιστος τῶν τότε Ῥωμαίων κατὰ πᾶσαν ἀρετὴν νομισθεὶς. (...) Ἐκεῖνος τοίνυν ὁ ἀνὴρ συγκαταλύσας μὲν τοὺς βασιλεῖς ἐν τοῖς πρώτοις τέτταρσι πατρικίοις καὶ δημεύσας αὐτῶν τὰς ὑπάρξεις, τετράκις δὲ τῆς ὑπατικῆς ἐξουσίας γενόμενος κύριος, μεγίστους δὲ δύο νικήσας πολέμους καὶ θριάμβους καταγαγὼν ἀπ’ ἀμφοτέρων, τὸν μὲν πρῶτον ἀπὸ τοῦ Τυρρηνῶν ἔθνους, τὸν δὲ δεύτερον ἀπὸ Σαβίνων, τοιαύτας ἀφορμὰς χρηματισμοῦ λαβὼν, ἃς οὐδεὶς ἂν ὡς αἰσχρὰς καὶ ἀδίκους διέβαλεν, οὐχ ἑάλω τῇ πάντας ἀνθρώπους καταδουλουμένη καὶ ἀσχημονεῖν ἀναγκαζούσῃ φιλοχρηματίᾳ· ἀλλ’ ἐπὶ τῇ μικρᾷ καὶ πατροπαραδότῳ διέμενεν οὐσίᾳ σώφρονα καὶ αὐτάρκη καὶ πάσης ἐπιθυμίας κρείττονα βίον ζῶν, καὶ παῖδας ἐπὶ τοῖς ὀλίγοις χρήμασιν ἐθρέψατο τοῦ γένους ἀξίους, καὶ δῆλον ἐποίησεν ἅπασιν, ὅτι πλούσιός ἐστιν οὐχ ὁ πολλὰ κεκτημένος, ἀλλ’ ὁ μικρῶν δεόμενος. Πίστις δ’ ἀκριβὴς καὶ ἀναμφίλεκτος τῆς αὐταρκειᾶς τοῦ ἀνδρός, ἣν ἀπεδείξατο παρὰ πάντα τὸν τοῦ βίου χρόνον, ἡ μετὰ τὸν θάνατον αὐτοῦ φανεῖσα ἀπορία. Οὐδὲ γὰρ αὐτὰ τὰ εἰς τὴν ἐκκομιδὴν τοῦ σώματος καὶ ταφὴν, ὧν ἀνδρὶ προσήκει τηλικούτῳ τυχεῖν, ἀρκοῦντα ἐν τοῖς ὑπάρχουσι κατέλιπεν· ἀλλ’ ἐμέλλησαν αὐτὸν οἱ συγγενεῖς φαύλως πωλῆσαι καὶ ὡς ἓνα τῶν ἐπιτυχόντων ἐκκομίσαντες ἐκ τῆς πόλεως καίειν τε καὶ θάπτειν· ἡ μὲντοι βουλὴ μαθοῦσα ὡς εἶχεν αὐτοῖς τὰ πράγματα ἀπόρως, ἐκ τῶν δημοσίων ἐψηφίσατο χρημάτων ἐπιχορηγηθῆναι τὰς εἰς τὴν ταφὴν δαπάνας, καὶ χωρίον, ἔνθα ἐκαύθη καὶ ἐτάφη, μόνῳ τῶν μέχρις ἐμοῦ γενομένων ἐπιφανῶν ἀνδρῶν ἐν τῇ πόλει σύνεγγυς τῆς ἀγορᾶς ἀπέδειξεν ὑπ’ Οὐελίας· καὶ ἔστιν ὥσπερ ἱερὸν τοῦτο τοῖς ἐξ ἐκείνου τοῦ γένους ἐνθάπτεσθαι ἀνιμένον, παντὸς πλούτου καὶ πάσης βασιλείας κρείττον ἀγαθόν, εἴ τις μὴ ταῖς ἐπινειδίστοις ἡδοναῖς μετρεῖ τὴν εὐδαιμονίαν, ἀλλὰ τῷ καλῷ. Οὐαλέριος μὲν δὴ Ποπλικόλας

οὐθὲν ἔξω τῆς εἰς τάναγκαῖα δαπάνης κτήσασθαι προελόμενος, ὥς τῶν πολυχρημάτων τις βασιλέων λαμπραῖς ὑπὸ τῆς πόλεως ἐκοσμήθη ταφαῖς· καὶ αὐτὸν Ῥωμαίων αἱ γυναῖκες ἅπασαι συνειπάμεναι τὸν αὐτὸν τρόπον ὥσπερ Ἰούνιον Βροῦτον ἀποθέσει χρυσοῦ τε καὶ πορφύρας τὸν ἐνιαύσιον ἐπένθησαν χρόνον, ὥς ἔθος αὐταῖς ἐστὶ πενθεῖν ἐπὶ τοῖς ἀναγκαίοις τῶν συγγενῶν κήδεσι.

“Sous leur consulat [P. Postumius Tubertus, Agrippa Menenius Lananus], Publius Valerius, surnommé Poplicola, succomba à la maladie ; il était considéré comme le meilleur des Romains de l’époque pour toutes les vertus. (...) Cet homme, donc, qui, en tant que l’un des quatre premiers patriciens, avait chassé les rois et confisqué leurs biens, qui avait obtenu quatre fois le pouvoir consulaire, qui avait remporté la victoire dans deux très importantes guerres et obtenu le triomphe à chaque fois, la première fois sur les Étrusques, la seconde sur les Sabins, quoiqu’il eût de telles occasions de s’enrichir que nul n’aurait jugées honteuses ni injustes, n’a jamais été en proie à l’avarice, qui pourtant asservit tous les hommes et les pousse à agir honteusement ; mais il continua à vivre dans la petite propriété qu’il tenait de ses pères, dans la sagesse et la frugalité et en maîtrisant tous ses désirs, et éleva ses enfants avec ses maigres moyens en les rendant dignes de leur ascendance, démontrant ainsi à tous qu’être riche ce n’est pas posséder beaucoup, mais avoir besoin de peu. Preuve sûre et incontestable de la frugalité dont il fit preuve tout au long de sa vie, après sa mort on put constater sa pauvreté. En effet, il ne restait pas de quoi, dans son patrimoine, régler ses funérailles et son tombeau comme il convenait à un homme de cette stature, mais sa famille avait l’intention de procéder à la crémation et à l’inhumation de son corps à l’extérieur de la ville dans la simplicité, comme pour un homme ordinaire ; aussi le sénat, quand il apprit leur degré de pauvreté, décida que les dépenses engagées pour son tombeau seraient réglées par l’État et offrit un terrain au pied de la Velia, près du forum, où il fut brûlé et enterré - de tous les grands hommes, il est le seul jusqu’ici à qui on ait fait cet honneur ; cet endroit est pour ainsi dire sacré et dévolu à la mise en terre de cette *gens* - bien supérieur à toute richesse ou toute royauté, pour peu que l’on mesure le bonheur à l’aune de la droiture morale, et non des plaisirs coupables. Valerius Poplicola, dont le souhait était de ne gagner rien de plus que le nécessaire, fut honoré par sa cité dans des funérailles éclatantes, comme s’il avait été l’un des plus riches rois ; et toutes les matrones romaines, d’un cœur unanime, le pleurèrent une année entière, de la même manière que Junius Brutus, en s’abstenant de porter de l’or et de la pourpre, car elles ont coutume de porter ainsi le deuil pour leurs plus proches parents”.

17• Plut., *Publ.*, 23.3-5

Ὁ δὲ Ποπλικόλας τὸν τε θρίαμβον ἀγαγὼν καὶ τοῖς μετ’ αὐτὸν ἀποδειχθεῖσιν ὑπάτοις παραδοὺς τὴν πόλιν εὐθὺς ἐτελεύτησεν, ὥς ἐφικτόν ἐστιν ἀνθρώποις μάλιστα τοῖς νενομισμένοις καλοῖς καὶ ἀγαθοῖς, τὸν ἑαυτοῦ βίον ἐκτελειώσας. Ὁ δὲ δῆμος ὥσπερ οὐδὲν εἰς ζῶντα τῶν ἀξίων πεποιηκώς, ἀλλὰ πᾶσαν ὀφείλων χάριν, ἐψηφίσαστο δημοσίᾳ ταφῆναι τὸ σῶμα, καὶ τεταρτημόριον ἕκαστον ἐπὶ τιμῇ συνεισενεγκεῖν. Αἱ δὲ γυναῖκες, ἰδίᾳ πρὸς αὐτὰς συμφρονήσασαι, διεπένθησαν ἐνιαυτὸν ὅλον ἐπὶ τῷ ἀνδρὶ πένθος ἔντιμον καὶ ζηλωτόν. Ἐτάφη δὲ καὶ οὕτως τῶν πολιτῶν ψηφισαμένων ἐντὸς ἄστεος παρὰ τὴν καλουμένην Οὐελίαν, ὥστε καὶ γένει παντὶ τῆς ταφῆς μετεῖναι.

“Publicola, après avoir célébré son triomphe et remis l’État entre les mains des consuls désignés pour lui succéder, ne tarda pas à mourir, comblé au terme de sa vie, autant qu’un homme peut l’être, des biens et des honneurs estimés les plus grands. Le peuple, comme si, pendant sa vie, il n’eût rien fait pour acquitter toute la dette de reconnaissance qu’il avait envers lui, décréta qu’il serait enterré aux frais du public et chacun contribua à cet honneur pour un quart d’as. Les femmes aussi s’entendirent entre elles de leur côté pour porter le deuil pendant une année entière, lui rendant ainsi un honneur enviable. Il fut, sur un vote des citoyens, enterré à l’intérieur de la ville près de la colline appelée Velia, et toute sa descendance eut droit à cette sépulture”.

Gilles Van Heems

Université Lumière - Lyon 2 ; UMR 5189 HiSoMa

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



CÉSAR ORATEUR

CASSIUS DION, *HISTOIRE ROMAINE*, 43.15-18

Antoine Jayat

Après sa victoire, à Thapsus (6 avril 46 a.C.), sur les forces pompéiennes en Afrique, C. Iulius Caesar marque une étape supplémentaire dans son statut de vainqueur des guerres civiles, qui sera parachevé avec la victoire de Munda l'année suivante (17 mars 45 a.C.). C'est après Thapsus que l'on place traditionnellement le début d'une période que l'on a longtemps appelée la "monarchie césarienne", car le pouvoir de César est désormais sans partage¹.

À Rome, fort du souvenir de Sylla, on peut craindre alors que le dictateur n'abuse de sa prééminence désormais totale – c'est du moins ce que décrit Cassius Dion, qui dépeint une Ville dans l'expectative et la crainte du comportement à venir de César, contraignant le dictateur à prendre la parole pour dissiper les craintes². Prendre la parole au Sénat apparaît tout à fait logique pour un homme politique de cette envergure, et dont les sources littéraires conservées tendent de manière unanime à le qualifier d'orateur proluxe³ et brillant⁴.

Or ce discours de César au Sénat par Cassius Dion est exceptionnel car unique dans nos sources, Cassius Dion étant le seul à avoir composé un discours de César au Sénat au lendemain de Thapsus⁵. Cela pousse F. Millar à envisager que ce discours n'a jamais été tenu et qu'il est une pure invention de Dion⁶, ce qui est tout à fait probable. R. Étienne suit le raisonnement de F. Millar et va jusqu'à voir dans ce discours composé par Dion un lieu stratégique où se

1 L'expression "monarchie césarienne" vient du titre de Meyer 1918, mais déjà Mommsen [1882-1886] 1992, 68-91 faisait remonter cette période au lendemain de Thapsus ; récemment encore, Jehne 2008, 101-114 situait également le début de la "monarchie césarienne" à ce moment-là. Il nous semble cependant qu'aux yeux de Dion du moins, cette expression ne soit pas adaptée : nous développons cette idée dans notre travail de thèse en cours (*Édition avec traduction et commentaire du livre 43 de l'Histoire romaine de Cassius Dion*, sous la direction de V. Fromentin et d'E. Bertrand). Toutes les traductions des passages issus du livre 43 sont extraites de ce travail en cours. Les traductions du livre 44 sont également les nôtres. Pour les autres livres, nous nous appuyons, sauf mention contraire, sur la traduction de la CUF.

2 C.D. 43.15.1-2.

3 Il ne reste cependant que quatorze titres de discours de César, répertoriés dans Malcovati 1955, 383-397.

4 Dans le *Brutus* (Cic., *Brut.*, 252 et 261), Atticus souligne l'*elegantia* des discours de César et l'usage des *oratoria ornamenta*. On trouve des qualificatifs semblables chez Salluste (*Cat.*, 54.1), Quintilien (*Inst.*, 10.1.114), Tacite (*Dial. Orat.*, 21.5-6 et 25.3 ; *Ann.*, 13.3), Pline le Jeune (*Ep.*, 1.20.4), Suétone (*Caes.*, 21.5 et 25.3), Plutarque (*Caes.*, 3.2 et 7.8 ; *Cat. Mi.*, 22.5), Fronton (*Ad Ver.*, 2.10), Aulu-Gelle (*NA*, 19.8.3), Apulée (*Apol.*, 95.5) et Appien (*BC*, 2.10). Voir Rambaud 1987.

5 Plutarque (*Caes.*, 55.1) mentionne simplement que César adresse un discours au peuple, et dont la tonalité semble toute différente : Ἀλλὰ γὰρ ὡς ἐπανῆλθεν εἰς Ῥώμην ἀπὸ Λιβύης, πρῶτον μὲν ὑπὲρ τῆς νίκης ἐμεγαληγόρησε πρὸς τὸν δῆμον, ὡς τοσαύτην κεχειρωμένος χώραν, ὅση παρέξει καθ' ἕκαστον ἑνιαυτὸν εἰς τὸ δημόσιον σίτου μὲν εἴκοσι μυριάδας Ἀττικῶν μεδίμνων, ἐλαίου δὲ λιτρῶν μυριάδας τριακοσίας. ("Revenu de Libye à Rome, César prononça d'abord devant le peuple un discours où il exaltait sa victoire, disant notamment que les pays conquis étaient assez grands pour fournir chaque année à l'État deux cent mille médimnes attiques de blé et trois millions de livres d'huile").

6 Millar 1964, 80-81. Burden-Strevens 2020, 174-175.

donne à lire la manière dont Cassius Dion, historien de l'époque des Sévères, conçoit le pouvoir idéal⁷ ; nous serons amenés à revenir sur cette réflexion. Plus récemment, M. Coudry a montré comment le vocabulaire politique présent dans ce discours participe à caractériser le pouvoir césarien dans l'*Histoire romaine*⁸. C. Meier, enfin, semble considérer que ce discours a réellement eu lieu mais ne s'appuie sur aucun élément concret et ne cite par ailleurs aucune source⁹.

Mais ce discours constitue en réalité l'un des seuls textes, dans les sources historiques, à représenter César en orateur politique. Car si l'on met de côté les discours de César chez César¹⁰ et les discours de César que les sources présentent comme adressés à ses soldats¹¹ – les *contiones* –, force est de constater que, dans les sources dont nous disposons, peu de textes donnent la parole à César pour lui faire incarner la figure de l'orateur politique. Un seul discours, ample et au style direct, nous semble comparable à celui que compose Dion au livre 43 de l'*Histoire romaine* : celui que compose Salluste à l'occasion du châtement à infliger aux conjurés réunis derrière Catilina¹². C'est d'ailleurs à propos du même sujet que certains discours sont rapportés chez Plutarque, mais brièvement et au style indirect¹³ ou incluant parfois quelques mots de citation¹⁴. En dehors de ces textes, on trouve également quelques brèves évocations, au style indirect ou narrativisé, de discours de César au Sénat chez Appien¹⁵ et Cassius Dion¹⁶ ; ce dernier discours, qui est censé être tenu en 49 a.C., au moment où César occupe Rome après la fuite de Pompée au début de la guerre civile, sera également analysé car il éclaire celui de 46 a.C. de manière très importante.

César incarne de nombreuses figures différentes dans les sources littéraires : chef militaire, conquérant – Plutarque met en parallèle sa vie avec celle d'Alexandre –, chef politique, législateur... Quant à la figure de l'orateur, il l'incarne en réalité très peu – ou plutôt il l'incarne en trompe-l'œil, puisque les discours de César présents dans les sources sont abondants mais sont presque toujours des discours militaires et développent finalement bien davantage la figure du chef de guerre que celle de l'orateur¹⁷.

7 Étienne 1997, 235-239.

8 Coudry 2016.

9 Meier 1982, 442 : "After his return [de l'expédition en Afrique, donc après Thapsus], Caesar made conciliatory speeches to the Senate and people. They should have no anxieties: he did not wish to set up a tyranny, but to consult with the senators. He did in fact consult with them, but not very often". Nous n'avons eu accès qu'à la traduction anglaise de cet ouvrage rédigé en allemand. Peut-être l'ouvrage original contient-il plus d'informations pouvant étayer cette représentation.

10 On trouve des discours, rapportés au style indirect, de César au Sénat chez César (*B.C.*, 1.32 et 3.73). Le même procédé est utilisé à de très nombreuses reprises pour des *contiones*.

11 Les harangues rapportées sont en revanche bien plus nombreuses ; l'une des plus connues est le discours de César à ses soldats mutinés à Plaisance en 49 a.C., qui se trouve chez Appien (*B.C.*, 2.47) et Cassius Dion (41.27-35). On trouve chez Appien un discours à ses troupes à Brindes en 48 a.C. (*B.C.*, 2.53 ; chez César : *B.C.*, 3.6-7), et l'évocation du célèbre discours sur le Champ de Mars en 47 a.C., dans lequel César aurait appelé ses soldats quirites (2.93). Cassius Dion, qui évoque lui aussi ce discours et cette apostrophe (42, 53), consacre également, lors de la guerre des gaules, une harangue césarienne à ses soldats à Vesontio (38.34-47), analysée par Kemezis 2016. Sur la mutinerie de 47 a.C., voir Chrissanthos 2001.

12 Sall., *Cat.*, 51. Ce discours ample et mesuré est construit selon les règles habituelles de la rhétorique classique.

13 Plut., *Cat. Mi.*, 22.5.

14 Plut., *Caes.*, 7.7-9.

15 App., *B.C.*, 2.10.34 : Δεινὸς δ' ὦν ὁ Καῖσαρ ὑποκρίνεσθαι, λόγους ἐν τῇ βουλῇ περὶ ὁμονοίας διέθετο πρὸς Βύβλον, ὡς τὰ κοινὰ λυπήσοντες, εἰ διαφέροιντο. Ce discours est censé se tenir en 59 a.C., date à laquelle César partage le consulat avec Bibulus.

16 C.D. 41.15.2-16.1.

17 La bibliographie est également en trompe-l'œil : de très nombreuses études évoquent César et la rhétorique, mais la plupart traitent, dans une optique historico-littéraire, des discours de César chez César ou de leur style, ou bien, dans une optique historique, de la formation rhétorique de

Ce discours unique dans nos sources nous conduit à interroger en quoi la représentation de César en orateur dit quelque chose de la conception de Cassius Dion relativement à César et son pouvoir. Cela nous amènera à adopter une optique différente de celle de R. Étienne, car il ne s'agira pas de considérer d'emblée ce discours comme révélateur d'une conception politique générale de Dion ; il s'agira plutôt d'interroger la représentation qui nous est faite de César en orateur politique par Dion pour mettre en évidence quelle conception se fait Dion du pouvoir césarien. Pour ce faire, il sera nécessaire d'analyser non seulement le style de ce discours et ses articulations argumentatives, mais aussi la manière dont Dion l'insère dans son récit des événements de l'année 46 a.C. et l'inscrit en écho – ou non – à celui dont il est fait brièvement allusion au livre 41.

UN DISCOURS À PART

Ce discours s'étend sur quatre chapitres (43.15-18). Il est possible qu'il ait été un peu plus long, mais s'il l'était, c'était vraisemblablement de quelques mots ou de quelques phrases seulement : une lacune est en effet relevée par le philologue H.S. Reimar dans son édition de Cassius Dion¹⁸ et sera ensuite signalée par les éditions suivantes jusqu'à l'*editio maior* de U. P. Boissevain¹⁹, qui estime que cette lacune était vraisemblablement assez circonscrite. Mais même avec quelques mots ou quelques phrases de plus, ce discours n'en aurait pas moins été le plus court de tous les discours que l'on trouve dans l'*Histoire romaine*, et ce de manière très nette : au livre suivant, le discours de Cicéron au Sénat mobilise onze chapitres (44.23-33) et celui d'Antoine lors des funérailles de César, quatorze (44.36-49). Le fameux débat entre Agrippa et Mécène mobilise douze chapitres pour l'un (52.2-13) et vingt-sept pour l'autre (52.14-40). Le discours le plus long de l'*Histoire romaine* est celui de Cicéron au Sénat contre Antoine en 44 a.C. : il occupe trente chapitres (45.18-47). Après celui de César au Sénat au lendemain de Thapsus, les deux discours les plus brefs sont les harangues d'Antoine et d'Octavien à la veille d'Actium en 31 a.C., qui se déploient chacune sur sept chapitres (50.16-22 et 24-30).

Le César orateur représenté par Dion est donc un orateur fort peu prolixe. C'est déjà un élément invitant à la réflexion : pourquoi un personnage aussi important que César parle si peu au Sénat et devant le peuple ensuite ? Certes, il y a d'autres discours de César dans l'*Histoire romaine* : onze chapitres de harangue à ses officiers à Vesontio pendant la campagne contre Arioviste en 58 a.C. (38.36-46), et neuf chapitres de discours aux mutins de Plaisance pendant la guerre civile en 49 a.C. (41.27-35)²⁰. Mais, encore une fois, il s'agit de *contiones*. En revanche, au Sénat, César est représenté comme un orateur extrêmement succinct. Est-ce à dire que son discours est construit selon une esthétique de la *breuitas*, et que César est un orateur qui parle peu pour parler bien, ou, au contraire, est-ce là la marque d'un orateur de second plan, ce qui irait à l'encontre de la quasi-totalité des sources, qui qualifient César d'excellent orateur ?

Avant d'analyser plus précisément la construction de ce discours pour répondre à cette question, la comparaison avec le personnage qui parle le plus longuement dans les livres tardo-républicains de l'*Histoire romaine* conservés dans la traditions directe amène déjà un éclairage, car ils s'agit de Cicéron : il cumule quarante-et-un chapitres de discours au Sénat²¹, sans compter

César. Voir notamment Rambaud 1987, Dangel 1995, Fantham 2009, Kraus 2010, Kemezis 2016 et Grillo 2017.

18 Reimar 1750-1752.

19 Boissevain 1895-1901.

20 Concernant les discours dans l'*Histoire romaine*, voir notamment Bellissime 2016a, Kemezis 2016, Mastroianni 2017 et Burden-Strevens 2018.

21 Onze chapitres pour son discours au Sénat à la suite de l'assassinat de César en (44.23-33) et trente pour son discours au Sénat contre Antoine (45.18-47), les deux en 44 a.C.

le dialogue Cicéron-Philiscos, qui court sur douze chapitres²². Cicéron, qui incarne la figure même de l'orateur, est un orateur prolix. Il semblerait donc à première vue que Cassius Dion, en cantonnant la grande majorité des discours de César à des *contiones*, ait pour dessein de représenter César comme un chef de guerre brillant, mais comme un orateur de second rang. Si l'on compare ensuite la répartition de la parole de César avec celle d'Octavien-Auguste, qui est le personnage qui parle le plus longuement dans les livres impériaux conservés par la tradition directe, l'on constate qu'il incarne à la fois la figure du chef de guerre dans les livres tardo-républicains²³ et de l'orateur ensuite²⁴. Il est possible que cela soit révélateur : à première vue, Cassius Dion semble représenter un personnage qui, contrairement à César, a une parole performative tant lors des guerres civiles que dans la paix permise par sa victoire.

Dans son discours, César tente de rassurer quant à l'exercice du pouvoir qui sera le sien à présent qu'il est le vainqueur des guerres civiles. Pour ce faire, il décrit d'abord négativement quel ne sera pas son comportement, en mobilisant immédiatement les contre-exemples particulièrement éloquents de Marius, Cinna et Sylla²⁵ (43.15.3-4)²⁶ :

Μὴ μέντοι μηδ' ὅτι καὶ Μάριος καὶ Κίννας καὶ Σύλλας, οἳ τε ἄλλοι πάντες ὡς εἶπεῖν ὅσοι πώποτε τοὺς ἀντιστασιάσαντάς σφισιν ἐκράτησαν, ἐν μὲν ταῖς ἐπιχειρήσεσι τῶν πραγμάτων πολλὰ καὶ φιλόνηρωπα καὶ εἶπον καὶ ἔπραξαν, ἐξ ὧν οὐχ ἥκιστα προσαγαγόμενοι τινὰς μάλιστα μὲν συμμάχοις αὐτοῖς, εἰ δὲ μή, οὐκ ἀνταγωνισταῖς γε ἐχρήσαντο, νικῆσαντες δὲ καὶ ἐγκρατεῖς ὧν ἐπεθύμουν γενόμενοι πολὺ τάναντία ἐκείνων καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ ἔπραξαν, καὶ ἐμὲ τις ὑπολάβῃ τὸ αὐτὸ τοῦτο ποιήσιν.

"Certes, Marius, Cinna, Sylla, et pour ainsi dire tous ceux qui ont jamais triomphé de leurs adversaires lors de guerres civiles, ont dit et fait beaucoup de bonnes choses au début de leur carrière, ce qui leur a valu d'attirer à eux un nombre considérable de gens, dont ils ont obtenu généralement le soutien actif, ou, à défaut, une absence d'hostilité mais, une fois vainqueurs et maîtres de ce à quoi ils avaient aspiré, ils se sont comportés de manière diamétralement opposée, en paroles comme en actes. Mais moi, que personne n'aille imaginer que je vais faire de même !"

Il récuse à la fois toute *dissimulatio* et toute aspiration à la tyrannie (43.15.5) :

Οὔτε γὰρ ἄλλως πῶς πεφυκὼς ἔπειτα τὸν μὲν ἔμπροσθε χρόνον προσποιητῶς ὑμῖν ἐνωμίλησα, νῦν δέ, ὅτι ἔξεστιν, ἀσφαλῶς θρασύνομαι· οὐτ' αὖ ὑπὸ τῆς πολλῆς εὐπραγίας ἐξῆγμαι καὶ τετύφωμαι ὥστε καὶ τυραννῆσαι ὑμῶν ἐπιθυμῆσαι.

22 C.D. 38.18-29.

23 Il adresse une harangue à ses soldats à la veille d'Actium en 31 a.C. (50.16-22) : voir Mastrorosa 2014.

24 Voici la liste de ses discours : discours d'Octavien au Sénat de janvier 27 a.C. (53.3-10), discours d'Auguste au Sénat au moment de la loi Pappia-Poppaea en 9 p.C. (56.2-9), sans compter le dialogue Auguste-Livie en réaction à la conjuration de Cinna en 5 p.C. (55.14-21). Sur le plan rhétorique, Auguste semble faire miroir à Cicéron, bien que ses discours soient plus brefs que ceux de ce dernier : Cassius Dion compose deux discours au Sénat et un dialogue avec un interlocuteur pour ces deux personnages.

25 Les grands *imperatores* de la période républicaine sont régulièrement repris pour leur aspect paradigmatique dans les discours que l'on trouve dans l'*Histoire romaine* ; aussi Agrippa et Mécène les évoquent-ils (52.13.2 ; 52.17.3). Tibère, dans l'oraison funèbre qu'il prononce pour Auguste, réutilise ces *exempla* pour montrer qu'Auguste les a surpassés. Ces *imperatores* deviennent des *exempla* utilisés et réutilisés selon les besoins du discours. Voir Bellissime 2013. Il n'est donc pas étonnant qu'ici, César les utilise pour donner du crédit à son propos.

26 Récemment, C. Burden-Strevens a montré, pour ce discours de César chez Dion et pour ce passage en particulier, que César, au contraire de ses intentions affichées, faisait preuve d'une grande duplicité (Burden-Strevens 2020, 174-177 et 288-290). Il qualifie même ce discours de "'tyrant-speech' to the Senate" (p. 289).

“En effet, il n’est pas vrai que dans mes relations avec vous, jusqu’à présent, j’aie dissimulé ma véritable nature, et que maintenant, parce que c’est possible et sans danger pour moi, je m’y laisse aller ; il n’est pas vrai non plus que mes nombreux succès aient provoqué chez moi une exaltation et un aveuglement tels que je désire vous gouverner en tyran.”

Il s’appuie ensuite (43.16) sur des considérations générales sur le pouvoir et la gloire pour rassurer son auditoire²⁷. Puis (43.17), positivement, il promet d’exercer le pouvoir comme un chef (προστατεῖν), un guide (ἡγεμονεύειν)²⁸ et un père (πατέρα)²⁹, en s’appuyant, comme gage de sa bonne foi, sur son attitude clémentine envers ses opposants lors des guerres civiles³⁰, avant de présenter plus concrètement quels seront les fondements de ce pouvoir : des soldats – qu’il ne faut pas craindre – et des impôts un peu plus élevés que d’ordinaire pour pouvoir garantir la subsistance des soldats³¹ et embellir la ville (43.18.1) :

Μὴ μέντοι μηδὲ τοὺς στρατιώτας δείσητε, μηδ’ ἄλλο τι αὐτοὺς ἢ φύλακας τῆς τε ἐμῆς ἀρχῆς καὶ τῆς ὑμετέρας ἅμα νομίσητε εἶναι. τρέφεσθαι μὲν γὰρ σφας ἀνάγκη πολλῶν ἔνεκα, τραφήσονται δὲ οὐκ ἐφ’ ὑμᾶς ἀλλ’ ὑπὲρ ὑμῶν, τοῖς τε διδομένοις ἀρκούμενοι καὶ τοὺς δίδόντας αὐτὰ ἀγαπῶντες.

“Ne craignez rien, pas même mes soldats ! Et n’allez pas penser qu’ils sont autre chose que des gardiens de mon pouvoir tout autant que du vôtre. Il est nécessaire de subvenir à leurs besoins pour bien des raisons, mais l’on subviendra à leurs besoins non contre vous mais dans votre intérêt, car non seulement ils se satisferont de ce qu’on leur donnera, mais en outre ils seront reconnaissants envers ceux qui le leur auront donné.”

Et un peu plus loin (43.18.2-4) :

- 27 Par exemple, C.D. 43.16.2 : “Car qui, plus que celui qui détient le pouvoir le plus élevé, se doit d’apporter les bienfaits les plus nombreux et les plus grands ? Qui, plus que celui qui détient la plus grande puissance, se doit de commettre le moins d’erreurs ? Qui se doit d’user des dons accordés par les dieux avec plus de prudence, sinon celui qui d’eux en a reçu les plus grands ? Qui se doit d’administrer les biens présents de la manière la plus droite, sinon celui qui en possède le plus grand nombre et qui craint le plus de les perdre ?”
- 28 C.D. 43.17.2 : Νῦν τε πολὺ μᾶλλον προθυμήσομαι μετὰ πάσης ἐπιεικείας οὐ μὰ Δί’ οὐ δεσπόζειν ὑμῶν ἀλλὰ προστατεῖν, οὐδὲ τυραννεύειν ἀλλ’ ἡγεμονεύειν, πρὸς μὲν τᾶλλα πάνθ’ ὅσα ὑπὲρ ὑμῶν δεῖ πράττειν καὶ ὑπατοὺς καὶ δικτάτωρ, πρὸς δὲ δὴ τὸ κακῶς ποιῆσαι τίνα ἰδιώτης ὢν. : “Et désormais j’aurai bien plus à cœur, comme la convenance l’exige parfaitement, non pas – par Jupiter ! – d’être votre maître, mais votre guide, et non pas d’agir en tyran, mais en chef, puisque, pour absolument tous les actes qu’il faut accomplir en votre faveur, je serai consul et dictateur, mais simple particulier si je fais du tort à quelqu’un”.
- 29 C.D. 43.17.4-6 : ...ὥστε θαρσύνοντως, ὡς πατέρες, οἰκiewθῶμεν, ἐκλαθόμενοι μὲν πάντων τῶν συμβεβηκότων ὡς καὶ ἀνάγκη τινὶ δαιμονίᾳ γεγονότων, ἀρξάμενοι δὲ ἀνυπόπτως ἀλλήλους καθάπερ τινὰς καινοὺς πολίτας φιλεῖν, ἵν’ ὑμεῖς τε ὡς πρὸς πατέρα με προσφέρησθε, τὴν μὲν πρόνοιαν τὴν τε κηδεμονίαν τὴν παρ’ ἐμοῦ καρπούμενοι, τῶν δὲ δυσχερεστέρων μηδὲν φοβούμενοι, καὶ ἐγὼ ὡς παῖδων ὑμῶν ἐπιμελῶμαι, πάντα μὲν τὰ κάλλιστα αἰεὶ γίνεσθαι ὑφ’ ὑμῶν εὐχόμενος, φέρων δὲ ἀναγκαίως τὰ ἀνθρώπινα, καὶ τοὺς μὲν ἀγαθοῦς τὰς προσηκούσας τιμαῖς ἀγάλλων, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐπανορθῶν καθ’ ὅσον ἐνδέχεται : “Faisons-nous donc confiance, Sénateurs, dans nos relations, en effaçant d’abord le souvenir de tous ces événements passés survenus comme sous le coup de quelque divinité, et en commençant ensuite à avoir des liens d’amitié les uns pour les autres, sans se soupçonner, comme si nous étions de nouveaux citoyens, afin que de votre côté vous vous conduisiez envers moi comme à l’égard d’un père, profitant de ma prévoyance et de ma sollicitude, tout en n’ayant rien de plus déplaçant à redouter, et que de mon côté je prenne soin de vous comme de mes enfants, en priant que vous ne soyez les instigateurs que de ce qu’il y a de plus beau, tout en supportant toutefois les nécessités de la nature humaine, c’est-à-dire en décorant les bons citoyens d’honneurs correspondant à leur nature, mais en remettant les autres sur le droit chemin autant qu’il est possible.”
- 30 C.D. 43.17.3-4.
- 31 Le texte de Dion est cohérent car troupes et argent sont déjà présentés comme les fondements du pouvoir de César (C.D. 42.49.4). Ces deux fondements seront aussi ceux du pouvoir d’Auguste (C.D. 53.16.1).

Διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τὰ χρήματα ἐπὶ πλεῖον τοῦ συνήθους εἰσπéπρακται, ἵνα τό τε στασιάσαν ἅμα σωφρονισθῇ καὶ τὸ κεκρατηκὸς αὐτάρκη τροφήν λαβὼν μὴ στασιάσῃ. Οὐ γάρ που καὶ ἰδίᾳ τι αὐτῶν ἀποκεκέρδαγκα, ὅς γε πάντα μὲν τὰ ὑπάρχοντά μοι, πολλὰ δὲ καὶ δεδανεισμένος προσανάλωκα ὑμῖν· ἀλλ' ὁρᾶτε ὅτι τὰ μὲν τινὰ αὐτῶν ἐς τοὺς πολέμους δεδαπάνηται, τὰ δὲ καὶ ὑμῖν τετήρηται, ἀφ' ὧν ἡ τε πόλις κοσμηθήσεται καὶ τὰ λοιπὰ διοικηθήσεται. Ὡστε τὸ μὲν ἐπίφθονον τῆς εἰσπράξεως αὐτὸς ἀνεδεξάμην, τῆς δ' ὠφελείας κοινῇ πάντες ἀπολαύσετε, τὰ τε ἄλλα καὶ ἐν ταῖς στρατείαις· τῶν τε γὰρ ὅπλων ἀεὶ ἡμῖν δεῖ, ἐπειδὴ μὴ οἷόν τέ ἐστὶν ἄνευ αὐτῶν πόλιν τε τηλικαύτην οἰκοῦντας καὶ ἀρχὴν τοσαύτην ἔχοντας ἀσφαλῶς ζῆσαι, καὶ ἡ περιουσία τῶν χρημάτων καὶ ἐκεῖνα ἰσχυρῶς ὠφελεῖ.

“C’est en effet pour cette raison que les sommes d’argent exigées sont plus élevées que d’ordinaire : cela permet à la fois que l’élément qui avait été séditionnel s’apaise et que l’élément victorieux, puisqu’il reçoit une subsistance suffisante, ne devienne pas séditionnel. Car bien entendu, je n’ai pas tiré profit de cet argent sur le plan privé, moi justement qui ai dépensé pour vous tout ce que j’avais et qui ai même emprunté beaucoup d’argent. Mais comprenez bien qu’une partie de cet argent a été utilisée contre les ennemis, tandis que l’autre a été conservée pour vous et permettra d’embellir la ville et d’administrer le reste des affaires. Ainsi ai-je pris sur moi l’aspect odieux du prélèvement d’impôt, tandis que vous tirerez collectivement jouissance de l’avantage qu’il suscitera, et tout particulièrement dans les campagnes militaires. Le fait est que nous avons toujours besoin des armes, puisque sans elles il ne nous est pas possible, à nous qui vivons dans une si grande cité et qui détenons un si grand empire, de vivre en sécurité ; et dans ce domaine aussi l’abondance de richesses est une aide puissante”

César conclut avec la promesse d’un prélèvement normal – c’est-à-dire sans instauration de nouveaux impôts ni exactions³².

Le César de Dion présente dans ce discours l’idéologie du pouvoir césarien selon Dion : il y affirme qu’il exercera certes le pouvoir seul, mais de manière modérée et pour le bien de tous. Ce pouvoir repose sur une adaptation assumée des institutions – César se pose en consul et en dictateur à la fois, ce qui est déjà le cas : la nouveauté semble résider dans l’annonce de la permanence de cette pratique institutionnelle. Mais cette adaptation est présentée comme positive : grâce à elle, César pourra mieux agir en faveur des Romains. Ce pouvoir n’a toutefois pas vocation à être excessif : César reste un simple particulier si jamais quelqu’un estime avoir été lésé³³, garantissant ainsi la *libertas* et affichant le net refus de recourir à des exécutions d’opposants. Il se pose en chef (ἡγεμονεύειν), en guide (προστατεῖν), en père (ὡς πρὸς πατέρα) : il s’agit bien d’une relation asymétrique ; pour autant, cette asymétrie se veut modérée et bienveillante, car César prétend refuser les aspirations à un pouvoir tyrannique (τυραννεύειν) qui consisterait à faire des Romains ses esclaves (δεσπόζειν). César, désormais seul au pouvoir, affiche l’intention d’être un homme de bien (ἀνδραγαθίζεσθαι)³⁴. Il promet – revendique même – sur le ton de l’aphorisme, un certain idéal de mesure et de sagesse pratique, lorsqu’il affirme : “le succès (εὐπραγία) perdure, s’il s’accompagne de sagesse (σωφροσύνη) ; la puissance (ἐξουσία), si on l’exerce avec mesure (μετριάσασα), préserve tous les acquis”³⁵.

R. Étienne se fonde sur ce discours pour dire que Dion exprime à travers César sa conception de la monarchie idéale. En effet, il considère que l’œuvre du sénateur Cassius Dion est “marquée d’un égoïsme de classe, mis au service de sa communauté et au service de

32 C.D. 43.18.5 : Μὴ μέντοι καὶ ὑποπτεύσῃ τις ὑμῶν ὅτι ἡ τῶν πλουσίων τινὰ λυπήσω <ῆ> καὶ τέλη τινὰ καὶνὰ καταστήσω· τοῖς τε γὰρ παροῦσιν ἀρκεσθήσομαι, καὶ προθυμῆσομαι συνευπορεῖσθαι τι μᾶλλον ὑμῖν ἢ διὰ χρήματά τινὰ ἀδικῆσαι : “Qu’aucun d’entre vous, toutefois, n’aille soupçonner que je vais causer du tort à tel ou tel homme riche ou instituer de nouveaux impôts : je me contenterai des taxes présentes en ayant à cœur de vous aider de mes propres ressources plutôt que de traiter quelqu’un injustement à cause de son argent.”

33 C.D. 43.17.2.

34 C.D. 43.15.7.

35 C.D. 43.16.3.

l'empereur", et voit par conséquent dans ce discours la volonté de Dion de nous présenter "un César philosénatorial" et "l'image d'un régime monarchique fondé sur la vertu et la justice". "Ainsi Cassius Dion", poursuit-il, "parti d'un jugement politique catégorique et défendant le régime monarchique, nous présente un César qui se définit dans une discours capable de répondre à cet idéal politique". Il conclut en disant que le César de Dion est un "modèle d'idéal monarchique que les flatteries ont perdu"³⁶.

C'est selon nous prendre le contenu du discours sans tenir suffisamment compte de sa composition, de son style et de son aspect performatif. Pour le dire plus simplement, l'analyse de R. Étienne voit dans ce César un théoricien du pouvoir et passe partiellement à côté de l'orateur qui nous est représenté. Nous n'avons nullement la prétention d'être exhaustif relativement à ce discours : aussi nous bornerons-nous à deux remarques.

1. Il semble tout d'abord relativement maladroit, pour quelqu'un qui essaie de rassurer un auditoire craignant des dérives tyranniques, de tenir un discours composé de cette manière. En effet, le discours s'ouvre en rappelant les excès de pouvoir de Marius, Cinna et Sylla, alors précisément que ce sont des excès de ce type qui suscitent l'inquiétude : évoquer d'emblée ce passé qui ne passe pas constitue un pari téméraire – et potentiellement à double tranchant – pour l'orateur, qui choisit certes de s'attaquer *in medias res* à la comparaison qui pourrait être faite entre lui et les précédents vainqueurs des guerres civiles afin de la désamorcer d'entrée de jeu, mais qui peut aussi bien braquer son auditoire en réactivant justement cette comparaison³⁷. Cette maladresse se renforce quand César évoque la présence importante des soldats et un effort fiscal plus élevé que d'ordinaire : traiter ces deux aspects à une place aussi stratégique que la fin du discours apparaît très mal choisi devant un auditoire composé de partisans mais aussi d'anciens opposants dans la crainte d'une dérive du pouvoir de César.

2. Cette composition maladroite, ensuite, révèle de fait une structure souple et spontanée, assez loin des règles habituelles de la rhétorique : le discours, nous le disions quelques lignes plus haut, débute *in medias res* et se termine assez sèchement. On peut proposer deux interprétations à cela : soit l'on considère que l'exorde et sa traditionnelle *captatio benevolentiae* sont absents, la péroraison manquant également, soit l'on peut au contraire concevoir que ces parties attendues sont à un endroit inattendu ; le passage 43.17.1³⁸, sorte de déclaration de sincérité, a une tonalité qui aurait pu être en adéquation avec un exorde, et le chapitre 43.16, dont on a parlé plus haut, avec son propos général et son accumulation de questions oratoires, aurait pu davantage correspondre à une péroraison : quoi qu'il en soit, en lieu et place de celle-ci, nous trouvons une évocation des impôts et des soldats de César, deux sujets d'inquiétude pour ceux qui l'écoutent. Que l'on suive l'une ou l'autre de ces hypothèses, il semble y avoir un écart de l'orateur par rapport à la structure

36 Étienne 1997, *ibid.*

37 Cet élément est également relevé par Burden-Strevens 2020, 288-289

38 C.D. 43.17.1 : Ταῦτα δὲ οὐκ ἄλλως ἐφιλοσόφησα, ἀλλ' ἵνα εἰδῆτε ὅτι οὐκ ἐς ἐπίδειξιν, οὐδ' ἀπ' αὐτομάτου νῦν προσπεσόντα αὐτά, ἀλλὰ ἀπ' ἀρχῆς καὶ πρέπει μοι καὶ συμφέρει κρίνας καὶ φρονῶ καὶ λέγω, ὥσθ' ὑμᾶς μὴ πρὸς τὸ παρὸν μόνον θαρσεῖν ἀλλὰ καὶ πρὸς τὸ μέλλον εὐέλπιδας εἶναι, ἐνθυμουμένους ὅτι, εἴπερ τι αὐτῶν ἐπλαττόμην, οὐκ ἂν ἀνεβαλόμην ἀλλ' ἤδη καὶ τήμερον ἐξέφηνα : "Ces paroles, ce n'est pas en sophiste que je les ai tenues, mais afin que vous sachiez que ces mots, ce n'est pas pour la montre, ni par hasard qu'ils se sont trouvés dans mon discours, mais parce que je les pense et que je les dis après avoir jugé que dès le début ils étaient convenables et utiles pour moi ; aussi pouvez-vous non seulement prendre courage pour le présent, mais aussi être confiants dans l'avenir, en considérant que si j'avais menti sur un point, je n'aurais pas attendu davantage et j'aurais déjà tombé le masque aujourd'hui à l'heure qu'il est." On trouve chez Dion (53.4) une semblable déclaration de sincérité dans la bouche d'Auguste en 27 lorsqu'il feint de remettre tous ses pouvoirs ; voir Bellissime & Hurllet 2018, 5 et 47-49.

attendue. Cet écart fait de César un orateur particulier, voire paradoxal, en ce qu'il refuse de se plier aux règles de la rhétorique.

Pour tenter de comprendre le sens de cet écart, la comparaison avec les deux orateurs du livre suivant est éclairante. Cicéron fait un discours dans un contexte d'urgence³⁹ –César vient d'être assassiné – qui invite à être bref et pragmatique dans ses propos ; aussi la structure est-elle relativement sobre, certes, mais un soin est tout de même porté dans les parties stratégiques du discours, notamment au début : Cicéron affirme, dans une rupture de construction qui recentre son propos, qu'il "ne veut pas commencer son discours par des propos désagréables"⁴⁰ ; César, en revanche, commence son discours en évoquant, on l'a vu, le souvenir de Marius, Cinna et Sylla. Le Cicéron que donne à voir Dion semble donc prendre soin, même dans un discours sobre, de choisir ses mots prudemment. Quant à Antoine, il fait une oraison funèbre lors des funérailles de César ; c'est un discours très intéressant car Cassius Dion, qui le qualifie de "magnifique et brillant" (περικαλλής καὶ λαμπρός)⁴¹, nous donne ainsi à voir ce qu'il considère comme un discours très réussi. Or ce discours à la gloire de César est relativement ample et suit assez traditionnellement la composition rhétorique traditionnelle, avec un exorde comprenant une *captatio benevolentiae* (44.35), puis le récit de la vie de César selon le canon de l'oraison funèbre⁴², et une péroraison des plus flamboyantes (44.49). On le voit, ce discours s'oppose radicalement à celui de César, qui est bref et à la composition assez lâche. Pour Dion, le discours d'Antoine n'est pas nécessairement idéal, mais il est beau ; Dion semble donc, avec l'orateur César, construire un discours qui au contraire n'est pas esthétiquement de haut niveau.

Cette première lecture du discours de César au Sénat au lendemain de Thapsus accentue encore le caractère hors-norme de ce discours unique. Dion semble délibérément faire tenir à César un discours relativement maladroit dans sa construction et assez peu esthétique, ce qui confirme notre hypothèse de départ, fruit d'une brève comparaison entre César et les autres orateurs principaux de l'*Histoire romaine* : César semble ici dépeint comme un orateur plutôt médiocre.

UN DISCOURS PEU CONVAINCANT

Comment expliquer qu'un personnage de l'importance de César soit ainsi représenté ? Nous allons tenter d'y répondre en effectuant une deuxième lecture de ce discours tenant compte de son insertion dans le récit historique.

Le discours de César au Sénat après Thapsus s'inscrit chez Dion dans une séquence politique plus large (C.D. 43.14-27) que l'on peut subdiviser en trois mouvements : d'abord, le vote par le Sénat, avant le retour de César d'Afrique, de décrets en l'honneur du dictateur (C.D. 43.14)⁴³ ; puis, celui-ci rentré, de la célébration de son quadruple triomphe – sur la Gaule,

39 C.D. 44.23-33.

40 C.D. 44.23.3 : Δυσχερὲς δ' οὐδὲν ἀρχόμενος τῶν λόγων εἰπεῖν βούλομαι.

41 C.D. 44.35.4.

42 Sont évoqués d'abord sa personnalité en tant qu'individu, en faisant état de sa famille (C.D. 44.37), de son éducation (C.D. 44.38) et de son caractère (C.D. 44.39), puis, après une transition (C.D. 44.40), sa carrière politique : sa préture en Espagne (C.D. 44.41), ses actions à Rome et ses conquêtes (C.D. 44.42-43), son rôle dans les guerres civiles (C.D. 44.44-45), l'enrichissement de Rome qu'il permit, notamment grâce à l'acquisition de l'Égypte (C.D. 44.46), son rôle de pacificateur au sortir des guerres civiles (C.D. 44.47). Avant la péroraison (C.D. 44.49), un rappel des titres de César est effectué (C.D. 44.48). Sur l'éloge funèbre, voir Kierdorf 1980, et sur celle en particulier d'Antoine aux funérailles de César, voir Pepe 2011.

43 Le Sénat, selon Dion, a décrété quarante jours de supplications d'actions de grâces pour célébrer sa victoire, le droit de triompher sur un char tiré par des chevaux blanc et d'être alors escorté par

l'Égypte, le Pont-Euxin et l'Afrique –, à l'occasion duquel furent donnés d'importants jeux du cirque (C.D. 43.19-24) ; enfin, les réformes de César (C.D. 43.25-27). Le discours que nous analysons se trouve donc après le vote des honneurs à César et avant la célébration par celui-ci de son triomphe. Voici précisément comment Dion justifie l'insertion de ce discours dans son récit (C.D. 43.15.1-2) :

Δεδογμένων δὲ ἤδη αὐτῶν ἤλθέ τε ἐς τὴν Ῥώμην, καὶ ἰδὼν τοὺς ἀνθρώπους τὴν τε δύναμιν αὐτοῦ φοβουμένους καὶ τὸ φρόνημα ὑποτοπουμένους, κᾶκ τούτου πολλὰ καὶ δεινὰ, οἷά που καὶ πρὶν ἐγγένοι, πείσεσθαι προσδοκῶντας, καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὑπερόγκους οἱ τιμὰς κολακεῖα ἄλλ' οὐκ εὐνοία ἐψηφισμένους, παρεμυθήσατό τε αὐτοὺς καὶ ἐπήλπισεν εἰπὼν ἐν τῇ βουλῇ τοιαύδε.

“Ces décrets étaient déjà votés à l'arrivée de César à Rome. Quand il vit que les gens craignaient son pouvoir et se méfiaient de ses intentions, qu'ils s'attendaient par conséquent à subir de nombreux malheurs, comme ceux, je suppose, qui s'étaient produits naguère et que c'était pour cette raison qu'ils lui avaient voté, par flagornerie et non par bienveillance, des honneurs excessifs, il chercha à leur rendre confiance et espoir en prononçant au Sénat le discours suivant.”

On le voit, le discours de César est motivé par un double constat : les gens craignent son pouvoir (δύναμις) et s'inquiètent de ses intentions (φρόνημα), ce qui a eu pour conséquence le vote des décrets honorifiques “par flagornerie et non par bienveillance” (κολακεῖα ἄλλ' οὐκ εὐνοία).

Pour Dion, c'est donc l'inquiétude qui motive ces honneurs. Le vocabulaire employé est troublant, car dans son discours, César utilise des mots semblables lorsqu'il tente de rassurer les sénateurs (C.D. 43.16.3-4) :

Ἡ μὲν γὰρ εὐπραγία σωφροσύνην λαβοῦσα διαμένει, καὶ ἡ ἐξουσία μετριάσασα πάντα τὰ κτηθέντα τηρεῖ· τό τε μέγιστον, καὶ ὅπερ ἤκιστα τοῖς εὖ χωρὶς ἀρετῆς φερομένοις ὑπάρχει, καὶ ζῶσιν ἀδόλως φιλεῖσθαι καὶ τελευτήσασιν ἀληθῶς ἐπαινεῖσθαι διδόσασιν. Ὁ δὲ ἀνέδην ἐς πάντα ἀπλῶς τῇ δυνάμει καταχρῶμενος οὔτε εὐνοίαν ἀληθῆ οὔτ' ἀσφάλειαν ἀκριβῆ εὐρίσκεται, ἀλλ' ἐν μὲν τῷ φανερῷ πλαστῶς κολακεύεται...· τὸν γὰρ τῆς ἑαυτοῦ ἐξουσίας ἀκράτορα οἷ τε ἄλλοι πάντες καὶ οἱ μάλιστα αὐτῷ χρώμενοι καὶ ὑποπτεύουσι καὶ φοβοῦνται.

“Car le succès perdure, s'il s'accompagne de sagesse, et le pouvoir, s'il s'exerce avec mesure, préserve tous les acquis, et – c'est là l'élément le plus important et qui fait le plus défaut à ceux qui réussissent sans user de vertu – ces comportements valent à ceux qui les adoptent d'être réellement aimés durant leur vie et de recevoir après leur mort des éloges véridiques, alors que celui qui use de son pouvoir sans restriction et dans toutes les situations, ne trouve jamais ni bienveillance véridique ni sécurité authentique, mais reçoit en public de feintes flagorneries, car celui qui ne contrôle pas son propre pouvoir, tous – et surtout ceux qui le fréquentent le plus – éprouvent à son encontre méfiance et crainte”.

On peut raisonnablement penser que le choix du lexique n'est pas laissé au hasard. La description que fait César du mauvais monarque, qui “use de son pouvoir sans restriction et dans toutes les situations” (ὁ δὲ ἀνέδην ἐς πάντα ἀπλῶς τῇ δυνάμει καταχρῶμενος) au point de ne jamais recevoir de “bienveillance véridique” (εὐνοία ἀληθής), mais plutôt de “feintes flagorneries” (πλαστῶς κολακεύεται) en raison de la crainte qu'il inspire, est précisément

une foule de lecteurs, le titre de préfet aux moeurs pour trois ans, la dictature pour dix ans, le droit de s'asseoir au Sénat sur la chaise curule aux côtés de consuls en charge et de toujours donner son avis en premier, le droit de donner le signal lors des courses de chars, le droit de nomination des magistratures attribuées jusqu'ici par le peuple, l'érection d'un groupe statuaire à son image sur le Capitole avec la dédicace “au dieu invincible” et l'inscription de son nom à la place de celui de Catulus sur le temple de Jupiter Capitolin.

l'image, selon Dion, qu'a César aux yeux des Romains à ce moment précis. Tout se passe comme si par ce procédé Cassius Dion nous donnait à entrevoir par anticipation l'échec politique de César, d'autant plus que ce passage est également teinté d'une forte ironie tragique : celui qui n'use pas bien de son pouvoir ne trouve pas de "sécurité authentique" (ἀσφάλεια ἀκριβής), affirme César ; or César sera assassiné par des conjurés environ un an et demi plus tard, aux Ides de mars 44 a.C. Il faut d'ailleurs noter un chiasme dans cette description du mauvais monarque par César et dans le passage introduisant le discours de celui-ci : ...τὴν τε δύναμιν αὐτοῦ φοβουμένους καὶ τὸ φρόνημα ὑποτοπουμένους... τιμὰς κολακεῖα ἀλλ' οὐκ εὐνοίᾳ ἐψηφισμένους... (C.D. 43.15.1) / οὔτε εὐνοίαν ἀληθῆ οὔτ' ἀσφάλειαν ἀκριβῆ... πλαστῶς κολακεύεται... ὑποπτεύουσι καὶ φοβοῦνται... (C.D. 43.16.3-4). Ce chiasme renforce notre idée d'une stratégie d'écriture délibérée de la part de Dion et nous permet de penser que comme l'affirmait Boissvain, la lacune à cet endroit devait être très circonscrite⁴⁴.

L'introduction au discours de César nous permet donc de mettre en évidence des stratégies d'écriture révélatrices de sa conception du pouvoir césarien en 46 a.C. : par une mise en abyme renforcée d'ironie tragique, Dion donne à voir, au lendemain de Thapsus, un César qui inquiète et qui, si son discours ne parvient pas à rassurer, risque de se faire renverser en raison de la crainte qu'il inspire. Or le lecteur sait que c'est précisément ce qui va arriver : Dion nous fait entrevoir par anticipation l'échec politique de César à travers son échec rhétorique.

En effet, le César orateur que représente ici Dion est en situation d'échec : on le voit dans sa manière de commenter les réactions à ce discours (C.D. 43.18.6):

Τοιαῦτα ὁ Καῖσαρ ἔν τε τῷ συνεδρίῳ καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἐν τῷ δήμῳ εἰπὼν ἐπεκούφισε μὲν πῶς αὐτοὺς τοῦ δέους, οὐ μὲντοι καὶ ἡδυνήθη πείσαι παντάπασι θαρσεῖν, πρὶν καὶ τοῖς ἔργοις τὰς ἐπαγγελίας βεβαιώσασθαι.

"Voilà quelles furent les paroles que César prononça au Sénat puis devant le peuple ; ainsi, il apaisa dans une certaine mesure les craintes, mais fut incapable de persuader de reprendre totalement confiance tant qu'il n'aurait pas confirmé ces annonces par des actes".

Le texte que nous analysons apparaît de plus en plus hors-norme : alors que les sources littéraires évoquent de manière unanime un César orateur exceptionnel, Dion montre ici, tant explicitement qu'implicitement, un discours qui échoue. En effet, Dion affirme explicitement que César a rassuré, mais "dans une certaine mesure" (πῶς) seulement, ce qui revient à dire qu'il n'a pas réussi. L'expression [οὐκ] ἡδυνήθη πείσαι, même nuancée comme c'est le cas ici, est loin d'être un compliment pour un orateur. Cassius Dion souligne d'ailleurs régulièrement le rôle actif du discours sur le cours de l'histoire : le discours de Cicéron au Sénat au lendemain des Ides de mars est immédiatement suivi d'effet⁴⁵ – l'amnistie et la ratification des actes de César sont votées par le Sénat que l'orateur a convaincu –, celui d'Antoine aux funérailles de César met le feu aux poudres et réactive les guerres civiles⁴⁶. Ces deux discours font d'autant plus ressortir l'échec de César⁴⁷.

44 L'argumentation peut se comprendre sans avoir à faire l'hypothèse d'une lacune longue ; le γάρ introduit la cause du fait que les mauvais monarques ne suscitent pas la bienveillance et ne sont pas en sécurité : c'est parce qu'on se méfie d'eux et qu'on les craint. On peut même faire l'hypothèse, à condition que le μὲν avant le verbe κολακεύεται (ἐν μὲν τῷ φανερώ πλαστῶς κολακεύεται...) soit *solitarium*, chose rare mais pas impossible) qu'il n'y ait d'ailleurs aucune lacune. De surcroît, cela pourrait avoir du sens : l'absence de ce second membre de la parataxe qui semble faire défaut – et que le lecteur, qui l'attend, supplée de lui-même – peut renforcer l'ironie tragique du passage.

45 C.D. 44.34.1.

46 C.D. 44.50.1.

47 On peut ajouter un troisième éclairage : celui du discours d'Auguste en 27 (C.D. 53.3-10) qui réussit précisément là où César a échoué – des allusions à César sont d'ailleurs exprimées (C.D. 53.6.4 et 7.3).

UN ÉCHEC RHÉTORIQUE ET POLITIQUE DÉJÀ ANNONCÉ

Cassius Dion, de plus, montre dans la suite de son récit que César n'a précisément pas mis en conformité ses actes et ses paroles, ce qui revient à insister implicitement sur l'échec de César, qui n'est pas en mesure de rassurer.

En effet, les chapitres qui suivent ce discours sont consacrés à la célébration du quadruple triomphe de César. Or il est fait mention, à plusieurs reprises et de manière plus ou moins explicite, de la démesure et de l'extravagance de ces célébrations, provoquant un malaise latent mais palpable. Dans la procession triomphale, les Romains apparaissent choqués pour trois raisons : par le fait que César célèbre une victoire, dans le cas de l'Afrique, contre d'autres Romains ; par la présence de la princesse égyptienne Arsinoé, qui apparaît enchaînée ; et par le nombre de licteurs entourant César⁴⁸. Ce passage, qui suit immédiatement le discours de César, semble d'emblée montrer que les actes de César diffèrent des promesses apaisantes qui viennent d'être rapportées. La population, que Dion décrivait comme inquiète, l'est toujours autant ici : ni son discours ni son comportement n'ont donc rassuré qui que ce soit. À propos des jeux du cirque célébrés en cette occasion, Dion souligne ensuite de manière très claire l'extravagance dépensière⁴⁹ de César, notamment lorsqu'il rapporte que, pour protéger les spectateurs du soleil, il fit tendre un voile de soie au-dessus de leurs têtes⁵⁰. Ces excès dans la célébration des malheurs causés par les guerres civiles et dans les dépenses suscitent l'indignation, mais les civils ne peuvent exprimer ce mécontentement, vraisemblablement par crainte de répression⁵¹, alors que César avait pourtant promis de garantir la *libertas*. Non seulement ses paroles n'ont pas pu rassurer, mais encore ses actes sont en décalage avec ses paroles.

Le contexte immédiat de ce discours nous permet d'affirmer que Cassius Dion met en scène l'échec rhétorique de César et préfigure déjà les ides de mars 44. Mais cet échec rhétorique est en réalité déjà annoncé par l'autre discours de César au Sénat que rapporte Cassius Dion pour l'année 49 a.C.⁵² ; il en est d'une certaine façon le doublon narrativisé. En effet, c'est, comme après Thapsus en 46 a.C., l'inquiétude qu'il ressent à son égard – et notamment à cause de ses troupes nombreuses dans la Ville – qui motive sa prise de parole, en des termes très semblables (C.D. 41.15.2-3) :

48 C.D. 43.19 : "Ensuite, il organisa des festivités éclatantes, comme il convenait naturellement pour de si importantes et nombreuses victoires, et parmi ces festivités se distinguait tout particulièrement le quadruple triomphe qu'il célébra, lors de quatre journées différentes, sur les Gaulois et sur l'Égypte, sur Pharnace et sur Juba. Tout cela ne manqua pas de réjouir les spectateurs. En revanche, la vue de l'Égyptienne Arsinoé – César la fit défiler parmi les prisonniers de guerre –, de la foule des licteurs et des citoyens tombés en Afriques et montrés lors de la procession, furent pour eux un spectacle terriblement douloureux. En effet, les licteurs, du fait de leur nombre, formaient à leurs yeux une masse inquiétante car auparavant ils n'en avaient jamais vu autant en même temps ; et le spectacle d'Arsinoé enchaînée, une femme, naguère considérée comme une reine – chose qui, du moins à Rome, n'était jamais arrivée –, suscita une pitié unanime. Après quoi, c'est sous couvert de ce prétexte qu'ils se lamentaient aussi sur leurs propres malheurs. Si elle fut néanmoins relâchée grâce à ses frères, d'autres, dont notamment Vercingétorix, furent mis à mort".

49 À ce sujet, voir Newbold 1975. Cet article recense tous les passages consacrés aux jeux du cirque dans l'*Histoire romaine* et montre que, lorsqu'elle est explicitement exprimée, l'opinion de Cassius Dion sur les jeux et les dépenses qu'ils impliquent est presque toujours dépréciative.

50 C.D. 43.24.1-2 : "Si je mentionne une seule anecdote, révélatrice de l'extravagance qui était la sienne à ce moment-là, je donnerai alors une idée de tout le reste. Pour qu'aucun des spectateurs ne soit gêné par le soleil, César fit tendre au-dessus d'eux des voiles qui – certains l'affirment – étaient en soie. Ce type de toile est une confection du luxe barbare, importé de chez eux jusqu'à chez nous aussi pour satisfaire l'extrême raffinement des femmes de la haute société".

51 C.D. 43.34.3.

52 Ce discours narrativisé intervient dans un contexte relativement similaire : en 49, César investit Rome, abandonnée des pompéiens, et César adresse ce discours pour rassurer quant à ses motivations.

Ἐδημηγόρησε πολλὰ καὶ ἐπεικῇ, ὅπως πρὸς τε τὸ παρὸν εὖνοιαν αὐτοῦ καὶ πρὸς τὸ μέλλον ἐλπίδα χρηστὴν λάβωσιν. Ἐπειδὴ γὰρ τοῖς τε γιγνομένοις ἀχθομένους καὶ ἐς τὸ στρατιωτικὸν πλῆθος ὑποπτεύοντας αὐτοὺς ἑώρα, παραμυθήσασθαι καὶ τιθασεῦσαι σφας τρόπον τινὰ ἠθέλησεν, ἵνα τὰ γε ἐκείνων, ἕως ἂν διαπολεμήσῃ, ἐν ἡσυχίᾳ μείνῃ.

“Il fit un long discours, mesuré dans ses termes, pour amener les sénateurs à concevoir dans l’immédiat des dispositions favorables à son égard et, à plus long terme, de solides espoirs : comme il voyait qu’ils étaient fâchés de la tournure des événements et que la foule de ses soldats les rendait méfiants, il voulut trouver le moyen de les amadouer et de les apprivoiser, en quelque sorte, de façon que, de leur côté en tout cas, les choses fussent calmes jusqu’à ce qu’il terminât la guerre”.

César à ce moment-là aussi cherche à apaiser et se refuse à employer des menaces contre ceux qui lui resteraient hostiles, ou qui seraient neutres⁵³. Et de la même manière, le discours est ensuite dupliqué devant le peuple⁵⁴, qui, déjà, craignait que César n’agisse comme un Marius ou un Sylla⁵⁵. Après ce discours prononcé en 49 a.C., ses actes semblaient déjà ne pas être en adéquation avec ses annonces, comme le montre la manière dont, selon Dion, César a traité un tribun de la plèbe nommé Lucius Metellus et la manière dont il s’est emparé du Trésor⁵⁶ ; Dion affirme que cet acte avait été fait “au nom de la démocratie” (ὀνόματι μὲν ἰσονομίας) mais qu’il s’agissait en réalité d’un geste “pour le pouvoir absolu” (ἔργῳ δὲ δυναστείας)⁵⁷.

Ce discours narrativisé est toutefois différent sur certains points. César, en 49 a.C., tente d’acheter la paix et sa légitimité par une distribution de blé et par la promesse d’un don de soixante-quinze deniers à tous les citoyens – ce sera une promesse non tenue (C.D. 41.17.1)⁵⁸ :

Τοσούτου τε ἐδέξαντο τὰ χρήματα ἃ ὑπέσχετό σφισι τότε γε λαβεῖν, ὥστε καὶ τὰλλὰ οἱ πάνθ’ ὅσα ἐν τῷ δημοσίῳ ἦν πρὸς τὴν τῶν στρατιωτῶν, οὓς ἐφοβοῦντο, τροφὴν ἔδοσαν.

“Les citoyens furent si loin de toucher, à ce moment-là du moins, l’argent que César leur avait promis, qu’il leur fallut donner tout celui qu’il y avait notamment dans le trésor pour entretenir ces soldats qui les terrorisaient”.

L’autre différence fondamentale entre ces deux discours de César au Sénat, c’est que celui de 49 a.C., s’il donne moins à voir des propos de César, laisse en revanche entrevoir bien davantage des réactions du peuple. Or ces réactions que rapporte Dion montrent que personne n’est dupe des promesses de César ni même rassuré, au contraire (C.D. 41.16.1-4) :

Καὶ ὁ μὲν τούτοις αὐτοὺς δελεάσειν ἤλπιζεν, οἱ δ’ ἄνθρωποι λογιζόμενοι ὅτι οὔτε φρονοῦσιν οὔτε πράττουσι τὰ αὐτὰ οἷ τε ἐφίμενοι τινων καὶ οἱ τυχόντες, ἀλλ’ ἐν μὲν ταῖς ἀρχαῖς τῶν ἔργων πάντα τὰ ἥδιστα προβάλλουσι τοῖς ἀντιπρᾶξαι τι δυναμένοις, ἐπειδὴ δὲ κατορθώσωσιν ὅσα βούλονται, οὔτε τινὸς αὐτῶν μνημονεύουσι καὶ ἐπ’ αὐτοὺς ἐκείνους ταῖς

53 C.D. 41.15.4 : “Voilà pourquoi il ne s’en prit à aucun d’entre eux ni ne prononça aucune menace ; au contraire, il fit une sortie à caractère imprécatore contre ceux qui avaient choisi de faire la guerre à leurs concitoyens et, en guise de péroraison, proposa que, sans plus attendre, on envoyât des ambassadeurs aux consuls et à Pompée pour défendre la paix et la concorde entre eux”.

54 C.D. 41.16.1.

55 C.D. 41.16.3.

56 C.D. 41.17.2.

57 Nous reprenons pour tous les passages du livre 41 la traduction de la CUF. Toutefois, les mots ἰσονομία et δυναστεία sont parfois difficilement traduisibles ; sur la traduction de ces mots, voir Cordier 2003, Coudry 2016 et Bellissime 2016a et 2016b.

58 Cette promesse, plus exactement, sera tenue avec du retard, qui se sera compensé par des intérêts, comme le montre 43.21.3 : “À la plèbe frumentaire, il distribua aussi les soixante-quinze deniers qu’il avait déjà promis, puis en ajouta vingt-cinq de plus...” (Καὶ τῷ μὲν σιτοδοτούμένῳ δόλω τὰς τε ἑβδομήκοντα καὶ πέντε δραχμάς ἃς προὔπεσχητο καὶ ἑτέρας πέντε καὶ ἑικοσι...). Quoi qu’il en soit, au moment où César s’exprime, cette promesse est pour lors non tenue.

δυνάμεσιν ἅς παρ' αὐτῶν ἔλαβον χρῶνται, μεμνημένοι δὲ καὶ τὸν Μάριον τὸν τε Σύλλαν, ὡς πολλὰ καὶ φιλάνθρωπα πολλάκις σφίσιν εἰπόντες οἷα ἀνθ' οἷων ἔδρασαν, καὶ προσέτι καὶ τὴν τοῦ Καίσαρος χρεῖαν αἰσθόμενοι, τὰ τε ὅπλα αὐτοῦ πολλὰ καὶ πανταχοῦ τῆς πόλεως ὄρωντες ὄντα, οὔτε πιστεύειν τοῖς λεγομένοις οὔτε θαρρεῖν ἐδύναντο, ἀλλ' ἔναυλον τὸν ἐκ τοῦ πρίν φόβον ἔχοντες καὶ ἐκεῖνον ὑπετόπουν, καὶ μάλισθ' ὅτι οἱ πρέσβεις οἱ τὰς καταλλαγὰς δῆθεν πρυτανεύσοντες ἡρέθησαν μὲν, οὐκ ἐξῆλθον δέ, ἀλλ' ὅτι καὶ ἐμνήσθη ποτὲ περὶ αὐτῶν ὁ Πίσων ὁ πενθερός αὐτοῦ αἰτίαν ἔσχε.

“S’il espérait les appâter ainsi, eux se disaient que les sentiments et les actions des gens sont différents selon qu’ils désirent une chose ou qu’ils l’ont obtenue et qu’au début d’une entreprise ils ne lésinent pas sur les promesses les plus alléchantes à qui pourrait leur faire obstacle, mais que lorsqu’ils ont atteint leurs objectifs ils oublient tout cela et tournent les instruments du pouvoir contre ceux-là même grâce à qui ils les ont en mains ; les citoyens se souvenaient de Marius et de Sylla, de ces nombreux discours bienveillants souvent répétés et de ce qu’en lieu et place ils avaient fait ; et puis pour César, on voyait bien où il voulait en venir et on constatait qu’il avait beaucoup d’armes, partout dans la ville, et cela ne pouvait pas donner confiance dans les paroles ni rassurer ; au contraire, on tremblait encore de ce qui venait de se passer et on avait des doutes sur lui, d’autant que les ambassadeurs qui devaient négocier tout de suite la réconciliation avaient été désignés, mais n’étaient pas partis et qu’au contraire lorsqu’un jour Pison, son beau-père le lui avait rappelé, César lui en avait fait grief”.

En conséquence, au moment où César prend la parole au Sénat puis devant le peuple au lendemain de Thapsus, il apparaît déjà délégitimé en tant qu’orateur, puisqu’il a tenu quelques années plus tôt le même discours ou presque, contenant les mêmes promesses ou presque, et que ce discours et ces promesses, qui n’avaient déjà pas convaincu, n’avaient en outre pas été suivis d’effets. Au vu de la situation telle que la décrit Cassius Dion, le Sénat et le peuple n’ont donc absolument aucune raison d’être rassurés par ce discours de 46 a.C. De plus, César ne propose pas d’argent à ce moment, mais se contente d’exposer de manière très générale des considérations sur le pouvoir qui se veulent rassurantes, à côté de l’évocation de ses soldats et de l’effort fiscal à venir : ce discours, très vraisemblablement, est encore moins susceptible de convaincre ; à ce propos, Cassius Dion affirme d’ailleurs quelques chapitres auparavant que c’est parce que César a toujours pris soin de proposer des avantages matériels qu’il a réussi à convaincre certains soldats du camp opposé de le rejoindre, quand les partisans de Pompée se contentaient de belles paroles générales et de ce fait peu efficaces⁵⁹.

CONCLUSION

Le discours de César au Sénat au lendemain de Thapsus, par une construction plutôt maladroite et une composition semble-t-il peu soignée, paraît donc fort peu susceptible de convaincre, pas plus qu’il ne semble capable de séduire par son esthétique ; cela conduit à une représentation étrange d’un César à l’apogée de son pouvoir mais impuissant comme orateur. L’éclairage de son insertion dans la matière narrative et des échos à cet autre discours narrativisé du vainqueur de Pompée accentue encore ce sentiment : Dion semble mettre en scène l’éclosion paradoxale d’une parole inaudible. C’est pour cette raison que la lecture qu’en propose R. Étienne nous semble à compléter. Indépendamment de la conception politique que l’on prête au sénateur de l’époque sévérienne Cassius Dion, ce qui semble se jouer dans

ce texte est une représentation du pouvoir césarien : l'historien donne à voir un César qui sort vainqueur des guerres civiles mais ne parvient pas, en définitive, à gagner la paix, car il échoue à désamorcer les inquiétudes – fondées ou non – des sénateurs et du peuple romain à son égard. C'est la raison pour laquelle Cassius Dion adopte un procédé d'écriture pour le moins étonnant : il compose un discours de César, au style direct, pour mettre en scène cet échec politique, celui de César orateur – bientôt celui de César dictateur.

Antoine Jayat

Université Bordeaux Montaigne UMR 5607 Ausonius

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



HINC OTHONEM POSTERITAS AESTIMET : TACITE ET L'EXEMPLARITÉ DE LA MORT D'OTHON

Fabrice Galtier

Notre propos concerne un des épisodes les plus marquants des guerres civiles qui ébranlèrent l'Empire durant l'année 69, lorsque, après la chute de Néron, quatre empereurs se succédèrent à la tête de l'État romain. C'est au suicide d'Othon, le deuxième d'entre eux, que nous nous intéresserons, plus précisément au récit qu'en fait Tacite dans le livre II des *Histoires*¹. Le tableau édifiant de cette mort volontaire teintée de stoïcisme crée a priori un contraste frappant avec la vision généralement négative que l'historiographe nous livre du personnage². Nous souhaitons, en les mettant en perspective, réexaminer certains aspects de ce récit, ce qui nous permettra de reconsidérer la position qu'a pu adopter Tacite vis-à-vis de ce qui était déjà considéré, de son temps, comme un trépas exemplaire.

L'ÉPISODE DE LA MORT D'OTHON

La scène se déroule au milieu du mois d'avril, dans la plaine du Pô, à Brixellum. Détenteur du pouvoir depuis seulement trois mois, Othon ne le doit qu'au coup d'État qui lui a permis de se débarrasser de Galba, son prédécesseur. Ce dernier avait lui-même provoqué la chute de Néron au printemps 68. Othon voit cependant sa suprématie sur l'Empire contestée par Vitellius, chef des légions de Germanie, dont les troupes viennent de pénétrer en Italie du Nord. Il attend donc les nouvelles de la bataille qui doit être livrée contre les Vitelliens de l'autre côté du fleuve, à Bédriac. Des rescapés lui apprennent la défaite de son armée. Il annonce alors son intention de se suicider pour mettre un terme définitif à la guerre civile. Après avoir consolé ses proches et pris ses ultimes dispositions, l'empereur se retire pour sa dernière nuit. À l'aube, il se jette sur un poignard et meurt quelques instants plus tard. L'épisode était célèbre et, outre le récit de Tacite, sont également parvenus jusqu'à nous les comptes rendus qu'en ont fait Suétone, Plutarque et Cassius Dion. Nous noterons d'ailleurs d'emblée qu'à quelques détails près, sur certains desquels nous reviendrons, leurs versions concordent³.

Il a souvent été souligné que l'attitude montrée par Othon au moment de mourir l'avait placé dans la lignée des grands personnages qui avaient su faire de leur trépas une illustration de leur stoïcisme. On a cité les noms de Thraséa Paetus et de Sénèque, mais celui qui est apparu comme le premier modèle de l'éphémère souverain, c'est bien évidemment Caton d'Utique⁴. Nous rappellerons rapidement les points de rapprochement les plus connus.

- 1 Tac., *H.*, 2.46-50. Les passages cités des auteurs anciens sont tirés des éditions de la Collection des Universités de France avec des traductions modifiées.
- 2 Ce contraste a été notamment analysé par Hutchinson 1993, 261 et Ash 1999, 83 et sq. Sur la caractérisation négative d'Othon chez Tacite, nous renvoyons en particulier à Shochat 1980 et à Perkins 1993.
- 3 Suet., *Otho*, 9.3-12.4 ; Plut., *Otho*, 15-17 ; C.D. 64.11-15.
- 4 Plusieurs commentateurs ont signalé que la comparaison entre les morts des deux hommes apparaissait déjà chez Martial, 6.32.5-6 : *Sit Cato, dum uiuit, sane uel Caesare maior ; / dum moritur,*

Comme on le sait, les deux cas se situent dans le cadre d'une défaite liée à une guerre civile. L'anxiété de chacun des personnages se porte non sur son propre sort mais sur celui de ses proches et de ses partisans dont il cherche à assurer la sauvegarde. Chez Plutarque, Caton s'inquiète à plusieurs reprises de leur départ et de l'itinéraire qu'ils empruntent⁵. Quant à Othon, il fait donner des barques et des voitures à ceux qui s'en vont et détruit les lettres et les billets qui pourraient compromettre son entourage aux yeux du vainqueur⁶. Chez les deux hommes, l'alternance entre états de repos et de veille est soumise aux aléas du processus d'évacuation des alliés et des proches⁷. Leur passage à l'acte apparaît conditionné par le départ effectif des membres de leur entourage⁸. À cet égard, il est intéressant de noter que, dans les deux cas également, un dialogue s'instaure entre celui qui va se donner la mort et des jeunes gens inconsolables. Caton s'adresse ainsi à son fils, puis à Démétrius et Apollonidès⁹. Dans le récit de Tacite, Othon a un long entretien avec son neveu Salvius Cocceianus, qu'il découvre "tremblant et désolé"¹⁰ et qu'il cherche à reconforter. Le lien familial induit une analogie supplémentaire : Caton interdit à son fils de se mêler de politique ; Othon conseille à son neveu de ne pas mettre en avant son lien de parenté avec lui¹¹. Mais Marcus Porcius Cato tombera quelques années plus tard à la seconde bataille de Philippes, tandis que Cocceianus sera tué par Domitien pour avoir trop honoré la mémoire de son oncle.

Si Othon ne se livre pas à des discussions philosophiques comme son illustre modèle, s'il ne relit pas comme lui le *Phédon* de Platon, il montre cependant une force d'âme et un détachement face aux biens de la vie qui paraissent dignes de l'enseignement des sages stoïciens. Tous les détails du récit de Tacite sont agencés de manière à rendre l'image d'un homme parvenu à une certaine sérénité. L'expression *nequaquam trepidus et consilii certus*¹², au début du chapitre 46, montre qu'Othon n'offre plus de prise ni à la crainte ni au doute, et souligne la fermeté dont il va désormais faire preuve. À cet égard, trois traits comportementaux appellent une analyse spécifique.

À la tombée du jour, Othon boit une "gorgée d'eau glacée"¹³. Dans son commentaire pour l'édition de la Pléiade, P. Grimal rattache ce geste à la pratique de la *decoctio Neronis*, qui consistait à faire bouillir de l'eau avant de la faire refroidir dans de la neige¹⁴. Cela signifierait qu'Othon aurait voulu, dans ses derniers moments, profiter encore une fois d'une boisson que son mode de préparation rattachait au *luxus* prôné par le dernier Julio-Claudian. Il resterait donc jusqu'au bout un néronien. Le fait que l'eau soit qualifiée de "glacée" ne doit pourtant pas empêcher de voir qu'une telle notation vise au contraire à montrer qu'Othon a renoncé, au moment de quitter la vie, au plaisir du vin, ce que Caton d'Utique lui-même n'avait pas fait¹⁵.

numquid maior Othone fuit ? ("Que Caton, durant sa vie, ait été plus grand que César, soit ; / mais, durant sa mort, fut-il plus grand qu'Othon ?"). Sur ce rapprochement, lire, par exemple, Harris 1962, 73 et sq. ; Schunck 1964, 73-74 ; Ash 1999, 85.

5 Plut., *Cato Mi.*, 65 ; 66.3-8 ; 70.4-7.

6 Tac., *H.*, 2.48.1.

7 Plut., *Cato Mi.*, 70.3-4 et 6 ; Tac., *H.*, 2.49.1-2.

8 Plut., *Cato Mi.*, 70.8 ; Tac., *H.*, 2.49.2.

9 Plut., *Cato Mi.*, 68.5-69.

10 *Trepidum et maerentem* (Tac., *H.*, 2.48.2).

11 Plut., *Cato Mi.*, 66.4-5 ; Tac., *H.*, 2.48.2.

12 "Sans aucun trouble et déterminé dans son dessein".

13 *Haustu gelidae aquae* (Tac., *H.*, 2.49.2).

14 Lire Grimal 1990, 877. Suet., *Otho*, 11.2, rapporte la même précision sur la température de l'eau bue par Othon : *sedata siti gelidae potionis* ("ayant apaisé sa soif par une gorgée d'eau glacée"). Elle est omise par Plut., *Otho*, 17.1, qui rapporte cependant le même geste. En fait, le recours à la neige pour refroidir l'eau et le vin sans qu'elle y soit mêlée était connu des Grecs et des Romains bien avant Néron. Sur ce point, lire Woods 2009, 40, n. 1.

15 Plut., *Cato Mi.*, 67.2. Lire Ash 2007, 211. Ajoutons cependant que dans l'épisode de la mort de Caton tel que le raconte Plutarque, l'acte de boire s'inscrit dans le cadre de la conversation philosophique qui suit le dîner.

Il n'est sans doute pas insignifiant qu'un détail similaire apparaisse dans le récit qu'Ammien Marcellin, grand admirateur de Tacite, livre sur les derniers instants de Julien l'Apostat. Celui-ci, grièvement blessé à la bataille de Ctésiphon, est alors décrit dans l'attitude du sage stoïcien se préparant à mourir. Affichant une profonde sérénité, il réconforte ses proches et discute longuement avec deux philosophes sur la nature céleste de l'âme. C'est à ce moment que son état se détériore. L'ultime action qui lui est prêtée avant de s'éteindre paisiblement est d'avoir "bu de l'eau glacée"¹⁶. Une telle notation ne peut se justifier par la seule volonté de rapporter un geste lié aux affres de l'agonie. Elle n'a d'intérêt que dans la mesure où elle connote une forme de simplicité vertueuse, ce qui l'inscrit parfaitement dans l'ensemble des traits permettant de transfigurer l'empereur mourant en sage stoïcien¹⁷.

Deuxième point : Othon se fait apporter deux poignards dont il essaie la pointe, avant d'en placer un sous son oreiller. Le choix du couteau, sans doute soumis à une forme de ritualisation, est décrit de manière concise, traduisant l'absence d'atermoiements. Selon Plutarque, Caton s'était fait apporter son épée, en avait examiné le fil et le tranchant avant de la ranger et de se remettre à lire. Cassius Dion signale qu'il l'avait cachée sous son oreiller¹⁸. Ce qui peut être souligné ici, outre la similitude entre les deux gestes, c'est la tranquillité et l'application avec lesquelles les deux hommes effectuent la vérification de leur arme.

Enfin, la tranquillité d'esprit qu'affichent les deux hommes trouve peut-être son expression la plus aboutie dans le fait qu'ils s'endorment dans les instants qui suivent. *Noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit*, écrit Tacite à propos d'Othon¹⁹. L'expression *utque adfirmatur* fait probablement référence au fait que des témoins avaient pu vérifier qu'il dormait. Il s'agit peut-être de ces valets de chambre qui, d'après Plutarque, avaient constaté qu'il était plongé dans un profond sommeil. L'auteur grec peut faire implicitement référence à des ronflements. Lorsqu'il évoque la dernière nuit de Caton, il indique de manière similaire qu'on pouvait, de l'extérieur, percevoir qu'il était profondément endormi²⁰. La respiration sonore est manifestement pour Plutarque l'indice d'un sommeil paisible, marque de la sérénité la plus absolue. Suétone ne manque pas, pour sa part, de signaler le "très profond sommeil"²¹ d'Othon. Il convient, à ce propos, de rappeler qu'on trouve, dans la célèbre lettre où Plinie le Jeune relate la mort de son oncle, une série d'indications sur la respiration bruyante que faisait entendre ce dernier lors de sa dernière nuit. Le but est là aussi d'en faire la manifestation de sa *tranquillitas*²². Dans le cas d'Othon, Tacite évite sciemment toute allusion trop concrète et recourt à une litote qu'il faut mettre en rapport avec le début du chapitre, où l'empereur est surpris en train de méditer sur sa fin toute proche : *illum supremas iam curas animo uolutantem*²³. Il semble que l'historien ait souhaité ramener le sommeil du personnage aux limites que lui imposaient ses questionnements intérieurs.

La formule qu'il emploie ensuite pour rendre compte du suicide lui-même, très ramassée, exprime l'absence d'hésitation et d'atermoiements : *luce prima in ferrum pectore incubuit*²⁴. Elle suggère que l'acte même fut accompli sans trembler, avec fermeté et résolution. Tacite signale d'ailleurs qu'une seule blessure fut trouvée²⁵. Comme Caton encore une fois, Othon

16 *Epota gelida aqua* (Amm., 25.23).

17 On notera que d'après Tac., *Ann.*, 15.45.3, Sénèque, une fois retiré des affaires de l'État, se contentait d'un régime très simple, composé de fruits crus et d'eau vive. Il aurait ainsi mis en pratique ses propres préconisations, telles qu'on les trouve, par exemple dans Sen., *Tranq.*, 9.

18 Tac., *H.*, 2.49.2 ; Plut., *Cato Mi.*, 70.1-2 ; C.D. 43.11.

19 "Il passa une nuit calme et qui, à ce qu'on affirme, ne fut pas sans sommeil" (Tac., *H.*, 2.49.2).

20 Plut., *Otho*, 17.3 ; *Cato Mi.*, 70.3.

21 *Artissimo somno* (Suet., *Otho*, 11.2).

22 Plin., *Ep.*, 6.16.13. Sur ce point, lire notamment Ripoll 2003, 72-73.

23 "Roulant dans son esprit des pensées sur ses derniers moments" (Tac., *H.*, 2.49.1).

24 "Au point du jour, il se jeta la poitrine contre le fer" (Tac., *H.*, 2.49.2). Lire Hutchinson 1993, 258.

25 Tac., *H.*, 2.49.3.

choisit de se suicider à l'aube. Mais il fait mieux que son prédécesseur, dont on sait que sa première tentative avait abouti à un échec et qu'il fut contraint de rouvrir sa blessure pour assurer son trépas²⁶.

Othon suit donc l'exemple de Caton et, à certains égards, comme nous l'avons vu, il le dépasse même. Son attitude a souvent été opposée à la lâcheté qu'aurait montrée Néron dans ses derniers instants. Dans le récit détaillé de Suétone, le dernier Julio-Claudian est montré en train de gâcher le geste symbolique du choix du poignard. Il les sort tous deux de leur gaine, mais ne peut se résoudre à en choisir un. Il aura ensuite besoin de l'aide de son secrétaire épaphroditus pour s'enfoncer maladroitement une des lames dans la gorge²⁷. Sur un autre plan, un second personnage offrait, par ses choix, un contre-exemple au renoncement d'Othon. Nous songeons ici à Pompée, protagoniste d'un conflit civil qui l'avait placé, malgré lui, au cœur d'une problématique que ni l'empereur, ni Tacite ne pouvaient ignorer.

REMETTRE OU NON LA FORTUNE À L'ÉPREUVE

Il faut revenir ici à la raison que donne Othon pour justifier sa décision de mettre fin à ses jours. Tacite, comme Plutarque ou Cassius Dion, développe en un long discours les paroles que le personnage historique aurait publiquement prononcées et que Suétone, de son côté, rapporte brièvement²⁸. Dans l'allocution que lui prêtent trois de nos quatre auteurs, l'empereur souligne la dimension sacrificielle de l'acte qu'il s'apprête à accomplir²⁹. Chez Plutarque, Othon met rapidement l'accent sur l'idée que sa mort permettrait d'épargner non seulement ses hommes, mais l'ensemble des Romains impliqués dans un conflit qui nuit à la Patrie tout entière³⁰. Dans les *Histoires*, c'est d'abord le souci de sauvegarder ses propres soldats que l'empereur invoque pour légitimer son suicide :

An ego tantum Romanae pubis, tot egregios exercitus sterni rursus et rei publicae eripi patiar ? Eat hic mecum animus, tamquam perituri pro me fueritis, sed este superstites. Nec diu moremur, ego incolumitatem uestram, uos constantiam meam.

"Pourrais-je souffrir, moi, que tant de jeunes Romains, tant d'armées d'élite jonchent de nouveau le sol et soient arrachés à la République ? Laissez-moi emporter la pensée que vous seriez morts pour moi, mais survivez-moi. Et ne retardons pas davantage, moi, votre salut, vous ma détermination³¹".

Le recours aux termes *pubis* et *superstites* suggère un rapport paternel entre l'empereur et ses troupes. Othon se présente en quelque sorte comme le *parens* qui doit veiller au respect de l'ordre naturel, selon lequel les parents sont censés précéder leurs enfants dans la mort et non l'inverse³². À l'évidence, comme le confirme la question rhétorique *An ego... patiar ?*, Othon joue sur le registre pathétique afin de convaincre ses hommes d'accepter une décision qu'ils réprouvent. Mais en s'exprimant de la sorte, il donne à la mesure radicale qu'il entend adopter une portée qui dépasse le cadre de ses seuls partisans. Cette jeunesse romaine à laquelle il

26 Plut., *Cato Mi.*, 70.8-10.

27 Suet., *Nero*, 49.2-3.

28 Suet., *Otho*, 10.3. Le biographe cite comme source de son récit son propre père, tribun angusticlave de la XIII^e légion qui combattait pour Othon. Il n'est pas certain pour autant qu'il ait effectivement pu se trouver auprès de l'empereur lors de sa dernière soirée. Sur ce point, lire Gascoü 1984, 295 et sq.

29 Tac., *H.*, 2.47 ; Plut., *Otho*, 15.4-8 ; C.D. 64.13.

30 Dans la version rapportée par l'épitomateur de Cassius Dion, Othon insiste sur l'idée qu'il meurt pour sauver les soldats des deux bords.

31 Tac., *H.*, 2.47.3.

32 Lire Ash 2007, 206.

s'adresse en premier lieu n'est pas seulement celle qui garnit les rangs de ses prétoriens³³, elle est perçue comme le cœur battant de la *respublica* et le ferment de son avenir. Elle doit lui survivre parce qu'elle représente les forces futures de la nation. C'est en ce sens que le message d'Othon concerne, au-delà de la survie de ses hommes, l'intérêt de la communauté romaine dans son ensemble. Cela étant dit, Tacite profite des propos que l'empereur est censé avoir tenus à Cocceianus pour lui faire exprimer explicitement l'idée que son suicide vise le salut de l'État en tant que tel : *non enim ultima desperatione, sed poscente proelium exercitu remisisse rei publicae nouissimum casum*³⁴. Cette affirmation est intéressante à plusieurs égards. En premier lieu, elle souligne la différence entre la position où se trouvait Caton, modèle implicite d'Othon, et ce dernier, au moment où chacun d'eux a décidé de mourir. Cette différence joue en faveur du Prince, qui pouvait compter sur ses hommes pour continuer la guerre tandis que le héros d'Utique se retrouvait sans soutien. La formule *poscente proelium exercitu* invite même à aller plus loin. Othon sait pertinemment que sa résolution est d'autant plus digne d'éloges qu'elle va à l'encontre de ce que souhaitait la troupe. Tacite montre ailleurs que l'empereur avait effectivement la possibilité de reprendre les opérations militaires. Au chapitre 46, lorsqu'il relate la réaction des othoniens après la défaite, l'historien souligne leur détermination et rappelle par leur bouche le fait que des renforts étaient disponibles³⁵. Il ajoute enfin : "aussi personne ne doute aujourd'hui que la guerre aurait pu reprendre, acharnée, affreuse, aléatoire pour les vaincus comme pour les vainqueurs³⁶". On comprend donc que, selon Tacite, si Othon avait repris le conflit, celui-ci aurait été d'autant plus destructeur que les capacités et la résolution des deux camps étant à peu près égales, aucun n'aurait pu prendre définitivement l'avantage sur l'autre. L'historien envisage ainsi l'idée que la guerre civile aurait pu se poursuivre jusqu'au point où les forces vives de Rome se seraient trouvées en péril.

Tacite dramatise l'enjeu auquel répond la résolution d'Othon³⁷. Le sacrifice de l'empereur représente en effet la réponse la plus acceptable sur le plan éthique au problème fondamental que soulève l'échec en contexte de guerre civile : faut-il ou non remettre la Fortune à l'épreuve ? Plutarque s'y réfère explicitement lorsqu'il fait parler Marius Celsus sitôt après la défaite. Caton et Scipion, alors, sont cités comme des contre-exemples qu'Othon ne saurait suivre, car ils sont à blâmer pour avoir refusé d'accorder la victoire à César après Pharsale, sacrifiant ainsi en pure perte un grand nombre de braves en Afrique³⁸. Incontestablement, la question était d'importance et Pharsale représentait probablement un cas d'école. Quelques décennies avant Tacite et Plutarque, Lucaïn avait traité le sujet à travers le personnage de Pompée, qu'il montrait dans deux postures opposées. Le poète représente, au livre VIII, celle qui correspond à la réalité historique. Le chef du parti sénatorial, vaincu à Pharsale, a fui le champ de bataille et rejoint la Cilicie, où on le voit rassembler son conseil, bien décidé à renverser le cours du destin :

*An Libycae Marium potuere ruinae
erigere in fasces et plenis reddere fastis :
me pulsum leuiore manu Fortuna tenebit ?*

33 Pour Hellegouarc'h, in Le Bonniec & Hellegouarc'h 1989, 195, n. 8, l'expression *Romanae pubis* désigne les prétoriens.

34 "En effet, ce n'était pas réduit aux abois mais au moment où son armée demandait une bataille qu'il épargnait à l'État une dernière catastrophe" (Tac., *H.*, 2.48.2).

35 Ces renforts sont également évoqués par Plut., *Otho*, 15.6.

36 *Vt nemo dubitet potuisse renouari bellum atrox, lugubre, incertum uictis et uictoribus* (Tac., *H.*, 2.46.3). Syme 1958, 164, met en doute une telle affirmation.

37 Dans le passage, il refuse sciemment de tenir compte du fait que la guerre reprendra ensuite entre Vitellius et Vespasien.

38 Plut., *Otho*, 13.4. Chez C.D. 64.13, Othon déclare qu'il ne veut pas imiter Marius, Cinna ou Sylla.

“Eh quoi ! Les ruines de Carthage ont pu relever Marius jusqu’aux faisceaux et l’inscrire à nouveau dans les Fastes qu’il remplit, et moi, frappé d’une main plus légère, la Fortune m’arrêtera ? ³⁹”.

L'exemple de Marius est effectivement caractéristique. Chassé de Rome par les syllaniens, il était parvenu à reprendre le pouvoir après avoir investi la cité, en 87 avant notre ère⁴⁰. Son refus de céder face à la Fortune l'avait donc mené à la victoire. Mais celle-ci n'avait pu être obtenue qu'en inscrivant l'action militaire dans un engrenage fondé sur l'alternance des tueries et de leurs représailles. Un tel cycle de violences apparaissait d'autant plus symptomatique des guerres civiles qu'il se nourrissait du refus des belligérants de céder la victoire à l'autre camp⁴¹. C'est à cette même logique qu'obéit Pompée lorsqu'il minimise le coup que la Fortune lui a porté, bien décidé à continuer – autrement dit, à recommencer – la guerre. Ce choix, on le sait, le conduira à chercher de l'aide en Égypte où il périra assassiné. De fait, il n'aura jamais la possibilité de reprendre le combat. Sa mort l'a donc empêché de participer au cycle de violences qui s'est perpétué après sa disparition⁴². Lucain exploite cette donnée purement objective, qu'il rappelle au moment où il montre le chef du parti sénatorial décidant de fuir le champ de bataille de Pharsale⁴³. Cette décision est en effet assimilée par le poète à un retrait dont le but premier est de permettre à la plus grande part de la foule latine de lui survivre⁴⁴. Pompée apparaît ainsi prêt à sacrifier sa propre cause pour la sauvegarde de Rome et de l'Univers, mis en péril par le conflit :

*“Parcite”, ait “superi, cunctas prosternere gentes.
Stante potest mundo Romaque superstite Magnus
esse miser”.*

“Dieux, dit-il, cessez d’abattre toutes les nations. Si le monde est debout et que Rome survive, Magnus peut être malheureux⁴⁵”.

Par cette injonction aux dieux, le héros montre une attitude qui correspond à celle qu'on aurait pu attendre de lui pour stopper l'engrenage mortifère de la guerre civile. De manière tout à fait significative, sa fuite est ensuite évoquée comme l'occasion d'un retour sur lui-même par lequel il peut se libérer de son ambition initiale afin de se préparer, serein, à la mort qui l'attend en Égypte. Les couleurs stoïciennes dont Lucain pare cette fuite vertueuse manifestent le système de valeurs qui relie le refus de reprendre le combat à l'acceptation de l'échec.

En créant l'image d'un Pompée que la défaite rend soudain conscient de la nécessité de son propre sacrifice pour clore le conflit civil, Lucain rachetait en quelque sorte la figure historique qui était partie en Égypte non pour s'y faire tuer, mais pour y reconstituer ses troupes afin de reprendre le combat. Ce faisant, le poète mettait pleinement en lumière un problème éthique qui n'était pas aussi clairement exprimée par le suicide de Caton, davantage considéré comme un acte de résistance ultime face à la tyrannie de César.

À travers le cas de Pompée, Lucain a puissamment contribué à thématiser une problématique que la défaite d'Othon faisait resurgir. Il est fort probable qu'au moment où il relatait la réaction de l'empereur, Tacite ait songé à la *Pharsale*, dont il avait une profonde

39 Luc. 8.269-271.

40 Par ailleurs, Sylla avait lui aussi marché une première fois sur Rome en 88, avant de reprendre la ville par la force en 82.

41 Sur le schéma répétitif de la violence chez Tacite, lire Galtier 2011, 207 et sq. et 231 et sq. ; Joseph 2012, 57 et sq. et 153 et sq.

42 D'où la mention, chez Plutarque, des seuls Caton et Scipion.

43 Luc. 7.647-711.

44 Luc. 7.656.

45 Luc. 7.659-661.

connaissance⁴⁶. Plus généralement, on ne pouvait traiter des questions morales liées aux guerres civiles de 69 sans prendre en considération les conflits qui avaient jalonné le déclin de la République au premier siècle avant notre ère. Tacite fait précéder le récit de la bataille de Bédriac et du suicide d'Othon d'un excursus où il livre ses réflexions sur l'incapacité des Romains à mettre spontanément fin à leurs guerres intestines, dont il analyse par ailleurs les causes⁴⁷. Il évoque alors Marius et Sylla, mais aussi Pompée, qu'il assimile aux deux premiers⁴⁸. Les batailles de Pharsale et Philippiques sont également citées, du fait qu'aucune des légions impliquées n'avait renoncé au combat. La décision d'Othon méritait donc d'être valorisée, parce que l'acceptation de la défaite et son propre effacement au profit de son adversaire rompaient avec la logique catastrophique du recommencement et de la répétition. C'est, entre autres, le sens d'un passage du discours que l'empereur adresse à ses hommes :

Civile bellum a Vitellio coepit, et ut de principatu certaremus armis initium illic fuit : ne plus quam semel certemus penes me exemplum erit. Hinc Othonem posteritas aestimet. Fruetur Vitellius fratre, coniuge, liberis : mihi non ultione neque solaciis opus est.

"C'est Vitellius qui a déclenché la guerre civile et si nous avons engagé la lutte armée pour le principat, l'initiative est venue de lui. Que nous n'ayons combattu qu'une seule fois, c'est un exemple qu'on me devra. Puisse la Postérité juger Othon à partir de cela ! Vitellius jouira de l'affection de sa femme, de son frère, de ses enfants ; moi, je n'ai besoin ni de vengeance ni de compensations⁴⁹."

Trois éléments doivent attirer notre attention. Tout d'abord, rappelons-le, Othon refuse que la jeunesse romaine jette "à nouveau" (*rursus*) le sol. Il déclare également ne pas avoir besoin de vengeance – *mihi non ultione opus est* – manière de couper court à toute velléité de préparer des représailles qui réactiveraient le conflit. Enfin, il entend apparaître aux yeux de la Postérité comme celui qui n'a engagé la guerre qu'une seule et unique fois : *Ne plus quam semel certemus penes me exemplum erit*. On pourrait dire qu'à la logique du *rursus*, l'empereur substitue la règle du *semel*. Il constatait de fait un peu plus tôt : *experti in uicem sumus ego ac Fortuna*⁵⁰. Contrairement à ce que préconisait le préfet du prétoire Plotius Firmus, qui avait plaidé pour une poursuite du combat, il n'est pas question pour Othon de s'ingénier à espérer *contra fortunam*, comme l'ont fait avant lui d'autres vaincus des guerres civiles⁵¹. Le prix à payer lui paraît trop grand⁵².

LA CONSTRUCTION PAR OTHON DE SON IMAGE SACRIFICIELLE

Certains commentateurs ont noté à juste titre que les propos d'Othon trahissent, chez Tacite, la pleine conscience de la grandeur de l'acte qu'il s'apprête à accomplir. L'empereur se perçoit comme un *exemplum* et montre, comme l'écrit G. O. Hutchinson, "an admirable absorption in himself and the glory of his deed" qui l'amène à magnifier son suicide⁵³. Ce constat mérite d'être approfondi en prenant davantage en compte la part de mise en scène de soi qu'implique, dans le récit taciteen, le regard que porte Othon sur ses derniers instants. Car ce que nous montre Tacite, ce n'est pas seulement un homme conscient que sa "belle

46 Robbert 1917, a étudié les nombreuses correspondances textuelles possibles entre Lucain et Tacite. Concernant l'influence du poète épique sur Tacite, lire en dernière analyse Joseph 2012.

47 Tac., *H.*, 2.37-38.

48 Tac., *H.*, 2.38.1.

49 Tac., *H.*, 2.47.2.

50 "Nous nous sommes mis mutuellement à l'épreuve, la Fortune et moi" (Tac., *H.*, 2.47.1).

51 Tac., *H.*, 2.46.2. Voir la remarque de Keitel 1987, 77.

52 Voir Tac., *H.*, 2.47.1.

53 Lire, en particulier, Schunck 1964, 76 ; Hutchison 1993, 259-260 ; Ash 2007, 205.

mort" lui apportera la gloire, mais un homme qui construit sa gloire en valorisant le sens de sa mort⁵⁴. C'est sous cet angle qu'il faut considérer l'expression *hinc Othonem posteritas aestimet*. Le subjonctif présent indique un souhait qui reflète la dimension performative du discours othonien. En effet, l'espoir qu'il exprime n'est pas l'objet d'un soliloque. L'empereur s'adresse à ses partisans, auxquels il vient tout juste d'exposer la portée sacrificielle de son acte – ce à quoi renvoie l'adverbe *hinc*. Il a ainsi défini devant eux l'image de lui-même qu'ils sont désormais appelés non seulement à conserver, mais aussi à transmettre, établissant de la sorte la *fama* dont sa propre parole constitue la source. Quand Othon exprime publiquement le sens de son geste et le vœu qui en découle, il crée par là même les conditions pour que son souhait se réalise. On notera également que l'éphémère empereur occulte ce qui serait indigne de demeurer dans la *laudatio funebris* qu'on pourrait lui consacrer⁵⁵. Face à ses partisans, il affirme que celui qui a déclenché la guerre civile, c'est Vitellius⁵⁶. Il peut certes se prévaloir de la chronologie des événements. Son adversaire fut proclamé empereur par les légions de Germanie dans les premiers jours de janvier, alors que le meurtre de Galba eut lieu le 15. Mais Othon avait déjà participé au renversement de Néron et il évite, de fait, toute allusion à l'assassinat de Galba⁵⁷. Celui-ci est pourtant évoqué dans les paroles que lui prête Suétone, et Plutarque lui fait déclarer que tous les acteurs de la guerre civile sont coupables, y compris lui-même⁵⁸. Or on ne trouve rien de tel dans les propos du personnage taciteen, qui ignore volontairement sa responsabilité dans les violences civiles. De fait, il se projette déjà dans le regard que la postérité portera sur lui en se désignant de manière emphatique par son propre nom (*Othonem*⁵⁹), comme si ce dernier devait dès à présent être associé à la grandeur du geste qu'il s'apprête à accomplir. Ce nom est d'ailleurs l'objet du propos qu'il tient à Cocceianus, lorsqu'il souligne combien il lui a fait honneur : *satis sibi nominis, satis posteris suis nobilitatis quaesitum. Post Iulios, Claudios, Servios, se primum in familiam novam imperium intulisse*⁶⁰. Se révèlent ainsi les marques caractéristiques d'une quête de gloire dont on ne trouve pas l'équivalent chez les autres auteurs. Les deux discours d'Othon, celui qu'il adresse d'abord à ses hommes, puis celui qu'il tient à son neveu, laissent percevoir combien le personnage est centré sur lui-même. Le pronom personnel *ego* apparaît ainsi à trois reprises dans son allocution publique⁶¹. L'empereur n'accomplit pas seulement un acte digne d'éloge, il se montre préoccupé de construire, à partir de celui-ci, sa future image posthume, quitte à masquer un passé moins glorieux.

54 Selon Ash 2007, 200, Othon a réellement pu souhaiter façonner sa renommée posthume par un trépas qui rappellerait celui de Caton.

55 Nous renvoyons, à ce propos, à la remarque de Hutchinson 1993, 260, qui assimile la formule *alii diutius imperium tenuerint ; nemo tam fortiter reliquerit* ("d'autres auront conservé le pouvoir plus longtemps ; personne ne l'aura quitté avec tant de courage", Tac., *H.*, 2.47.2") à une sorte d'épithaphe qu'Othon aurait composée à l'avance pour lui-même. On voit en outre comment la comparaison avec ses prédécesseurs permet à Othon de mettre en valeur son propre courage.

56 Tac., *H.*, 2.47.2. Il ajoute que l'initiative du combat qui les a opposés est venue de son adversaire.

57 De manière sans doute concertée, Tacite fait implicitement référence au sort subi par Galba lorsqu'il signale, en Tac., *H.*, 2.49.3, qu'Othon avait demandé à être inhumé rapidement, de peur que sa tête ne soit coupée pour être livrée aux outrages. On comprend qu'il redoute que ses ennemis ne lui infligent à son tour le traitement que ses hommes avaient infligé au cadavre du vieil empereur.

58 Suet., *Otho*, 10.1-2 ; Plut., *Otho*, 15.7.

59 Ash 2007, 205, associe le procédé à l'épopée, mais il apparaît également dans la tragédie. Lire Galtier 2011, 132, à propos de Tac., *H.*, 1.21.1 où Othon se désigne déjà par son nom.

60 "Il avait acquis assez de renom pour lui-même, assez de noblesse pour ses descendants : après les Jules, les Claudes, les Servius, il avait le premier porté l'Empire dans une nouvelle famille" (Tac., *H.*, 2.48.2).

61 On peut ajouter à ces trois occurrences l'expression *penes me*, dans la formule déjà citée : *ne plus quam semel certemus penes me exemplum erit*.

Si Tacite adhère totalement au geste sacrificiel d'Othon, il n'en marque pas moins une certaine distance par rapport au personnage, auquel il donne une cohérence tout à fait spécifique. Dans la version relatée par Suétone, la décision d'Othon est provoquée par la mort d'un soldat qui se tue devant lui pour prouver sa loyauté⁶². Rien de tel chez Tacite, où c'est la défaite, en elle-même, qui provoque le basculement. Rappelons la formule qu'emploie Othon pour se justifier face à ses hommes : *experti in uicem sumus ego ac fortuna*⁶³. On n'a peut-être pas suffisamment prêté attention au fait qu'avant la bataille de Bédriac, une expression très proche est employée par le narrateur : Othon tient un conseil de guerre pour savoir "s'il ferait traîner la guerre ou mettrait la Fortune à l'épreuve" : *trahi bellum aut fortunam experiri*⁶⁴. Par ailleurs, l'historien insiste sur l'état d'angoisse dans lequel se trouve l'empereur avant la bataille : il envoie des missives pour presser ses généraux d'engager le combat, car "les délais le rendaient malade et l'attente lui était intolérable"⁶⁵. Tout se passe comme si la défaite permettait à Othon de mettre un coup d'arrêt à l'incertitude qui le ronge, comme s'il avait voulu tout jouer sur un seul coup de dés, parce qu'au fond, il était incapable de supporter une nouvelle mise en jeu. Il faut rapprocher cette observation d'une remarque formulée par Tacite au cours de sa réflexion sur les guerres civiles : "si, chaque fois, il a suffi en quelque sorte d'un seul coup pour arrêter la guerre, c'est la lâcheté des princes qui en a été la cause"⁶⁶. Othon, à ses yeux, n'échappe pas à la règle.

Lorsqu'il rédige les *Histoires*, Tacite est parfaitement conscient que, malgré ses crimes antérieurs, Othon est déjà parvenu par son trépas à glorifier son destin⁶⁷. L'historien oppose ailleurs la fin de Vitellius, qui valut à ce dernier le comble de l'ignominie, à celle d'Othon, source pour lui d'une éclatante renommée⁶⁸. L'exemplarité de cette mort volontaire mérite à ses yeux d'être magnifiée, parce qu'elle répond à un problème éthique dont la gravité implique la sauvegarde de Rome. Tacite accepte donc de servir, par son récit du suicide, l'image posthume qu'Othon est parvenu à dresser de lui-même. Mais il sous-entend qu'il le fait en toute connaissance de cause, ne pouvant s'empêcher de suggérer les failles que dissimule ce glorieux sacrifice. La position, somme toute mesurée⁶⁹, de l'historien face à son personnage se cristallise peut-être dans la vision qu'il nous livre de la sépulture édifiée pour le jeune empereur : *Othoni sepulchrum extructum est modicum et mansurum*⁷⁰.

62 Suet., *Otho*, 10.2-3. Plutarque rapporte un épisode similaire, mais n'en fait pas un élément déclencheur de la décision d'Othon. Chez Tacite, c'est un soldat de Vitellius qui se suicide pour prouver sa loyauté et sa bonne foi, alors qu'il est accusé de mentir (Tac., *H.*, 3.54.3).

63 Voir, supra, n. 50.

64 Tac., *H.*, 2.31.2.

65 *Aeger mora et spei impatiens* (Tac., *H.*, 2.40).

66 *Quod singulis uelut ictibus trancta sunt bella, ignavia principum factum est* (Tac., *H.*, 2.38.2).

67 Sur les différents courants de propagande qui ont pu valoriser la figure d'Othon, lire notamment Ash 1999, 86 et sq. ; Duchêne 2014.

68 Tac., *H.*, 2.31.1. Voir également la remarque de l'historien dans la notice nécrologique qu'il consacre à Othon, en Tac., *H.*, 2.50.1 : *Duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantundem apud posteros meruit bonae famae quantum malae* ("deux actions, l'une particulièrement infâme, l'autre remarquable, lui ont valu auprès de la postérité bonne autant que mauvaise réputation").

69 Lire Hutchinson 1993, 260-261.

70 "On éleva à Othon un tombeau modeste et durable" (Tac., *H.*, 2.49.4).

Fabrice Galtier

Université Clermont Auvergne

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



LA DERNIÈRE ANNÉE DU RÈGNE DE TIBÈRE DANS LES ANNALES DE TACITE (6.45.3-51)

Olivier Devillers

L'évocation du règne de Tibère par Tacite s'achève, à la fin de la première hexade des *Annales* – hexade toute entière consacrée à ce prince – avec un survol de l'ensemble de sa vie (6.51). Ce passage, qu'on a pu assimiler à une sorte de notice nécrologique, a incontestablement une valeur synthétique et rétrospective, accréditant, comme a posteriori, la présentation qui a été faite de Tibère dans les livres qui ont précédé¹. Toutefois, les *Annales* tacitéennes ne se résument pas à des biographies impériales ; la présentation des princes y prend sens sur fond d'une analyse des contextes politiques et plus précisément des évolutions qu'a apportées l'instauration du Principat. Or, dans une telle perspective, le regard dépasse forcément la personne du gouvernant et embrasse les divers acteurs du pouvoir et de la scène politique. Parmi ceux-ci certains sont des forces émergentes, tels les membres de la dynastie et de la cour impériale. D'autres, par contre, dont les prérogatives ont été amoindries à la suite du changement de régime, sont amenés à redéfinir leur rôle et leur place ; il s'agit, bien sûr, des membres de la classe sénatoriale auxquels Tacite accorde une attention particulière tout au long de ses ouvrages². Dès lors, il y a à s'attendre que le regard rétrospectif qu'il porte en fin d'hexade sur le règne de Tibère inclue la prise en compte d'autres personnes que le prince. Si l'on va au-delà de la seule notice nécrologique qui clôtur le livre, il est possible de l'observer au sein d'une séquence narrative plus large, en l'occurrence l'entité constituée par l'ultime année du principat tibérien, à savoir l'année 37, une section entièrement consacrée aux affaires intérieures (6.45.3-51)³. Si elle s'achève, comme nous l'avons dit, avec un bilan sur la carrière et les mœurs de Tibère (6.51), elle se développe selon une structure tripartite : d'abord, à Capri, et plus spécialement à la cour, où s'annonce la succession de Tibère (6.45.3-46) ; ensuite à Rome, avec divers événements concernant des membres de famille sénatoriales et sénateurs (6.47-49) ; enfin à Misène, où meurt l'empereur, sous-section à laquelle on rattachera sa notice nécrologique (6.50-51)⁴. Or chacune de ces trois sections met en avant, sans y négliger les autres toutefois, l'un des principaux acteurs du régime : membres de la cour, sénateurs, prince. Nous reviendrons dans un premier temps sur chacune afin de préciser comment, conformément à la valeur rétrospective accordée au passage, y sont validées a posteriori, et de manière plus ou moins explicite, les thématiques qui ont été développées dans l'ensemble de l'hexade. Ensuite, nous considérerons comment, à travers chacune des sections, se dégage un jugement de l'historien non pas tant précisément sur les acteurs que sur le régime lui-même. Enfin, tout diagnostic ayant force de pronostic, nous concluons sur la fonction prospective du passage, sur ce qu'il laisse entendre de l'après-Tibère.

1 Par ex. Devillers 1994, 303-304.

2 Sur Tacite comme historien sénatorial, spéc. Syme 1958b.

3 Devillers 1994, 62-63.

4 Sur cette structure, Martin 2001, 184 ; Woodman 2017, 269.

UNE VISION RÉTROSPECTIVE

À Capri

C'est avec une intrigue de cour, sur fond d'adultère, que débute l'évocation de l'année. Macron aurait incité sa propre épouse à feindre l'amour pour Caligula afin de se rapprocher ainsi de ce candidat à l'empire et d'asseoir son emprise sur lui. Telle est du moins la version que retient, à l'instar de Cassius Dion (58.28.4), Tacite. Une autre version, connue par Suétone (*Cal.*, 12.2), en donne l'initiative à Caligula⁵. Ce choix taciteen est en tout cas en conformité avec le rôle majeur qu'il prête à Macron dans toute cette section⁶. Cette insistance sur Macron, dont est soulignée la puissance (6.45.3 : *nimia iam Macronis potentia*), ne peut manquer de rappeler au lecteur le précédent ministre puissant de Tibère, à savoir Séjan, exécuté quelques années auparavant. D'ailleurs, l'intrigue amoureuse nouée entre l'épouse de Macron et Caligula, fait songer à celle que Séjan lui-même avait nouée avec l'épouse de Drusus (II), fils et successeur alors le plus probable de Tibère (4.3)⁷. Le recours à des manœuvres détournées rapproche du reste les deux hommes (cf., à propos de Séjan, 4.1.2 : *isdem artibus uictus est*)⁸.

Mais Macron n'est pas seul à adopter ces pratiques ; Caligula, tout émotif qu'il fût par nature, avait appris, au contact de Tibère, la simulation et les mensonges (6.45.3 : *simulationum tamen falsa in sinu qui perdidicerat*), et il est très possible qu'il se soit prêté de lui-même par ambition au jeu de Macron. Cette idée d'une simulation de la part de Caligula est absente dans le passage correspondant de Cassius Dion (58.28.4) et on y verra le souci de Tacite de la souligner.

C'est donc à travers l'adoption par son entourage de la (dis)simulation, trait emblématique de Tibère dans l'historiographie impériale et en particulier chez Tacite⁹, que l'empereur est présent en 6.45.3. Le chapitre suivant (6.46) le fait apparaître plus directement à l'avant-plan du récit, reléguant Macron et Caligula, présents seulement au hasard de propos que leur tient le prince, à un rôle passif. Cette façon même de reproduire des répliques marquantes du prince ressortit pratiquement à un mode de narration biographique. Si, chez Cassius Dion, la phrase lancée à Macron figure, comme dans les *Annales*, dans le contexte de la dernière année du règne (C.D. 58.28.4), celle qui fut dite à Caligula y vient plus tôt, à propos de l'avancement de la carrière de celui-ci (C.D. 58.23.3). Il est dès lors possible que cette phrase au moins ait été une information flottante, introduite dans la tradition historiographique à partir d'un écrit dont la trame n'était pas chronologique ; elle était à ce titre susceptible d'être recontextualisée par les auteurs selon ce qui les arrangeait le mieux¹⁰. En l'occurrence, la mise en série des deux phrases peut faire sens. En effet, Plutarque (*Pomp.*, 14)¹¹ apprend que la phrase sur le soleil levant aurait été prononcée par Pompée à Sylla qui s'opposait à son triomphe. En ce cas, la phrase lancée à Macron met Tibère dans la position de Sylla (s'opposant alors à l'avènement de Caligula ?) ; or c'est précisément le fait de s'être moqué de Sylla qui vaut à Caligula la réplique qui suit, qui évoque l'assassinat de Gemellus. Quoi qu'il en soit, en présentant les deux phrases à la suite, Tacite attire clairement l'attention sur Tibère. Cela s'accompagne d'une nouvelle mise en évidence de certains des traits qui semblent les plus caractéristiques de

5 Philon (*Leg. ad Caium*) en donne l'initiative à Ennia elle-même.

6 Devillers 2003, 240.

7 Cf. Sinclair 1990, 247 n. 23, qui note divers échos lexicaux.

8 À propos de Macron, déjà 6.29.3 : *easdem artes occultius exercebat*.

9 Sur la dissimulation comme thème des livres tibériens, spéc. Walker 1952, 17-22 ; Galtier, 2008, 318-321 ; en général chez Tacite, Strocchio 2001.

10 Power 2014, 73 parle de "transferable motifs" ; Duchêne 2018, 248 d'"éléments flottants" (cf. aussi p. 252-255).

11 Aussi *Regum et imperatorum apophthegmata* (Mor., 203^e) ; *Praecepta gerendae rei publicae* (Mor., 804f) ; Champlin 2008, 412.

la personnalité tyrannique du prince : sa simulation, bien sûr (6.46.5 : *in patientia firmitudinem simulans*), mais aussi son goût des plaisirs (6.46.5 : *nihil e libidinibus omittebat*), lequel est surtout présent dans les *Annales* à partir du départ à Capri (cf. spéc. 6.1.2).

Pour ce qui est de ce trait, d'ailleurs, une allusion pourrait souligner la bassesse des préoccupations du prince : à la fin du chap. 6.46, Tacite dit que celui-ci tournait en dérision les médecins et ceux qui recouraient à leurs conseils, hommes incapables selon lui "de distinguer par eux-mêmes ce qui était bénéfique ou nuisible à leur corps", *internoscenda corpori suo utilia uel noxia* (6.46.5). On peut songer à ce qu'on appelle parfois "la seconde préface"¹², passage du livre 4 où l'historien s'interroge sur sa matière ; il y justifie la légitimité de sa méthode dans la mesure où "rars sont ceux qui ont la clairvoyance de discerner l'honnête de ce qui est mal, le bénéfique de ce qui est nuisible", *pauci prudentia honesta ab deterioribus, utilia ab noxiis discernunt* (4.33.2). Ainsi, l'historien, comme le médecin, est en mesure d'informer sur les *utilia* et les *noxia* ; mais alors que l'historien se place au niveau de la morale, c'est le physique que prend en compte Tibère. Même si en définitive il méprise aussi les avis des médecins, le fait que c'est l'opportunité de consulter ceux-ci qu'il discute – alors même qu'il était peut-être temps de tirer un bilan moral de son règne – suggère son absence de considération pour la question des mœurs.

D'autres traits sont à signaler. Ainsi l'allusion à la popularité de Caligula, et aux sentiments haineux qu'elle peut inspirer à Tibère (6.46.1 : *uulgi studia, eaque apud auum odii causa*), rappelle l'aversion dont Germanicus, père du même Caligula, fut l'objet de la part du prince (spéc. 1.7.6). Par ailleurs, la volonté du prince de ne pas se chercher un successeur en dehors de la dynastie est expliquée par le double souci de préserver sa réputation auprès de la postérité et de ne pas porter atteinte à la mémoire d'Auguste. Le premier aspect (6.46.2 : *in posteris ambitio*) a été souligné dans des propos qui lui sont prêtés en 4.38, à propos du refus d'un culte impérial en Espagne (4.38.1 : *meminisse posteris uolo* ; 38.2 : *iudicium posterorum* ; 38.3 : *famam nominis mei*)¹³ ; il se double ici de l'indifférence pour l'avis des contemporains, qui lui aussi est bien illustré dans les livres précédents¹⁴. Quant à la volonté de préserver l'œuvre d'Auguste, c'est là un thème récurrent dans toute l'hexade, à propos d'un grand nombre de débats et de mesures (1.14.3 ; 72.3 ; 77.3 : *neque fas Tiberio infringere dicta ei* ; 2.49.1 ; 59.2 ; 3.24.4 ; 54.2 ; 56.3-4 ; 71.2...) ¹⁵, y compris (on vient de le citer) ce qui concerne un culte impérial en Espagne (4.37.3 : *Augusti honor*).

C'est en outre sur cette double dimension, dynastique et augustéenne, que s'ancre un autre rapprochement, celui qu'on peut faire entre ce passage et le début du livre 1, dans lequel c'est alors Auguste qui prépare sa succession. Il n'est pas question ici d'épuiser toutes les similitudes entre les deux sections (cf. aussi infra)¹⁶. L'une toutefois mérite que l'on s'y arrête ; Tibère craint la perspective d'une succession hors de sa *domus* (6.46.2), alors qu'Auguste, lui, se serait interrogé sur ceux qui, hors de sa famille, auraient pu être *capaces imperii*, c'est-à-dire en mesure d'assurer la charge de l'empire (1.13.2-3)¹⁷. Ainsi l'idée d'une succession hors-dynastie, qui pouvait sous Auguste encore être discutée, même de manière théorique, est pour Tibère un motif de crainte (*metuebat*). Inversement, Claude, un membre de la famille claudienne qui est totalement passé sous silence au moment de la succession d'Auguste, apparaît au moment

12 Voir Hartog & Casevitz 1999, 215.

13 Analyse de l'épisode par Pelling 2010.

14 Woodman 2017, 273, avec références.

15 Par ex. Cowan 2009, 469.

16 Rapprochements qu'on pourrait aussi faire avec d'autres passages où il est question de succession impériale ; ainsi l'expression *robur iuuentae* (6.46.1) se retrouve dans le contexte de la succession de Claude à propos de Néron (12.25.1 ; 65.3).

17 Par ex. Klaassen 2014, 236-242.

de celle de Tibère (même si son nom est rapidement écarté, 6.46.1)¹⁸. Par ailleurs, Tibère écarte Claude qui est *composita aetate, bonarum artium cupiens* (6.46.1) ; lorsqu'Auguste avait choisi de privilégier Tibère, celui-ci avait été dit *maturum annis, spectatum bello* (1.4.3). Dans les deux cas, l'âge est un argument, mais l'un est versé dans la guerre, l'autre dans les lettres. Forcément, la connaissance de la guerre est un atout déterminant (sans compter la faiblesse d'esprit de Claude). Il demeure qu'on observe une certaine similitude de structure dans la manière dont l'un et l'autre sont introduits, un peu comme des "second choix" après que des candidats plus évidents ont été envisagés.

À Rome

Cette section peut être divisée en deux parties. Les chap. 6.47-48, d'abord, forment une unité qui commence et finit avec Laelius Balbus¹⁹. Y sont évoquées les accusations portées contre Acutia, puis contre Albucilla ainsi que contre plusieurs sénateurs éminents. Le sort des divers personnages impliqués dans ce qui est parfois vu comme une conspiration²⁰ est détaillé par l'historien. Dès la première phrase du chap. 6.47 apparaît le mot *caedibus* ; il s'agit de suggérer l'élimination en masse de membres de la classe sénatoriale, dans la continuité de ce que Tacite a évoqué dans sa première hexade, spécialement depuis la mort de Séjan (cf. 6.29.1 : *At Romae caede continua*).

Le passage poursuit le thème de la puissance de Macron, dont le rôle dans l'enquête est souligné, de même qu'il est suggéré qu'il aurait forgé les accusations, ce qui confirme son goût pour les manœuvres frauduleuses. Pour ce qui est des grands moments du règne, la préfecture du prétoire de Séjan est remise à l'esprit à travers la mention de Satrius Secundus (6.47.2), qui avait été un de ses clients (cf. 4.34.1)²¹, tandis que la personnalité de Vibius Marsus, consul en 17, que ne cite pas Cassius Dion dans sa relation des mêmes faits (C.D. 58.27.2-5), peut évoquer Germanicus, qu'il avait accompagné en Orient (2.74.1 ; 79.1). Enfin, Domitius, consul en 32, avait reçu pour épouse Agrippine la Jeune et, par Octavie, était apparenté par le sang aux Césars (4.75 ; aussi 6.45.2) ; sa mention renvoie à la politique dynastique qu'avait entreprise Tibère, à travers notamment le mariage des filles de Germanicus. C'est d'ailleurs Domitius que semble mettre en avant Cassius Dion lorsqu'il rapporte les mêmes événements (C.D. 57.28.2-5).

Chez Tacite, L. Arruntius, consul en 6 de notre ère, est la figure qui reçoit le plus d'attention. Son seul nom rappelle le début du livre 1 dans la mesure où il était l'un de ces *capaces imperii* qu'aurait mentionnés Auguste²². Il avait ensuite été, dix années durant, empêché par Tibère de gagner l'Espagne, dont il avait été nommé gouverneur²³. Il était ainsi très représentatif du milieu sénatorial et ses apparitions récurrentes dans l'hexade tibérienne sont de celles qui alimentent la réflexion de l'historien sur l'attitude que doivent adopter les sénateurs sous le Principat²⁴. Tacite le met ici en évidence en lui prêtant un discours au style indirect dans lequel

18 Il est pour le reste globalement passé sous silence dans la première hexade, même si son accession au trône est évoquée par anticipation en 3.18.4 ; cf. Klaassen 2014, 234-236 et n. 842.

19 Sur ce ring composition, Martin 2001, 188.

20 Bauman 1974, 131. Cf. Forsyth 1969 qui estime qu'à tout le moins Macron aurait pu craindre qu'une coalition des hommes puissants qui sont alors cités pût menacer l'accession au trône de Caligula. Dans ce sens aussi Edwards 2003, 311-312. *Aliter* Levick 1976, 216-217, défend la thèse d'une accusation montée de toutes pièces par Macron.

21 Dans ce passage Satrius est qualifié de *coniurationis index*, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit de la conjuration de Séjan ou de celle pour laquelle serait alors accusée Albucilla ; cf. Woodman 2017, ad 6.47.2.

22 Dans ce sens Direz 2007, spéc. p. 56.

23 Voir sur ce point Ozcáriz Gil 2016, 114-116.

24 Devillers 2009, spéc. p. 164 ; aussi Galtier 2011, 82.

il justifie par la crainte de la tyrannie future de Caligula sa décision de se suicider. Cassius Dion lui fait seulement prononcer une courte réplique au style direct : οὐ δύναμαι ἐπὶ γήρῳ δεσπότη καὶ τοιοῦτῳ δουλεῦσαι (C.D. 58.27.4 : "je ne peux en ma vieillesse vivre en esclave d'un nouveau tyran de cette sorte"). Les propos à des amis semblent être un topos des scènes de morts d'hommes illustres (Thrasea Paetus, Valerius Asiaticus, etc.). En l'occurrence, il est difficile de dire si Dion a réduit un discours plus étoffé trouvé dans sa source ou si Tacite a amplifié un simple trait prêté à Arruntius en vue de donner une plus grande signification politique à ses derniers moments²⁵. Toujours est-il qu'à travers les propos du sénateur Arruntius Tacite revient sur un certain nombre de thèmes qu'il a précédemment développés. Certains ont déjà été mentionnés ci-dessus, spécialement la puissance des ministres, Macron et Séjan, qu'il rapproche explicitement (6.48.1 : *diu Seiano, nunc Macroni* ; 48.2 : *Macrone duce, qui, ut deterior ad opprimendum Seianum delectus, plura per scelera rem publicam conflictauisset*), faisant écho à des événements sans doute narrés dans le livre 5 perdu, spécialement à un procès intenté à Arruntius auquel il est fait allusion dans le livre 6 (6.7.1) et auquel se réfère aussi – sans citer Arruntius – Cassius Dion (C.D. 58.8.3). L'idée d'une détérioration du règne, telle qu'elle est exprimée par l'ensemble de la trame narrative de l'hexade tibérienne, est également reprise (6.48.2 : *ui dominationis conuulsus et mutatus*). On y ajoutera une allusion au fait, mentionné peu auparavant (6.45.3), que Caligula a appris l'art de la dissimulation auprès de Tibère (6.48.2 : *pessimis innutritum*). Quelques échos plus précis au début du livre 1 sont également possibles : *iuuentam imminens* (6.48.2, *imminens* employé comme substantif pour Caligula), fait songer à *imminentes dominos* (1.4.2, à propos de Drus [II] et de Germanicus) : en soulignant l'expérience de Tibère (6.48.2 : *tantam rerum experientiam*), Arruntius mentionne aussi ce qui avait été le principal atout de celui-ci face à Agrippa Postumus.

D'autres traits, conformément à la position sociale d'Arruntius, paraissent plus caractéristiques de préoccupations sénatoriales. La recherche d'une mort digne (6.48.1 : *non eadem omnibus decora*) fait songer par exemple à Cocceius Nerva, lui aussi attaché à rencontrer une "fin honnête" (6.26.2 : *honestum finem*). Le thème des dangers encourus sous le régime (6.48.1 : *inter ludibria ac pericula*) est aussi nettement marqué dans l'ouvrage ; pour le règne néronien, les passages relatifs au sénateur Thrasea Paetus, par exemple, en donnent un exemple, et pour le règne de Tibère on l'aperçoit dans ce que l'historien écrit de Lepidus, à propos duquel il évoque un *iter ambitione ac periculis uacuum* (4.20.1)²⁶. Enfin, et surtout, Arruntius redoute la perspective d'un *acrius seruitium*, expression très connotée, qui renvoie à celle qui, dans un contexte de prédiction de la dérive tyrannique de Tibère, clôt le livre 1 : *ad infensus seruitium* (1.81.2). À travers cette rhétorique, les propos d'Arruntius s'inscrivent clairement dans une problématique qui traverse l'ensemble des *Annales*, à savoir la *libertas*²⁷.

Cette dimension sénatoriale est particulièrement présente lorsqu'il est question du sort de certains de ceux qui furent impliqués. Albucilla, ainsi que le dit aussi Cassius Dion (58.27.4), tente de se blesser et est emprisonnée ; ce type d'épisode est caractéristique de la violence de Tibère tel qu'en est rapporté le déchaînement dans les livres 4-6, et c'est dans la rubrique qu'il consacre à la *saevitia* impériale que Suétone fait allusion à des événements de ce genre (*Tib.*, 61.5). On songe aussi à 6.19.2, où Tibère fait exécuter en masse tous ceux qui étaient retenus en prison, coupables de complicité avec Séjan (6.19.2) L'exil également, auquel est condamné

25 L'historien-sénateur Servilius Nonianus a été proposé comme source au passage ; Syme 1958a, 276 n. 5.

26 Sur Lepidus et Thrasea comme vecteurs de la pensée de Tacite sur l'attitude des sénateurs, Strunk 2010.

27 Par ex. Ducos 1977 ; Morford 1991 ; Devillers 2003, 75-97 ; Cogitore 2011, 162-166. Sur le contraste entre *seruitium* et *libertas* comme étant au cœur des livres 1-6, Ginsburg 1981, 39 (à propos précisément de 1.81).

Carsidius Sacerdos, trouve de nombreux précédents sous le règne²⁸. Enfin, le châtement dont est frappé Laelius Balbus réjouit (*laetantibus*), écrit l'historien, ceux qui le prononcent en raison de l'éloquence agressive de celui-ci, qu'il exerçait contre des innocents. Un tel schéma, celui d'accusateurs dont la propre mise en accusation est agréable au Sénat, trouve des précédents dans le livre ; on peut à cet égard citer la réaction aux accusations portées contre Lucanius Latiaris (6.4.1 : *accusator ac reus iuxta inuisi gratissimum spectaculum praebebantur*) ou contre Vesularius Flaccus et Iulius Marinus (6.10.2 : *quo laetius acceptum sua exempla in consultores recidisse*). Du reste, la véhémence, voire la violence des échanges qui ont lieu entre sénateurs (cf. 6.48.4 : *truci eloquentia*) est volontiers notée par Tacite²⁹.

Le chapitre 6.49 s'attarde sur une seule affaire, qui vint devant le Sénat, mais relève aussi de la chronique scandaleuse de la Ville : un jeune homme de la classe sénatoriale, Papinius, fils du consul de l'année précédente, se suicide après avoir été poussé à commettre un inceste par sa mère. C'est là le seul suicide du livre 6 qui ne semble pas lié, directement ou indirectement, à l'expression d'une volonté impériale³⁰. Sa mention a été expliquée par le souci d'illustrer la corruption morale de la Ville³¹ ou par l'intérêt que porte Tacite aux habitants de Padoue, d'où est originaire Papinius³². La première explication assurément mérite qu'on s'y attarde, le suicide de Papinius, fusionnant pour ainsi dire deux autres affaires sénatoriales narrées par Tacite dans la seconde partie de l'hexade : d'une part, la défenestration d'une épouse par son époux sénateur (4.22)³³, de l'autre une relation incestueuse entre un riche notable espagnol et sa fille (6.19)³⁴. Une troisième possibilité existe : à travers Papinius, il y aurait allusion à Caligula qui, lui aussi, avait subi l'influence délétère d'un parent, Tibère, alors qu'il était à Capri³⁵. Du reste, la mère de Papinius est gardée en exil afin qu'elle ne puisse corrompre son fils cadet, qui était encore à un âge critique. Le sous-entendu serait alors qu'il eût mieux valu que Caligula fût semblablement tenu hors de portée de Tibère.

À Misène

Le récit de la mort de Tibère s'orchestre en deux temps. Le premier souligne sa résistance à son inéluctable déchéance physique : résistance psychologique, essentiellement, et qui s'appuie donc sur les caractères les plus saillants de sa personnalité, en premier lieu sa dissimulation (6.50.1) : *iam Tiberium corpus, iam vires, nondum dissimulatio deserebat*. Ce trait s'accompagne d'une forme de clairvoyance ; il n'est ainsi pas dupe du stratagème du médecin Chariclès pour lui prendre le pouls. Pourtant, et c'est le second temps, l'annonce par ce médecin de sa mort très proche déplace le centre d'intérêt et le porte sur l'effervescence de sa cour, sur les félicitations dont Caligula fait déjà l'objet. L'annonce d'un regain d'énergie du prince moribond et tenu déjà pour mort, produit cependant un flottement. On craint alors son rétablissement et le châtement de ceux qui l'ont trop vite considéré comme décédé. Macron ne se laisse pas démonter ; il étouffe le prince et fait évacuer les lieux.

Outre sa dissimulation, le passage laisse entrevoir, et ce malgré son affaiblissement, les aspects violents du caractère de Tibère : sa colère rentrée face au stratagème utilisé par Chariclès (6.50.3 : *incertum an [...] iram premens*), le fait que Caligula craint un sort funeste

28 Voir pour des exemples Stini 2011.

29 Spéc. Hist., 4.2.2 : *truci oratione*, à propos toutefois d'un discours prononcé contre un accusateur.

30 Cf. Galtier 2011, 269 n. 211.

31 Paratore 1952, 672 n. 59.

32 Syme 1958a, 543.

33 Tac., A., 4.22.1 : *coniugem in praeceps iecit* ; cf. Tac., A., 6.49.1 : *iacto in praeceps corpore*.

34 Ce second épisode est discuté par Champlin 2015, qui ne croit notamment pas à la réalité de l'accusation d'inceste.

35 Devillers 1994, 192-193.

s'il se rétablit (6.50.5 : *nouissima exspectabat*). L'évocation d'une *quaesita comitas* ramène aux deux premiers livres, dans lesquels la *comitas*³⁶ était reconnue à Germanicus (1.33.2), alors que l'empereur en apparaissait dépourvu (4.7.1)³⁷. L'opposition entre les deux hommes sur ce plan est particulièrement nette en 1.33.2 : *nam iuueni [= Germanicus] ciuile ingenium, mira comitas et diuersa a Tiberii sermone, uultu, adrogantibus et obscuris*. Or ce passage comporte un autre point de rencontre avec 6.50.1, à savoir une allusion aux paroles et à l'expression en association avec les pratiques dissimulées du prince : d'une part, *sermone, uultu [...] obscuris* (1.33.2) ; de l'autre, *sermone ac uultu intentus* (6.50.1). Enfin, Tacite est moins précis que Suétone (*Tib.*, 72) sur les lieux par lesquels passa Tibère avant de se fixer à Misène. Comme le note A. J. Woodman, le motif en serait la volonté de renvoyer au livre 6, dans lequel est évoqué, sans que soient davantage nommés de lieux d'étape, un voyage que fit Tibère en Campanie, hésitant à rentrer à Rome, avant de finalement reprendre le chemin de Capri (6.1.1)³⁸.

Pour le reste, le chapitre reprend des thèmes déjà abordés. Le principal est la puissance de Macron : c'est à lui que s'adresse Chariclès (la précision selon laquelle ce dernier n'est pas son médecin habituel pourrait suggérer que Macron le lui avait alors imposé), c'est lui aussi qui prend l'initiative d'étouffer Tibère. On y ajoutera un aperçu sur la personnalité de Caligula qui en l'occurrence paraît manquer de cran et semble avoir été réduit à un rôle plutôt passif (il n'avait du reste guère été cité dans l'hexade avant l'année 37³⁹). Selon Cassius Dion, au contraire, c'est Caligula qui paraît avoir pris l'initiative d'étouffer son oncle, aidé seulement en cela par Macron (C.D. 58.28.3). Suétone, dans la *Vie de Tibère* (73.2), évoque, outre la mort naturelle, plusieurs scénarii (poison, refus de nourriture, étouffement), sans citer Macron et en retenant la possibilité que Caligula soit à l'origine d'un éventuel étouffement. Dans la *Vie de Caligula*, il ajoute la possibilité d'un étranglement et retranche celle de la privation de nourriture ; quoi qu'il en soit, Caligula est dans tous les cas clairement désigné comme le meurtrier et si Macron est cité, c'est uniquement dans la mesure où le fait d'avoir sa faveur pouvait faciliter le crime (*Cal.*, 12.2-3)⁴⁰.

Est aussi bien rendue l'ambiance à la cour : l'agitation, les conciliabules, les égards dont est entouré le successeur présumé... L'on en voit aussi le caractère impitoyable : certains ont à cet égard vu une analogie entre l'empereur qui est étouffé alors qu'il réclame à manger et Drusus (III), le fils de Germanicus, qui, quelques années plus tôt, avait lui aussi réclamé en vain d'être alimenté (6.50.4)⁴¹. Nous proposerons également une possible allusion au début du livre 1 : tout comme les courtisans qui prennent l'air triste ou feignent l'ignorance, les membres de l'aristocratie s'étaient, au moment du décès d'Auguste et de l'avènement de Tibère, composé une attitude (1.7.1 : *uultu composito*).

La notice nécrologique, pour terminer, a été abondamment traitée par les Modernes ; nous ne retiendrons que ce qui est le plus pertinent à notre propos. Elle comprend deux parties ; l'une sur l'avancement de la carrière de Tibère jusqu'à ce qu'il devienne empereur (6.51.1-2), l'autre sur l'évolution de son comportement jusqu'à sa mort (6.51.3). Le renvoi au début de l'hexade est manifeste : la partie qui concerne la carrière a globalement son correspondant en 1.3.1-3, celle qui concerne son comportement en 1.4.3-4⁴². À noter aussi que, aux cinq personnages dont la disparition ouvre à Tibère la voie vers le pouvoir en 6.51.1 (Marcellus, Agrippa, Caius,

36 Sur la connotation politique du mot chez Tacite, par ex. Cogitore 2014, 151-153.

37 Woodman 2017, 284.

38 Woodman 2017, 284.

39 Klaassen 2014, 231.

40 Sur les diverses versions proposées par Suétone, Gasco 1984, 380-381 (aussi p. 795).

41 Sur ce rapprochement, Woodman 2017, 286.

42 Sur cette structure, Woodman 2017, 287.

Lucius, Drusus [I]), s'ajoute en 6.51.3 une autre liste de cinq personnages, dont la disparition jalonne sa dérive vers la tyrannie (6.50.3 : Auguste, Germanicus, Drusus [II], Séjan, Livie)⁴³.

Pour ce qui est de la carrière, Tacite se borne pratiquement à énumérer ceux qui furent des rivaux pour succéder à Auguste, ce qui lui permet de souligner la composante dynastique du régime. Comme en 1.3.3, autre passage sur ses rivaux, il en ressort l'image d'un Tibère qui est alors pour l'essentiel le jouet des circonstances⁴⁴. Toutefois, on note la présence de deux éléments, absents en 1.3.3: la plus grande popularité de son frère Drusus (I) (6.51.1 : *etiam frater eius Drusus prosperiore ciuium amore erat*) qui ferait écho à la faveur dont, au déplaisir de Tibère, jouissait Caligula (6.46.1), information livrée peut-être en écho au personnage de Germanicus ; *l'impudicitia* de Julie (6.51.1 : *impudicitiam uxoris tolerans* ; cf. spéc. 1.53 ; aussi 3.24.2), trait qui, pour ne rien dire de la relation entre Ennia et Caligula, peut être pertinent dans la mesure où la *domus Iulia* peut être suggérée comme modèle d'une sorte de délitement de la famille traditionnelle ; l'adultère de Caligula et d'Ennia et la mort de Papinius en donnent dans la section un exemple, l'un pour la dynastie, l'autre pour la classe sénatoriale. Par ailleurs, l'exil à Rhodes, qui, au début du livre 1, n'est pas cité en 1.3.3, mais un peu plus tard, à propos du développement du caractère de Tibère (1.4.4), est signalé ici dans le cadre des vicissitudes qu'a connues sa carrière ; c'est là un événement interne à la *domus Augusti* que Tacite cite à plusieurs reprises dans sa narration (cf. 1.53.1 ; 2.42.2 ; 3.48.1-2 ; 4.15.1 ; 57.1)⁴⁵. Enfin, Tacite s'attache davantage au père de Tibère, dont il signale l'exil, un intérêt pour les ascendants qui peut s'expliquer par le caractère biographique plus marqué de la notice.

Pour ce qui est des *mores*, partie qui a par ailleurs suscité le plus de discussions parmi les Modernes⁴⁶, on comparera plus précisément le livre 6 avec le livre 1 :

1.4.3-4 : *Tiberium Neronem maturum annis, spectatum bello, sed uetere atque insita Claudiae familiae superbia ; multaue indicia saeuitiae, quamquam premantur, erumpere. Hunc et prima ab infantia eductum in domo regnatrice ; congestos iuueni consulatus, triumphos ; ne iis quidem annis quibus Rhodi specie secessus exulem egerit aliquid quam iram, simulationem et secretas libidines meditatum.*

6.51.3 : *Morum quoque illi tempora diuersa : egregium uita famaue quoad priuatus uel in imperiis sub Augusto fuit ; occultum ac subdolum fingendis uirtutibus donec Germanicus ac Drusus superfuere ; idem inter bona malaque mixtus incolumi matre ; intestabilis saeuitia sed obiectis libidinibus dum Seianum dilexit timuitue ; postremo in scelera simul ac dedecora prorupit, postquam remoto pudore ac metu suo tantum ingenio utebantur.*

À partir d'*occultum ac subdolum*..., Tacite reprend – et en fait accrédite a posteriori – une progression qui, pour l'essentiel, est compatible avec celle des livres 1-6 ; le processus de détérioration du règne y est détaillé en diverses phases qui sont associées à des soubresauts au sein de la dynastie et de la cour, conformément à l'impression que procure la lecture de l'hexade⁴⁷. L'historien dresse un bilan autant moral (*morum*) que politique, inscrivant la psychologie du prince en fond de l'évolution de son principat. Sur ce plan, la simulation et les pratiques détournées sont la première caractéristique qu'il détache : *occultum ac subdolum fingendis uirtutibus*. Apparaissent ensuite la cruauté (*intestabilis saeuitia*) et le goût des plaisirs (*obiectis libidinibus*). Là aussi, il s'agit de caractéristiques qui parcourent le portrait de Tibère, figurant dès sa première présentation, sous forme de *rumores*, en 1.4.3-4. On retire ainsi le

43 Woodman 1989, 200-201 ; cf. Devillers 1994, 304.

44 Woodman 2017, 288.

45 Cf. aussi Weller 1958.

46 Woodman 2017, 290-293 fait le point sur la question.

47 Détérioration après la mort de Drusus (II), cf. 4.7.1 ; après celle de Livie, cf. 5.3.1. Par ex. Woodman 2017, 295 : "The periodisation which is outlined in the obituary notice corresponds exactly to the structuring of the hexad".

sentiment d'une complémentarité entre les deux passages : tandis que, avant que Tibère monte sur le trône, les Romains redoutent, de façon vague, une détérioration de son comportement, la notice finale qui lui est consacrée confirme le bien-fondé de ces appréhensions en précisant comment ce processus s'est, en diverses étapes, effectivement inscrit dans l'Histoire (c'est pourquoi aussi l'historien s'exprime alors sous son nom propre, et non plus, comme en 1.3.4-5, sous couvert de rumeurs). Une dernière remarque sur l'expression *inter bona malaque mixtus* (6.51.3) rappelle ce qui a été écrit à propos de Mucien dans les *Histoires* : *bonis malisque artibus mixtus* (Hist., 1.10.2), un portrait qui du reste pourrait être rapproché à d'autres égards de la représentation tacitéenne de Tibère et qui se termine avec l'idée que Mucien trouva préférable de donner l'empire plutôt que de s'en emparer (Hist., 1.10.2 : *expeditius fuerit tradere imperium quam obtinere*) ; et tel pourrait être le sens de l'écho : peut-être eût-il dès ce moment mieux valu que Tibère cessât d'être empereur⁴⁸...

AU-DELÀ DE L'HOMME, UN RÉGIME...

Le prince et son entourage

La mise en évidence du caractère de Tibère est une première préoccupation récurrente dans la section. Sur fond de détérioration du règne (6.48.2 ; 51.3), deux axes s'y détachent : la dissimulation et les plaisirs. Avec d'autres, qui, sans être absents du passage, y sont moins appuyés (*saeuitia*⁴⁹, *ira/uis*⁵⁰, *superbia*⁵¹), les plaisirs sont un des traits constitutifs de la représentation topique du tyran dans l'historiographie ancienne⁵² ; la (*dis*)*simulatio* s'y joint dans beaucoup de cas⁵³. Caractérisé ainsi comme tyran, Tibère est associé à une *dominatio*. Le terme apparaît à deux reprises dans le récit de l'année 37. La première fois lorsqu'il est question de Caligula, prêt à tout pourvu qu'il obtînt la *dominatio* (6.45.3 : *nihil abnuentem, dum dominationis apisceretur*) ; dans ce cas, le terme s'applique aussi bien au pouvoir du prince tel qu'il est à la fin du règne de Tibère que tel qu'il sera lorsque Caligula l'exercera. La seconde fois, il s'applique à Tibère, *ui dominationis*⁵⁴ *conuulsus et mutatus* (6.48.2) ; là encore, s'il est bien question du règne tibérien, on ne peut exclure une connotation généralisante (il s'agit dans une certaine mesure de "la nature de la tyrannie", pas seulement de celle de Tibère). Au demeurant, dans la section précédente, le terme est apparu à deux reprises à propos des Parthes et de leur organisation politique (6.42.2 : *paucorum dominatio regiae libidini propior est* ; 43.2 : *reddendae dominationi*)⁵⁵. Et, à côté de *potentia* (1.8.6 ; 3.28.1), il se trouve dès le début des *Annales* pour désigner le pouvoir absolu que s'est ménagé Auguste (1.3.1 ; 2.59.3 ; aussi 1.10.1)⁵⁶.

48 Ce mélange de bien et de mal se retrouve dans le livre 1 des *Histoires* à propos d'un autre homme qui ne fut pas empereur, à savoir T. Vinius ; 1.48.4 : *prout animum intendisset, prauus aut industrius, eadem ui*.

49 Cf. 6.51.3 : *intestabilis saeuitia*.

50 Cf. 6.50.3 : *iram premens* ; 51.3 : *in scelera [...] prorupit*.

51 Cf. 6.46.2 : *in posteris ambitio*.

52 Dunkle 1971.

53 Elle est associée à la tyrannie chez Platon (*Rép.*, 566d-e) et Aristote (*Pol.* 1314a-b). Ainsi Galtier 2011, 183-191 intègre "la fausseté" (ainsi que l'avidité et l'impiété) parmi les traits du tyran qu'il passe en revue chez Tacite.

54 L'expression reparait en 15.69.1 ; sinon l'on trouve *uis imperii*, *uis principatus*.

55 Benario 1975, 137-138 ; aussi Devillers 1994, 63.

56 Aussi Ceausescu 1974, 189-190.

Au vu de ces rapprochements, la *dominatio* de Tibère, assimilable à un pouvoir monarchique, trouve ses racines dans le régime qu'a instauré Auguste. La fidélité affichée de Tibère à ce dernier est du reste rappelée dans la section (6.46.2), de même que sont établis plusieurs liens avec les premiers chapitres du livre 1, ceux où il est le plus question d'Auguste, signe que c'est bien le bilan d'un régime qui est dressé en filigrane du jugement porté sur le Tibère. C'est aussi un des sens dont est investi le discours d'Arruntius, lequel utilise un vocabulaire politique, en référence notamment au *seruitium* (6.48.2)⁵⁷. Les mots de Tibère lorsqu'il reproche à Macron de délaisser le soleil couchant et de se tourner vers le soleil levant traduisent aussi une conception dans laquelle un prince succède à un autre, dans une sorte de permanence du régime et d'indifférenciation des gouvernants (soleils couchant et levant sont finalement le même soleil)⁵⁸.

Si les traits qui viennent d'être signalés sont directement en relation avec la personne du prince, d'autres concernent son entourage proche. C'est le cas de la dimension dynastique, sensible à travers tout ce qui regarde la succession impériale (celle de Tibère et, sous forme de rappel, celle d'Auguste). C'est aussi le cas de l'insistance sur la cour, à travers les mentions, dans chacune des trois sous-sections envisagées supra, de Macron, dont le rôle est fortement souligné dans tout le récit de l'année⁵⁹, et, à travers lui, de la réactivation de la figure de Séjan ; les deux hommes sont explicitement rapprochés par Arruntius (6.48.1 et 2), mais ils le sont aussi implicitement par leur goût pour les intrigues et les manœuvres courtoises (spéc. 6.45.3). On observe, à propos de Macron, l'emploi de l'expression *nimia potentia*, qui est cicéronienne⁶⁰ ; peut-être faut-il y voir l'indice du déplacement vers les cercles de l'empereur d'abus de pouvoirs qui, sous la République, étaient, du moins dans la rhétorique de l'Arpinate, le fait d'hommes issus de l'aristocratie. Enfin, le pouvoir des ministres trouve également un écho dans la section précédente, sur les Parthes, une section dans laquelle figure deux fois le terme *dominatio* (supra)⁶¹. Le roi parthe Tiridatès apparaît soumis à son conseiller Abdagèsès. On le lui reproche (6.43.3), et du reste, au moment de prendre une décision, l'avis de ce conseiller prévaut, parce que, écrit l'historien, "Abdagèsès avait la plus grande autorité et Tiridatès était lâche face aux dangers" (6.44.4 : *plurima auctoritas penes Abdagesen et Tiridates ignauus ad periculum erat*)⁶². Il pourrait s'agir là d'un de ces traits qui, rapprochant Rome et les Parthes, soulignerait le caractère monarchique du pouvoir des princes⁶³.

Au-delà de Macron, c'est tout une atmosphère de cour, avec ses rivalités, ses excitations... que met en scène Tacite. Cela est perceptible notamment en 6.50.4, lorsque règne un climat d'effervescence, rendu par l'expression *cuncta [...] festinabantur*, que l'on trouve dans les *Histoires* à propos des partisans de Vespasien, lorsqu'ils se préparent à la guerre (*Hist.*, 2.82.1 : *eaque cuncta per idoneos ministros suis quaeque locis festinabantur*).

Un dernier thème encore, qui traverse le passage tout en mettant en évidence la nature du pouvoir impérial, est celui de la connaissance, et même plus exactement de la connaissance comme signe du pouvoir. Dans ses *opera maiora*, en effet, Tacite applique la dialectique savoir/pouvoir (qui, dans ses *opera minora*, était opérante à travers le lien entre savoir géographique et conquête militaire⁶⁴) à l'interprétation politique des relations de pouvoir entre l'empereur

57 Dans ce sens, Sinclair 1995, 115-116.

58 Sinclair 1995, 115.

59 Par ex. Koestermann 1965, 349.

60 Woodman 2017, ad 6.45.3.

61 Mac Culloch 1984, 60-61 ; aussi Devillers 1994, 246.

62 Aussi 6.43.1 : *invidia in Abdagaesen qui tum aula et nouo rege potiebatur*.

63 Cf. Treuk Medeiros de Araujo 2018, 11 (qui songe toutefois plutôt à un rapprochement avec Tibère et Séjan/Macron).

64 Spéc. à propos de l'Agricola, voir par ex. Rutledge 2000 (1^{ère} partie) ("an inextricable nexus between discovery and conquest") ; Clarke 2001 ; Gabrielli 2007, spéc. 172.

et les Romains⁶⁵. Sous le nouveau régime, l'information tend en effet à se concentrer entre les mains du seul prince. C'est là un fait qui tient à la nature profonde du régime (cf. *arcana imperii*)⁶⁶ et qui trouve son expression la plus explicite au début des *Histoires*, lorsque Tacite évoque "la méconnaissance des affaires publiques devenues pour ainsi dire étrangères" (*Hist.*, 1.1.1 : *inscitia rei publicae ut alienae*), se vérifie davantage encore lorsque gouverne un empereur qui est porté à la dissimulation ou enclin à se confier à son seul cercle rapproché, comme Tibère. À ce titre, le récit de l'année 37 montre le combat que celui-ci livre pour garder la main sur la connaissance des affaires et pour le faire savoir. Deux épisodes reproduisent à cet égard un schéma identique. D'une part, Macron se livre, avec son épouse Ennia, à une manœuvre pour consolider son emprise sur Caligula, mais Tibère le sait (6.46.1 : *gnarum hoc principi*) et abandonnant les modes détournés d'expression qui lui sont habituels, fait savoir clairement (6.46.3 : *non abdita ambage*, à comparer avec 3.51.1 : *solitis sibi ambagibus*) à Macron qu'il a compris. D'autre part, le médecin Chariclès, peut-être à l'instigation de Macron, use d'un stratagème pour prendre le pouls de l'empereur, mais ce dernier ne se laisse pas tromper (6.50.3 : *neque fefellit*)⁶⁷ et adopte aussitôt une attitude qui à nouveau à travers son caractère inhabituel (*ultra solitum*) montre qu'il a compris. Malgré cela, il n'est pas sûr qu'il reste totalement maître de la situation ; les accusations contre Arruntius, en particulier, pourraient avoir été forgées à son insu (6.47.3 : *fortasse ignaro ficta*). Deux autres passages, au sein de la section, semblent pertinents à cette thématique de la connaissance. D'une part, l'un des arguments sur lesquels se fonde Arruntius pour se refuser à attendre une amélioration de la part de Caligula est précisément qu'il est *ignaru[s] omnium* ; l'absence de connaissance n'est pas une garantie de réussite pour qui s'apprête à exercer le pouvoir. D'autre part, lorsqu'est annoncé un regain de santé de Tibère, l'une des attitudes adoptées par les courtisans est de faire semblant de ne rien savoir (6.50.5 : *se quisque maestum aut nescium fingere*) ; le fait d'en savoir trop, sous un régime où le savoir figure parmi les prérogatives du prince, est dangereux.

Le prince et la société : appropriation et contagion

Les traits observés ci-dessus, s'ils peuvent être investis d'une portée générale, concernent au premier chef le prince et ses proches (dynastie, cour). Un autre aspect est la dynamique que l'empereur peut plus largement engager avec la société, étant acquis que, chez Tacite, celle-ci s'assimile pour l'essentiel à la classe sénatoriale. Cette dynamique peut être positive : le rappel indirect de Germanicus à travers la popularité de son fils (6.46.1), puis de son père (6.51.1), à travers aussi la mention de la *comitas* (6.50.1), renvoie à l'existence possible d'une forme de communion avec le prince.

Tibère, toutefois, n'en est pas l'exemple. Sous son principat, le processus d'interaction avec la société/la classe sénatoriale semble privilégier deux modes : l'appropriation, à savoir que le prince s'empare seul de prérogatives qui, sous la République, étaient partagées ; la contagion, à savoir que ses vices, du fait de son leadership, se communiquent à l'ensemble des Romains.

Pour ce qui est de ce second aspect, à savoir la contagion, il concerne les deux traits les plus caractéristiques du prince. La dissimulation se répand surtout dans son entourage : Macron recourt aux manœuvres, Caligula aussi, Chariclès tente de prendre son pouls à son insu, les courtisans feignent la tristesse ou l'ignorance, pour ne rien dire des allusions à Séjan, lequel, sur bien des points, constitue une projection de Tibère⁶⁸... Sur ce point, les sénateurs sont, du

65 Devillers 2014b, 23.

66 Bérard 2006, 118.

67 Cela est peut-être déjà préparé en 6.46.5 par la mention de la tendance du prince à ne pas prendre les médecins au sérieux.

68 Par ex. Galtier 2011, 196. Spéc. lien entre (dis)simulation et uis (élimination de rivaux), 4.3.1-2 : *quia ui*

moins pour l'année 37, peu concernés, si ce n'est Vibius Marsus qui prolonge son existence en feignant vouloir se laisser mourir de faim (6.48.1 : *tamquam inedia destinauisset*) ; on peut aussi penser que certains se firent les complices des fausses accusations portées notamment à l'encontre de Cn. Domitius et de L. Arruntius. Le reste de l'hexade fournit néanmoins des exemples d'une telle dissimulation sénatoriale (par exemple les accusateurs de Titius Sabinus qui se cachent dans un faux-plafond ; 4.68-69)⁶⁹. Les plaisirs et la corruption des mœurs d'autre part paraissent se diffuser plus largement dans la classe sénatoriale : le suicide de Papinius en est l'illustration. Dans l'évocation du règne de Tibère qui vient deux chapitres après l'affaire Papinius, on note l'expression maxime *in lubrico egit* (6.51.2) à propos de la période durant laquelle, marié à Julia, Tibère eut à endurer l'*impudicitia* de celle-ci ; dans l'épisode relatif à Papinius figure l'expression *lubricum aetatis* au sujet du jeune frère du personnage. Le fait que Tacite use d'une image traduit peut-être qu'il voit – ou veut que le lecteur voie – une familiarité entre les deux types de familles, dont l'une est la famille impériale. Enfin, autre forme de contagion possible : les conflits au sein de la cour auraient leur correspondant dans le milieu des sénateurs. À cet égard, la formule *futuris etiam post Tiberium caedibus semina iaciebantur* (6.47.1) peut être rapprochée de Sénèque, *Phoen.*, 276-278 : *Magna praesagit mala / paternus animus. lacta sunt semina / cladis futurae*⁷⁰ ; dans ces vers, Œdipe parle de ses fils, dans un contexte dynastique. L'écho pourrait renvoyer au meurtre annoncé par Tibère (= Œdipe ?) de Gemellus par Caligula (5.46.4). Mais on peut se demander si, en faisant cet écho précisément à propos de meurtres qui vont toucher les sénateurs, il n'établit pas quelque lien entre ces divers types d'assassinats. Dans le même sens, les *odia* entre Iunius Otho et Laelius Balbus (6.47.1) répondraient à l'*odii causa* de Tibère pour Caligula (6.46.2).

Quant à l'appropriation, la forme même de la notice nécrologique, rubrique annalistique traditionnelle ici consacrée à un empereur, en apporte un premier indice⁷¹. En 6.51.3, la personnalisation et la centralisation du régime sont suggérées par un écho littéraire ; au terme du passage (qui clôt aussi la première hexade des *Annales*), les mots *postquam [...]* *remoto metu* rappellent Salluste, *Hist.*, 1.12 : *postquam remoto metu Punico* (aussi *Iug.*, 41.2). Chez Salluste, l'expression figure dans le contexte de la dégradation des mœurs à Rome ; que Tacite l'applique au caractère d'un seul homme suggère que cet homme incarne l'État et que le destin collectif ne dépend plus que de la santé morale d'un unique individu⁷². On y ajoutera un autre écho possible : en 6.46.2, signifiant que Tibère, incapable de choisir entre Gemellus et Caligula, s'en remet au destin, Tacite utilise l'expression *fato permisit* ; un modèle serait à chercher notamment dans le livre 7 de Lucain (7.333) : *permittunt omnia fati*⁷³. On se trouve là dans le contexte des événements qui précèdent la bataille de Pharsale, après le discours prononcé par César à ses troupes ; en reprenant pour la succession impériale une expression utilisée pour une guerre civile, Tacite assimilerait la seconde à la première, voyant dorénavant dans le choix du prince la raison des discordes entre citoyens (ce qu'illustreront amplement les événements de l'année 69). Enfin, on pourrait éventuellement considérer comme pertinent à cette problématique le fait que Tacite prend soin de préciser que Tibère vient mourir dans la

tot simul corripere intutum, dolus interualla scelerum poscebat. Placuit tamen occultior uia ; On entre *dissimulatio* et *superbia*, 4.1.3 : *sui obtegens, in alios criminator* ; w. Aussi association de *saevitia* et *superbia*, 4.68.3.

69 Voir aussi 6.7.3 pour l'image de la contagion.

70 Woodman 2017, *ad* 6.47.1.

71 Sur la manière dont Tacite utilise les codes de l'histoire annalistique pour peindre l'histoire impériale, Ginsburg 1981.

72 Cf. par ex. Mac Culloch 1984, 65-66 ; Noë 1984, 98 ; Martin 1989², 106, 226 ; 2001, 195 ; Devillers 1994, 304 ; 2017, 137 ; aussi Woodman 2017, 299.

73 Martin 2001, *ad loc.* ; Woodman 2017, *ad loc.*, qui signale aussi Luc. 426 : *permissaque fati*.

villa de Lucullus ; il y aurait alors quelque lien entre le repas (d'adieu ?) qu'y fait donner Tibère (6.50.1) et la réputation de gourmand de Lucullus⁷⁴.

UNE DIMENSION PROSPECTIVE

L'idée de contagion, associée à celle d'épidémie, sous-entend une extension du mal non seulement dans l'espace, mais aussi dans la durée. L'impact qu'ont les vices de Tibère sur son entourage et au-delà suppose que, dans une certaine mesure, ils lui survivront. Comme ces vices sont eux-mêmes constitutifs de la *dominatio*, on trouve là un indice impliquant la poursuite de cette *dominatio* ; à cet égard, il est, comme on l'a noté, difficile de préciser si la première occurrence du terme dans la section (6.45.3 : *dum dominationis apisceretur*) concerne le seul règne de Tibère ou entend également le principat à venir de Caligula. Dans cette mesure aussi, le bilan du régime qui est en filigrane du récit de l'année 37 a valeur prédictive. Cela s'exprime plus ou moins explicitement dans le passage.

En effet, le nombre élevé d'anticipations dans les derniers chapitres de la première hexade n'a pas manqué d'être signalé⁷⁵. La mort de Tibère durant l'année est indiquée dès l'annonce des consuls : *supremi Tiberio consules* (6.45.3)⁷⁶. Au début du chap. 6.47, Tacite laisse entendre qu'il va évoquer des affaires qui se concluront par des morts après même la disparition de Tibère (6.47.1 : *futuris etiam post Tiberium caedibus*) ; il y a là exagération par généralisation, puisque, parmi les hommes qui sont alors cités, seul le tribun Iunius Otho est connu pour avoir péri de mort non naturelle⁷⁷. Simultanément, un intérêt pour ce que sera le principat de Caligula se manifeste de la part même des personnages⁷⁸, en particulier Tibère et Arruntius, qui, l'un et l'autre, annoncent un sombre avenir. Leur capacité à prédire est pour ainsi dire surlignée, que ce soit pour Tibère (6.46.3 : *prouidus futurorum* ; 46.4 : *praedixit*)⁷⁹ ou pour Arruntius (6.48.3 : *uatis in modum*). Chacun reste d'ailleurs prophète en son domaine : Tibère évoque un meurtre qui sera commis au sein de la dynastie (celui de Gemellus, 6.46.4), Arruntius la poursuite d'une tyrannie dont aura surtout à pâtir le Sénat. Dans ce dernier cas, Tacite prend soin de préciser la justesse de la prédiction (6.48.3) : *Documento sequentia erunt bene Arruntium morte usum*.

D'autres anticipations sont plus détournées. En présentant comme "déjà excessive" (45.3 : *nimia iam potentia Macronis*) la puissance de Macron, Tacite laisse certes entendre qu'elle grandira encore⁸⁰. Pourtant, pour qui a en tête une *sententia* des *Histoires*, *nec umquam satis fida potentia, ubi nimia est* (*Hist.*, 2.92.1 : "une puissance excessive n'est jamais assez sûre d'elle-même")⁸¹, il peut s'y ajouter quelque accent funeste, suggérant l'instabilité de fait du pouvoir de Macron dont la chute aura lieu dès 38⁸². Au demeurant, l'association même de Macron avec Séjan est une association avec un paradigme de revers de fortune et ne donne pas à croire que sa puissance perdurera. Détournée aussi peut être la mention de Sex. Paconius, sachant qu'un Sex. Paconius, présenté comme fils d'un ancien consul par Sénèque (*Ir.*, 3.18.3), d'Anicius Cerialis

74 Suggestion de Woodman 2017, 284 (que nous ne reprenons pas à notre compte).

75 Par ex. Martin 2001, 188.

76 Aussi 6.48.2 : *suprema principis* ; 50.2 : *supremis*.

77 Martin 2001, 186 et 187 ; Woodman 2017, 276.

78 Walker 1952, 41 n. 2 ; Koestermann 1965, 349 ; Syme 1981, 201 ; Devillers 1994, 62, 114.

79 Cf. déjà sa prédiction à Galba 6.20.2.

80 Devillers 1994, 112.

81 Sur le sens de la formule, Ash 2007, ad *Hist.*, 2.92.1.

82 Déjà en *Hist.*, 2.10.2, à propos de Vibius Crispus, il y a l'idée qu'une *nimia potestas* n'est pas nécessairement un atout. C'est là aussi une nuance qu'on pourrait distinguer à propos d'un autre personnage proche de la cour à laquelle l'expression est appliquée, à savoir Urganilla, une proche de Livie (2.34.4).

par Cassius Dion (59.25.5b), fut torturé sous Caligula⁸³ ; il a parfois été pensé qu'il s'agissait du jeune frère de Papinius mentionné en 6.49.2, mais il serait étonnant que les deux frères se fussent prénommés pareillement. Quoi qu'il en soit, l'homonymie avec un homme qui eut à souffrir sous Caligula aurait suffi à Tacite pour créer un effet et établir un lien supplémentaire, quoiqu'implicite, entre l'année 37 et la tyrannie prochaine de Caligula⁸⁴. Plus indirect encore, le recours à *imminuta mens* pour caractériser Claude (6.46.1) ; on songe à la description que fait Salluste de Gauda, *mente paulum imminuta* (Iug., 65.1⁸⁵) ; Gauda avait été alors écarté par Metellus comme prétendant possible au trône de Numidie ; pourtant, à la mort de Jugurtha, il obtint une partie de ce royaume⁸⁶. L'allusion à Gauda est donc une allusion à un homme qui finit par obtenir le pouvoir et elle (sous-)entend qu'il en ira de même pour Claude.

Enfin, une forme sinon implicite, en tout cas différée, d'anticipation réside dans la validation a posteriori par d'autres règnes de la nature exemplaire, et donc vouée à se réitérer, des événements qui sont narrés. En poursuivant sa lecture, en effet, le lecteur sera confronté à des faits qui lui rappelleront l'année 37. Il sera alors conduit à investir le récit de celle-ci, pour autant qu'il en ait conservé le souvenir, d'une dimension prophétique, dans la mesure où il estimera que sa narration contenait des épisodes et des situations qui se reproduisirent sous d'autres principats – ce qu'il sera tenté d'expliquer par la nature du régime. Un exemple en est la réaction des courtisans à l'annonce d'un regain de santé de Tibère ; la scène est pour ainsi dire réactivée par la description de la réaction des convives lors de la mort de Britannicus :

– 6.50.4-5 : *pauor hinc in omnes et ceteri passim dispergi, se quisque maestum aut nescium fingere ; Caesar in silentium fixus [...] Macro intrepidus [...]*

– 13.16.3-4 : *Trepidatur a circumsedentibus ; diffugiunt imprudentes ; at quibus altior intellectus resistunt defixi et Neronem intuentes. Ille ut erat reclinis et nescio similis [...] At Agrippinae is pauor [...]*

On peut reprendre les points de rencontre :

	6.50.4-5	13.16.3-4
peur (pauor)	tous	Agrippine
dispersion	tous	les moins avertis
ignorance simulée	certaines	Néron
fixité	Caligula	les plus avertis
panique (trepid-)	pas Macron	tous

On ne peut manquer d'être frappés par la récurrence de termes semblables et de sentiments identiques. Pourtant, ce ne sont pas les mêmes (types de) personnages qui les éprouvent ou les affichent. L'essentiel semble être la mise en avant d'une sorte de "psychologie" de la cour qui contribue assurément à fixer et à spécifier celle-ci, dans son ensemble, comme un acteur de la vie impériale.

83 Tentative pour éclaircir le texte de Cassius Dion par Roberto 2016, 64.

84 Ce lien aurait pu être réactivé par Tacite dans l'évocation qu'il aurait faite du sort de ce Sex. Paconius dans ses livres perdus sur le règne de Caligula.

85 Même idée à propos de Gauda en Iug., 65.3 : *hominem ob morbos animo parum ualido*.

86 Par ex. Briand-Ponsart 2011, 172 ; Lassère 2015, 92.

On relève ainsi (hors succession impériale) quelques parallèles ou rapprochements entre des faits décrits en 6.47-48 (sous-section sénatoriale) et d'autres qui seront narrés dans le récit de règnes ultérieurs. En 6.47.1, l'initiative d'un tribun de la plèbe d'opposer droit de veto s'avère fatale ; sous Néron, Thræsea dissuade un de ses proches, tribun de la plèbe, d'opposer son droit de veto en raison des risques encourus (16.26.4-5)⁸⁷. En 6.48.1-3, Arruntius préfère s'ouvrir les veines alors que ses amis lui recommandent le jeûne ; c'est aussi le cas de Valerius Asiaticus sous Claude (11.3.2)⁸⁸. L'association entre les *ludibria* et les *pericula* (6.48.1 ; cf. 6.2.4) se retrouve pour le règne de Néron (14.59.4 ; 15.44.4 ; 16.11.3)⁸⁹.

Ce dernier exemple, parmi d'autres, indique la nécessité d'insérer l'examen de ce récit de la dernière année de vie et de règne de Tibère dans une perspective large. Certes le passage a une dimension rétrospective évidente. Les choix faits par l'historien montrent toutefois qu'il ne se contente pas de dresser le bilan d'un règne qui s'achève, mais qu'il désire aussi s'interroger sur un régime qui est, lui, destiné à durer. Cette observation même engage à considérer aussi ces chapitres à la lumière des principats à venir⁹⁰. Ces diverses dimensions cohabitent de la manière sans doute la plus notable dans le discours, qui occupe une place centrale dans le récit de l'année, de L. Arruntius. À travers le sénateur auquel l'approche de la mort procure la clairvoyance d'un *uates*, c'est aussi Tacite, sénateur, historien dont les récits s'ornent d'accents et de visions épiques⁹¹, qui se livre, en tant qu'artiste, mais aussi en tant qu'analyste du Principat.

Traduction des *Annales*, 6.45.3-51

45.3. En effet, peu après, ce furent les derniers consuls pour Tibère : Cn. Acerronius et C. Pontius prirent leurs fonctions, alors que débordait déjà la puissance de Macron. Celui-ci, qui n'avait jamais négligé de se gagner la faveur de Caligula, la cultivait chaque jour avec plus d'ardeur. Il avait poussé, après la mort de Claudia dont j'ai signalé le mariage avec celui-ci, sa propre épouse, Ennia à feindre des sentiments pour séduire le jeune homme et le lier par une promesse de mariage. Et celui-là n'excluait rien pourvu qu'il en reçût le trône. En effet, bien qu'il fût émotif par nature, il n'en avait pas moins appris, au contact de son oncle, tromperies et faux-semblants.

46.1. Le prince savait cela et il en conçut des hésitations au moment de transmettre de l'État ; hésitations au premier chef entre ses petits-fils : l'enfant de Drusus lui était plus proche par le sang et l'affection, mais il n'avait pas atteint encore la puberté ; le fils de Germanicus avait pour lui la force de la jeunesse et les sympathies du peuple, ce qui était pour son grand-père motif à le haïr. Il en vint même à songer à Claude, parce qu'il avait la maturité de l'âge, le goût des arts libéraux, mais sa faiblesse mentale lui fut rédhibitoire. 2. Quant à chercher un successeur hors dynastie, il redoutait que la mémoire d'Auguste, que le nom des princes ne devinssent objets de risées et d'insultes ; c'est que le souci d'être populaire auprès de ses contemporains lui tenait moins à cœur que de briller devant la postérité. 3. Las, indécis dans sa tête, épuisé physiquement, il remit une telle décision, qui le dépassait, au destin, non sans avoir toutefois lâché des petites phrases destinées à faire comprendre qu'il avait la vision de ce qui allait advenir. 4. C'est ainsi qu'il reprocha à Macron, sans faire mystère de mots, d'abandonner le Couchant, de regarder l'Orient. À Caligula, alors qu'au hasard d'une conversation celui-ci plaisantait sur Sylla, il prédit qu'il aurait tous les vices de cet homme, et aucune de ses qualités. Dans le même temps, dans des transports de larmes, il étreignit le plus jeune de ses petits-fils ; face à l'expression agressive

87 Devillers 1994, 163.

88 Devillers 1994, 146.

89 Devillers 1994, 163.

90 Cf. Galtier 2011, 282 : "Jamais les tragédies qui jalonnent les *opera maiora* n'apparaissent comme des morceaux de bravoure isolés du reste du récit. Les effets d'annonce permettent, bien évidemment, de ménager une transition entre chaque livre. Mais, par ce procédé, l'historien montre également combien chaque crise découle de la précédente et entraîne la suivante".

91 Cf. Joseph 2012 (à propos des *Histoires*).

de l'autre, "Tu le tueras, dit-il, et un autre te tuera". 5. Cependant, alors même que sa santé se détériorait, il ne s'abstenait d'aucun plaisir, feignant d'être ferme dans la souffrance et habitué à ne pas prendre au sérieux les savoirs médicaux aussi bien que ceux qui, passé trente ans, ont besoin d'un avis extérieur pour discerner ce qui est bénéfique ou nuisible à leur corps.

47.1. Entretemps à Rome. On semait les germes de meurtres qui devaient se produire après Tibère encore. Laelius Balbus avait poursuivi pour majesté Acutia, ex-épouse de P. Vitellius. Après sa condamnation, comme l'on votait une récompense pour son accusateur, le tribun de la plèbe Iunius Othon fit intercession ; ils en vinrent à se haïr, et bientôt, pour Othon, ce fut l'exil. 2. Ensuite, Albucilla, renommée pour le nombre de ses amants et qui avait été l'épouse de Satrius Secundus, le dénonciateur de la conjuration, est citée pour impiété envers le prince ; on lui adjoignait comme complices et adultères Cn. Domitius, Vibius Marsus, L. Arruntius. L'éclat de Domitius, j'en ai parlé plus haut ; Marsus devait d'être également illustre à d'anciens honneurs et à son goût des lettres. Des mementos adressés au Sénat n'en faisaient pas moins état de ce que Macron avait présidé à l'interrogatoire des témoins, à la torture des esclaves et l'absence de massive impériale à leur rencontre donnait à penser que, à l'avantage de la faiblesse du prince, peut-être même à son insu, cela avait été pour grande part inventé du fait de l'inimitié bien connue de Macron pour Arruntius.

48. De la sorte Domitius, occupé à préparer sa défense, Marsus en laissant croire qu'il avait pris le parti de ne plus s'alimenter prolongèrent leur existence. Arruntius, alors que ses amis lui disaient d'atermoyer et de gagner du temps, répondit que tout le monde n'avait pas le même sens de l'honneur ; pour sa part, il avait assez vécu et il n'avait d'autre regret que d'avoir eu à endurer une vieillesse inquiète entre humiliations et dangers, odieux longtemps à Séjan, aujourd'hui à Macron, toujours à l'un des puissants, non en raison d'une faute, mais pour son incapacité à supporter les scandales. Sans doute pouvait-on se mettre hors-jeu durant les quelques jours qui restaient au prince avant l'heure fatale ; mais comment échapper à la jeunesse de son successeur ? Tibère, fort d'une telle expérience, fut sinistré et changé de par la réalité du pouvoir tyrannique : Caligula, qui sortait à peine de l'enfance, ignorant de tout ou à l'école des pires maîtres, allait-il prendre une meilleure voie, sous la conduite de Macron, qui, au fait d'être pire que lui, devait d'avoir été choisi pour éliminer Séjan, et qui avait par plus de crimes abattu l'État ? Déjà se profilait une plus rude servitude : autant fuir à la fois un passé révolu et un pressant avenir. 3. Tout en disant cela à la manière d'un devin, il s'ouvrit les veines. La suite prouvera qu'Arruntius fit bien de mourir. 4. Albucilla, après s'être blessée en se portant elle-même un coup sans conséquence, est par ordre du Sénat portée en prison. Pour ceux qui l'avaient assistée dans ses débauches, voici ce qu'on décide : pour le prétorien Carsidius Sacerdos, déportation dans une île, pour Pontius Fregellanus perte du rang sénatorial et même peine à l'encontre de Laelius Balbus ; dans ce dernier cas en tout cas, les sénateurs agirent de gaieté de cœur, car Balbus était tenu pour posséder une éloquence agressive, qu'il était prompt à exercer contre des innocents.

49.1. Même période. Sex. Papinius, de famille consulaire, opta pour une mort brutale et affreuse : il se jeta dans le vide. On en attribuait la cause à sa mère : bien qu'il l'eût pendant tout un temps repoussée, elle aurait, en le faisant céder à son goût du luxe, poussé le jeune homme à des actes auxquels seule la mort lui donnait un échappatoire. 2. En conséquence, elle fut accusée au Sénat. Elle eut beau se rouler aux pieds des Pères⁹², invoquer le deuil qui leur était commun ainsi que la faiblesse des femmes en telle matière, alimenter longtemps leur même douleur par d'autres traits propres à inspirer tristesse et apitoiement : elle n'en fut pas moins bannie de la Ville pour dix ans, le temps que son plus jeune fils eût passé le cap de l'instable jeunesse.

50.1. Son corps, ses forces abandonnaient maintenant Tibère. Pas encore la dissimulation. Même inflexibilité d'esprit aussi. Faisant attention à ce qu'il disait, à ce que son visage exprimait, usant d'une affabilité de façade parfois, il s'efforçait de cacher qu'il était diminué, tout manifeste que cela fût. Après avoir plus d'une fois changé de résidence, il finit par s'installer près du

92 Ou, selon la leçon adoptée, "aux pieds de son père [= du jeune homme]" ; cf. Woodman 2017, ad loc.

promontoire de Misène, dans une villa qui jadis avait appartenu à Lucullus. 2. Là, il lui apparut de la manière suivante que sa dernière heure approchait. Il y avait un médecin réputé en son art du nom de Chariclès ; sans être habituellement en charge de la santé du prince, il lui donnait toutefois une consultation. Au moment de le quitter pour retrouver ses affaires, lui ayant serré la main sous couvert de l'honorer, il lui vérifia le pouls. Il ne l'abusa pas. Car Tibère, sans qu'on sût s'il en était offensé et n'en refoulait que davantage sa colère, fait se tenir un banquet ; il reste à table plus que de coutume, comme pour rendre honneur à un ami sur le départ. Chariclès, de son côté, affirma à Macron que son souffle déclinait et qu'il ne tiendrait pas plus de deux jours. 4. Dès ce moment, on réglait tout à la hâte, lors d'entretiens entre ceux qui étaient sur place, par des courriers aux légats et aux armées. Le 16 mars, sa respiration s'arrêta et on crut qu'il avait quitté les vivants. Au milieu de la cohorte fournie de ceux qui le félicitaient, Caligula déjà s'apprêtait à sortir pour inaugurer son règne. Voici que soudain l'on rapporte que Tibère a recouvré ses sens et qu'il appelle des gens pour lui rapporter de quoi manger afin de surmonter sa défaillance. 5. De là, l'effroi s'abat sur tous, il y a dispersion générale, chacun se pare du masque de la tristesse ou de l'ignorance. Caligula, confit dans le silence, loin des plus hautes espérances, s'attendait aux dernières rigueurs. Macron ne panique pas. Il fait étouffer le vieillard sous un amas de couvertures et fait vider les lieux. Ainsi périt Tibère, à l'âge de 86 ans.

51.1. Il avait pour père Néron et descendait des deux côtés de la gens Claudia, bien que sa mère fût passée par adoption dans la famille des Livii, puis des Iulii. Dès sa prime jeunesse, les incertitudes du sort. Il suivit en effet en exil son père proscrit ; lorsqu'il entra comme beau-fils dans la maison d'Auguste, il fut en butte à de nombreux rivaux, le temps où Marcellus et Agrippa, Caius et Lucius Caesar dans un second temps, furent à leur sommet. Même son frère Drusus jouissait d'une opinion plus favorable parmi les citoyens. 2. Mais il se trouva surtout en position instable après son mariage avec Iulia, ayant à supporter l'impudicité de son épouse ou à prendre ses distances avec elle. De retour de Rhodes, ensuite, il occupa pendant douze ans la place laissée vacante dans la maison du prince, et à la suite, pendant presque trente-trois ans, la souveraineté sur l'État romain. 3. Pour ce qui est de ses mœurs également, il passa par plusieurs phases : période sans reproches, et par son comportement et sa réputation, aussi longtemps qu'il fut un homme privé ou qu'il exerça des commandements sous Auguste ; temps du secret et de l'habileté à feindre les vertus tant que Germanicus et Drusus restèrent en vie ; il fut encore un mélange de bon et de mauvais du vivant de sa mère ; il fut exécration par sa cruauté, mais cacha ses plaisirs, le temps où il fut l'ami de Séjan ou qu'il en eut peur ; finalement il se précipita conjointement dans les crimes et les débauches dès lors que, toute honte et toute crainte abolies, il en était livré à son seul talent.

Olivier Devillers

Université Bordeaux Montaigne ; UMR 5607 Ausonius

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



Deuxième partie

Composer une œuvre
historiographique

SUR QUELQUES ASPECTS RELIGIEUX DU LIVRE X DE TITE-LIVE

Mathilde Simon

Le livre X de Tite-Live, qui clôt la première décade et constitue le dernier livre que nous ayons conservé avant la deuxième décade, qui est perdue, traite des années 303 à 293 a.C. Ce que l'on appelle la "troisième guerre samnite", selon une dénomination contestée¹, domine un livre essentiellement marqué par les affaires extérieures et les conflits avec, en premier lieu, les Samnites, mais aussi les Étrusques, les Gaulois, les populations des Abruzzes, les Sabins et les Ombriens. Les affaires intérieures sont surtout occupées par la poursuite des revendications politiques des plébéiens et la rivalité entre magistrats. Les motifs religieux ne sont que rarement traités pour eux-mêmes, à l'exception de la mention, courte d'ailleurs, si l'on compare le récit livien au matériel, beaucoup plus riche, fourni par Zonaras², de prodiges aux ch. 23 et 27 et de supplications. Ils sont pourtant présents tout au long du livre, qui se termine par une décision religieuse faisant suite à une épidémie et à une allusion proleptique à la venue d'Esculape à Rome³. Nous pouvons aussi noter que les épisodes majeurs du livre X comportent presque tous une composante religieuse importante, comme le remarque D.S. Levene dans sa précieuse synthèse sur la religion chez Tite-Live⁴ ; nous en distinguerons trois, qui concernent des aspects religieux différents. D'abord, l'importance des dédicaces de temple par les magistrats, ensuite la lutte des plébéiens pour l'accès à des fonctions religieuses, enfin la *deutio* de Decius à la bataille de Sentinum et le serment de la "légion de lin" des Samnites lors de la bataille d'Aquilonia, dans lesquels l'invocation aux dieux joue un rôle important.

LA DÉDICACE DE TEMPLES

Le livre X est riche en ce domaine : il est même encadré par deux dédicaces de temples, celle du temple de Salus par Junius Bubulcus au ch. 1 et celle du temple de Quirinus par L. Papirius Cursor, au ch. 46. Les temples à Bellone⁵ et à la Pudeur patricienne⁶ sont également évoqués au cours du livre.

1 Cf. Sordi 1965 et Guittard 1986, XXIV-XXXIV ; Oakley 2005a, 651-652 ; cf. aussi Grossmann 2009, 177, qui, dans sa conclusion, réaffirme son interprétation de l'ensemble des guerres samnites comme une succession de conflits ponctuels sans entreprise de conquête planifiée de la part de Rome.

2 Cf. pour le chapitre 23, Zon. 8.1. 2-4 et Dion 36.28 ; pour le chapitre 27 (prodiges de Sentinum), Zon. 8.1.5-7.

3 Liv. 10.47.7.

4 Cf. Levene 1993, 232-233.

5 Cf. Liv. 10.19.16.

6 Cf. Liv. 10.23.1-10.

Le premier épisode est le suivant :

*Cum M. Titinio magistro equitum profectus (i.e. Junius Bubulcus) primo congressu Aequeos subegit ac die octavo triumphans in urbem cum redisset aedem Salutis, quam consul uouerat censor locauerat, dictator dedicauit*⁷.

Nous disposons du témoignage parallèle des *Fasti Triumphales*, à quelques incertitudes chronologiques près : les *Fasti* parlent des calendes d'août pour le triomphe⁸, et le temple de Salus a été dédié aux nones d'août⁹; Tite-Live, dans notre texte, situe triomphe et dédicace le même jour¹⁰, avec un effet de compression temporelle fréquent chez lui. Mais, comme le remarque S. P. Oakley¹¹, cette simultanéité n'est pas envisageable pour Tite-Live, étant donné la longueur de la cérémonie du triomphe, qui comportait par exemple un repas ; pour S. P. Oakley, le groupe *die octavo* porte seulement sur *triumphans in urbem*, et il s'agit du huitième jour après le triomphe. D'autre part, Degrassi¹² remarque que le triomphe de Bubulcus en 311 a.C. avait bien eu lieu aux nones d'août, et qu'il a pu vouloir accomplir la dédicace, dix ans plus tard, le même jour, ce qui a introduit une confusion chez Tite-Live¹³. C'est là une solution raisonnable. Il faut aussi noter que ce texte constitue la suite d'une notice du ch. 31 du livre IX, où Bubulcus vouait le temple¹⁴ ; il est habituel que le magistrat ayant voué le temple en fasse la dédicace¹⁵ ; ici neuf ans se sont écoulés entre les deux moments, ce qui correspond de manière plausible à la durée de construction du temple. E. M. Orlin¹⁶ remarque que la *locatio* du temple a été faite en 307, lorsque Bubulcus était censeur, ce qui est un cas exceptionnel. En revanche, la dédicace du temple montre bien, selon E. M. Orlin, la coopération entre le Sénat et le magistrat et sa famille : le Sénat aurait pu reprendre la main, et envoyer des *duumviri aedi locandae* (magistrats chargés de la dédicace en cas d'empêchement des dédicataires), entre 311 et 307, puis entre 307 et 301, mais il a attendu que le succès militaire de Bubulcus lui accorde la dédicace ; Bubulcus a donc accompli les trois étapes (vœu, *locatio*, dédicace) de l'introduction d'un nouveau temple à Rome et ce fait est remarquable. La même remarque vaut pour la dédicace, à la fin du livre, du temple de Quirinus, sur le Quirinal, par Papirius, avec cette différence que le vœu du temple avait été fait par le père de Papirius, alors dictateur, au moins quinze ans auparavant¹⁷ : le Sénat a été en ce cas particulièrement patient. Nos deux passages indiquent donc que ces gestes de dédicace, puissant vecteur de gloire pour les grands hommes, ne serait-ce que par la mise en valeur de leur nom qu'ils engagent, sont encouragés par le Sénat et ne se décident pas de manière individuelle ; ils témoignent d'une forme de collaboration entre les personnages éminents et le Sénat.

7 Cf. Liv. 10.1.9.

8 Cf. Degrassi 1963, I.I., XIII, 1 ; *Fasti triumphales*, XII, 301 : C. Iunius C. f. C. n. Bubulcus Brutus II, an. CDLI Dict(ator), de Aequis III k. Sext.

9 Cf. Degrassi 1963, I.I., XIII 2, p. 492.

10 C'est en tout cas l'analyse de Degrassi 1963, XIII, 2, p. 492.

11 Cf. Oakley 2005b, 53.

12 Cf. Degrassi 1963, I.I., XIII, 1, 543.

13 Liv. 9.31.16, mentionne en effet la victoire de Bubulcus, mais non son triomphe ; il peut avoir confondu ce triomphe de 311 avec celui qu'il indique pour 302, qui a été remis en question.

14 Cf. Liv. 9.31.1-32.12 et 43.25 pour la *locatio* du temple.

15 Cf. Oakley 2005b, 53, avec les exemples liviens.

16 Cf. Orlin 1997, 179-180.

17 Cf. Liv. 10.46.7 : *Aedem Quirini dedicauit – quam in ipsa dimicatione uotam apud neminem ueterem auctorem inuenio, neque hercule tam exiguo tempore perficere potuisset – ab dictatore patre uotam filius consul dedicauit exornauitque hostium spoliis*. Cf. aussi Plin., Nat., 7.213.

Une troisième dédicace de temple est indirectement indiquée dans le livre X, celle du temple de Bellone par Appius Claudius, le 3 juin 296¹⁸. Tite-Live nous livre en fait un récit des circonstances du vœu du temple :

*Dicitur Appius in medio pugnae discrimine, ita ut inter prima signa manibus ad caelum sublati conspiceretur, ita precatus esse: "Bellona, si hodie nobis uictoriam duis, ast ego tibi templum uoueo."*¹⁹

Indiquée aussi par les *Fastes*²⁰, cette dédicace est l'objet d'un développement d'une dizaine de vers dans les *Fastes* d'Ovide²¹, puis de notations intéressantes d'abord sur le dépôt par Appius de portraits de ses ancêtres, puis, sur un plan topographique, chez Servius, sur la proximité du futur Circus Flaminius, sans doute en raison de l'intérêt d'un temple extra-pomérial pour le retour des généraux en campagne²². Ce qui intéresse Tite-Live nous paraît être de quatre ordres : d'abord, l'importance ultérieure du temple de Bellone comme lieu de réunion du Sénat justifie la notice²³ ; ensuite, cette dédicace était mentionnée dans l'*elogium* d'Appius Claudius Caecus sur le forum d'Auguste, le texte de Tite-Live pouvant être à plusieurs reprises rapproché de ces *elogia*²⁴ ; puis il faut prendre en compte la dramatisation du récit de bataille engagée par ce vœu, qui accroît l'intérêt du lecteur ; enfin, c'est l'occasion d'une citation de latin archaïque, que Tite-Live aime faire²⁵. La mention antérieure de Bellone, au livre VIII, dans la formule de deuotio de P. Decius Mus au Vesperis²⁶, puis un peu plus tard dans le livre X, à Sentinum²⁷, nous paraît participer des deux dernières justifications.

L'ACCESSION DES PLÉBÉIENS AUX PRÊTRISES

Un deuxième point concerne de manière plus directe la politique romaine : c'est la question du plébiscite ogulnien, du nom des tribuns Quintus et Cnéius Ogulnius, qui vise, en 300, à augmenter le nombre d'augures et de pontifes et à introduire des plébéiens dans ces collèges (il faut toutefois rappeler que, depuis la loi de 367, les plébéiens appartiennent à part égale au collège des *duumviri sacris faciundis*²⁸). Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'accession des plébéiens aux plus hautes fonctions, après les lois licino-sextiennes de 367/366 et le plébiscite géménien de 342. Les décennies qui séparent ces décisions indiquent la réticence des patriciens à se défaire de privilèges dont la portée symbolique est forte²⁹ : ils sont alors les intermédiaires entre les dieux et les hommes. Le texte de Tite-Live doit être cité longuement pour que le processus politique apparaisse :

Tamen ne undique tranquillae res essent, certamen iniectum inter primores ciuitatis, patricos plebeiosque, ab tribunis plebis Q. et Cn. Ogulniis, qui undique criminandorum patrum apud plebem occasionibus quaesitis, postquam alia frustra temptata erant, eam actionem susceperunt qua non infimam plebem accenderent, sed ipsa capita plebis, consulares triumphalesque plebeios, quorum honoribus nihil praeter sacerdotia, quae nondum promiscua erant, deesset. Rogationem ergo promulgarunt ut, cum quattuor augures, quattuor pontifices ea tempestate

18 Cf. Liv. 10.19 et Oakley 2005b, 221-222.

19 Liv. 10.19.14. Sur ce passage, cf. Dumézil 1974 [1966], 383-384.

20 Cf. Fast. Ven., *Ad diem*, apud Degraffi 1965, XIII, 2, p. 58.

21 Cf. Ov., *Fast.*, 6.202-208.

22 Cf. Bonnefond-Coudry 1989, 149-151 et Oakley 2005b, 221-222 avec la bibliographie précédente.

23 Cf. Bonnefond-Coudry 1989, 151-154.

24 Cf. Humm 2013, 501 ; Luce 1990.

25 Cf. Oakley 2005b, 222-223.

26 Cf. Liv. 8.9.6.

27 Cf. Liv. 10.28.15.

28 Cf. Liv. 6.42.2.

29 Cf. sur ce point Berthelet 2012.

*essent placeretque augeri sacerdotum numerum, quattuor pontifices, quinque augures, de plebe omnes, adlegerentur. Quemadmodum ad quattuor augurum numerum nisi morte duorum id redigi collegium potuerit, non inuenio, cum inter augures constet imparem numerum debere esse, ut tres antiquae tribus, Ramnes, Titienses, Luceres, suum quaeque augurem habeant aut, si pluribus sit opus, pari inter se numero sacerdotes multiplicent ; sicut multiplicati sunt cum ad quattuor quinque adiecti nouem numerum, ut terni in singulas essent, expleuerunt — ceterum quia de plebe adlegebantur, iuxta eam rem aegre passi patres quam cum consulatum uolgari uiderent. Simulabant ad deos id magis quam ad se pertinere : ipsos uisuros ne sacra sua polluantur; id se optare tantum ne qua in rem publicam clades ueniat*³⁰.

Ce texte n'a comme parallèle qu'une allusion de Jean le Lydien³¹, mais il est, pour l'essentiel, corroboré par un passage du *De Republica* de Cicéron³². Il ne laisse pour autant pas de poser des problèmes d'interprétation, en particulier à propos des nombres d'augures et de pontifes. Tite-Live affirme un peu plus tôt qu'il y avait originellement, à l'époque de Romulus, trois augures, pris dans chacune des trois tribus, et ce point se retrouve chez Cicéron et Jean le Lydien³³ ; pour les pontifes, on passe de quatre à huit, et le passage de Cicéron, lui, mentionne cinq pontifes³⁴. De plus, Tite-Live affirme que le nombre d'augures est toujours impair ; or il donne comme chiffre d'augures, à la suite du plébiscite, huit. Différentes solutions ont été proposées et rassemblées par K. J. Hölkeskamp dans un article consacré à ce passage livien³⁵, dont nous ne pouvons rapporter ici toutes les analyses : pour comprendre ces incohérences apparentes de chiffres, nous rappellerons seulement que Tite-Live a sans doute omis le *pontifex maximus* ou encore une vacance temporaire. Pour résumer, les chiffres donnés par Tite-Live sont acceptables et son témoignage très précieux. Mais ce qui l'intéresse surtout, c'est la controverse à laquelle la discussion de ce plébiscite a donné lieu et sur laquelle l'historien s'attarde avec complaisance, transmettant un échange de discours entre Appius Claudius et Publius Decius Mus, respectivement défavorable et favorable à la décision ; Tite-Live est souvent conservateur, mais son antiaudianisme, ou celui de sa source³⁶, l'amène à présenter sous un jour arrogant l'opposition d'Appius Claudius Caecus au plébiscite et, au contraire, l'admiration pour Decius, héros de l'épisode de Sentinum qui est traité plus loin, le

30 Liv. 10.6.3-10 : "Cependant, pour que la tranquillité ne régnât pas de tous côtés, la discorde fut jetée entre les principaux citoyens, patriciens et plébéiens, par les tribuns de la plèbe Quintus et Cnéius Ogulnius, qui, ayant cherché partout les occasions d'accuser les patriciens devant la plèbe, après avoir tout tenté en vain, entreprirent une action propre à enflammer non le bas peuple, mais les chefs mêmes de la plèbe, les consulaires et les triomphateurs plébéiens, aux honneurs de qui il ne manquait rien que les sacerdoces, qui n'étaient pas encore ouverts à tous. Ils affichèrent donc un projet de loi décidant – comme il y avait à cette époque quatre augures, quatre pontifes et qu'on voulait augmenter le nombre des prêtres – de leur adjoindre quatre pontifes et cinq augures, tous plébéiens. Comment le collège des augures avait-il pu être réduit au nombre de quatre, sinon par la mort de deux de ses membres, je ne le vois pas, quand c'est un fait établi pour les augures que leur nombre doit être impair, afin que les trois tribus anciennes, les Ramnenses, les Titienses et les Lucères, aient chacun son augure, ou, s'il en faut davantage, qu'elles multiplient également entre elles le nombre de leurs prêtres, comme il fut multiplié quand, en en ajoutant cinq aux quatre anciens, on atteignit le nombre de neuf, de façon qu'il y en eût trois par tribu. Mais comme c'était des plébéiens qu'on ajoutait, les patriciens le prirent aussi mal que quand ils voyaient ouvrir à tous le consulat. Ils faisaient comme si cela touchait les dieux plutôt qu'eux-mêmes ; ils aviseraient, eux, à ce que leur culte ne fût pas souillé ; ils souhaitaient seulement qu'il n'arrivât pas quelque désastre à l'État." (trad. E. Lasserre, Garnier, 1948).

31 Cf. *De magistratu*, 1.45.

32 Cf. Cic., *De Rep.*, 2.16.

33 Ce point ne relève pas, selon Oakley 2005b, 89, de la réfection antiquaire et doit être pris au sérieux chez Cicéron comme chez Tite-Live : en effet, la *lex Genusia* (cf. Crawford 1996, I, 402, n. 25) prescrit trois pontifes et trois augures pour une colonie romaine.

34 Si l'on considère qu'il faut ajouter Numa à ces cinq pontifes, on arrive à 6, chiffre divisible par 3.

35 Cf. Hölkeskamp 1988.

36 Cf. sur ce point Humm 2013, 86-89.

conduit à faire du discours du plébéien l'expression du bon sens³⁷. Ce discours devient ainsi une stratégie narrative préparant le récit de la conduite héroïque de Decius. L'aspect religieux est donc une nouvelle fois abordé sous l'angle de l'enjeu politique et non pour lui-même.

Il faut signaler, dans cette perspective, l'épisode du l'établissement du culte de la pudeur plébéienne, en 296³⁸. Virginie, épouse du consul plébéien Volumnius, est exclue par les matrones patriciennes du culte de Pudicitia Patria et fonde un culte rival de Pudicitia Plebeia :

Insignem supplicationem fecit certamen in sacello Pudicitiae Patriciae, quae in foro bouario est ad aedem rotundam Herculis, inter matronas ortum. Verginiam Auli filiam, patriciam plebeio nuptam, L. Volumnio consuli, matronae quod e patribus enupsisset sacris arcuerant. Brevis altercatio inde ex iracundia muliebri in contentionem animorum exarsit, cum se Verginia et patriciam et pudicam in Patriciae Pudicitiae templum ingressam, ut uni nuptam ad quem uirgo deducta sit, nec se uiri honorumue eius ac rerum gestarum paenitere <ex> uero gloriaretur. Facto deinde egregio magnifica uerba adauxit. In uico Longo ubi habitabat, ex parte aedium quod satis esset loci modico sacello exclusit aramque ibi posuit et conuocatis plebeiis matronis conquesta iniuriam patriciarum, "hanc ego aram" inquit "Pudicitiae Plebeiae dedico ; uosque hortor ut, quod certamen uirtutis uiros in hac ciuitate tenet, hoc pudicitiae inter matronas sit detisque operam ut haec ara quam illa, si quid potest, sanctius et a castioribus coli dicatur". (...) postremo in obliuionem uenit³⁹.

De l'aveu de Tite-Live, ce culte est tombé en désuétude à son époque. De fait, une seule autre source le mentionne et il s'agit d'une notice de Festus, qui a pu utiliser l'historien⁴⁰. Le culte lui-même de *Pudicitia Patria* n'est pas non plus attesté par une autre source, le seul élément étant encore une statue du Forum Boarium mentionnée par Festus⁴¹. Il a pu être assimilé à celui de Fortuna, dont le culte est bien attesté⁴² et dont les attributions recouvrent en partie celles de Pudicitia⁴³. Juvénal⁴⁴ mentionne l'autel ancien (*ueterem aram*) de Pudicitia : mais la rareté des témoignages invite à prendre l'assertion livienne avec prudence⁴⁵. Une nouvelle fois, il faut penser que cet épisode sans doute marginal, sinon suspect, a intéressé Tite-Live car il vient s'insérer, de même que celui de Lucrèce et celui de Virginie, qui le précèdent, dans la lutte entre plébéiens et patriciens, qui possédait une valeur politique. Une analyse précise du passage a été menée par G. S. Nathan⁴⁶ qui souligne le rôle des femmes dans cet épisode, qui, comme les précédents, concerne une lutte entre les ordres sociaux. D. S. Levene rapproche à juste titre l'exaltation de la piété plébéienne engagée par cet épisode⁴⁷ du conflit qui va suivre entre Fabius et Decius. Nous pouvons ajouter que les précisions que l'historien livre sur l'emplacement du lieu de culte montrent aussi son attachement à la topographie religieuse de Rome⁴⁸, aux vestiges de la religion archaïque qu'on peut y repérer.

37 Levene 1993, 233, rapproche cet affrontement rhétorique de celui qui a lieu en Liv. 6.40-41, également à propos de la lutte entre patriciens et plébéiens. Le discours de Décus est ici une réponse retardée à celui d'Appius au livre VI.

38 Cf. Liv. 10.23.

39 Liv. 10.23.3-10.

40 Cf. Festus, p. 270 : *Plebeiae Pudicitiae sacellum in uico Longo est, quod cum Verginia, patriciae generis femina, conuiuio facto inter patres et plebem, no[...]*.

41 Cf. Festus 282, 18 P = 349 L.

42 Cf. Champeaux 1982-1987.

43 C'est la thèse de Wissowa 1897, 257-260, réfutée par Champeaux 1982-1987, 282-283, pour des raisons d'ordre archéologique, topographique et rituel.

44 Cf. Juv., *Sat.*, 6.308.

45 Cf. cependant Palmer 1974, 125-126 et 137-159, qui se prononce pour l'historicité de la notice et du rattachement du culte à la gens Volumnia.

46 Cf. Nathan 2003.

47 Cf. Levene 1993, 235 et les notations liviennes en Liv. 10.23.6 : *facto deinde egregio magnifica uerba adauxit* ; et en Liv. 10.23.9 : *eodem ferme ritu et haec ara quo illa antiquior culta est, ut nulla nisi spectatate pudicitiae matrona et quae uni uiro nupta fuisset ius sacrificandi haberet*.

48 Sur la localisation exacte des deux *sacella*, cf. les notices de F. Coarelli dans Steinby 1999, 168-169, s.v.

Un peu plus loin, dans ce même chapitre⁴⁹, Tite-Live mentionne l'érection d'une statue de Jupiter dans un quadriga au sommet du temple de Jupiter Capitolin, qui pose de multiples questions : pouvons-nous le rapprocher des didrachmes *quadrigati* sur lesquelles on voit au revers Jupiter dans un chariot conduit par la Victoire⁵⁰ ? s'agit-il d'une statue de bronze ou du *quadriga fictilis*, en terre-cuite, mentionné par Plin⁵¹ à propos d'une anecdote opposant Véies et la Rome de Tarquin le Superbe, selon laquelle Véies refuse de livrer ces terres-cuites commandées par Tarquin et dont la taille gigantesque constitue un *omen* de la future grandeur de Rome ? Y a-t-il plusieurs statues au fronton du temple ? Quelles que soient les incertitudes, c'est là encore la dimension politique de la mesure édilitaire prise par les Ogulnii qui intéresse sans doute Tite-Live.

LE SERMENT DE LA *LEGIO LINTEATA*

J'aimerais maintenant m'attarder un peu sur un des deux passages les plus consistants sur le plan de la dimension religieuse : il s'agit, à côté des prodiges de Sentinum, qui ont été bien étudiés⁵², celui, au chapitre 38, de la description de la *legio linteata* des Samnites, au moment de la bataille d'Aquilonia en 293. J'ai déjà eu l'occasion de me pencher, dans le cadre d'un colloque sur le serment⁵³, puis d'une conférence⁵⁴, sur cet épisode étonnant et je voudrais ici développer certains aspects religieux. Les Samnites, en difficulté face aux Romains, prennent la décision de lever un *dilectus* en utilisant une *lex noua* condamnant toute recrue nouvelle qui désertait à être vouée à Jupiter⁵⁵. La première phrase de cette section pose d'emblée

49 Cf. Liv. 10.23.12 : *Eodem anno Cn. et Q. Ogulnii aediles curules aliquot feneratoribus diem dixerunt ; quorum bonis multatis ex eo quod in publicum redactum est aenea in Capitolio limina et trium mensarum argentea uasa in cella louis louemque in culmine cum quadrigis.*

50 Cf. Mattingly 1945, 73-74.

51 Cf. Plin., *Nat.*, 35.157. Cf. aussi Serv. Auct., *ad Aen.*, 7.188.

52 Cf. en dernier lieu Briquel 2015 ; notre article, Simon 2016.

53 Colloque "Parole des dieux, parole des hommes", organisé par M. Mazoyer et C. Guittard en octobre 2013, en cours de publication.

54 Cf. Simon 2014.

55 Cf. Liv. 10.38.2-12 : *(Samnites) et deorum etiam adhibuerunt opes ritu quodam sacramenti uetusto uelut initiatis militibus, dilectu per omne Samnium habito noua lege, ut qui iuniorum non conuenisset ad imperatorum edictum quique iniussu abisset caput loui sacraretur. Tum exercitus omnis Aquiloniam est indictus. Ad sexaginta milia militum quod roboris in Samnio erat conuenerunt. Ibi mediis fere castris locus est consaeptus cratibus pluteisque et linteis contextus, patens ducentos maxime pedes in omnes pariter partes. Ibi ex libro uetere linteo lecto sacrificatum sacerdote Ouio Paccio quodam, homine magno natu, qui se id sacrum petere adfirmabat ex uetusta Samnitium religione, qua quondam usi maiores eorum fuissent cum adimendae Etruscis Capuae clandestinum cepissent consilium. Sacrificio perfecto per uiatorem imperator acciri iubebat nobilissimum quemque genere factisque ; singuli introducebantur. Erat cum alius apparatus sacri qui perfundere religionem animum posset, tum in loco circa omni contexto arae in medio uictimaeque circa caesae et circumstantes centuriones strictis gladiis. Admouebatur altaribus magis ut uictima quam ut sacri particeps adigebaturque iure iurando quae uisa auditaque in eo loco essent non enuntiaturum. Iurare cogeant diro quodam carmine, in execrationem capitis familiaeque et stirpis composito, nisi isset in proelium quo imperatores duxissent et si aut ipse ex acie fugisset aut si quem fugientem uidisset non extemplo occidisset. Id primo quidam abnuentes iuratos se obruncati circa altaria sunt ; iacentes deinde inter stragem uictimarum documento ceteris fuere ne abnuerent. Primoribus Samnitium ea detestatione obstrictis, decem nominatis ab imperatore, eis dictum, ut uir uirum legerent donec sedecim milium numerum confecissent. Ea legio linteata ab integumento consaepti, quo sacra nobilitas erat, appellata est.* "[Les Samnites] avaient recouru à la puissance des dieux en faisant, en quelque sorte, par un certain rite antique du serment, de leurs soldats, des initiés. On leva des troupes dans tout le Samnium, suivant une loi nouvelle disant que tout mobilisable qui n'aurait pas rejoint l'armée suivant l'édit des généraux, ou qui l'aurait quittée sans leur ordre, aurait la tête consacrée à Jupiter. Puis l'armée entière fut convoquée à Aquilonia. Environ quarante mille soldats, ce qu'il y avait de plus robuste dans le Samnium, s'y réunirent. Là, vers le milieu du camp, on établit, avec des claies et des panneaux, un enclos qu'on couvrit de toiles de lin ; il avait tout au plus deux cents pieds en tous

problème : que signifie *sacrari loui caput* ? C'est en fait la suite du récit livien qui nous le précise. Les Samnites réunissent, donc, leur armée, forte de 40 000 hommes selon Tite-Live, à Aquilonia. Au centre du camp est établi un espace recouvert de lin et délimité par des panneaux ; un vieux prêtre, Ovius Pacus, accomplit un sacrifice "conforme à l'antique religion samnite" (*ex vetusta religione Samnitium*) et qui avait été accompli lors de la prise de Capoue en 310 ; un *apparatus sacri* a été mis en place, ainsi que des autels auxquels les victimes sont amenées, devant des centurions. Les guerriers samnites sont alors conduits vers l'autel et doivent promettre le secret sur ce qu'ils voient et entendent. Ils prononcent alors des paroles d'*exsecratio* visant leur famille et leur lignée, au cas où ils désobéiraient au général. Ceux qui refusent, et dans le récit de Tite-Live il y en a⁵⁶, sont égorgés auprès des autels et doivent servir d'exemple⁵⁷. Une fois ce serment prêté, le général samnite désigne dix guerriers, qui doivent en désigner dix autres, jusqu'à atteindre le chiffre de 16 000. À la fin de cette longue évocation, Tite-Live précise que le nom de *legio linteata* a été attribué à cette élite guerrière samnite en raison du dais de lin qui était tendu au-dessus du lieu du serment et de l'accomplissement des rites.

Ce texte singulier a fait l'objet de nombreux commentaires, relatifs d'abord à l'historicité de la scène, que ne retient qu'une petite partie des critiques⁵⁸, à la nature du *dilectus Samnitus*, à la signification du nom de *legio linteata*, rattaché à l'existence de cette fameuse tente de lin ou à l'équipement des soldats samnites, qui fait intervenir, au livre IX, précisément, le lin⁵⁹ ; ainsi, la taille de la tente a pu être rapprochée de celle du *praetorium* romain⁶⁰ et le texte se situe ainsi au confluent des traditions antiques et des exigences augustéennes de représentation du passé. Je voudrais insister ici sur la dimension religieuse de la scène, qui marque profondément le récit livien, comme l'a remarqué C. Saulnier⁶¹. D'abord, c'est un prêtre qui préside au serment des recrues nobles et le prêtre utilise un *liber linteus*, un livre de lin, qui nous renvoie aux premiers livres sacrés de Rome – ainsi, aux livres de Numa, dans l'épisode livien du livre XXXIX. L'aspect religieux du décor et du climat général de la scène est indiqué explicitement par Tite-Live : *erat cum alius apparatus sacri qui perfundere*

sens. En ce lieu, suivant ce qu'on avait lu dans un vieux livre de lin, on sacrifia, le prêtre étant un certain Ovius Paccius, un homme âgé, qui affirmait emprunter cette cérémonie aux vieilles pratiques samnites qu'avaient observées leurs aïeux, quand ils avaient projeté secrètement d'enlever Capoue aux Étrusques. Le sacrifice achevé, le général fit appeler, par un huissier, tous les hommes les plus connus par leur famille et leurs exploits ; on les introduisit un à un. Il y avait là, outre l'appareil d'une cérémonie propre à pénétrer l'âme d'émotion religieuse, dans cette enceinte entièrement couverte, au milieu, des autels, tout autour, des victimes égorgées, et, à l'entour, des centurions, épée nue. On faisait approcher l'arrivant des autels plutôt comme une victime que comme un participant au sacrifice, et on le liait par le serment de taire ce qu'il aurait vu et entendu en ce lieu. Puis on le forçait à prononcer une formule, vraiment effrayante, d'imprécations contre sa tête, sa famille et sa race, pour le cas où il n'aurait pas marché au combat, là où ses généraux l'auraient conduit, où il se serait lui-même enfui de la bataille, ou bien, voyant fuir quelqu'un, ne l'aurait pas tué sur-le-champ. Au début, certains, refusant de prêter serment, furent égorgés autour des autels ; et ensuite leurs cadavres, gisant au milieu des corps des victimes, apprirent aux autres à ne pas refuser. Les principaux des Samnites enchaînés par cette imprécation, le général en désigna dix ; on leur dit de choisir chacun un homme, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on atteignît le nombre de seize mille. Leur légion fut appelée légion de lin, du nom de la couverture de l'enclos dans lequel la noblesse avait été consacrée." (trad. E. Lasserre).

56 Cf. Liv. 10.38.11.

57 Cf. Liv. 10.38.11.

58 Cf. Salmon 1967, 185, qui pense à une invention livienne fondée sur l'épisode de la conjuration de Catilina ; Saulnier 1981, notamment 109-113, qui souligne le caractère d'adaptation de traditions samnites de cette scène livienne ; contra, cf. Tondo 1963, qui examine les points d'ancrage historiques du témoignage livien. Oakley 2005b, 393-398, donne un inventaire des interprétations, mais ne se prononce pas.

59 Cf. Liv. 9.40.4.

60 Cf. de Cazanove 2008.

61 Cf. Saulnier 1981.

religione animum posset. Et Tite-Live s'emploie à mettre en valeur la religiosité inquiétante de la scène, en même temps que sa dimension initiatique, qui rattache l'épisode, par son "contexte blanc", à la première fonction dumézilienne⁶². Les deux aspects sont mis en valeur par l'insistance sur le caractère secret de la scène, qu'il faut rapprocher du *clandestinum consilium*, explicitement désigné comme tel par Tite-Live⁶³, à propos des Samnites tentant de s'emparer de Capoue en 423⁶⁴. Le texte mentionne ainsi le fait que non seulement la cérémonie se déroule à l'intérieur d'une enceinte, mais que cette enceinte est recouverte du dais de lin et que le secret est imposé à tous les participants. L'effet de dramatisation obtenu par cette description peut expliquer le choix narratif de Tite-Live. Mais il semble aussi que cet épisode puisse être mis en relation avec deux autres types de scène qui concernent cette fois l'armée romaine : le *sacramentum militiae*, d'abord, qui n'est pas documenté par le livre X, mais, pour l'époque archaïque, par un passage du livre II relatif à un éventuel conflit entre les Véiens et les Étrusques⁶⁵, et surtout par une précieuse notice de Polybe décrivant la prestation de serment auprès du tribun militaire, après l'enrôlement⁶⁶. En 216 intervient une réforme importante qui instaure une dimension de contrainte légale et engage une prestation de serment devant le consul. Le témoignage de Tite-Live insiste, par contraste, sur le caractère volontaire de la première prestation de serment militaire⁶⁷ : l'opposition avec les menaces prononcées dans le cas du serment samnite est évidente.

L'autre élément qui peut être mis en perspective avec le serment samnite de la *legio linteata* est le fameux rite romain de la *deuotio*⁶⁸, rappelé par exemple par Virgile dans la célèbre description du bouclier d'Énée dans l'*Énéide* et documenté par Tite-Live au livre X, à propos de la bataille de Sentinum⁶⁹, et déjà, au livre VIII, lors de la bataille du Vesperis, en 340 a.C.⁷⁰ Dans les deux cas, comme l'a montré C. Saulnier, intervient l'exaltation d'une action individuelle et on y retrouve aussi la magie et la propagation de la mort. Mais les deux situations sont bien différentes. Dans la *deuotio*, le général romain sacrifie sa propre personne pour sauver ses hommes, sa famille, sa patrie : dans la formule que le grand pontife dicte à Decius, ce salut collectif obtenu par le sacrifice du seul chef est mis en avant⁷¹. Il faut l'opposer au serment de la légion de lin, où la contagion mortifère est gratuite, où l'appel à

62 Sur ce point, cf. Dumézil 1974 [1966] ; Briquel 1978.

63 Cf. Liv. 10.38.6, texte cité supra en n. 55.

64 Cf. Liv. 4.37.1-2 et Saulnier 1981, 102-104.

65 Cf. Liv. 2.45, 12-14 et Simon 2014.

66 Cf. Pol. 6.21.1-3 : Ἐπιτελεσθείσης δὲ τῆς καταγραφῆς τὸν προειρημένον τρόπον, ἀθροίσαντες τοὺς ἐπιειγμένους οἱ προσήκοντες τῶν χιλιάρχων καθ' ἕκαστον στρατόπεδον, καὶ λαβόντες ἐκ πάντων ἓνα τὸν ἐπιτηδειότατον, ἐξορκίζουσιν ἢ μὴν πειθαρχήσιν καὶ ποιήσιν τὸ προσταττόμενον ὑπὸ τῶν ἀρχόντων κατὰ δύναμιν. Οἱ δὲ λοιποὶ πάντες ὁμνύουσι καθ' ἓνα προπορευόμενοι, τοῦτ' αὐτὸ δηλοῦντες ὅτι ποιήσουσι πάντα καθάπερ ὁ πρῶτος. "Quand l'enrôlement est achevé de la façon que j'ai dite, les hommes ainsi choisis sont rassemblés par les tribuns militaires qui en sont chargés dans chaque légion ; ces tribuns prennent entre tous l'homme le plus qualifié et lui font prêter le serment d'obéir et d'exécuter les ordres de ses chefs de toutes ses forces. Tous les autres s'avancent un à un pour jurer, la formule étant simplement qu'ils se conformeront en tous points au serment du premier". (trad. de R. Weil, pour la CUF, 1977).

67 Cf. Liv. 10.38.2-5 : *Tum, quod nunquam antea factum erat, iure iurando a tribunis militum adacti milites ; nam ad eam diem nihil praeter sacramentum fuerat, iussu consulum conuenturos neque iniussu abituros, et ubi ad decuriatum aut centuriatum conuenissent, sua uoluntate ipsi inter se decuriati equites, centuriati pedites coniurabant sese fugae atque formidinis ergo non abituros neque ex ordine recessuros nisi teli sumendi aut petendi et aut hostis feriendi aut ciuis seruandi causa. Id ex uoluntario inter ipsos foedere ad tribunos ac legitimam iuris iurandi actionem translatum.*

68 Cf. Sacco 2004, avec l'ample bibliographie précédente.

69 Cf. Liv. 10.28.12-29, 4.

70 Cf. Liv. 8.10.11-11.1 et le long développement de Guittard 1986, LV-LXXX.

71 Cf. Liv. 8.9.4 : *In hac trepidatione Decius consul M. Valerium magna uoce inclamat. "Deorum," inquit, "ope, M. Valeri, opus est ; agedum, pontifex publicus populi Romani, praei uerba quibus me pro legionibus deuoeam."*

la mort se fait sans aucune perspective de salut. Tite-Live indique peu après que le caractère horrible du serment et de cet *apparatus* rend les Samnites incapables de combattre, paralysés qu'ils sont par ces images d'épouvante⁷². Au contraire, la pratique romaine de la *devotio* engage une dynamique de victoire et de vie. L'opposition entre les deux pratiques, même si on peut en envisager une origine commune⁷³, est donc double : la contrainte s'oppose à la liberté et, sur le plan symbolique, la cruauté gratuite s'oppose au sacrifice personnel au service de la collectivité.

En conclusion, nous pouvons dire que le livre X de Tite-Live, organisé autour des thèmes de la lutte des ordres et de la montée en puissance de Rome, comporte des aspects religieux nombreux, multiformes, mais qui ne sont pas présents pour eux-mêmes, qui trouvent leur sens dans un récit politique ou militaire. D'une part, ils éclairent certains phénomènes politiques qui intéressent l'historien à l'échelle de la décade ; ensuite, ils permettent d'approfondir l'analyse psychologique de personnages de premier plan, qui manifestent par exemple leur orgueil par la dédicace de temples. Mais les passages que nous avons relevés invitent aussi à noter l'intérêt antiquaire de Tite-Live pour la topographie religieuse de Rome, ainsi que pour les pratiques religieuses non-romaines, dans la mesure du moins où elles permettent de comprendre la défaite des ennemis.

Mathilde Simon

École normale supérieure de Paris ; UMR 8546 AOROC

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



72 Cf. Liv. 10.41, 3 : *Quippe in oculis erat omnis ille occulti paratus sacri et armati sacerdotes et promiscua hominum pecudumque strages et respersae fando nefandoque sanguine arae et dira exsecratio ac furiale carmen, detestandae familiae stirpique compositum.*

73 Bilan dans Saulnier 1981, 110-113.

MULIEBRITER FREMERE ?

LE DISCOURS FÉMININ DANS LES ANNALES DE TACITE

Isabelle Cogitore et Louis Autin

INTRODUCTION

Est-il vrai que, pour Tacite, "les femmes ne peuvent et ne doivent pas être des personnages historiques" ? À première vue, l'expression de J.-M. Engel¹ cristallise bien ce qui paraît être l'opinion de l'historien vis-à-vis des femmes de l'époque impériale. Toutefois, cette phrase ne rend guère compte de la complexité de la réflexion taciteenne sur la question et, plus grave, elle tombe dans le piège d'une lecture trop impressionniste des sources antiques, toujours très tentante avec Tacite, chez qui l'influence de la rhétorique et la multiplication des sentences donnent volontiers une image caricaturale des objets historiques étudiés. Or la lecture minutieuse du corpus, la prise en compte exhaustive de toutes les occurrences, l'absence de quelque préjugé que ce soit, tout cela nuance rapidement ce constat superficiel du désintérêt taciteen² et invite à repenser la place des femmes dans le récit taciteen. À cet égard, l'angle d'attaque du discours garantit de ne pas tomber dans des lieux communs, et permet du même coup de croiser les approches du corpus en mêlant analyse rhétorique et analyse narratologique, dans un souci d'exhaustivité. De fait, la plupart des études qui se penchent sur le discours féminin³, voire sur le discours en général chez Tacite⁴, ne visent à prendre en compte que les discours suivis et les développements oratoires conséquents⁵ ; à l'inverse, nous voulons nous intéresser à toutes les occurrences de la parole féminine, quelles que soient l'étendue et la modalité de ce discours, du simple verbe de parole au discours direct le plus long⁶. Nous considérons que l'ensemble des interventions orales féminines forme un système significatif en lui-même. Par ailleurs, nous nous focaliserons sur les *Annales*, principalement parce que c'est dans cette œuvre que l'on trouve les femmes les plus influentes. Néanmoins, nous ne nous interdirons pas d'aller chercher dans les *Histoires* ou dans les *opera minora* des exemples pour éclairer notre propos⁷.

1 Engel 1972, 301.

2 Ce mouvement n'est au reste pas neuf dans les études taciteennes, comme le rappelait déjà Baldwin 1972, 84 et 97 signalant une nuance de R. Syme dans ce sens. Nous mentionnerons au long de cette étude et en particulier en conclusion des travaux plus nuancés sur la vision des femmes chez Tacite.

3 Particulièrement criant chez Nagues 2005. Constat fait avec beaucoup de justesse à l'échelle de l'étude des femmes en général chez Tacite par Posadas 1992, 148.

4 Tendance visible, par exemple, chez N. P. Miller (Miller 1964 et Miller 1975).

5 Syme 1981, 40, affirme même catégoriquement que Tacite ne donne pas la parole aux femmes dans l'hexade tibérienne et signale comme seule exception l'intervention d'Agrippine en Tac., *Ann.*, 4.52.2 et 53.1.

6 Ainsi étudions-nous ce que R. Utard préfère nommer "style indirect", et qui contient ses trois catégories d'"expression indirecte", de "citation indirecte" et de "discours indirect" à proprement parler (Utard 2004, 39-44). Nous utilisons dans cet article plutôt les catégories genettiennes, comme nous le rappellerons infra.

7 Toutes les références, sauf indication contraire, seront donc aux *Annales*.

La problématique soulevée par le discours féminin est bien sûr celle que soulève tout discours chez un historien antique ; mais elle comporte aussi des questionnements spécifiques, car les femmes ont chez les historiographes une place à part, tant du fait des sources mêmes que les auteurs ont pu utiliser à leur sujet qu'en raison de la part – réelle, supposée, fantasmée – que les femmes peuvent prendre à l'action⁸. Aussi les paroles des femmes dans le récit historique doivent-elles être questionnées avec prudence. Outre qu'il est très facile, en parlant de femmes, de se laisser aller à des poncifs "genrés", aborder la question féminine sous l'angle du discours et de la parole oblige à poser de la façon la plus nette possible la question de l'exercice du pouvoir, en particulier pour les Julio-Claudiennes. Nous nous demanderons ainsi ici s'il y a, chez Tacite, une forme spécifique du discours féminin, en observant le corpus de leurs prises de parole par deux éclairages méthodologiques complémentaires, l'approche rhétorique et l'approche narratologique. Le fil conducteur sera celui de l'efficacité, ou non, de la parole féminine chez Tacite, et les formes, rhétoriques ou narratologiques, qui traduisent cette influence. Ces deux méthodes se succéderont ici, d'abord par l'analyse de la rhétorique propre aux Julio-Claudiennes, puis par une étude élargie des caractéristiques syntaxiques des propos féminins en général dans les *Annales*.

RHÉTORIQUE ET EFFICACITÉ CHEZ LES JULIO-CLAUDIENNES

Les discours et paroles des principales femmes de la dynastie julio-claudienne, Livie, les deux Agrippine, Messaline, Poppée et Octavie, font partie des "grands moments" des *Annales* et il est difficile de ne pas se laisser influencer par le statut particulier de ces morceaux de bravoure. Considérer, femme par femme, le rapport que leurs paroles et discours entretiennent avec la rhétorique, d'une part sur le plan de l'organisation du discours, d'autre part sur le plan de l'efficacité constitue une analyse pratique⁹, ce qui a l'intérêt d'éviter les généralités, toujours dangereuses et plus encore quand il s'agit de femmes. Ce type d'analyse précise¹⁰ a pour effet immédiat de montrer que l'imprégnation rhétorique est forte dans ces "paroles", même brèves, des femmes de la *domus*¹¹ ; en outre, ces discours peuvent être questionnés sous l'angle de l'efficacité, but ultime de la rhétorique.

Livie

Commençons par Livie, bien présente dans les quatre premiers livres des *Annales*, et désignée d'abord comme *Liui*, puis rapidement comme *Augusta*, titre qui résume sa place exceptionnelle de veuve d'Auguste, adoptée par testament dans la *gens Iulia*.

Ses paroles sont assez rares dans les *Annales*, mais, dès le début de l'œuvre, un conseil de Sallustius Crispus signale qu'elles ont un poids considérable (1.6). Le contexte est celui de l'exécution d'Agrippa Postumus, selon Tacite sur ordre de Tibère et Livie ; les éventuelles paroles de Livie amèneraient la révélation de ces secrets sur lesquels repose le pouvoir de

8 Cette démarche est celle suivie par les articles réunis dans le volume *Matronae in domo et in re publica agentes* (Cenerini & Rohr Vio 2016), notamment celui de Manzo 2016.

9 On gardera à l'esprit que nous étudions ici les paroles des femmes telles que Tacite a voulu les transmettre et non pour ce qu'elles pourraient révéler du savoir proprement rhétorique des femmes ; sur ce point, voir Hemelrijk 1999.

10 Une étude menée sur les commentaires rhétoriques faits entre le XVI^e et le XX^e siècle sur les discours dans les *Annales* de Tacite, Cogitore 2012, a montré que les seuls "discours" considérés comme dignes d'intérêt étaient ceux des hommes, et ce dans une visée pédagogique et morale. Mais cette étude a montré aussi que le critère de l'efficacité d'un discours est jugé fondamental et premier.

11 En cela, nous nous dissocions de l'affirmation posée par Nagues 2005, 179, selon qui les discours des Julio-Claudiennes sont rarement en adéquation avec les règles de la rhétorique.

Tibère. Comme on le voit, il s'agit ici, pour ainsi dire, de paroles "en creux", puisque non prononcées par Livie ; mais nous en retiendrons l'importance, l'efficacité crainte par Sallustius Crispus : les paroles de Livie ont un poids hors du commun, leur efficacité est une évidence pour un homme de cour et de pouvoir comme Sallustius.

Or, si on considère les interventions de Livie dans les *Annales*, on constate qu'elles se résument à trois types de prise de paroles : des *sermones*, des prières (*preces*) et des paroles correspondant à une autre posture, celle de la conseillère.

Les *sermones*, c'est-à-dire les paroles les moins définies, sont celles que Livie échange avec Plancine, la femme du gouverneur Pison, avec qui elle agit contre Agrippine et ses enfants¹². Ces paroles sont secrètes, *secretos sermones* (2.82). Cet adjectif, jamais innocent chez Tacite, signale l'intervention de l'historien, qui a "reconstitué" des entretiens dont il n'a pas eu la preuve, mais qu'il déduit de l'enchaînement même des faits : dans le passage 2.82, la répétition de l'adverbe *ideo*, repris et résumé par *hoc egisse secretos sermones*, souligne l'efficacité de ces conversations secrètes, grâce à la figure de style de l'*usteron proteron* qui place la conséquence avant la cause. Là encore, c'est accorder à Livie une efficacité dans la parole semblable à celle que craignait Sallustius Crispus.

La plupart des paroles de Livie dans les *Annales* sont des paroles échangées avec Plancine, comme on vient de le voir, ou à propos de Plancine ; car cette confidente de l'impératrice, impliquée dans le procès fait à son mari pour avoir provoqué la mort de Germanicus, fait l'objet de prières adressées par Livie à Tibère pour obtenir qu'elle échappe à la condamnation. Les prières, *preces*, qui reviennent comme un leitmotiv dans le début du livre 3, représentent ainsi le moyen d'agir que Tacite prête à Livie, conformément en somme à un mode d'action propre aux femmes¹³. De plus, ces prières sont secrètes, selon Tacite (3.15). La conclusion qui vient immédiatement à l'esprit est que, pour l'historien, les femmes agissent dans l'ombre, manigancent et interviennent par des voies détournées dans la politique, toujours dans le sens le plus négatif... Pourtant, réfléchissons et dépassons ce premier stade : à qui Livie adresse-t-elle ses prières ? Non pas au Sénat qui est pourtant en charge du procès de Pison, mais à Tibère, qui porte ensuite cette parole de Livie en faveur de Plancine : *pro Plancina cum pudore et flagitio disseruit, matris preces obtendens* (3.17). En cela, l'attitude de Livie est parfaitement logique et respectueuse des codes politiques romains. Pourtant, le comportement que l'historien prête à Tibère teinte de couleurs négatives les prières de Livie, perçues comme une ingérence, une action féminine inadaptée. Or le *Senatus Consultum de Cn. Pisone patre* nous propose un autre éclairage¹⁴ ; on y lit, l. 113, que Tibère s'est fait l'écho des demandes maternelles : *pro Plancina rogatu matris suae deprecari*. Il ne s'agit pas ici de prières, mais de demandes, portées par un verbe, *rogare*, qui appartient au vocabulaire institutionnel. La comparaison des *Annales* et du SCPP met en lumière la démarche de Tacite, réduisant l'action de Livie à des prières, à un niveau personnel et même secret¹⁵, tandis que le SCPP désigne cette intervention de manière neutre (voire élogieuse puisqu'elle suit un éloge de Livie) et que Tibère, en relayant cette demande, agit conformément à la *pietas* attendue envers une mère (l. 118/119 : *erga matrem suam pietati*). Les prières que Tacite prête à Livie sont donc une façon négative de présenter une action qui, dans le SCPP, n'a rien de négatif¹⁶. Le point commun aux prières de Livie, dans le SCPP et dans les

12 Autre exemple en 2.34, Livie chargeant Plancine d'agir contre Agrippine : *Plancinam haud dubie Augusta monuit aemulatione muliebri Agrippinam insectandi*.

13 Sur l'efficacité supposée des prières, voir 1.13 : Haterius, un sénateur dont Tibère se méfie, demande à Livie de le protéger par ses prières, *curatissimis precibus*. L'aspect pathétique des prières féminines est bien sûr à prendre en compte également, voir plus bas.

14 Caballos et al. 1996.

15 Comme les prières de Livie à Auguste pour qu'il adopte Tibère, 4.57.

16 C'est même, selon Cenerini 2016, 41-42, la marque du statut d'*Augusta* revêtu par Livie.

Annales, est qu'elles ont une efficacité, certes indirecte puisque leurs conséquences passent par le relais de Tibère, mais reconnue tant par le Sénat que par Tacite.

Enfin, le troisième type de paroles que Tacite met dans la bouche de Livie sont des reproches adressés à son fils (4.57), reproches et réclamations qui auraient, selon l'historien, poussé Tibère à quitter Rome pour la Campanie. Ces reproches et réclamations s'appuient sur l'adoption de Tibère qu'Auguste aurait accepté de prononcer devant les pressions de sa femme : *idque Augusta exprobrabat, reposcebat*. Le verbe *exprobrare*, quoiqu'il puisse avoir un sens technique rhétorique, renforcé par le verbe *reposcere*, lui-même appuyé par le préverbe *ex* et la valeur fréquentative du suffixe, doit être pris ici dans un sens pour ainsi dire familial : la figure de Livie est ici celle de la mère qui gourmande un enfant, celle qui détient une autorité en tant que femme¹⁷ (et en tant que mère, puisqu'elle serait à l'origine de l'adoption). Mais Tacite est subtilement allusif : que réclame Livie à Tibère ? Rien dans le contexte de cette phrase ne permet de répondre à la question. Il faut plutôt considérer que les verbes *exprobrare*, *reposcere* sont là pour définir une attitude constante de Livie et non une action ponctuelle. À vrai dire, on peut même considérer qu'il n'y a pas ici de véritables "paroles" derrière ces verbes : Tacite résume l'attitude qu'il prête à Livie par des verbes qui expriment une forme de prise de parole, la réclamation et le blâme, mais sans en donner d'exemple. Il s'agit pour ainsi dire de paroles non prononcées, mais dont l'historien a besoin pour dessiner le portrait de la mère dominatrice, peut-être pour que Livie soit une image anticipée de ce que sera Agrippine la Jeune dans son rapport à Néron. Ces "non-paroles" sont, dans le récit taciteen, supposées avoir eu une efficacité pour ainsi dire contre-productive, puisqu'elles n'auraient rien apporté à Livie, et même, au contraire, puisqu'elles auraient provoqué le départ de Tibère pour la Campanie.

En résumé, les paroles de Livie, quand elles sont efficaces, provoquent des actions de Tibère, qui peuvent parfois ne pas apporter de résultats positifs pour elle ; mais toutes les paroles contribuent au portrait d'une mère, active dans ses réseaux de clientèle féminine, et exerçant sur son fils un pouvoir considérable.

Agrippine l'Aînée

Voyons maintenant ce qui concerne Agrippine l'Aînée, personnage à qui Tacite fait une part plus grande, en partie sans doute parce qu'elle est la femme de Germanicus¹⁸. Sous Tibère, la parole d'Agrippine se voit accorder une efficacité ambiguë, crainte mais non réelle.

Sa première prise de parole, 1.40, est brève et au discours indirect, dans le moment où son époux Germanicus, face à la révolte des légions, décide de l'éloigner avec leurs enfants. On reconnaît cependant deux parties d'un discours qui, s'il a bien été prononcé, a pu être plus développé : une première partie sur les origines familiales d'Agrippine et une deuxième tournée vers le futur proche : *cum se diuo Augusto ortam // neque degenerem ad pericula // testaretur*. Dans les deux parties, le vocabulaire familial, celui de la légitimité (*ortam*, *degener*) fonde les arguments, dans un rapport de logique : parce qu'elle descend d'Auguste, elle ne manquera pas au devoir familial (qui implique de rester auprès de Germanicus). On a bien l'impression qu'ici Tacite résume un discours plus long, construit et argumenté selon les règles de la rhétorique. Ce sont bien là des arguments d'un discours appartenant au

17 On notera l'apparition de reproches venant d'une autre origine familiale, plus éloignée et donc moins autorisée et Appuleiam Varillam, sororis Augusti neptem, quia probrosis sermonibus diuum Augustum ac Tiberium et matrem eius inlusisset Caesarique conexa adulterio teneretur, maiestatis delator arcessebat (2.50).

18 La figure d'Agrippine est largement présentée et étudiée par Shotter 2000. Pour un réexamen critique de la figure de Germanicus, Cogitore 2013.

genre suasoire, destiné à obtenir un résultat, donc tourné vers l'efficacité. Mais l'efficacité est nulle, comme le signale Tacite avant même d'en donner le contenu : *aspernantem uxorem cum testaretur*, et Germanicus éloigne sa femme.

On peut rapprocher de ce discours une autre prise de parole par Agrippine, en 1.69, quand elle s'adresse aux légions. Cet épisode est intéressant car il présente deux éclairages, l'un par Tacite (Agrippine agit auprès des soldats), l'autre par Pline que cite Tacite (Agrippine adresse aux soldats des éloges et des remerciements)¹⁹. Tout l'épisode tourne autour de l'interprétation de cette position d'Agrippine auprès des légions ; sans doute Tacite lui a-t-il accordé une importance particulière, puisqu'il a tenu à signaler, ce qui est assez rare, une des sources, sans reprendre exactement ce qu'il y a trouvé : son Agrippine agit, celle de Pline parle ; mais il rappelle ces paroles, définies selon leur type rhétorique, "*laudes et grates*", c'est-à-dire des paroles prononcées *post euentum*, et non des paroles d'encouragement, non des paroles qui viseraient une efficacité. Or toute la réflexion que Tacite prête ensuite à Tibère porte sur le danger que représente Agrippine, définie comme plus puissante que les légats et les chefs militaires, *potiorem iam apud exercitus Agrippinam quam legatos, quam duces*. C'est bien à propos de l'efficacité d'Agrippine que naissent ses inquiétudes²⁰. Ainsi, même si les paroles sont rapportées par Pline, leur efficacité est reconnue par Tibère. L'empereur, de manière constante, prête aux paroles d'Agrippine une grande influence, qui l'inquiète, comme en 4.17 : il s'agit cette fois d'un autre type de paroles, prières ou menaces, mais qui ont eu pour résultat de faire figurer Nero et Drusus, fils de Germanicus, dans les prières officielles. Tibère interprète ce résultat comme une manœuvre des partisans d'Agrippine. Efficacité, donc, mais pour laquelle on soulignera un point important : les pontifes, sur lesquels la parole d'Agrippine est supposée avoir agi, sont de la parenté de Tibère, donc membres de la *domus* au sens large ; c'est dire que l'action d'Agrippine reste inscrite dans le cercle familial.

Un épisode, précisément inscrit dans les affaires familiales, voit la parole d'Agrippine sous un jour différent : à l'occasion d'une accusation contre Claudia Pulchra, cousine d'Agrippine, celle-ci tente d'intercéder auprès de Tibère (4.52). Les paroles d'Agrippine, au discours indirect, sont soigneusement mises en scène : Agrippine est d'abord caractérisée par son ardeur excessive, *semper atrox* ; un petit récit la peint allant trouver Tibère en train de sacrifier au Divin Auguste : contexte nettement dynastique, donc. Le discours, relativement long, comprend une structure rhétorique claire : argument 1, fondé sur une comparaison : *non eiusdem [...]*, avec chiasme *mactare uitimas // posteros insectari* ; argument 2, *a maiori* : l'esprit d'Auguste n'est pas dans des images, il est en Agrippine, avec un jeu sur *effigies / imaginem ueram* ; argument 3, *refutatio* : Pulchra est un prétexte. Quelle efficacité pour ces paroles ? Certes, elles déclenchent une réaction de Tibère, qui lui répond par une maxime grecque, portant sur le pouvoir ; mais elles ne provoquent aucun changement au destin de Pulchra, qui est condamnée. Que tirer alors de ce discours, si soigneusement présenté par Tacite ? Trois éléments : c'est un discours familial, dynastique ; il a une valeur dramatique et littéraire ; il n'a pas d'efficacité concrète. Tout se passe donc comme si les paroles d'Agrippine n'avaient eu d'autre effet que de produire de la parole, en l'occurrence la citation grecque prononcée par Tibère.

On ne trouve guère plus d'efficacité pour les autres paroles d'Agrippine un peu plus loin dans le récit, concernant son éventuel remariage (4.53) : là aussi, le contexte est dynastique (on sait l'importance du mariage des femmes capables de donner naissance à des héritiers), là non plus, le discours n'est pas efficace. La comparaison permet de voir qu'Agrippine est,

19 Sur cette mention de source, voir également Devillers 2003, 160-161.

20 La crainte qu'Agrippine puisse obtenir des résultats politiques par ses lamentations est aussi exprimée par un partisan de Pison, lorsqu'il engage ce dernier à rentrer à Rome avant les cendres de Germanicus, par peur des *planctus Agrippinae* (2.77, sur ce passage, cf. infra).

là encore, caractérisée avant de prendre la parole, *peruicax irae* ; il y a aussi une mise en scène (sa maladie, la visite de Tibère) ; aux larmes silencieuses du début succèdent des prières en guise d'exorde. Le discours est, lui aussi, construit, sur le modèle d'un discours appartenant au genre suasoire : argument 1 : elle demande un mari ; argument 2 : elle est fertile ; argument 3 : cela représente un danger. Mais là encore, les paroles n'ont aucune efficacité, même pas sur le plan de la parole puisque Tibère se tait.

Le discours d'Agrippine est donc caractérisé de manière ambiguë, par une efficacité limitée, mais qui suscite l'inquiétude quand elle sort du domaine purement dynastique : en somme, la parole d'Agrippine respecte les codes de la femme romaine, qui peut s'exprimer au sein de sa famille, mais dont le champ d'action ne doit pas excéder ce cadre²¹. Le problème, dans son cas, est que sa famille est la famille impériale et que les limites entre le privé et le public y sont problématiques.

Messaline

Sous le règne de Claude, le tableau diffère et les femmes y occupent une place bien davantage marquée par l'efficacité, mais de manière problématique toujours.

Ainsi Messaline, dont la parole, dans un premier temps du récit, est marquée par l'efficacité ; lors du procès de Valerius Asiaticus (*intra cubiculum*, en 11.2²²), Messaline, qui convoite les jardins d'Asiaticus sur les pentes du Pincio, donne à Vitellius le conseil de ne pas laisser l'accusé échapper à la condamnation. Par le verbe *monet*, Tacite attribue à Messaline une parole efficace, exprimant un rôle de conseillère et d'instigatrice dans un domaine où elle ne peut agir directement, puisqu'elle n'a pas le pouvoir de condamner (contre Poppaea en revanche, avec qui Asiaticus aurait eu des relations adultères, elle agit de façon à la pousser au suicide). Cette parole efficace place Messaline dans une situation qui ressemble à celle de Livie, la situation de la femme conseillère²³. Toutefois il faut souligner que celui sur qui sa parole est efficace est Vitellius et non Claude : sa parole sort donc du domaine familial et a une action plus large. On peut considérer que c'est ici le sommet de l'action de Messaline, le moment où sa parole est la plus efficace, et sort précisément du cercle familial, dans un fonctionnement presque masculin. Elle est l'expression du fonctionnement d'un réseau d'appuis politiques, dont Vitellius fait partie à ce moment. La situation change ensuite. En effet, quand elle prend à nouveau la parole, c'est au moment où sa chute est proche : elle s'adresse alors à Vibidia, la plus âgée des Vestales, pour que celle-ci sollicite la clémence du grand pontife (11.32) ; ici la parole de Messaline passe par la prière, *orauit*, et constitue une demande d'intervention ; on notera également que cette demande est adressée à une femme : on peut ainsi dire que, à ce stade de son histoire, Messaline en revient à des paroles de type féminin, des prières et des demandes d'intervention dans un cercle limité, ici un cercle féminin. Lorsqu'elle tente de s'adresser à un cercle plus large, ce qu'indique le verbe *clamitare*, elle n'est pas entendue, sa voix est couverte par celle de l'accusateur (11.34). Il ne lui reste que les plaintes et les larmes : précisément, ce type de paroles est sans efficacité aucune : *lacrimaeque et questus inriti ducebantur* (11.37).

21 Shotter 2000, 356, étudiant le portrait d'Agrippine sans s'attarder sur ses paroles, souligne au contraire qu'elle sort des limites attendues pour une femme de cette époque. Soit elle a, comme il le propose en conclusion, fait évoluer le Principat, soit Tacite la peint avec les outils de sa propre période.

22 Tagliafico 1996.

23 Souligné par Kunst 2010, 149. Voir plus bas pour des parentés narratologiques dans leurs discours également.

La parole de Messaline est donc en quelque sorte représentative de son action, d'abord transgressive dans sa relation à son amant Silius, puis revenant en des bornes plus féminines quand la chute est proche.

Agrippine la Jeune

Agrippine, la dernière femme de Claude, est une des figures féminines les plus travaillées dans les *Annales* et cela est visible dans son discours. Tacite lui prête des paroles de nature variée : on trouve ainsi des demandes comme lorsqu'elle obtient, *impetrat*, de Claude le retour d'exil de Sénèque (12.8) ou quand elle obtient (même verbe, *impetrat*) une déduction de colonie chez les Ubiens en Germanie (12.27). Sa parole est efficace en ce qu'elle provoque une décision de Claude, dans la position plus forte que celle de conseillère, le verbe *impetrare* exprimant une volonté impérieuse.

Efficacité aussi lorsque Britannicus, après l'adoption de Néron par Claude, persiste à l'appeler par son nom de Domitius, provoquant la colère d'Agrippine, qui s'adresse à Claude : *quod ut discordiae initium Agrippina multo questu ad maritum defert : sperni quippe adoptionem, quaeque censuerint patres, iusserit populus, intra penatis abrogari ; ac nisi prauitas tam infensa docentium arceatur, eruptura in publicam perniciem* (12.41). Le discours est repris au style indirect, caractérisé d'abord par le ton de la plainte, *multo questu*, précisé par le verbe *defert*, verbe "officiel" pour les dépôts de plainte. Or le contenu du discours est donné, immédiatement après (sans doute faut-il voir dans les "plaintes" ce qui a pu être l'exorde du discours) : argument 1, argument de droit : une décision officielle, l'adoption, est méprisée dans la pratique privée ; argument 2, politique et de précaution : il faut maîtriser cela sous peine de mettre en danger l'État. Le discours est construit de manière raisonnée, finissant par l'argument le plus grave, avec un conseil de passage à l'action formulé indirectement, *nisi arceatur*, qui n'empêche pas de considérer qu'il s'agit d'un discours appartenant au genre suasoire. L'efficacité du discours est immédiate, puisque Tacite enchaîne par le participe passé passif *commotus* et la décision que Claude prend conformément à la volonté d'Agrippine.

Autre type de paroles chez Agrippine, mais même efficacité, dans des contextes différents, quand elle fait passer le commandement des cohortes prétoriennes à Burrus (en 12.42 : *adseuerante uxore // transfertur regimen* : la conséquence est immédiate) ou quand elle obtient qu'un accusateur de Vitellius, son partisan, soit exilé. Dans ce passage, la précision que donne Tacite a tout son sens : Agrippine obtient cette décision *minis magis quam precibus* – on est ici loin des vaines prières d'une femme désarmée.

Mais la situation change dès l'avènement de Néron, dans un paysage où Tacite se plaît à rappeler le rôle du Sénat, conforme à ce qu'on peut en espérer. Des mesures que Néron soumet au vote des sénateurs et auxquelles Agrippine s'oppose passent quand même : *aduersante Agrippina* (13.5) signale une parole, sur laquelle Tacite donne quelques informations ; la scène se passe au palais impérial, dans la bibliothèque du temple d'Apollon Palatin, lors d'une séance du Sénat à laquelle Agrippine assiste cachée derrière un rideau. Tout ici est marqué par le goût de Tacite pour la mise en scène politique et la réflexion sur le rôle des femmes. Mais si on essaie de s'interroger concrètement sur cette scène, il faut imaginer que Néron aurait proposé aux sénateurs de voter ces mesures sans en avoir au préalable parlé avec sa mère ; imaginer encore que celle-ci, depuis sa cachette, aurait pu faire savoir à Néron son opposition, puisque l'expression *tamquam acta Claudii subuerterentur* contient l'argument avancé par la mère de l'empereur. Comment l'aurait-elle fait savoir à Néron ? Comment le souvenir s'en serait-il perpétué, puisqu'il est peu probable que ces paroles aient été discutées en séance du Sénat ? Bref, toutes ces interrogations nous amènent à souligner à quel point la parole prêtée à Agrippine est ici le résultat d'une construction du récit taciteen. Comme nous sommes là aux tout débuts du règne de Néron,

c'était pour Tacite l'occasion de commencer à décrire la chute progressive d'Agrippine et sa perte d'influence, la perte d'efficacité de cette parole qui, sous Claude, avait eu du poids. Mieux encore, c'est en montrant que sa parole finit par être contre-productive que Tacite peint cette chute. En 13.13, ses paroles s'accumulent, sans qu'il soit ici question de discours suivi, mais plutôt d'une logorrhée féminine, *muliebriter* : ces paroles, dont le ton est celui du reproche, *exprobrare*, au lieu d'obtenir le résultat attendu, poussent Néron dans la voie inverse, l'écartent de la *pietas* et de l'*obsequium* envers sa mère.

Tacite prête alors à Agrippine un assez long discours, au moment où le choc avec son fils est devenu patent, 13.14. Comme on l'a vu déjà ailleurs, Agrippine est d'abord caractérisée, ici par l'adjectif *praeceps* et le verbe *ruere ad terrorem et minas* : c'est le signe d'un discours violent, probablement sans exorde une fois encore. L'examen des arguments et de la construction de ce discours fait apparaître que le premier argument, qui repose sur des constatations dynastiques, puisque concernant Britannicus, surprend : Agrippine en effet y affirme la légitimité de Britannicus, dans un revirement total par rapport à son attitude antérieure²⁴. Argument 2 : Agrippine menace de tout dire sur la famille. Ici, la formulation par une litote, *non abnuere quin [...] patefierent* attire l'attention du lecteur, qui peut voir en Agrippine la figure inversée de Livie, à qui il était conseillé de ne pas divulguer les *arcana* dans une autre affaire familiale, celle d'Agrippa Postumus. Il est, de cette façon, tout à fait clair que la parole féminine impériale, si elle est dévoilement, est dangereuse. C'est dire de façon irréfutable que leur parole est efficace et puissante. De fait, l'argument suivant, avec la forme verbale au futur, *ituram <esse>*, est une précision dans la menace. Enfin, la fin du discours, décrite et caractérisée mais non reprise en discours indirect, consiste en l'accumulation de tons et d'arguments, *adgerere probra*, qui reprend le thème du blâme, et *inuocare*, qui représente l'appel aux divinités. Pour ce discours, Tacite a particulièrement travaillé son matériau, choisissant certains arguments pour les inclure dans le discours indirect, en gardant d'autres pour cette accumulation finale ; dans l'évolution vers un climax dramatique, le discours joue un rôle fondamental.

Le discours suivant, 13.21, est cette fois le discours direct qu'Agrippine prononce pour se disculper de l'accusation de vouloir mettre Rubellius Plautus sur le trône. Après la caractérisation, *ferociae memor*, Tacite fait commencer le discours sans exorde, brusquement, *non miror*, par une accusation contre Silana, une femme qui aurait suscité les accusations contre Agrippine ; le premier argument est donc directement une *refutatio* ; la deuxième partie du discours, *nam Domitiae inimicitias gratias agerem*, est une accusation contre la tante de Néron, développée en 13.21. L'argument suivant, *ab absurdo*, vient clore le raisonnement par une finesse qui permet à Agrippine d'affirmer son amour pour son fils, d'une manière qui peut contenir des menaces (menaces de révéler ce qu'elle a fait pour son fils, comme en 13.14).

La comparaison de ces deux discours successifs est éclairante : on voit bien qu'en réalité, ils pourraient ne former qu'un seul et même discours, fondé sur des arguments familiaux (place de Britannicus, de Rubellius Plautus et leur légitimité respective), sur la menace de divulguer les dessous de l'accession de Néron au pouvoir grâce à sa mère. La grande variété des tons, blâme, invocation, réfutation, accusation, menaces, est le signe d'un matériau littéraire riche, dans lequel Tacite a pu puiser et qu'il a pu répartir en variant ses effets, par le style indirect et le style direct, très rarement employé pour une femme. La fin de l'épisode est significative :

24 Cette attitude est déjà présente en 12.69 : *iam primum Agrippina, uelut dolore uicta et solacia conquiens, tenere amplexu Britannicum, ueram paterni oris effigiem appellare ac uariis artibus demorari ne cubiculo egrederetur. Antoniam quoque et Octauiam sorores eius attinuit, et cunctos aditus custodiis clauserat, crebroque uulgabat ire in melius ualeitudinem principis, quo miles bona in spe ageret tempusque prosperum ex monitis Chaldaeorum aduentaret.* Le verbe *appellare*, fondamental, marque que cette parole reste une parole et ne se traduit pas en acte.

Agrippine demande une entrevue, *conloquium*, avec son fils, dans laquelle elle quitte le ton du blâme et obtient une satisfaction immédiate, la punition des délateurs et des récompenses pour ses amis. Ces discours sont donc marqués par une efficacité immédiate... et une absence d'efficacité à moyen terme, puisqu'on sait qu'Agrippine va perdre la vie dans la prochaine action de son fils. Mais il convient de souligner la grande importance que l'historien a tenu à donner à ces paroles d'Agrippine, dans ce premier moment de crise intense.

Poppée et Octavie

Enfin, dernières femmes de la famille impériale à prendre la parole dans les *Annales*, Poppée et Octavie présentent une configuration bien différente : pour Octavie, seulement quelques mots au discours indirect, situés au moment de sa mise à mort. Ses arguments reposent sur les liens familiaux, avec Néron dont elle reste la sœur après le divorce, avec Germanicus et Agrippine, mais ils n'obtiennent aucun résultat. Tacite a ici choisi de souligner la tension dramatique par la description précise du processus mortel, par l'image de la tête coupée et la rapidité du récit ; les paroles sont pour ainsi dire juste un écho dynastique.

Dans le cas de Poppée, la situation est différente et Tacite lui donne la parole assez souvent, surtout par rapport à la brièveté de son "passage" dans le récit. Un premier discours, 13.46, est destiné à pousser Néron à écarter son époux Othon. Les arguments en sont construits : argument 1, *a persona*, elle est mariée ; argument 2, *a persona* de l'époux, Othon a toutes les qualités ; argument 3, *a persona Neronis* : Néron s'avilit dans sa relation avec Acté. La conclusion n'est pas formulée, mais elle intervient sous forme de conséquence, *deicitur [...] Otho*, avec une efficacité optimale. Un deuxième discours (14.1) lui fait suite, Poppée désirant le mariage avec Néron. Il s'enchaîne naturellement au premier par l'ablatif *crebris criminationibus*, qui pourrait signaler un résumé de paroles disséminées dans le temps, tout comme *dictitans* dans le premier discours pouvait résumer plusieurs interventions. Appartenant au genre suasoire, le discours débute abruptement par des questions, *cur enim, formam scilicet displicere*, marquées par une ironie mordante ; leur font suite des menaces, *quod si [...] posset, // ituram*.

Enfin, le dernier discours de Poppée (14.61), fort long, est presque l'exact parallèle de ce dernier : caractérisées d'abord par la psychologie de Poppée, *semper odio, tum et metu atrox*, les paroles, dans un discours indirect très flou (pas de verbe introducteur, cf. infra) reprennent des arguments déjà vus et les développent : argument 1, *a persona* : Poppée est en danger ; argument 2, *a persona Neronis*, c'est Néron qui est en danger aussi, *arma illa aduersus principem sumpta*, avec une assimilation de Néron à l'État, lui-même en danger face à un *tumultus* possible ; argument 3 : retour sur la *persona* de Poppée, innocente, avec la même ironie que celle vue dans le précédent discours ; péroration, marquée par *denique* : appel à l'action ; et enfin par une menace, avec la structure désormais bien repérée de l'hypothèse, *si desperent [...] daturos*. En comparant les deux discours, on voit que la parole de Poppée s'est faite plus riche, que l'appel à l'action est plus net, avec expression d'un ordre adressé à Néron, *acciret*. Le discours est donc bien l'expression dramatique de la personne, en conformité avec l'avancement du récit. De fait, Tacite prend ici le temps de considérer l'efficacité de ce discours, qu'il définit comme *uarius* pour en souligner la richesse : efficacité totale sur Néron, marquée par le parallélisme des termes *metum / terruit, iram / accendit* : *Varius sermo et ad metum atque iram adcommodatus terruit simul audientem at accendit*. De ce fait, le récit peut s'enchaîner comme une évidence dramatique, vers la mort d'Octavie que Poppée a voulue.

LES DISCOURS FÉMININS AU-DELÀ DES JULIO-CLAUDIENNES : UN LONG *IGNAUS QUESTUS* (2.71) ?

Dans les *Annales*, les Julio-Claudiennes, représentées discursivement presque uniquement par les cinq grandes figures que sont Livie, Agrippine l'Aînée, Messaline, Agrippine la Jeune et Poppée, parlent plus que toutes les autres femmes réunies²⁵ ; surtout, elles parlent plus massivement et leurs interventions sont plus régulièrement détaillées dans des discours indirects conséquents. Malgré leur disparate, les autres femmes ont en commun une impossibilité totale d'accéder, même indirectement, au pouvoir, puisque, non issues de la *domus* impériale, elles ne peuvent pas même faire jouer des réseaux d'influence pour agir indirectement sur les affaires²⁶. L'on s'attendrait donc volontiers à trouver, chez ces femmes, un discours sans aucune conséquence, des voix sans efficacité, réduites à leur simple dimension sonore.

Ce constat vaut sans équivoque pour la parole des groupes exclusivement féminins. Contrairement à ce qui a pu être écrit²⁷, on trouve bien dans les *Annales* une dizaine d'occurrences de voix émanant d'un *muliebre agmen*²⁸. Étant à la fois paroles féminines et paroles collectives, ces bruits ne pouvaient guère bénéficier de l'indulgence de Tacite, et on ne se laissera donc pas surprendre par le fait qu'elles se laissent aisément ranger en deux grandes catégories : cris bachiques du *furor* féminin²⁹, pour lesquels Tacite reprend des *topoi* bien connus, ou, pour la majorité des occurrences, cris de lamentation³⁰. Les termes renvoyant à ces discours sont d'ailleurs fort significatifs : *lamenta* (trois fois), souvent suivi du génitif *coniugum* ou *feminarum*, *lamentatio*, *lamentor*, *placatus*, *defleo*, *lacrimae* : Tacite fait jouer tout son art de la *uariatio* pour insister sur le pathétique de telles interventions. Ce pathétique est une constante pour les groupes de femmes, qu'elles soient romaines (3.1) ou barbares (4.51), issues de l'aristocratie (1.40 ; 6.10) ou de la plèbe (15.38 ; 16.13) : c'est que, tout comme pour les foules masculines, Tacite s'intéresse moins aux variations de lieu, de statut social ou de circonstances des locutrices qu'à l'invariant comportemental de ces groupes, auquel il assigne des caractéristiques psychologiques ontologiques, ici la tendance à la déploration. Cet penchant à la lamentation aboutit donc à des incongruités, qui servent bien sûr le caractère frappant de l'œuvre, comme ces lamentations féminines au beau

25 Nous relevons trente-quatre interventions orales de non-Julio-Claudiennes contre quarante-et-une des Julio-Claudiennes : les cinq citées, auxquelles s'ajoutent Octavie, Marcia, Domitia Lepida et Julie, avec une intervention chacune.

26 Le cas de Boudicca est bien entendu très différent, et mériterait à lui seul une étude entière : la reine des Icènes se présente à la fois comme femme, comme épouse et comme *dux* (voir sur ce motif bien connu de la *dux femina* L'Hoir 1994, 6-12 et Hälikk 2002, 93). La reine affirme même son *ethos* de femme de la foule (*unam e uolgo*, 14.35), dans une caractérisation étonnante qui en fait, en quelque sorte, l'exacte opposée de la Theophila de Martial, laquelle *non femineum nec populare sapit* (Mart. 7.69.6 ; sur la proximité des femmes de l'historiographie taciteenne et de la satire, voir Baldwin 1972, 91-93). De manière générale, il semble que Tacite ait voulu teindre l'épisode du soulèvement des Bretons (14.29-39) d'une réflexion, en sous-texte, sur la place des femmes. Le discours de Boudicca est éloquent à cet égard. Un exemple parmi d'autres : le fait de médier les prodiges annonçant la guerre (en 14.32) par une voix féminine et collective (*feminae in fuorem turbatae adesse exitium canebant [...]*) relève d'un choix conscient – Cassius Dion, rapportant la même scène (C.D., 62.1), attribue la description des prodiges au narrateur. Sur la spécificité des problématiques de genre dans le personnage de Boudicca, voir en dernier lieu Gillespie 2018.

27 Engel 1972, 291 et malgré la note 2.

28 Selon l'expression de Tacite en 14.30, présente aussi en 1.40 et de façon analogue en 14.13. Ces occurrences sont les suivantes : 1.40 ; 3.1 ; 4.51 ; 6.10 ; 14.30 (avec des bruits rapportés en 14.35 et 36) ; 14.32 ; 14.60 ; 15.37 ; 15.38 ; 16.13.

29 14.32 ; 15.37. La tendance des femmes à la "frénésie", chez Tacite et ses devanciers, est relevée par Engel 1972, 293-297.

30 1.40 ; 3.1 ; 4.51 ; 6.10 ; 15.38 ; 16.13. Sur cette caractéristique du sexe féminin selon Tacite, voir Baldwin 1972, 90.

milieu du champ de bataille (4.51), c'est-à-dire dans un espace dont le paysage sonore est, normalement, essentiellement constitué de clameurs masculines.

Du même coup, c'est la participation à l'action qui est interrogée pour ces voix féminines collectives. Le délire bachique ou la lamentation entrent-ils dans le champ de l'analyse des causes historiques qui constitue le travail de l'historien ? À première vue, non. De fait, dans la grande majorité des cas, ces bruits féminins se révèlent complètement détachés de l'action ; ils entravent même sa progression lors de l'incendie de Rome, où les déplorations féminines gênent les secours³¹. De nombreux marqueurs signalent, dans le texte taciteen, que ces femmes se situent à côté de l'action historique, et non en son cœur, notamment la récurrence de la préposition ou du préverbe *ad*-³², qui fonctionne comme une indication scénique. En ce sens, les groupes féminins servent plutôt à donner de leur voix un cadre sonore, souvent pathétique, à un événement, à dramatiser un tableau ou à le rendre plus vivant en lui ajoutant une dimension acoustique.

À l'inverse, les discours féminins individuels, hors Julio-Claudiennes, présentent une variété bien supérieure de formes et de fonctions. Là où le discours collectif féminin a rarement une visée ou même une posture argumentative, près de deux discours individuels sur cinq cherchent à convaincre leur destinataire. Même si certains extraits restent dans le champ de la pure déploration³³, la coloration lexicale est généralement tout autre, à ne regarder par exemple que les termes introducteurs de ces paroles : *hortari* (6.35), *flagitare* (11.34), *orare* (12.51), *arguere* (15.51), *consilium* (15.54) ou encore *denegare* (15.57) en sont de bons exemples. De même, la tendance de ces femmes à l'injure ou à la calomnie³⁴ abonde dans le même sens : elles ont conscience de la puissance potentielle de leur parole.

Le cas du *pathos* nous paraît fort significatif. Les groupes féminins, nous l'avons vu plus haut, semblent fréquemment utilisés par Tacite pour donner une coloration pathétique à un passage ; il s'agit alors, pour reprendre la distinction classique de J.-F. Marmontel, d'un pathétique "direct", puisqu'il représente les sentiments mêmes que l'on cherche à susciter chez le lecteur³⁵. Ce registre apparaît comme une caractéristique presque ontologique du féminin, comme l'atteste l'expression *muliebris eiulatus*, utilisée pour Pollitta, femme de Rubellius Plautus, en 16.10. Chez les femmes prises individuellement cependant, le pathétique devient fréquemment une arme rhétorique, conformément aux principes aristotéliens et à la rhétorique ancienne en général³⁶. Deux de nos passages montrent très nettement l'utilisation du pathétique à des fins rhétoriques dans un cadre judiciaire. La mère de Sextus Papinius, accusée d'inceste avec son fils, se sert du *pathos* pour essayer de convaincre ses juges, en liant d'ailleurs ce type de discours à sa nature féminine³⁷. De même, Aemilia Lepida, accusée d'adultère (3.22-23), se défend au théâtre par une *lamentatio flebilis*, qui cache en

31 *Ad hoc lamenta pauentium feminarum, fessa aetate aut rudis pueritiae [aetas], quique sibi quique aliis consulebat, dum trahunt inualidos aut opperiantur, pars mora, pars festinans, cuncta impediabant* (15.39). Le gémissement représente une gêne physique, à l'instar de la débilite des corps des vieillards ou de l'absence d'autonomie des enfants.

32 Préverbe en 4.51 (*adistentes*) et 15.37 (*adstant*) ; préposition en 15.38 (*ad hoc lamenta*) : les femmes doivent être *testes* (14.34) du déroulement historique.

33 Voir surtout 12.47, à propos de la femme de Mithridate : *coniux cuncta lamentatione complebat*.

34 Ainsi pour Plancine (2.55) ou pour Annia Rufilla (3.36).

35 Marmontel 1846, vol. 3, 90-104.

36 Arist., *Rhet.*, 2.1, 1378a et 2.2-11, 1378b-1388b. La force de la rhétorique pathétique attachée aux femmes a récemment été réévaluée, au-delà des stéréotypes sans cesse réactivés par les auteurs anciens. Voir en particulier Sterbenc Erker 2004, qui étudie comment "les larmes et le deuil des matrones sont investis d'une force contraignante" (p. 284), d'une valeur toute politique ; plus récemment, sur la "puissance des larmes", Hagen 2017 (surtout p. 164-194 sur la nature "féminine" de ces larmes). Au-delà de notre période, A. Coudreuse propose une analyse technique des caractéristiques de la rhétorique pathétique des larmes au XVIII^e siècle (Coudreuse 2008).

37 *Quamquam [...] alia in eundem dolorem maesta et miseranda diu ferret*, 6.55.

réalité une argumentation cohérente et précise, essentiellement fondée sur le rappel de son illustre ascendance, notamment Pompée, son arrière-grand-père – c'est-à-dire sur la mise en avant de son *ethos*³⁸. Il est assez intéressant de voir que Lepida s'entoure de femmes illustres, qui concourent probablement à rappeler aussi sa noblesse, mais qui sont peut-être choisies pour les potentialités pathétiques du groupe féminin, pour donner un écho à la déploration de Lepida. Quoiqu'il en soit, le pathétique est ici une arme rhétorique, et qui plus est une arme qui atteint son but, tout du moins dans un premier temps. De fait, le public du théâtre est prompt à s'émouvoir, comme l'indique la consécutive *tantum misericordiae permouit ut [...] clamitarent*. Le paradoxe du pathétique féminin apparaît cependant dans la suite du passage : s'il fait bien effet sur les spectateurs, il n'empêche pas Lepida d'être condamnée à l'exil, comme Tacite l'explique laconiquement dans la suite directe de l'extrait³⁹. Souvent efficace sur l'auditoire, cette stratégie du *pathos* n'a presque jamais d'influence sur le cours réel des événements ; sa portée est en quelque sorte limitée à la sphère rhétorique, sans que le discours ne se concrétise en action. Nous retrouvons là des remarques faites ci-dessus à propos des femmes de la famille julio-claudienne.

Cette disjonction entre efficacité directe sur les auditeurs de ce pathétique et inefficacité indirecte sur la cause qu'il doit soutenir ne surprend pas dans l'œuvre de Tacite, chez qui la "discrète mais constante analogie" entre la foule et la femme est une chose bien connue⁴⁰. Ces deux ensembles partagent en effet une sensibilité au pathétique dont les hommes de rang aristocratique ne témoignent pas dans leur pratique, ni ne se réclament dans leur pensée. Au miroir des barbares idéalisés que sont les Germains, Tacite pourra livrer sur la question une sentence à valeur probablement exemplaire : *feminis lugere honestum est, uiris meminisse* – aux femmes la vaine plainte, aux hommes l'acte tout intellectuel du souvenir⁴¹. À cette rupture entre individus masculins et féminins répond le rapprochement entre la femme et la foule, cette dernière reproduisant bien souvent les mécanismes du pathétique qui lui est adressé. Dans les lamentations de Lepida mentionnées plus haut, la figure stylistique dominante est le parallélisme, précisément pour marquer cette continuité entre la déploration féminine et la déploration collective⁴². N'est-ce pas d'ailleurs ce lien qui est présenté comme

38 *Lepida ludorum diebus qui cognitionem interuenerant theatrum cum claris feminis ingressa, lamentatione flebili maiores suos ciens ipsumque Pompeium, cuius ea monimenta et adstantes imagines uisebantur, tantum misericordiae permouit ut effusi in lacrimas saeua et detestanda Quirinio clamitarent, cuius senectae atque orbitati et obscurissimae domui destinata quondam uxor L. Caesari ac diuo Augusto nurus dederetur*, 3.23. Baldwin 1972, 95-96 met en parallèle ce passage et d'autres extraits présentant des caractéristiques analogues.

39 *Dein tormentis seruorum patefacta sunt flagitia itumque in sententiam Rubelli Blandi a quo aqua atque igni arcebat, ibid.* On notera la simplicité de la phrase, qui tranche avec la construction tout oratoire de la précédente. Il s'agit sans doute pour Tacite d'opposer aux circonvolutions du discours féminin la froide réalité de la décision politique.

40 Engel 1972, 291. L'auteur s'intéresse surtout aux stéréotypes s'attachant à ces deux groupes : caractère passionnel, crédulité, goût des intrigues (p. 303-307). Ces rapprochements ont été brièvement réexaminés par T. Späth au prisme des normes masculines et féminines : selon ce chercheur, les soldats manquent souvent, par leur statut social, d'atteindre l'"aktive Dominanz" caractéristique de la masculinité taciteenne, sans que ce manque soit présenté comme un vice de nature, à la différence des femmes (Späth 2010, 145-147). On pourrait opposer à cette hypothèse intéressante les nombreux cas de mutineries où les soldats semblent précisément faire preuve d'une autorité toute masculine, même si contraire aux principes politiques de Tacite.

41 *Germ. 27*. Les *ultima uerba* de Germanicus (2.71) vont dans le même sens, le fils de Tibère exhortant ses amis à ne pas se limiter à un *ignauus questus*, mais à se souvenir (*meminisse*) et à agir (*exsequi*). Les pleurs semblent le propre d'Agrippine, à laquelle est déconseillée l'action (2.72), ainsi qu'aux inconnus (*flebunt Germanicum etiam ignoti*, 2.71) : en bref, le pathétique est rattaché ici encore à la femme et à la foule.

42 Comparer *maiores suos ciens et effusi in lacrimas ; ipsumque Pompeium et detestanda Quirinio clamitarent ; cuius ea monimenta et adstantes imagines uisebantur et cuius senectae atque orbitati et obscurissimae domui destinata quondam uxor L. Caesari ac diuo Augusto nurus dederetur* (3.23).

particulièrement dangereux par Domitius Celer, intime de Pison, quand le gouverneur de Syrie hésite sur le comportement à suivre après la mort de Germanicus ? Dans ce passage mentionné plus haut, la mise en garde porte précisément sur l'action conjointe de la femme et de la foule, sur la porosité émotionnelle des deux entités⁴³. Ce rapport étroit n'est pas l'apanage des femmes prises individuellement : le seul moment où les voix collectives féminines influencent indubitablement le cours des événements⁴⁴ passe par cette transmission du pathétique des femmes à la foule des soldats de Germanicus lors des révoltes de 14 en Germanie. Le *pathos* féminin stoppe alors la mutinerie et amène les troupes à se repentir auprès de leur général : le chapitre 1.40 se termine par les *lamentantes amicorum coniuges* ; le chapitre 1.41 montrera successivement la naissance d'une rumeur chez les soldats, leur sentiment de contrition et de commisération (*pudor et miseratio*) et, enfin, leur retour auprès de Germanicus. L'influence des déplorations féminines sur la soldatesque est clairement marquée à l'articulation des deux chapitres : *gemitus ac planctus [sc. coniugum] etiam militum auris oraque aduertere* (1.41). Pour replacer ces observations dans le cadre de notre problématique sur l'efficacité des discours féminins, on observe donc que la stratégie du *pathos*, qui ressort comme dominante chez Tacite, ne connaît ordinairement de résultats positifs que dans le cadre immédiat du contexte où elle est pratiquée : son efficace se limite bien souvent à une impression sur la foule, qui réagit par mimétisme, et à un effet qui laisse rarement sa marque dans l'Histoire. Les Thraces ont beau être stimulés par les lamentations de leurs épouses, ils seront rapidement amenés à résipiscence par Poppeus Sabinus ; la démonstration pathétique d'Aemilia Lepida ne l'empêchera pas d'être condamnée. Tacite est encore plus explicite lorsqu'il intègre le discours féminin pathétique dans des structures concessives⁴⁵. *Pathos* inefficace, donc, désordre passionnel bien inférieur, aux yeux du moraliste, à l'exercice de la raison ; mais cette utilisation du pathétique féminin reste équivoque, et il n'est bien sûr pas interdit de substituer à cette foule intradiégétique, sensible au discours de lamentation féminin, le *uulgus* extradiégétique qui sert de *public* à l'historien : cette porosité entre la femme et la foule fait aussi le jeu du *mouere* que vise Tacite.

Les discours féminins individuels hors Julio-Claudienne ne se cantonnent toutefois pas au pathétique, loin de là. Comme on l'a dit plus haut, beaucoup s'engagent dans des postures rhétoriques plus complexes, visant ainsi à convaincre un auditoire et à se traduire en action. Néanmoins, leur réussite demeure largement problématique : moins d'un discours féminin de ce sous-corpus sur cinq n'est pas suivi d'effets concrets sur la trame historique, quand la même proportion ne parvient qu'à susciter une émotion (déploration ou indignation) sur l'auditoire sans autre conséquence pratique. La majorité des discours (plus d'un sur deux) n'a même aucune influence sur les interlocuteurs de l'oratrice. La différence est frappante avec les Julio-Claudienne, chez lesquelles plus d'une intervention sur deux est suivie d'effets concrets. Il nous reste à voir si la forme syntaxique de ces discours marque cette différence.

Même continuité, sans relation de causalité cependant, entre la déploration de la femme de Mithridate et celle des gens assistant à la déchéance du roi (*et erant contra qui tantam fortunae commutationem miserarentur, secutaque cum parvis liberis coniunx cuncta lamentatione complebat*, 12.47). L'efficacité des lamentations féminines sur le public dans la littérature latine est relevée par Sterbenc Erker 2004 269 et suiv.

43 *An festinamus cum Germanici cineribus adpellere, ut te inauditum et indefensum planctus Agrippinae ac uulgus imperitum primo rumore rapiant ?* (2.77). Le *ac* semble presque avoir une valeur consécutive ici. Comme l'a remarqué L'Hoir 1994, 10, Tacite représente la rhétorique de certaines *feminae* (en l'occurrence Boudicca) comme proche de celle des *populares*.

44 Voir aussi le rôle des lamentations des femmes thraces, qui augmentent le courage des combattants (4.51) ou, pour quitter le pathétique, les prophéties des Icénienne, qui poussent les Bretons à l'action (14.32).

45 Par exemple avec la conjonction *quamquam*. Ainsi pour la mère de Sextus Papinius, accusée d'inceste : *quamquam genua patrum aduolueretur luctumque communem et magis imbecillum tali super casu feminarum animum aliaque in eundem dolorem maesta et miseranda diu ferret* (6.55).

DE LA FORME DES DISCOURS COMME OUTIL HISTORIOGRAPHIQUE

Cette dernière partie vise à interroger l'articulation entre des états de fait politiques (le rôle des femmes au I^{er} siècle p.C.), la perspective fortement axiologique d'un sénateur comme Tacite sur cette question et la forme prise par son récit historique. Elle vise à démontrer, par l'exemple, que les caractéristiques syntaxiques du discours féminin ne sont pas étrangères à la position sociale et politique des oratrices. À cette fin, nous aurons recours aux outils de la narratologie moderne, et en particulier à la distinction théorisée par G. Genette entre discours narrativisé, discours indirect et discours direct⁴⁶. Pour rappel, ces trois façons de rapporter la parole d'autrui sont classées par le critique selon la distance qu'elles introduisent avec le récit : le discours narrativisé traite la parole comme un événement, tandis que le discours indirect se montre plus "mimétique" et que le discours direct⁴⁷ donne l'illusion de laisser la parole au personnage. L'on peut ainsi se demander quelle corrélation s'établit entre l'efficacité des discours féminins, analysée dans les deux premières parties de cette étude, et le choix, pour les transcrire, de telle ou telle forme syntaxique, lesquelles matérialisent une autonomie plus ou moins grande conférée à la voix féminine. Nous pensons que cette autonomie syntaxique n'est pas sans rapport avec l'autonomie politique des personnages parlants. En effet, le choix d'une modalité ou d'une autre de discours rapporté semble obéir moins à des considérations esthétiques ou littéraires qu'à une véritable pensée, voire à une vision du monde consciente d'elle-même chez Tacite ; il se révèle en tout cas profondément cohérent, comme nous allons le démontrer ici, en reprenant l'étude de toutes les prises de parole féminine des *Annales*.

Le premier constat à faire est la rareté des discours directs féminins. Alors que les hommes s'expriment chez Tacite alternativement en discours directs et en discours indirects, les femmes, elles, ne jouissent que très rarement du premier : on en dénombre très exactement cinq dans les *Annales*, dont deux discours suivis seulement⁴⁸. Quatre sont à attribuer à Agrippine la Jeune : un véritable morceau oratoire (13.21) et trois brèves sentences rapportées au moment de sa mort et fort célèbres⁴⁹. Vient ensuite le discours direct de Servilia lors du procès de son père Soranus (16.31). Si l'on excepte le cas d'Agrippine, un peu particulier (nous y reviendrons), les femmes sont donc généralement privées d'une parole directe : au mieux, leur discours est reformulé par la voix narrative et syntaxiquement enclos et dépendant d'elle (discours indirect) ; sinon, leur voix est réduite à un terme, verbe ou substantif, et traité comme un événement parmi d'autres (discours narrativisé). Cette première particularité prolonge le parallèle entre la femme et la foule, à l'exception qu'il n'existe aucun cas de discours direct clairement rattaché à la seconde⁵⁰ : les collectifs taciteens s'expriment essentiellement de

46 Essentiellement dans Genette 1972. Si le discours direct et le discours indirect sont des notions bien connues, rappelons ici que le discours narrativisé consiste à rapporter un propos sans en détailler le contenu par une structure de prédication (sous la forme d'une proposition subordonnée). Gérard Genette donne l'exemple suivant : "j'informai ma mère de ma décision d'épouser Albertine" (p. 191). Ainsi le discours narrativisé opère-t-il selon le chercheur "la réduction du discours à l'événement" (*ibid.*). L'utilisation des outils de la narratologie contemporaine pour les textes antiques est une tendance de plus en plus marquée de la recherche, dont les origines se trouvent sans doute dans les travaux d'I. de Jong ; voir, à ce titre, les propositions méthodologiques dans De Jong 2014.

47 L'on peut faire ici l'économie du discours indirect libre, dont l'existence, en latin, est source de débats dépassant le cadre de ce travail. Voir à ce sujet les remarques synthétiques d'Utard 2004, 50-54, reprenant les arguments d'A. Juret et de J. Bayet.

48 Nous mettons de côté un cas qui ne rentre pas réellement dans notre corpus, puisqu'il s'agit d'une phrase prophétique prononcée par une apparition surnaturelle, pour laquelle Tacite parle d'ailleurs non de *mulier*, mais de *species muliebris* (11.21).

49 Tous trois au même moment : deux dans l'épisode de sa mort (*tu quoque me deseris et uentrem feri*, 14.8), un dans l'analepse remontant à la prophétie des Chaldéens selon laquelle Néron la tuerait, et à laquelle Agrippine avait répondu *occidat, dum imperet* (14.9).

50 Trois exemples demeurent tangents dans le corpus taciteen. En Tac., *Hist.*, 4.65, le *concilium* de la cité de Cologne s'exprime au discours direct : s'il ne s'agit pas d'une foule, cette parole porte tout

manière médiée ; ils ont besoin de l'autorité du narrateur pour reformuler leurs propos. La narratologie permet ici de mettre en lumière ce qui est peut-être l'identité du "discours dominé" chez Tacite, celui des femmes et celui des foules, qui ont fréquemment – pour ne pas dire, eu égard à la rareté des exceptions, toujours – besoin de l'autorité du narrateur pour reformuler leurs propos. Est *textualisé* ainsi⁵¹ par la subordination syntaxique un rapport de domination politique qui existait dans la société romaine du I^{er} siècle – c'est, en tout cas, l'hypothèse que nous formulons ici⁵².

Au-delà de ce premier constat, le choix du type de discours rapporté ne nous paraît pas avoir la même valeur pour les femmes proches du pouvoir que pour les autres. Commençons par ces dernières. L'utilisation d'un genre de discours plutôt qu'un autre nous paraît corrélée pour ces femmes à deux dynamiques : celle de l'efficacité et celle de l'exemplarité des paroles. L'observation précise des différentes interventions féminines tend à montrer que l'utilisation du discours indirect (voire du discours direct) par rapport au discours narrativisé, c'est-à-dire d'une parole plus autonome par rapport à une parole réduite à sa dimension événementielle, est liée à la volonté de mettre en avant l'originalité d'un discours féminin, parce qu'il laisse sa trace dans la suite des événements et revêt un intérêt dans l'enquête historique, ou parce qu'il délivre un modèle à suivre et qu'il se retrouve, de fait, exemplarisé.

Hors de la domus Augusta

C'est particulièrement clair pour les discours collectifs féminins. Ceux-ci sont, pour la plus grande partie, dépourvus de toute conséquence : aussi sont-ils très majoritairement des discours narrativisés, dont le contenu n'est qu'esquissé⁵³ ; inversement, le seul discours indirect rattaché à un groupe féminin – les prophéties des Icéniennes, en 14.32 – est aussi un des rares à avoir une conséquence, certes indirecte (pousser les Bretons à la guerre). Les discours des femmes seules n'appartenant pas à la *domus Augusta* amènent aux mêmes conclusions, même si celles-ci sont moins éclatantes. Ainsi, leurs discours narrativisés sont globalement des discours inefficaces qui n'influencent rien, sinon, parfois, l'esprit des auditeurs ; rares sont ceux qui débouchent sur une action excédant le cadre énonciatif⁵⁴.

de même le sceau du collectif. En Tac., *Agr.*, 33, dans son discours précédant la bataille du mont Graupius, Agricola mentionne au discours direct les plaintes de ses soldats : le locuteur de ces paroles est bien le *uulgu militum*, mais notons que celles-ci sont reformulées et intégrées dans la voix d'Agricola. Enfin, les mots des centurions mobilisés par Drusus pour faire cesser la révolte des légions en Pannonie (1.28) sont certes rapportés au discours direct, mais ce groupe est clairement séparé du *uulgu*, qui constitue, lui, le destinataire de ce discours. Cette absence de discours direct de la foule est une spécificité taciteenne : comparer par exemple Cic., *Mur.*, 21.45 (rumeur rapportée au discours direct), Liv. 1.13 (discours direct des Sabines), Liv., 3.15 (cris de surprise des Romains au discours direct), ou des exemples fréquents dans l'épopée, à l'instar du "monstre narratologique" de Luc. 1.247-267, gémissements intérieurs des Romains au style direct (Delarue 2010, 126 ; exemples similaires chez Luc. 8.110 et suiv., Stac., *Theb.*, 8.174 et suiv., etc.).

51 La notion de "textualisation" est reprise à la sociocritique, dont nous reprenons les orientations dans cette dernière partie. Sans théoriser outre-mesure, rappelons que la sociocritique postule que les structures langagières de l'œuvre littéraire reflètent ("textualisent", donc) les structures sociales et politiques de la société. Pour une introduction à cette discipline, voir Robin 1988. L'application de certains outils sociocritiques aux discours indirects collectifs constitue l'un des points de recherche de notre thèse de doctorat ("Voix de la foule chez Tacite").

52 Certaines pistes d'analyse sociologique ou politique de la syntaxe des discours ont été proposées par Pagán 2000, 359-364 à propos de la parole d'Arminius (même si nous ne souscrivons pas à son analyse du "discours indirect libre"), sans être étendues aux discours féminins ou collectifs.

53 Sur onze discours indirects de groupes féminins, sept n'ont aucune conséquence, même sur les auditeurs (3.1, 6.10, 14.36, 14.60, 15.37, 15.38, 16.13) ; corrélativement, dix sont des discours narrativisés (les sept cités, auxquels s'ajoutent 1.40, 4.51 et 14.35).

54 Selon nos relevés, sur les vingt-trois discours indirects de femmes non julio-claudiennes et

Les discours indirects permettent aussi de rendre compte de paroles qui pèsent plus dans le cours de l'Histoire. Ce n'est pas tant une question de longueur – certains discours indirects sont plus brefs que des discours narrativisés, où plusieurs verbes déclaratifs sont parfois coordonnés – que de posture idéologique : en laissant plus d'autonomie à la voix féminine par le discours indirect, en stoppant l'enchaînement du récit pour ménager une pause discursive, Tacite souligne leur position plus marquée dans l'étude des causes. Si l'on veut d'autres preuves que statistiques, le comportement de la femme de Milichus est assez éloquent (15.54)⁵⁵. Milichus, affranchi de l'un des principaux membres de la conjuration de Pison, Flavius Scaevinus, en cause la perte en la révélant à Néron. Mais c'est bien sa femme qui se révèle le véritable moteur de cette décision. Jamais nommée, elle apparaît d'abord comme une influence presque annexe⁵⁶, aussi son discours est-il d'abord narrativisé (*quippe ultro metum intentabat*) ; mais au fur et à mesure que Tacite dévoile à quel point ce simple *consilium* a de force sur Milichus, son discours, dans l'emballement du récit, devient indirect – la syntaxe très libre de cet extrait, qui coordonne un discours narrativisé et un discours indirect dans un effet de zeugme assez surprenant⁵⁷, insistant peut-être sur ce rôle soudainement devenu central de l'épouse. Cette parole ayant soudainement acquis un véritable poids dans le récit historique, il est normal que Tacite en marque nettement la conséquence au début du chapitre suivant⁵⁸. Outre l'évidence de la dichotomie entre le rôle de la femme dans l'épisode et la réticence que Tacite a à le reconnaître, lui qui charge cette intervention d'une axiologie naturalisante très négative (*consilium [...] muliebre ac deterius*, 15.54), l'on voit bien ici la corrélation qui se met au jour entre, d'une part, la forme du discours et, d'autre part, son poids dans la causalité historique.

Une telle conclusion ne rend cependant pas compte, pour ces femmes sans réel pouvoir politique, de la plus grande partie des discours indirects, qui ne se concrétisent pas en action. Dans ces cas-là, la place plus importante réservée à la parole féminine par le recours au discours direct et non au discours narrativisé peut s'expliquer autrement : il s'agit de mettre en valeur une parole qui se signale par son exemplarité. Devenant un *bonum exemplum*, la voix féminine mérite alors de résonner plus directement dans l'histoire, et le choix du discours indirect (voire direct) se fait presque didactique. Plus des deux tiers des discours indirects sans conséquence des femmes non julio-claudiennes sont des discours exemplaires : on y trouve essentiellement des épouses qui affirment à leur mari qu'elles les suivront dans la mort⁵⁹ ou des femmes qui résistent à la torture sans trahir leurs proches ou leurs maîtresses⁶⁰ : dans ces

s'exprimant seules, trois paroles rapportées au discours narrativisé ont une vraie conséquence sur le cours des événements (6.35, 12.51 et 13.44).

55 Sur cette affranchie et la place des femmes lors de la conjuration de Pison, voir Devillers 2018, qui analyse le rôle et la signification politique des réseaux féminins, réels ou symboliques, dans cette épisode. Sur la conjuration en général, Cogitore 2002, 249-263.

56 *Etenim uxoris quoque consilium adsumperat muliebre ac deterius. Quippe ultro metum intentabat, multosque adstittisse libertos ac seruos qui eadem uiderint : nihil profuturum unius silentium, at praemia penes unum fore, qui indicio praeuenisset*, 15.54. On notera l'adverbe *quoque* qui lie presque incidemment l'intervention de cette femme aux considérations psychologiques centrées sur Milichus.

57 *Quippe ultro metum intentabat, multosque astittisse libertos ac seruos, qui eadem uiderint. Multosque* marque la transition du discours narrativisé au discours indirect, avec une certaine brutalité syntaxique, comme le relève Ash 2018, 252. Ce discours entre ainsi dans la catégorie des discours indirects féminins "instables", dont nous parlerons plus bas, notamment pour Poppée.

58 Le chapitre 15.55 commence en effet par *igitur*. Gibson 1998 a démontré comment la causalité des rumeurs, difficilement acceptable pour l'historien-sénateur, demeurerait pourtant sensible dans les connecteurs logiques du récit tacitien : la même approche semble valoir ici pour les conséquences des discours féminins hors des scénarios julio-claudiens.

59 Telles Plancine (3.15) et Pauline (15.63).

60 Une esclave d'Octavie non nommée en 14.60 ; Epicharis, qui ne trahit pas la conjuration de Pison en 15.57, auxquelles on peut ajouter à titre de comparaison l'intéressante répartition d'une Ligurienne face aux rapines des Othoniens en Tac., *Hist.*, 2.13. Au reste, ces exemples de discours féminins

deux cas, c'est leur *fides* qui se trouve exemplifiée. La plus grande partie des paroles féminines exemplaires sont rapportées au discours indirect : ce n'est pas tant leur importance dans la consécution des événements que leur poids dans le discours de l'historien-moraliste qui le justifie – ce qui explique que l'on trouve surtout dans ce corpus des esclaves, des affranchies ou des femmes du peuple et des provinciales, tous groupes sociaux qui ne peuvent que difficilement prétendre à l'action politique.

La forme même de ces discours indirects exemplaires est significative. Il s'agit en effet pour la plupart de discours très brefs, d'une ou deux propositions de premier rang, bien encadrées par le récit avec, d'un côté, un terme renvoyant à la locutrice, et de l'autre, un verbe de parole – en d'autres termes d'un discours fort contrôlé. Leur mise en série est éloquente (en gras, le discours rapporté lui-même) :

ipsa <Plancia> // ***sociam se cuiuscumque fortunae et si ita ferret comitem exitii*** // *promittebat* (3.15)
una <ancilla Octaviae> // ***castiora esse muliebria Octaviae*** // *respondit* (14.60)
illa <Paulina> *contra* // ***sibi quoque destinatum mortem*** // *adseuerat* (15.63)
femina Ligus [...] *uterum ostendens* // ***latere*** // *respondit* (Tac., *Hist.*, 2.13)

Par leur *constantia* (le terme est utilisé pour la Ligurienne de Tac., *Hist.*, 2.13), ces femmes obtiennent le droit de faire entendre leur voix dans le récit historique, mais précisément de faire entendre une voix clairement et nettement subordonnée à la narration, à l'inverse de celle de certaines Julio-Claudiennes. Cette voix devient donc dans ce cas un outil idéologique pour l'historien⁶¹. Thématiquement, ces discours indirects exemplaires se définissent par le refus général du pathétique comme objet du propos⁶² (même s'ils suscitent le pathétique chez le lecteur⁶³) et, le cas échéant, par une forme de détachement presque stoïcien face à la mort. Il est très intéressant que le seul discours *direct* d'une femme autre qu'Agrippine, celui de Servilia, fille de Barea Soranus, soit non seulement un discours exemplaire, marqué du sceau de la piété filiale et du respect des institutions romaines, mais aussi un discours qui ne devient direct qu'une fois que le personnage féminin a renoncé à la grammaire du pathétique : *primum strata humi longoque fletu et silentio, post altaria et aram complexa* : "Nullos, inquit, impios deos [...]" (16.31). Ici, l'opposition *primum* [...] *post* indique bien cette évolution et le *silentium* central marque la césure entre les deux états, celui du long pleur et celui de la parole articulée, exemplaire, consécutive à un geste de piété religieuse⁶⁴. C'est ainsi la dignité de Servilia, qui quitte la posture pathétique, qui justifie qu'on ménage une place aussi exceptionnelle à sa

exemplaires s'inscrivent dans les catégories programmatiques des *bona exempla* présentées au début des *Histoires* (Tac., *Hist.*, 1.3).

61 Il a déjà été remarqué que Tacite confiait à des personnages marginaux politiquement le soin de critiquer le pouvoir impérial. À propos d'Arminius, d'Epicharis et de Cremutius Cordus, Pagán 2000 avance l'hypothèse d'une distanciation volontaire de Tacite : "by expressing dissatisfaction through a foreigner, a woman, and a condemned senator, Tacitus finds a way to proclaim the message of freedom in the face of tyranny. He uses their voices 'to revolt against silence with a bit of speaking'" (p. 368 ; la foule n'est pas non plus étrangère à ce rôle). Cette position ambiguë de tels discours s'accompagne, comme on le voit, de caractéristiques syntaxiques particulières, elles-mêmes bivalentes : liberté du discours indirect, mais aspect très borné de celui-ci. Sur la construction exemplaire d'Epicharis, renvoyons encore à Devillers 2018.

62 Qui va parfois jusqu'au refus même de la parole : voir le comportement très clairement positif de la fille de Ségeste en 1.57 : *neque uicta in lacrimas neque uoce supplex*.

63 En continuant de suivre la typologie de Marmontel (Marmontel 1846, vol. 3, 90), il s'agit dès lors d'un pathétique réfléchi (ou indirect), puisque n'affectant pas de représenter les sentiments que le lecteur doit ressentir (disjonction entre les fins et les moyens, à la différence du pathétique direct).

64 À ce titre, l'affirmation de Engel 1972, 294, selon laquelle "l'héroïsme féminin, lorsqu'il se rencontre, est un accès, qui cède bientôt aux larmes" ne tient pas : nous avons ici un enchaînement exactement inverse.

parole. Le reste du discours, marqué par l'anaphore de *nullus*, développe très clairement l'*ethos* fort vertueux de la locutrice.

Ce parcours narratologique dans les discours des femmes théoriquement dépourvues de pouvoir politique montre bien que Tacite ne réserve à leur voix un espace autonome dans le récit que de manière exceptionnelle : lorsqu'elles sont assez importantes pour influencer le cours des événements ou quand elles se muent en un outil didactique pour le moraliste – encore faut-il mentionner que cela se fait alors dans des cadres discursifs très balisés et très contrôlés. À l'inverse, nombre de femmes vertueuses ne s'expriment jamais chez Tacite, comme Galeria, la femme de Vitellius, ou même sa mère Sextilia, qui ne parle qu'en une occasion, précisément pour livrer un *exemplum* de modestie⁶⁵.

Les Julio-Claudiennes

La même analyse narratologique ne saurait convenir pour les discours des Julio-Claudiennes. Celles-ci sont, de fait, dans une position où la majorité de leurs interventions orales sont suivies d'action ; par ailleurs, Tacite les représente comme des êtres passionnels, des "superbes" ou des "impudiques" pour reprendre les mots de J.-M. Engel⁶⁶, bien peu susceptibles d'être érigées comme des modèles moraux. La double problématique de l'efficacité et de l'exemplarité du discours s'adapte donc mal à ce sous-corpus observé dans une perspective narratologique. Néanmoins, une étude spécifique pour les cinq Julio-Claudiennes les plus importantes dans les *Annales* (Livie, Agrippine l'Aînée, Messaline, Agrippine la Jeune, Poppée) se révèle autant voire plus intéressante, en ce que le type (narratologique) de discours que Tacite leur attribue semble refléter le rapport au pouvoir particulier de chacune d'elles. Privées institutionnellement de l'exercice de l'*imperium*, ces femmes julio-claudiennes réussissent néanmoins indirectement à peser sur la direction de l'État et leurs discours portent les traces des modalités de cet exercice particulier du pouvoir⁶⁷.

Si l'on étudie l'ensemble des paroles des cinq principales Julio-Claudiennes selon deux critères, le type de discours rapporté et l'efficacité de parole, analysée en première partie, les variations de résultats sont pour le moins surprenantes. Ainsi, Livie s'exprime dans les *Annales* quasiment toujours avec des discours narrativisés et sa parole est majoritairement suivie d'effets⁶⁸. En cela, elle est suivie de près par Messaline, chez qui le discours narrativisé occupe quatre de ses cinq interventions orales, même si elle est bien moins fréquemment la cause d'une

65 Tac., *Hist.*, 2.64 : Galeria constitue le modèle de la femme d'empereur, en ce qu'elle ne se mêle pas aux affaires politiques (*non immixta tristibus*). Le chapitre du *Dialogue des Orateurs* consacré aux *exempla* maternels de l'époque républicaine évoque les actions vertueuses de Cornelia (mère des Gracques), d'Aurelia (mère de César) et d'Atia sans leur donner une seule fois la parole (sur ces *exempla*, voir Engel 1972, 302, Marshall 1984 : 175-177 et Hälikk 2002, 80). Même constat pour les vertueuses Germanes (*Germ.*, 19, Engel 1972, 297 bis).

66 Engel 1972, 300.

67 Sur celui-ci, voir Späth 2010, 143-144, qui décrit l'action féminine dans les *Annales* de Tacite comme limitée à la sphère de la *domus*, hors de la politique institutionnelle, et comme une force essentiellement de réaction. Dans une perspective plus historique, renvoyons aux analyses de C. Kunst sur ce pouvoir informel et les réseaux qui le portaient (notamment Kunst 2010), et plus récemment à Benoist 2015, qui présente une analyse de la tension entre l'*imperium* impossible des femmes à Rome sous l'Empire et leur influence réelle dans les domaines civils et militaires. Ce pouvoir est d'ailleurs conforme à la position des reines hellénistiques, comme le démontrent plusieurs interventions regroupées dans Bielman Sánchez *et al.* 2016.

68 Sur notre décompte de dix interventions orales de Livie, neuf sont des discours narrativisés (1.13.6 ; 2.42.3 ; 2.43.4 ; 2.82.1 ; 3.15.1 ; 3.17.1 ; 4.57.3 [deux discours] ; 6.26.3), et deux sont des discours dépourvus de conséquence (2.34.2 et 4.57.3, deuxième occurrence).

action (2/5)⁶⁹. Poppée s'exprime rarement (seulement trois discours), mais à chaque fois de manière imposante : ce sont trois discours indirects, et trois discours particulièrement longs, entre six et onze propositions infinitives (13.46 ; 14.1 ; 14.61). Sa parole, elle aussi, atteint son but. Agrippine l'Aînée et surtout Agrippine la Jeune ont une parole fréquente (respectivement six et onze interventions) et les formes de leur discours sont variées, la seconde étant d'ailleurs la seule à s'exprimer à la fois en discours direct, indirect, et narrativisé.

Ces différentes façons de faire entendre sa voix au sein du récit historique sont symboliques, nous semble-t-il, des différentes manières d'exercer une influence sur le cours des événements dans un système impérial taillé pour le pouvoir masculin. Chez Tacite, cette propension à se mêler du gouvernement est souvent présentée sous la forme de l'ambition qui, souvent positive pour les hommes, devient un vice de nature chez les femmes, en particulier dans les *Annales*⁷⁰. Ainsi, que le discours de Livie soit essentiellement narrativisé, c'est-à-dire réduit à sa dimension événementielle, et pourtant particulièrement puissant, est symbolique de son rôle de femme de pouvoir de l'ombre, dont l'influence sur Auguste et sur Tibère ne vise jamais à la publicité⁷¹. Cette caractéristique explique la forme de ses discours, qui semblent parfois presque anecdotiques, mais qui constituent souvent en réalité le moteur d'une décision impériale : son comportement pour protéger Plancine en est le meilleur exemple (cf. supra). Le fait que la plupart de ses interventions soient mentionnées à l'ablatif de cause⁷² nous paraît aller exactement dans le même sens : elles ont l'apparence de circonstants, mais sont plutôt à l'origine de bien des actions. La proximité narratologique (i.e. le recours quasi systématique au discours narrativisé) de la parole de Messaline, dont on aurait attendu, eu égard à sa réputation sulfureuse, plus de discours indirects chatoyants et trompeurs, dessine peut-être des choix de communication parallèles chez ces deux personnages, dont nous avons relevé les similitudes rhétoriques plus haut.

En suivant cette interprétation de la variation narratologique de la parole féminine, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'Agrippine l'Aînée incarne quant à elle un rapport au pouvoir plus public et plus direct, matérialisé dans le récit historique par trois discours indirects sur six interventions orales, soit une proportion très importante. Notons cependant que cette parole est rapidement privée de poids avec la mort de Germanicus – le levier masculin qui lui assurait son influence politique – et qu'elle n'a jamais une efficacité indubitable et concrète : très symboliquement, les trois moments où il est fait état d'une possible puissance de son discours sont aussi les trois passages où sa parole est mentionnée à travers celle d'autrui, et d'un homme de surcroît : ainsi de Domitius Celer qui craint ses *planctus* (2.77) ou de Tibère qui soupçonne ses *preces* (4.17). En étant ainsi continuellement médiée, intégrée dans la voix masculine, la puissance du verbe d'Agrippine est, de fait, symboliquement diminuée. Même son activité auprès de Germanicus en Germanie, notamment lorsqu'elle adresse "des éloges et des remerciements" (*laudes et grates*, 1.69) aux légions, est évoquée par la médiation de Plinie l'Ancien, un des *auctores* de Tacite⁷³ : c'est un discours narrativisé encore dévitalisé par

69 Discours narrativisés de Messaline : 11.2 ; 11.32 ; 11.37 ; 11.37. Seuls 11.2 et 11.32 sont des prises de parole efficaces.

70 Cf. l'intéressant commentaire auctorial de Tacite à sa mort : *sed Agrippina aequi impatiens, dominandi auida, uirilibus curis feminarum uitia exuerat* (6.25). Sur l'ambition comme vice féminin, voir Posadas 1992, 148.

71 Comme en témoignent sa complaisance aux *arcana* (1.6), son action *in occulto* (2.77), son refus d'apparaître aux funérailles de Germanicus (3.3) et le fait que l'on ne reconnaît bien souvent qu'après-coup son influence (par exemple, après sa mort, *litterae <Tiberii> quas pridem adlatas et cohibitas ab Augusta credidit uulgus*, 5.3).

72 *Hortatu*, 1.3 ; *secretis Augustae precibus*, 3.15 ; *precibus uxoris*, 4.57 ; *precibus Augustae*, 6.26.

73 *Tradit C. Plinius, Germanicorum bellorum scriptor, stetit apud principium pontis laudes et grates reuersis legionibus habentem* (cf. supra pour ce passage). Sur le rapport de cet épisode avec le thème de la *dux femina*, L'Hoir 1994, 12-13 et en dernier lieu l'étude de Benoist 2015, 270-276, qui lie cette

son intégration dans un discours indirect masculin. La force du discours d'Agrippine, très différent de celui de Livie par sa publicité assumée, ne s'actualise donc jamais réellement, probablement à cause de la mort précoce de son mari et du pouvoir impérial de Tibère⁷⁴ ; en outre, elle se trouve rapidement réduite au rôle de *miserrima coniux* (2.70), incompatible avec celui de femme de pouvoir.

Agrippine la Jeune, nous l'avons dit, reste le personnage féminin le plus complet dans ses interventions orales ; c'est ainsi la seule de cet ensemble qui s'exprime au discours direct. Les nombreuses variations entre le discours narrativisé, le discours indirect et le discours direct expriment peut-être à quel point la fille de Germanicus est à l'aise dans l'exercice du pouvoir sous tous ses aspects ; surtout, l'évolution de la forme de ces discours reflète l'évolution de son "parcours politique". Son influence naissante sur Claude est d'abord textualisée par des discours narrativisés efficaces⁷⁵, et son pouvoir grandissant se développe alors que sa voix prend plus d'importance dans le récit historique, passant du discours narrativisé au discours indirect. Avec l'adoption de Domitius Néron par Claude (12.25), elle est alors clairement liée en deux points au pouvoir (femme de l'empereur, mère du prince). Sa parole atteint donc un pic d'efficacité, symbolisé par l'omniprésence de sa voix dans le récit : trois interventions en à peine deux chapitres⁷⁶, dont deux au discours indirect, et toutes suivies d'effets immédiats. L'émancipation de Néron, à partir du début du livre 13, va de pair avec la déchéance d'Agrippine et de son discours, qui, très symboliquement, se réduit dans ce début du livre 13 à des discours narrativisés inefficaces⁷⁷. Cette chute n'est pas linéaire, comme le prouve le sursaut du long discours direct de 13.21 qui est immédiatement suivi d'effet ; mais il s'agit alors d'une posture défensive, et qui n'est guère plus que le lointain écho de sa puissance passée, comme peut l'indiquer l'expression *ferociae memor* qui introduit sa plaidoirie. Sa parole devient purement exemplaire avec les brefs discours directs sentencieux rapportés au moment de sa mort.

Poppée vient très nettement occuper l'espace discursif laissé vacant non par la mort d'Agrippine, mais par sa chute et son aphonie, dès le milieu du livre 13, et à l'exception de ses *ultima uerba*. Comme vu plus haut, trois interventions sont à porter au crédit de Poppée, disséminées à intervalles réguliers (13.46 ; 14.1 ; 14.61). Poppée parle donc efficacement – ses discours aboutissent toujours à une décision de la part de Néron – et massivement. Ce sont trois discours indirects très longs, et tous adressés à Néron : comme Livie avec Auguste et Tibère, et à la différence de Messaline et d'Agrippine la Jeune avec Claude, le pouvoir féminin ne s'exerce avec elle qu'indirectement, par influence, à travers l'autorité de l'empereur, et sans se substituer à elle. Néanmoins, Poppée semble faire une plus grande publicité de sa parole, bien moins discrète que celle de Livie : sa voix n'est ainsi jamais narrativisée. La caractéristique syntaxique principale de ses discours réside dans leur "instabilité" : en 14.1 et 14.61, le discours indirect n'est absolument pas introduit par un verbe de parole et apparaît presque inopinément dans le récit⁷⁸. Ailleurs, en 13.46, le discours n'est pas strictement

thématique à la question de l'*imperium* dans le régime impérial. Sur cette mention de source, voir également Devillers 2003, 160-161.

74 Peut-être aussi à cause du fait qu'elle a construit son discours et son pouvoir hors de Rome, cf. Hälikk 2002, 100.

75 Cf. l'analyse, en première partie, du retour du verbe *impetrare* (12.8 et 12.27).

76 En 12.41 et 12.42, alors même que Tacite ne consacre à ce moment du livre 12 que trois chapitres (12.41-43) aux affaires romaines, prises entre les troubles en Bretagne (12.31 à 40) et les guerres au Proche-Orient (12.44-52). On mesure bien ici l'hégémonie de la parole d'Agrippine.

77 Voir la valeur très adversative de l'ablatif absolu cité supra : *quod quidem aduersante Agrippina* (13.5).

78 C'est très net en 14.61 : [*Poppaea*] *semper odio, tum et metu atrox [...], prouoluta genibus eius [sc. Neronis], non eo loci res suas agi [...]*. Sur la stratégie de séduction déployée par Poppée ici, voir Utard 2004, 423-425 ; pour le discours de 14.1 et les particules affectives qui s'y trouvent, Utard 2004, 166-167. L'absence de verbe introducteur est statistiquement beaucoup plus fréquente chez Tacite que chez les autres historiens latins (cf. Utard 2004, 134-136 et 154-158 et les tableaux présentés).

rattaché à un moment particulier, mais semble décalé dans le sommaire qu'elle effectue alors le récit. Ses paroles sont ainsi introduites par un fréquentatif (*nuptam esse se dictitans*), mais la longueur et le détail du discours prouvent bien qu'il ne peut s'agir de mots simplement répétés à de nombreuses reprises. Comment analyser cette instabilité ? Peut-être est-elle le signe du rapport au pouvoir particulièrement insidieux que met en jeu, selon Tacite, le personnage de Poppée. De même que son discours indirect s'insinue de façon inattendue dans le récit, de même le personnage se sert-il de ses charmes pour influencer, à travers Néron et de façon scandaleuse pour l'historien-moraliste, le cours des événements et le destin de l'Empire.

Cette forme du discours indirect "instable", géométriquement opposé aux discours indirects exemplaires très balisés vus supra, ne se trouve pas uniquement pour Poppée, même si c'est elle qui l'illustre le plus parfaitement. Le recours assez fréquent à l'infinitif de narration pour introduire des paroles féminines, au-delà même des Julio-Claudiennes, abonde dans le même sens. De fait, l'emploi de l'infinitif historique suppose bien que l'on vide l'action de toute marque temporelle, et qu'on la rattache à une temporalité extrêmement floue⁷⁹. La même analyse vaudrait pour les fréquentatifs, qui inscrivent des développements oratoires souvent tout à fait circonstanciés dans une temporalité itérative. Dénier à un discours qu'il ait pour cadre énonciatif un moment précis et unique, c'est en fin de compte dénigrer sa portée, sa situation à un moment précis du récit historique. Il est intéressant de constater que cette technique touche en majorité (quoique non exclusivement) les discours féminins et les discours de la foule : le verbe *fremere* employé comme infinitif de narration, par exemple, est appliqué à un discours d'Agrippine en 13.13, dans une caractérisation presque ontologique de la part de Tacite (*muliebriter fremere*), mais aussi pour les paroles de la foule en 11.28 et en *Hist.*, 2.6. En plus de cette perspective temporelle volontairement décontextualisée, le sémantisme du terme opère du même coup une réduction au matériau sonore de ce qui demeure de véritables actes rhétoriques⁸⁰. C'est que, pour la femme comme pour la foule, Tacite a conscience d'un paradoxe : avec le système impérial, ces acteurs sociaux accèdent, certes indirectement, par leur relation particulière à l'empereur, à une forme de pouvoir, et leur voix, instrument de cette conquête, porte de plus en plus. Refusant de reconnaître ostensiblement la nouvelle puissance de leur discours, l'historien réussit pourtant à en rendre compte au cœur de son projet historiographique avec des formes discursives symboliquement paradoxales.

On peut suggérer que ce choix est corrélé avec la nature du ou des locuteur(s), comme cela apparaît déjà avec les discours collectifs, très fréquemment dépourvus de terme introducteur (Utard 2004, 216-217). De tels phénomènes de flou syntaxique ont été relevés à propos du barbare Arminius par Pagán 2000, 359-364, qui en faisait des passages au *free indirect speech*, caractérisation que nous ne partageons pas, car le lien de subordination syntaxique reste évident. Nous la suivons cependant tout à fait sur le fait que ces écarts (ou plutôt ces raffinements) syntaxiques répondent à des schémas de pensée idéologiques ou politiques.

79 Orlandini 2002 : 198, à ce sujet : "la prédication [...] est focalisée, dépourvue de tout ancrage temporel déictique". Voir aussi Adema 2007, 9.

80 Nous ne croyons pas que le terme de *fremere* renvoie particulièrement à la "rage" de la locutrice, comme le pense Rutland 1978, 16 et 25. En revanche, l'utilisation de *muliebris* ou de *muliebriter* a nettement pour fonction de tracer le profil psychologique de l'archétype féminin selon Tacite, ce que note la même autrice (p. 15 et suiv.).

CONCLUSION

Ce cheminement dans les discours féminins des *Annales*, commencé avec les Julio-Claudiennes, élargi aux femmes de second rang, aux anonymes et aux affranchies, à la foule sans nom enfin, et ramené en dernier lieu aux grandes figures de la *domus Augusta*, invite bien à parler d'“opinion nuancée” de Tacite à l'égard des femmes, comme le fait É. Aubrion⁸¹. La richesse de leur discours et la façon dont il est représenté dans le récit historique en est la meilleure preuve. Le double éclairage rhétorico-narratologique nous a permis de mettre en évidence la façon dont les discours féminins constituent un outil puissant de caractérisation pour Tacite, qui peut, grâce à lui, mettre en valeur certains traits de ses personnages principaux – la transgression de Messaline, la position de victime d'Octavie –, opérer des rapprochements audacieux – Livie et Messaline, dont la parole est souvent proche –, faire ressortir certaines femmes, comme Agrippine la Jeune, la plus riche et la plus ambiguë de toutes par son discours. Sur tous ces points, la convergence des analyses rhétoriques et narratologiques illumine la cohérence de la représentation taciteenne des femmes de pouvoir, au-delà de l'axiologie qui la soutient. Cette cohérence ne s'arrête pas aux portes du palais, puisque l'ensemble du discours féminin semble obéir à des règles narratologiques, où la forme des propos rapportés, leur plus ou moins grande autonomie, dont témoigne le choix de telle ou telle tournure syntaxique, permet à l'historien de marquer certaines interventions orales comme puissantes ou exemplaires. Il y a donc bien, chez Tacite, un véritable travail centré sur les voix des femmes, certes souvent présentées de manière négative, mais qu'il utilise comme un outil de définition du régime impérial.

Isabelle Cogitore

Université Grenoble Alpes

Louis Autin

Sorbonne Université (Rome et ses Renaissance, EA 4081)

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



81 Aubrion 1985, 667. Sur cette ambiguïté, Hälikk 2002, 78, qui affirme que l'ostensible misogynie de Tacite cache un intérêt profond pour la figure de la *dux femina*. Le même type de constat vaut pour les foules. Baldwin 1972, 91 et 97 va dans le même sens : il n'y a pas d'attitude unique de Tacite à ce sujet, et l'auteur relève au long de son article certaines incohérences de l'historien. Rappelons que le débat sur la place des femmes qui se tient au Sénat (3.33-34) présente équitablement les arguments *pro* et *contra* : quelle qu'ait été son opinion, Tacite a su garder les deux faces de la question dans son œuvre (sur ce débat, Baldwin 1972, 90-91 ; Aubrion 1985, 663-667 ; L'Hoir 1994, 12-17 ; Späth 2010, 140-143).

LE MYTHE HÉRODOTÉEN DES “HOMMES DE BRONZE”, UNE CÉSURE HISTORIOGRAPHIQUE

Dominique Barcat

Si Hérodote consacre la totalité du livre 2 de l'*Enquête* au sujet de l'Égypte, c'est seulement au chapitre 142 qu'il aborde l'épineuse question des problèmes relatifs à la chronologie. Les chronologies grecque et égyptienne sont alors mises en relation à travers un décompte des générations et on voit que la confrontation de la tradition grecque avec la documentation égyptienne donne lieu à de profondes réflexions concernant la durée des temps historiques¹.

Hérodote cite alors, pour s'en moquer, le cas d'Hécatee de Milet qui s'était vanté de sa généalogie devant les Égyptiens en se rattachant à un dieu comme seizième ancêtre². Les Égyptiens l'avaient alors invité à entrer dans le temple d'Amon à Thèbes où se trouvaient, selon Hérodote, trois cent quarante-cinq statues de bois représentant autant de grands prêtres d'Amon qui s'étaient succédé. Hérodote montre bien par cette anecdote comment les représentations grecques se heurtent à la temporalité de l'Égypte. D'autre part il insiste aussi sur le fait qu'aucun dieu ne s'est manifesté en Égypte depuis près de onze mille ans³ et qu'aucun Égyptien n'oserait se prétendre issu d'une descendance divine.

Ce passage revêt une importance particulière puisque, par ailleurs, Hérodote s'efforce d'établir une relation cohérente entre les chronologies grecque et égyptienne et qu'il met à profit cette anecdote pour justifier sa démarche rationalisante d'historien par rapport à son prédécesseur Hécatee : il montre, en s'appuyant sur l'ancienneté de l'histoire égyptienne, que les Grecs affabulent quand ils prétendent descendre d'un dieu.

La seconde partie du livre 2, celle consacrée à l'histoire de l'Égypte, expose une chronologie des règnes structurée en trois périodes : les règnes des dieux (Pan, Héraclès, Dionysos, Typhon et Horus), puis ceux des rois humains anciens (de Ménès à Séthos) et enfin les règnes des rois récents (de la dodécarchie à Cambyse). Il y a donc deux césures importantes dans le déroulement de l'histoire égyptienne telle qu'elle est exposée par Hérodote : l'avènement du premier roi de la première dynastie, Ménès, qui marque la transition entre le temps des dieux et celui des hommes, et l'accession au trône du pharaon Psammétique I^{er}, le premier des rois égyptiens de la dernière période (si l'on suit le découpage d'Hérodote). C'est ce dernier événement qui est l'objet de notre réflexion ici.

À la suite d'Hérodote, l'historiographie grecque contemporaine accorde, en ce qui concerne le sujet de l'Égypte, une grande importance au règne de Psammétique I^{er}, en qui on voit le premier roi égyptien à avoir ouvert son pays aux Grecs⁴. On s'appuie très communément sur le texte d'Hérodote, qui constitue toujours aujourd'hui la source principale pour aborder la question de la reprise des échanges entre le monde grec et l'Égypte⁵.

1 Hdt. 2.142-147.

2 Hdt. 2.143.

3 Hdt. 2.142.

4 Hdt. 2.147 et 151-154 ; Diod. 1.66-67.

5 Les exemples ne manquent pas, nous n'entreprendrons pas d'en faire la liste ici.

En quelques mots voici comment Hérodote présente les événements :

Psammétique n'était, dans un premier temps, qu'un roi régnant parmi douze dynastes que les Égyptiens avaient choisis pour gouverner conjointement l'Égypte (d'où le terme consacré de *dodécarchie*). Psammétique s'était trouvé relégué dans les marais par les onze autres rois jusqu'à ce que l'oracle de Bouto lui prédise l'arrivée par la mer des "hommes de bronze" qui permettraient sa vengeance et sa victoire. Quelque temps plus tard on voit débarquer sur les côtes égyptiennes des pirates grecs vêtus de leurs armures de bronze. Psammétique comprenant alors l'oracle, les enrôle dans son armée et, grâce à eux, parvient à se rendre maître de toute l'Égypte. En remerciement, il autorise ses mercenaires à s'installer près de Boubastis dans ce qu'on appelle les *stratopeda*, les camps.

Cet épisode marquerait une reprise soudaine des relations entre le monde grec et l'Égypte après la longue interruption qui avait succédé aux fastueux échanges que l'on connaît pour la période de l'âge du Bronze. Pour l'historiographie contemporaine cette version des faits, qui concerne davantage l'histoire grecque que l'égyptologie, s'inscrit d'ordinaire dans l'histoire de la colonisation grecque, avec sa succession de fondations relativement bien datées et documentées à la fois par la littérature et l'archéologie.

Nous commencerons donc cette présentation par une évocation de la fondation de Cyrène telle qu'elle est présentée par Hérodote, passage très bien connu et très étudié, qui constitue un exemple particulièrement éclairant pour aborder le récit de l'arrivée des "hommes de bronze" en Égypte.

CYRÈNE, L'ARCHÉTYPE DU MYTHE DE FONDATION

On peut dire que le récit qu'a livré Hérodote de la fondation de la colonie de Cyrène, sous la forme de deux versions juxtaposées, a fourni un modèle idéal servant à illustrer le processus de fondation des *apoikiai*. Le texte d'Hérodote figure parmi les documents les plus utilisés dans l'enseignement pour aborder le sujet de la colonisation grecque et le processus de fondation sous tous ses aspects : le rôle initiateur de l'oracle de Delphes et d'Apollon Archégète, le départ d'un navire sous le commandement de l'*oïkiste*, la fondation d'une cité, de son cadastre et de ses institutions civiques, et les cultes ultérieurs. De surcroît, le récit de la colonisation de Cyrène apparaît également comme l'archétype du mythe grec de fondation, et c'est ainsi qu'il a fourni à C. Calame la base documentaire de sa réflexion sur la constitution des mythes⁶.

À travers deux récits successifs, celui des Théréens et celui des Cyrénéens, on constate qu'Hérodote laisse de côté un certain nombre d'épisodes qui avaient été chantés peu avant lui par Pindare : la légende de la nymphe Cyrène, l'installation à Cyrène des fils d'Anténor après la guerre de Troie et le don d'une motte de terre de Libye fait par Eurypylos à l'Argonaute Minyen Euphémios⁷.

Hérodote, lui, fait commencer son récit par les mésaventures des Minyens à Sparte⁸ mais c'est uniquement pour mieux introduire l'épisode de la colonisation de Théra qui précède de quelques générations celle de Cyrène par le Théréen Battos.

6 Calame 1996. L'apport essentiel de l'ouvrage est de montrer à quel point l'écriture de ces récits traditionnels est profondément déterminée par le contexte de l'énonciation, le mythe répondant aux exigences de la société qui le produit.

7 Pind., *Pythiques*, 4.10.20 et 33 ; 5.3 ; 9.26.

8 Hdt. 4.145-151.

Citons ici C. Calame :

"Chez Hérodote, plus de motte merveilleuse engloutie par les flots [...]. En revanche on assiste en apparence à une tentative de construire un discours de type nouveau, qui répondrait à deux des critères définissant communément pour nous le discours historique : la constitution d'une chronologie chiffrée et la mise en scène des protagonistes d'une action politique incarnée dans des peuples ou dans leurs gouvernants⁹".

Cependant, l'auteur ajoute un peu plus loin :

"La comparaison rapide avec d'autres récits de fondation montre combien le *logos* d'Hérodote, dans les deux versions rapportées, reste tributaire des manifestations narratives symboliques suscitées par la légitimation des entreprises coloniales de l'époque archaïque¹⁰".

Et enfin : "Assimilés à ceux d'une divinité, les hauts faits fondateurs de l'artisan-démiurge de Cyrène ne peuvent être transmis à la postérité que dans un récit de type épique¹¹".

En effet, dans les deux récits, la raison de la fondation de la colonie réside dans l'ordre exprimé par la Pythie. Devant la désobéissance des Théréens, cette injonction divine se manifeste chaque fois par une catastrophe (l'arrêt des pluies selon le récit des Théréens, et un autre fléau dont la nature n'est pas précisée dans la version des Cyrénéens). Battos est alors désigné contre sa volonté pour accomplir une mission sacrée, montrant bien que les hommes sont contraints de se soumettre à l'ordre d'Apollon exprimé par l'oracle. Les faits rapportés ont donc pour seule explication la volonté divine et, en ce sens, les deux récits répondent sans ambiguïté aux critères du mythe.

C. Calame a montré que le discours d'Hérodote au sujet de Cyrène consiste avant tout à mettre en avant la figure de Battos, l'archégète absolu, celui qui a été désigné pour accomplir la volonté d'Apollon¹². Par la mise en exergue du rôle central de la Pythie, d'une part, et par le fait qu'Hérodote tient à préciser l'origine proprement libyenne du nom de Battos, il est clair que le récit est avant tout destiné à légitimer la fondation de la colonie, tant auprès des Grecs qu'auprès des Libyens. Ainsi, sur le plan historique, l'objectivité du récit hérodotéen peut être contestée, tant sont visibles les impératifs qui sous-tendent la forme prise par ce récit.

Cependant avant de désavouer Hérodote il faut, pour ne pas lui faire d'injustice, bien comprendre quelle est son intention... et quel est son sujet. La question historique et archéologique qui consiste à se demander quand les Grecs ont commencé à s'aventurer le long des côtes africaines, Hérodote ne se la pose pas. Cette question qui nous préoccupe n'est pas la sienne. En réalité jamais Hérodote n'écrit que Battos aurait été le premier Grec à poser le pied sur le sol libyen. Remarquons d'ailleurs que, dans le livre 4, on apprend d'Hérodote lui-même qu'au moment de l'expédition des Théréens à Cyrène, des Crétois comme le pêcheur nommé Corobios, étaient alors connus pour naviguer jusqu'en Libye et que, d'autre part, des Samiens, comme le marchand Colaïos, se rendaient déjà couramment en Égypte¹³.

Hérodote apporte ces informations comme des faits connus de tous mais, dans le cadre du récit de la fondation de Cyrène, les activités de Grecs en Méditerranée dans la période qui précède immédiatement ces événements n'est pas son propos. Le sujet d'Hérodote ici est l'entreprise de fondation de Battos, laquelle devient, dans son esprit et dans son projet

9 Calame 1996, 138-139.

10 Calame 1996, 145.

11 Calame 1996, 156.

12 Calame 1996, 140-156.

13 Hdt. 4.151.

d'auteur, un événement historique fondateur. C'est donc bien en tant que fondateur d'une *apoikia* que Battos est un pionnier, pas en tant que marin.

Voici pourquoi le récit de la colonisation de Cyrène fournit un bon exemple de la démarche d'historien d'Hérodote : ce qu'il présente comme un commencement de fait n'est, somme toute, que le commencement de la période qui intéresse son *Enquête*, c'est-à-dire un commencement avant tout *historiographique* qui marque le début des temps de la "Libye grecque", de la même manière que l'épisode des "hommes de bronze" marque, comme nous allons le voir, le début de l'"Égypte des Grecs".

LE DÉBARQUEMENT DES "HOMMES DE BRONZE", UNE CONSTRUCTION NARRATIVE

Le récit de la conquête du pouvoir par Psammétique I^{er} commence par l'établissement d'un mode de gouvernement inédit : les Égyptiens auraient choisi douze rois pour régner conjointement sur l'Égypte. Cependant, "un oracle leur avait prédit que celui d'entre eux qui ferait des libations avec une coupe de bronze dans le sanctuaire d'Héphaïstos [...], celui-là règnerait sur l'Égypte entière"¹⁴. Par conséquent les douze rois, redoutant la réalisation de l'oracle, se lièrent par des alliances matrimoniales et "se donnèrent comme loi de ne pas s'entre-détruire".

Lisons Hérodote (2.151-152) :

"Les douze rois se conduisaient avec justice ; au bout d'un certain temps, comme ils offraient un sacrifice dans le sanctuaire d'Héphaïstos et que, le dernier jour de la fête, ils allaient faire des libations, le grand-prêtre leur apporta des coupes d'or dont il se servait habituellement pour cela ; mais il se trompa sur le nombre et en apporta onze alors qu'ils étaient douze. N'ayant pas de coupe, celui d'entre eux qui se tenait le dernier, Psammétique, ôta son casque, lequel était de bronze, le tendit et fit les libations avec. Tous les autres rois, eux aussi, portaient des casques et se trouvaient alors les avoir sur la tête. Ce fut donc sans nulle pensée perfide que Psammétique tendit le sien. Mais les autres rois rapprochèrent dans leur esprit ce qu'il avait fait et l'oracle qui leur avait été rendu, à savoir que celui d'entre eux qui ferait une libation dans une coupe de bronze, celui-là serait seul roi d'Égypte : se souvenant de cette prédiction, ils ne crurent pas juste de mettre Psammétique à mort, parce qu'il avait agi sans aucune préméditation, mais ils décidèrent de le reléguer dans les marais, dépouillé de la plus grande partie de sa puissance, avec défense d'en sortir et d'entretenir des relations avec le reste de l'Égypte."

Un peu plus loin au sujet de Psammétique :

"Pensant qu'ils l'avaient traité indignement, il songeait à tirer vengeance de ceux qui l'avaient chassé. Il envoya à Bouto, au sanctuaire de Léto, où était l'oracle le plus véridique des Égyptiens ; et cette réponse lui fut apportée, que la vengeance lui viendrait de la mer quand apparaîtraient des hommes de bronze. Il accueillit alors avec une grande incrédulité l'idée d'hommes de bronze venant à son secours. Mais, au bout de peu de temps, le sort voulut que des Ioniens et des Cariens, qui avaient pris la mer pour faire du butin, furent poussés sur la côte d'Égypte ; ils descendirent à terre, couverts d'armures de bronze ; un Égyptien se rend dans les marais auprès de Psammétique, et, n'ayant jamais vu auparavant d'hommes avec des armures de bronze, lui annonce que des hommes de bronze venus de la mer mettent la campagne au pillage. Psammétique comprit que l'oracle s'accomplissait, il se comporte en ami à l'égard des Ioniens et des Cariens, les décide par de grandes promesses à s'allier avec lui ; et, quand il les a décidés, de concert avec ces auxiliaires et les Égyptiens bien disposés pour sa cause, il renverse les rois."

14 Hdt. 2.147. Toutes les traductions d'Hérodote sont empruntées à l'édition de P.-E. Legrand aux Belles Lettres (1930), sauf mention contraire.

Ce récit a pour substrat historique des événements qui ont réellement eu lieu en Égypte à partir de 664 a.C., mais contredit fortement ce que l'on sait de la réalité historique de cette période. Ainsi la dodécarchie est une évocation assez éloignée de ce qu'on a appelé l'*anarchie libyenne* de la Troisième Période Intermédiaire et, d'autre part, Psammétique n'a jamais été relégué dans les marais. Cet épisode est clairement une réécriture du mythe d'Horus, un récit utilisé par les souverains de la XXVI^e dynastie saïte comme argument de légitimation¹⁵.

Enfin les mercenaires de Psammétique n'ont certainement pas accosté par hasard sur les côtes égyptiennes. L'épisode du débarquement des pirates, tel qu'il est décrit ici s'inspire très fortement de l'histoire que raconte Ulysse au chant 14 (*Od.*, 14.262-265) dans le récit dit du "Pseudo-Crétois", qui décrit très précisément une expédition menée par des pirates en Égypte. Ainsi la version d'Hérodote peut être lue comme une réécriture de ce passage, présenté d'un point de vue égyptien.

Le caractère romanesque, si l'on peut dire, de la version hérodotéenne est bien perçu et dénoncé par Diodore qui fait directement allusion à Hérodote et qui nous dit à ce sujet : "Certains historiens anciens affabulent (μυθολογοῦσι)¹⁶", accusant ainsi son prédécesseur de colporter des fables. Pour Diodore, c'est plus simplement la jalousie des autres rois qui est en cause, non l'oracle. De même il ne prétend pas, comme Hérodote, que Psammétique ait engagé des pirates comme mercenaires.

LA CRÉATION D'UN CORPS D'INTERPRÈTES ET L'ÉLABORATION D'UN DISCOURS COMMUN

La question est donc de savoir comment il faut comprendre ces distorsions entre la réalité historique et la version hérodotéenne.

Comme l'ont bien montré les travaux de T. Haziza sur le livre 2 de *l'Enquête*, Hérodote est loin d'être ignorant des questions égyptiennes¹⁷. Puisque ce n'est pas un manque d'information qui caractérise le récit d'Hérodote, il faut y reconnaître, bien plus probablement, une mise en forme narrative intentionnelle, une création littéraire dont nous ne devons pas être dupes.

Une phrase d'Hérodote est, à ce titre, particulièrement significative. En effet, la période qui s'ouvre avec le règne de la dodécarchie est introduite de la manière suivante (Hdt. 2.147) :

Ταῦτα μὲν νῦν αὐτοὶ Αἰγύπτιοι λέγουσι· ὅσα δὲ οἱ τε ἄλλοι ἄνθρωποι καὶ Αἰγύπτιοι λέγουσι ὁμολογέοντες τοῖσι ἄλλοις κατὰ ταύτην τὴν χώραν γενέσθαι.

"Ce qui précède vient des Égyptiens seuls ; je vais maintenant exposer ce que les autres hommes et, d'accord avec eux, les Égyptiens disent s'être passé dans ce pays".

Hérodote cite donc ses sources et expose clairement le fait que, avec Psammétique, commence une période nouvelle où la mémoire des faits n'est plus transmise par les seuls Égyptiens mais également par les "autres hommes" (ἄλλοι ἄνθρωποι).

L'explication intervient plusieurs pages après, au chapitre 154 :

"Aux Ioniens et aux Cariens qui lui avaient prêté leur concours, Psammétique donna pour y habiter des terrains qui se font face, le Nil passant au milieu, terrains qui furent appelés les *stratopeda*. Il leur donna ces terrains et s'acquitta de toutes les promesses qu'il avait faites. Il leur confia aussi, pour être instruits dans la langue grecque, de jeunes Égyptiens ; et c'est de

15 Griffiths 1980.

16 Diod. 1.66.10.

17 Haziza 2009.

ces jeunes gens, qui apprirent la langue, que descendent les interprètes (ἐρμηνέες) existant aujourd'hui en Égypte".

Un peu plus loin :

"C'est par suite de leur établissement en Égypte, et grâce aux relations que nous avons avec eux, que nous savons exactement (ἀτρεκέως) en Grèce, à partir du règne de Psammétique, tout ce qui se passe depuis dans ce pays : car ils sont les premiers hommes de langue étrangère (πρῶτοι ἀλλόγλωσσοι) qui s'y sont établis".

L'information essentielle dans ce passage est bien le fait qu'à partir du règne de Psammétique il y eut en Égypte des Égyptiens parlant le grec. Cette nouvelle ère qui s'ouvre est donc celle d'un nouveau mode de transmission de l'information : depuis que Psammétique règne sur l'Égypte, les Grecs savent exactement ce qui se passe en Égypte. Hérodote utilise le terme ἀτρεκέως qui peut se traduire par "sans détour", "franchement" ou "précisément". Désormais certains Égyptiens parlent le grec et on peut penser que des Grecs ont aussi appris la langue égyptienne, du moins ceux qui vivaient dans le pays.

On comprend pourquoi Hérodote un peu plus haut évoquait un "accord" entre les Égyptiens et les "autres hommes". Ce "discours commun" (ὁμολογέοντες) est évidemment le résultat de la coexistence, en Égypte même, de deux communautés, les Égyptiens, et les Grecs autorisés par Psammétique ¹⁸ à s'installer dans le pays.

Il faut préciser ici que le terme ἄλλοι ἄνθρωποι, malgré son caractère très imprécis désigne bien les Grecs, de même quand Hérodote parle des hommes de langue étrangère (ἀλλόγλωσσοι). Ainsi quand Hérodote nous dit que les mercenaires grecs sont "les premiers hommes de langue étrangère" à s'être établis dans la vallée du Nil, cette affirmation, prise comme telle, est bien évidemment fausse, puisque bien des communautés étrangères (levantines, libyennes, nubiennes...) se sont régulièrement établies en Égypte : cela est très bien documenté, par les textes comme par l'archéologie au moins depuis le Moyen Empire¹⁸. Par le terme ἀλλόγλωσσοι Hérodote reprend à son compte la terminologie égyptienne qui souvent ne fait pas la distinction entre les différentes origines des étrangers qui sont présents dans la vallée du Nil¹⁹. De façon analogue, le mot *Haou-Nébout* désigne les populations qui vivent dans les zones basses du Delta, et on le trouve utilisé finalement à l'époque ptolémaïque pour parler des Grecs²⁰. Par l'expression πρῶτοι ἀλλόγλωσσοι Hérodote veut bien sûr parler des Grecs et il faut comprendre que, avant Psammétique, les Grecs n'avaient pas encore eu la possibilité de s'établir à demeure en terre égyptienne. La phrase d'Hérodote, si on la lit de cette manière, correspond effectivement à ce que nous savons de la réalité historique.

La césure mise en avant par Hérodote à travers la question des interprètes est accentuée par un parti pris qui consiste, comme on l'a vu au sujet de la fondation de Cyrène, à exclure du récit d'éventuels épisodes antérieurs, de manière à mettre en avant le caractère pionnier et fondateur des événements qui sont rapportés. C'est la raison pour laquelle, Hérodote nous explique que les "hommes de bronze" étaient des pirates qui se seraient trouvés contraints d'aborder sur les côtes égyptiennes. Ici encore, on peut dire que la mention de ces pirates répond bien évidemment à un impératif narratif : mettre en avant le rôle central de l'oracle de Bouto.

Si c'est uniquement le destin exprimé par l'oracle qui a amené ces pirates à poser le pied sur la terre égyptienne, on comprend qu'avant cet épisode les Grecs n'abordaient pas en

18 Valbelle 1990.

19 Le même terme figure parmi les quelques mots gravés sur le colosse de Ramsès II à Abou Simbel par les soldats grecs qui accompagnaient les armées de Psammétique II. Voir Hauben 2001, 53-77.

20 Fayard-Meeks & Meeks 1992, 25 ; Bontty 1995, 45-58.

Égypte. Mais ici comme dans le cas de Cyrène exposé plus haut, ce qui a pu advenir avant cet événement n'est pas le propos d'Hérodote et ce que nous lui faisons dire traduit davantage nos préoccupations actuelles d'historiens.

Il est pourtant très peu probable que les mercenaires engagés par Psammétique soient arrivés en Égypte dans de telles conditions. Plus vraisemblablement, l'engagement de mercenaires suppose une entente préalable avec les représentants politiques des régions concernées²¹. L'historiographie contemporaine s'est peut être trop facilement appuyée sur ce passage pour instituer l'engagement de mercenaires grecs par Psammétique I^{er} comme le *terminus post quem* absolu des relations entre le monde grec et l'Égypte. Avec la mention de la création d'un corps d'interprètes il devient évident que la césure qui intervient à ce moment n'est pas seulement *historique*, elle est, là aussi, avant tout *historiographique*.

Cette constatation apparaît encore plus évidente si on élargit le regard pour s'intéresser à la manière dont l'avènement de Psammétique est introduit. Au chapitre 142 Hérodote vient de terminer le récit du règne de Sethos, un roi en qui on peut voir un représentant de la dernière dynastie de la Troisième Période Intermédiaire avant l'époque saïte : avec le règne de Séthos Hérodote clôt la période de l'histoire égyptienne consacrée aux rois anciens.

Comme on l'a vu en introduction, c'est précisément à ce moment qu'Hérodote aborde le problème de la concordance des chronologies. Il annonce alors : "Jusqu'à ce point de mon histoire, ce sont les Égyptiens et leurs prêtres qui avaient la parole". C'est-à-dire qu'il effleure l'idée qui est développée cinq chapitres plus loin avec la phrase que nous avons vue : "Ce qui précède vient des Égyptiens seuls ; je vais maintenant exposer ce que les autres hommes et, d'accord avec eux, les Égyptiens disent s'être passé dans ce pays".

Les chapitres 142 à 147 constituent une longue incise dans le déroulement du récit, avec un passage qui est consacré, comme nous l'avons dit, à la question des généalogies. Cette incise est donc située précisément juste avant l'avènement de Psammétique et la constitution d'un corps d'interprètes égyptiens. C'est donc ce moment-là qu'Hérodote choisit pour exposer les problèmes chronologique et historiographique qui se posent quand on tente, comme lui, de relier l'histoire des Grecs avec celle qui est conservée dans les archives des temples égyptiens.

C'est ici que réside à notre avis un des éléments structurants du discours historique d'Hérodote sur l'Égypte : jusqu'à ce point du récit Hérodote s'est contenté de retranscrire les paroles des prêtres égyptiens mais à partir du moment où il aborde la dernière période, il s'agit de produire un récit qui s'accorde avec l'histoire grecque. À partir de ce point, de nouveaux questionnements s'imposent et les impératifs narratifs ne sont plus du tout les mêmes.

CONCLUSION

UN MYTHE GREC ÉLABORÉ SUR LA BASE DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE

On peut donc établir de manière assez claire un parallèle entre le récit de la colonisation de Cyrène et celui de l'arrivée de mercenaires grecs en Égypte. De même que l'épisode des Myniens a pour fonction d'introduire l'avènement de Battos comme archégète de la colonie, la présentation du règne de la dodécarchie intervient pour amener le sujet principal qui est l'accession au trône de Psammétique I^{er}. Dans les deux cas le débarquement des Grecs est le sujet des prédictions de l'oracle, et l'événement essentiel du récit. La différence entre les deux épisodes réside dans l'intérêt très particulier qu'a Hérodote pour l'Égypte. En effet il faut sans doute le croire, quand il affirme que les Égyptiens sont d'accord avec les faits tels qu'il les rapporte, car l'*Enquête* qu'il a menée en Égypte est très bien documentée, y compris dans le

récit de l'avènement de Psammétique. La forme définitive est celle d'un mythe grec mais un mythe grec élaboré à partir d'une matière égyptienne.

Ainsi son récit reprend les éléments du discours de légitimation de la XXVI^e dynastie saïte. À la fin de la Troisième Période Intermédiaire, après les multiples guerres que se sont livrées les rois des différentes dynasties d'origine libyenne et nubienne sur le territoire égyptien, la souveraineté de Psammétique sur l'ensemble du double-pays ne va pas de soi. Psammétique, roi d'ascendance libyenne, n'est qu'un descendant d'une des nombreuses dynasties de roitelets qui se sont disputés le pouvoir durant les décennies et les siècles qui ont précédé. Il est donc nécessaire pour Psammétique de défendre sa légitimité de pharaon sur le plan religieux et de s'imposer aux yeux de tous comme un nouvel Horus.

La référence d'Hérodote est bien le mythe d'Horus qui raconte comment l'héritier du trône d'Osiris, est parvenu à venger la mort de son père vaincu et démembré par son oncle Seth. L'enfant Horus grandit caché au milieu des papyrus dans les marais du Delta, préparant sa victoire. D'après J. Yoyotte et P. Chuvin, "si le marais mythique est l'asile inconfortable de l'orphelin, des vaincus, des persécutés, il est en même temps la cachette sacrée où s'affirme, dans la clandestinité, la survie du pouvoir pharaonique et où se prépare le triomphe de l'ordre national²²." Une autre indication qui met en évidence la documentation égyptienne d'Hérodote réside dans l'importance qui est donnée à l'oracle de Léto (Quadjet) à Bouto, oracle dont le rôle dans l'intronisation des souverains est bien attesté par les sources égyptiennes tardives, le cycle de Pétoubastis notamment²³.

Pour Hérodote la période qui s'ouvre avec l'épisode des "hommes de bronze" est un temps nouveau qui est celui de l'Égypte historique, c'est à dire l'Égypte des Grecs tandis que l'époque qui précède est implicitement assimilée aux temps héroïques. Si, paradoxalement, l'entrée de l'Égypte dans l'histoire grecque se présente sous les traits du mythe, c'est pour bien mettre en évidence l'importance primordiale de cette transition.

Ce que l'on voit à l'œuvre avec ce texte c'est le processus d'appropriation de l'Égypte et de son histoire par les Grecs qui s'y installent ou qui la parcourent, ceux qui font carrière dans l'armée, ceux qui y font commerce, ou bien ceux qui, comme Hérodote, entreprennent de faire entrer le pays et son histoire dans le champ de l'érudition et de la culture hellénique.

Dominique Barcat

Université de Fribourg

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



22 Yoyotte & Chuvin 1983. Sur le mythe d'Horus, voir Griffiths 1980.

23 Sur cette question, voir en particulier Delvaux 1998, 562-564.

LE LIVRE 1 DE THUCYDIDE : UNE ΤΑΞΙΣ HOMÉRIQUE ?

Aurélien Pulice

Depuis les travaux de B. Hemmerdinger sur le redécoupage des œuvres classiques par les Alexandrins¹, il est établi que la division en huit livres de *La Guerre du Péloponnèse*, qui n'était d'ailleurs pas le seul découpage attesté dans l'Antiquité², est postérieure à Thucydide³. L'historien aurait fondé le découpage originel de son œuvre sur l'année (τὸ ἔτος), comme tend à le suggérer la formule "ainsi s'achevait la énième année de guerre racontée par Thucydide" (ὅν Θουκυδίδης ξυνέγραπεν), qui apparaît à la fin de quatorze des vingt années de guerre relatées en intégralité et que B. Hemmerdinger fut le premier à interpréter comme une signature⁴. Une telle reconstruction ne vaut évidemment que pour les livres 2 à 8 et ne peut s'appliquer au livre 1, livre singulier à maints égards.

En effet, le premier livre se distingue des sept autres à la fois par son objet – l'exposé des causes de la guerre et non de la guerre en elle-même –, par sa composition – c'est le seul livre où les événements ne sont pas rapportés chronologiquement, par étés et par hivers – et par son unité formelle – le récit des causes à proprement parler, qui fait suite à l'Archéologie, étant encadré par deux phrases qui se répondent (Thc. 1.23.5-6) :

"Pour expliquer cette rupture, j'ai commencé par indiquer, en premier lieu, les motifs et les sources de différends (τὰς αἰτίας προύγραφα πρῶτον καὶ τὰς διαφοράς), afin d'éviter qu'on ne se demande un jour d'où sortit, en Grèce, une guerre pareille. En fait, la cause la plus vraie est aussi la moins avouée (τὴν δὲ ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ) : c'est à mon

- 1 Hemmerdinger 1948 ; Hemmerdinger 1951 ; Hemmerdinger 1955 ; Hemmerdinger 1963. Les travaux de B. Hemmerdinger sont notamment à l'origine des thèses développées par L. Canfora sur l'histoire du texte de Thucydide (cf. Canfora 1970 ; Canfora 1977 ; Canfora 1997). Irigoin 1997, 127-128, propose quant à lui de faire remonter le découpage en huit livres au IV^e s. a.C. Pour une introduction récente à la question de la division en livres des auteurs classiques, voir Higbie 2010 (avec bibliographie).
- 2 Denys d'Halicarnasse (Dion. H., *Th.*, 41.3) semble avoir connu un découpage où le dialogue entre Méliens et Athéniens (Thc., 5.84-116) et la soi-disant "deuxième préface" (Thc., 5.26) se trouvaient dans deux livres différents. Outre la division traditionnelle en huit livres, les scholies font état d'une division en treize livres dans laquelle l'actuel livre 1 aurait été réparti en deux livres (Hude 1927, 287, l.6-16 ; sur cette division, voir Luzzatto 1993). Il semblerait aussi que le "Thucydide d'Apellicon" rapporté d'Athènes par Sylla allait jusqu'en 404 a.C. Il se serait agi d'un Thucydide "complet", c'est-à-dire un Thucydide augmenté des deux premiers livres des *Helléniques* de Xénophon (cf. Fromentin 2017, 340). Il n'est pas non plus impossible, comme le suggère encore V. Fromentin (2017, 340), que la division primitive (quelle qu'elle ait été) ait continué à circuler après la constitution de l'édition alexandrine en huit livres.
- 3 Le cas de l'historien n'est en rien isolé : le même constat s'impose pour les *Éléments* d'Euclide (cf. Hemmerdinger 1951 ; Hemmerdinger 1963) et pour *L'Enquête* d'Hérodote (où les renvois internes ne recourent pas la division en livres. Cf. Legrand 1932 ; Hemmerdinger 1951 ; Cagnazzi 1975 ; Irigoin 1997, 127-128). La thèse de Baldwin 1984, qui défend l'authenticité de la division en neuf livres, demeure isolée.
- 4 Hemmerdinger 1955, 18. La formule connaît quelques variations dans sa formulation. Elle est absente dans l'intégralité du livre cinq (années 10 à 15, soit la période allant de 422-421 à 417-416 a.C.), ce qu'on a pu interpréter comme le signe d'un relatif inachèvement du cinquième livre voire comme l'indice d'un remaniement de la part d'un éditeur ou continuateur postérieur, que L. Canfora identifie comme étant Xénophon (Canfora 1970, 83-105, et surtout 83-86).

sens que les Athéniens, en s'accroissant, donnèrent de l'appréhension aux Lacédémoniens, les contraignant ainsi à la guerre. Mais les motifs donnés ouvertement par les deux peuples (αἱ δ' ἐς τὸ φανερόν λεγόμενα αἰτίαι), et qui les amenèrent à rompre le traité pour entrer en guerre (ἀφ' ὧν λύσαντες τὰς σπονδὰς ἐς τὸν πόλεμον κατέστησαν), sont les suivants."

Et plus loin (Thc. 1.146) :

"Voilà quels furent les motifs de plainte et les différends (αἷται δὲ αὗται καὶ διαφοραί) qui, pour les deux partis, intervinrent avant la guerre, et qui avaient pris naissance dès les affaires d'Épidamne et de Corcyre. Les relations n'en étaient pas, malgré tout, interrompues ; les gens passaient d'un pays à l'autre sans héraut, mais non sans défiance : en fait, le développement de la situation tendait à renverser les traités (σπονδῶν ξύγχυσις) et à fournir des causes de guerre (πρόφασις τοῦ πολεμεῖν)⁵."

Sans doute finalisé tardivement dans le travail de rédaction, le premier livre serait donc le seul à témoigner d'une unité formelle, d'une composition ou, pour le dire comme les Anciens, d'une οἰκονομία voulues et pensées par l'auteur.

Plusieurs rhéteurs anciens ont qualifié cette οἰκονομία d'*homérique*, à l'instar de Marcellinus (Μαρκελλῖνος), notre principal biographe de Thucydide (V^e siècle de notre ère) :

Ζηλωτῆς δὲ γέγονεν ὁ Θουκυδίδης εἰς μὲν τὴν οἰκονομίαν Ὅμηρου, Πινδάρου δὲ εἰς τὸ μεγαλοφυὲς καὶ ὑψηλὸν τοῦ χαρακτήρος...⁶

"Thucydide s'est inspiré d'Homère pour la construction du récit et de Pindare pour la grandeur et la sublimité du style⁷..."

Le rhéteur est aussi affirmatif que laconique. Il n'est toutefois pas le seul à rapprocher Homère et Thucydide en parlant d'οἰκονομία. Un commentaire du livre 2, probablement rédigé au I^{er} siècle de notre ère et dont les fragments sont conservés à Oxford sous la cote P.Oxy. 853⁸, qualifie lui aussi cette οἰκονομία d'*homérique* dans le cadre d'une réfutation détaillée des critiques que Denys d'Halicarnasse formule sur la τάξις (le plan, l'organisation) du premier livre. Ce point de départ nous permettra d'envisager les différents contextes où, chez les rhéteurs antiques, tel ou tel aspect de l'οἰκονομία du livre 1 est qualifié d'*homérique* dans le but de faire apparaître, au terme de notre analyse, quelques pistes de réflexion sur la manière dont Thucydide conçoit lui-même l'art de la composition et de la construction du récit historique.

5 Les traductions de Thucydide sont, sauf indication contraire, celles de J. de Romilly (CUF, 1953-1972).

6 Marcellinus, 35. Voir aussi Marcellinus, 37. L. Canfora voit dans cette mention de l'οἰκονομία une allusion à la division en livres de l'*Histoire*, mais cette hypothèse semble se fonder sur une interprétation très discutable des sources mobilisées (Canfora 1970, 20-23). La définition qu'en donne Denys d'Halicarnasse dans le *Thucydide* (9.1) nous paraît plus légitime : ἃ δ' ἐλλιπέστερον κατεσκεύασε καὶ ἐφ' οἷς ἐγκαλοῦσιν αὐτῷ τινες, περὶ τὸ τεχνικώτερον μέρος ἐστὶ τοῦ πραγματικοῦ, τὸ λεγόμενον μὲν οἰκονομικόν, (...). Ταῦτα δὲ ἐστὶ τὰ περὶ τὴν διαίρεσιν καὶ τὰ περὶ τὴν τάξιν καὶ τὰ περὶ τὰς ἐξεργασίας ("Un défaut assez sérieux, dans la construction de son ouvrage, et qui lui vaut des critiques, touche, toujours en ce qui concerne le fond, à une partie plus technique, celle qu'on appelle l'économie de la matière, (...). Elle comprend la division, l'ordonnance et la mise en forme." Trad. G. Aujac). Or, dans tout le développement que Denys consacre à l'οἰκονομία thucydidéenne, la question de la division en livres n'est jamais abordée (seule la division par étés et par hivers est envisagée).

7 Sauf mention contraire, les traductions de Thucydide sont de l'auteur de l'article, à partir de l'édition de L. Piccirilli (1985).

8 Grenfell & Hunt, éd. 1908, 107-149 ; MP³ 1536 ; TM 62878 (www.trismegistos.org/text/62878).

L'ΟΙΚΟΝΟΜΙΑ THUCYDIDÉENNE : REGARDS CROISÉS DE DENYS D'HALICARNASSE ET DU RHÉTEUR ANONYME D'ΟΞΥΡΗΝΧΟΣ

Le *Thucydide*, à l'instar de la comparaison entre Hérodote et Thucydide conservée dans la *Lettre à Pompée Géminos*, s'articule en deux temps : Denys d'Halicarnasse considère d'abord le πραγματικόν – que G. Aujac traduit tant bien que mal par “le fond” – puis ce qui relève du λεκτικόν – la forme et plus précisément le style (ή λέξις). L'οικονομία relève du πραγματικόν. Denys la subdivise en trois parties (διαίρεσις, τάξις et ἐξεργασίαι)⁹ et formule, sur chacune d'elles, un certain nombre de critiques. S'il n'est jamais question du livre 1 dans les développements qui touchent à la division du récit (διαίρεσις) et aux ἐξεργασίαι¹⁰, ceux qui portent sur la τάξις, en revanche, se focalisent essentiellement sur ce livre inaugural dont le rhéteur désapprouve le plan d'ensemble (Dion. H., *Th.*, 10.1-3) :

“L'ordonnance de la matière (τὴν τάξιν) aussi lui vaut des critiques : on reproche à Thucydide de n'avoir pas commencé son histoire où il fallait et de ne pas non plus lui avoir donné une fin appropriée ; l'essentiel d'une bonne économie (οικονομίας ἀγαθῆς), soutiennent ces censeurs, consiste à prendre pour début ce qui ne saurait avoir de préalable, et à donner à l'ouvrage une conclusion à laquelle on n'ait rien à ajouter ; or Thucydide n'aurait accordé ni à l'un ni à l'autre de ces points l'attention adéquate. Il est vrai que l'historien leur fournit de lui-même le bâton pour se faire battre. Après avoir souligné en effet l'énorme supériorité de la guerre du Péloponnèse sur toutes les guerres antérieures, aussi bien par la durée du conflit que pour l'accumulation fortuite des malheurs, il consacre la fin de son Introduction à l'exposé des causes qui sont à l'origine du conflit. Il en suppose deux : l'une, la cause vraie, qu'on se garde de dire au grand jour, est la croissance de la cité d'Athènes ; l'autre, fictive, forgée de toutes pièces par les Lacédémoniens, est le contingent expédié par Athènes à ses alliés de Corcyre contre les Corinthiens. Or, dans la narration, il commence non par la cause vraie ou celle qu'il croit telle, mais par l'autre (...)”¹¹.

Le livre 1, on le sait, s'ouvre sur un proème (l'Archéologie) qui se clôt sur l'énoncé des causes de la guerre entre Sparte et Athènes. Le récit de ces causes débute ensuite par la crise d'Épidamne qui oppose Corcyréens et Corinthiens à Athènes. Le récit de l'affaire de Potidée lui fait suite. Ces deux événements représentent les causes “alléguées” du conflit et non sa “vraie cause” (τῆς ἀληθοῦς αἰτίας)¹², qui sera présentée dans la Pentékontaétie, une longue analepse couvrant les années 479 à 435 a.C. dont le but est de faire comprendre au lecteur les appréhensions des Péloponnésiens à l'égard de la puissance athénienne à l'issue du premier débat de Sparte. Ce n'est qu'ensuite que Thucydide rattrape la narration principale et achève son exposé des causes sur un récit des dernières négociations entre les deux partis. Denys d'Halicarnasse reproche à Thucydide de ne pas avoir commencé par la Pentékontaétie (la cause vraie, qui est aussi chronologiquement première), mais par les causes “alléguées” (qui sont fausses et chronologiquement secondes).

On trouve mention de ce développement sur la τάξις du livre 1 au début du commentaire du livre 2 que transmet le *P. Oxy.* 853¹³, sous le lemme [γέγραπται δ' [ἐξῆ]ς ὡς ἔ]καστα

9 Dion. H., *Th.*, 9.1.

10 S'agissant de la division (διαίρεσις), Denys reproche à l'historien le choix d'un plan chronologique fondé sur la succession des étés et des hivers, qui, en morcelant démesurément le récit, lui ôte, selon lui, toute espèce de clarté. Concernant les ἐξεργασίαι, il reproche à Thucydide de ne pas suffisamment développer certains passages et, au contraire, d'insister trop sur d'autres.

11 La traduction est de G. Aujac (CUF, 1991).

12 Dion. H., *Th.*, 10.4.

13 Le *P. Oxy.* 853 est désigné par le sigle Π⁸ dans la nomenclature traditionnelle des papyri de Thucydide.

ἐγίγνε[το] κατ[ὰ] θέρος καὶ χει[ρ]ιμῶνα ("Les événements ont été rapportés dans l'ordre où ils se sont produits, par été et par hiver")¹⁴. Le résumé est suivi d'une réfutation point par point :

Πρὸς δὲ τὸ [τὴν ἀρχή]ν τῆς ἱστορίας μὴ ἀπὸ τῆς τῶ[ν Ἀθ]ηνα[ίων] αὐξήσεως πεποιθῆσθαι τὸν [Θ]ουκυδίδην, ἥπερ φησὶν ἀληθεστέραν αἰτίαν εἶναι τοῦ πολέμου, πρῶτον μὲν ῥητέον ὡς οὐκ ἔμελλε τὸν Πελοποννησιακὸν προθ[έ]μενος συγγράφειν πόλεμον πλείους πολέμους ἀπὸ τῶν Περσικῶν αὐτῶν σχεδὸν ἀφ' ὧν πρῶτων ἠυξήθησαν Ἀθηναῖοι ἐπεισάγειν ἐν προσθήκης μέρει. ἔξω γὰρ τέλεον τῆς ὑποθέσεως ἐγίνετο. ἔπειτ' ἐνθυμητέον ὅτι πᾶς συγγραφεὺς ὀφείλει τὰς φανεράς καὶ θρυλ[ο]υμένας αἰτίας τῶν πραγμάτων ἐν πρῶτοις ἀκριβῶς ἀφηγῆσθαι, εἰ δὲ τινων ἀφανεστέρων ὑπονοεῖ τοῦτο ἐπι σθαι. ὁ δ'ἐ τοι κατ καὶ πε ἀνὰ μέσ[ον] Ὀμηρικ[ῶς] χων α [ἐ]πιεικῇ συκοφ[αντ]

"Quant à ce que Thucydide n'a pas fait commencer son récit historique à partir de l'essor athénien, qu'il déclare pourtant être la cause la plus vraie de la guerre, il faut d'abord dire qu'en se proposant de mettre par écrit la guerre du Péloponnèse, il n'allait pas ajouter plus de guerres <qu'il ne fallait> en prenant les guerres médiques pour point de départ – lesquelles marquent, pour ainsi dire, les débuts de l'essor athénien – dans une séquence qui constitue un complément. C'était complètement en dehors du sujet. Il faut ensuite garder à l'esprit que tout historien a le devoir d'exposer en premier et avec précision les causes des événements qui sont évidentes et sans cesse répétées, et s'il en suspecte d'autres plus secrètes, [de les exposer ensuite]. ... au milieu ... à la manière d'Homère ... convenable ... accus..."

Quel qu'en ait été l'auteur¹⁵, la démonstration se fonde sur trois arguments dont seuls les deux premiers ont été intégralement conservés. Le troisième, malheureusement très lacunaire, contient néanmoins l'adverbe Ὀμηρικ[ῶς], sur lequel nous reviendrons après avoir examiné la nature des deux premiers arguments, qui posent le cadre dans lequel la référence homérique doit se comprendre.

Le premier élément de la réfutation repose sur une définition strictement chronologique du sujet (ὑπόθεσις) de l'*Histoire*. Pour le rhéteur anonyme, toute la période qui précède la crise d'Épidamne (436 a.C.) est en dehors du sujet (i.e. la guerre du Péloponnèse) au sens où elle n'entre pas dans les bornes chronologiques du conflit que l'historien s'est fait mission de relater. La Pentekontaétie n'est donc pour lui qu'une addition (προσθήκη) visant à proposer une série de remarques complémentaires. Ce n'est qu'une sorte d'*addendum*, raison pour laquelle cette séquence narrative n'a pas sa place au début du récit. Une telle vision des choses est incompatible avec la pensée dionysienne. Puisque la Pentekontaétie contient l'exposé de la cause "la plus vraie", elle fait intégralement partie, pour Denys d'Halicarnasse, de l'ὑπόθεσις de l'*Histoire*. Il n'est pas impossible que l'auteur du commentaire cherche ici à piéger Denys d'Halicarnasse dans les paradoxes de sa propre pensée. Denys, en effet, salue, à plusieurs reprises, la décision qu'a prise Thucydide de ne raconter qu'une seule guerre (εἷς πόλεμος). Dans le *Thucydide*, c'est même l'une des qualités qu'il verse au compte de l'historien¹⁶ et s'il formule des critiques, comme dans la *Lettre à Pompée Géminos*, ce n'est pas le choix d'une guerre unique mais celui d'une guerre malheureuse qu'il condamne¹⁷. Si Denys, comme il le

14 Thc. 2.1.

15 Le papyrus ne donne pas le titre du commentaire et ne transmet pas non plus le nom de son auteur. De plus, le rhéteur qui réfute ici Denys d'Halicarnasse n'est pas nécessairement l'auteur du commentaire qui, en maints endroits, semble avoir compilé des sources différentes.

16 Dion. H., *Th.*, 6.4.

17 Dion. H., *Pomp.*, 3.3-4 : ὁ δὲ Θουκυδίδης πόλεμον ἓνα γράφει, καὶ τοῦτον οὔτε καλὸν οὔτε εὐτυχῆ· ὅς μάλιστα μὲν ὤφειλε μὴ γενέσθαι, εἰ δὲ μὴ, σιωπῇ καὶ λήθῃ παραδοθεὶς ὑπὸ τῶν ἐπιγιγνομένων ἠγνοῆσθαι ("Thucydide raconte une guerre unique, qui n'est ni belle ni heureuse, une guerre qui n'aurait jamais dû éclater, ou du moins qu'il fallait abandonner au silence ou à l'oubli, et laisser à jamais ignorée des générations à venir." Trad. G. Aujac modifiée). Il faut se souvenir que, pour Denys, le sujet doit être à la fois beau et susceptible de plaire au lecteur (cf. *Pomp.*, 3.2).

prétend, approuve le choix du sujet de Thucydide (*i.e.* celui d'une guerre unique), il ne peut donc pas – sauf à se contredire – lui reprocher de ne pas avoir commencé par autre chose que le début effectif de cette guerre. Le sujet n'aurait plus été celui d'une guerre unique, mais celui de guerres multiples (cf. l'opposition des expressions τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον et πλείους πολέμους)¹⁸.

Le second point de la réfutation est une réaction franche à la conception dionysienne de la causalité, qui fait du respect de la chronologie (*i.e.* l'ordre des causes) une exigence de la nature (φύσις)¹⁹ :

Denys d'Halicarnasse, Thucydide, 10.11

Ἐχρῆν δὲ αὐτὸν ἀρξάμενον τὰς αἰτίας τοῦ πολέμου ζητεῖν πρῶτον ἀποδοῦναι τὴν ἀληθῆ καὶ ἑαυτῷ δοκοῦσαν. ἥ τε γὰρ φύσις ἀπῆται τὰ πρότερα τῶν ὑστέρων ἀρχεῖν καὶ τάληθ' ὑπὸ τῶν ψευδῶν λέγεσθαι, ἥ τε τῆς διηγήσεως εἰσβολὴ κρείττων ἂν ἐγένετο μακρῷ, τοιαύτης οἰκονομίας τυχοῦσα.

"Thucydide aurait dû, en commençant cette enquête sur les causes de la guerre, présenter en premier la cause vraie, ou celle qu'il croit telle ; c'est une exigence de la nature que l'antérieur précède le postérieur, et que le vrai soit énoncé avant le faux ; d'ailleurs la narration aurait une bien meilleure entrée en matières, et de loin, si l'économie en avait été de ce type²⁰."

Comm. Thc. 2.1c (P. Oxy. 853)

ἔπειτ' ἐνθυμητέον ὅτι πᾶς συγγρα-φεὺς ὀφείλει τὰς φανεράς καὶ θρυλ[ο]ύμενας αἰτίας τῶν πραγμάτων ἐν πρώτοις ἀκριβῶς ἀφηγεῖσθαι, εἰ δὲ τινῶν ἀφανεστέρων ὑπονοεῖ τοῦτο ἐπὶ . . . σθαι.

"Il faut ensuite avoir à l'esprit que tout historien a le devoir d'exposer en premier et avec précision les causes des événements qui sont évidentes et sans cesse répétées, et s'il en suspecte d'autres plus secrètes, [de les exposer ensuite]."

Derrière ces deux conceptions de la τάξις se cachent en réalité deux visions antinomiques du rôle de l'historien, que l'on peut synthétiser comme suit :

	Denys d'Halicarnasse	Comm. Thc. 2.1c (P. Oxy. 853)
Paradigme	ἡ φύσις	τὸ ὀφείλον (cf. ὀφείλει)
Hiérarchie des causes	Πρότερον / ὕστερον ἀληθὲς / ψευδὲς	Φανερός / ἀφανής Θρυλούμενος / ∅
Implications	Plan chronologique	Plan dialectique
	Retranscription du passé	Élucidation du passé
	L'historien décrit les faits	L'historien analyse les faits
But visé	Clarté du récit et plaisir du lecteur	Connaissance fine et précise des faits primant sur le plaisir du lecteur

18 Cette première remarque répond peut-être aussi tacitement à une autre critique du rhéteur, formulée dans un autre passage de la *Lettre à Pompée Gémios* (3.9) où Denys reproche à Thucydide de ne pas avoir développé davantage le récit de l'essor athénien. Dans le *Thucydide* aussi (10.4), Denys laisse entendre que la Pentékontaétie n'est pas assez développée.

19 Voir, sur ce point précis, Fromentin 2008. Sur la φύσις dans le Περὶ συνθέσεως, cf. Jonge 2008, 251 : "on the one hand, nature corresponds to the artless and the usual. On the other hand (...) nature corresponds to the rules of logic".

20 Dion. H., *Th.*, 11.1 (trad. G. Aujac).

Pour Denys d'Halicarnasse, de même que l'antérieur doit précéder le postérieur de façon à reproduire l'ordre *naturel* des causes, de même le vrai doit précéder le faux. Si donc le récit des causes de la guerre du Péloponnèse aurait dû commencer par la Pentékontaétie, c'est à la fois parce qu'elle rapporte des événements antérieurs à la crise d'Épidamne et parce qu'elle relate la vraie cause du conflit. Contre cet *ordo naturalis*, l'auteur du commentaire plaide en faveur d'un *ordo artificialis* qui confère à l'historien une responsabilité herméneutique majeure. En effet, il est de son devoir de respecter une hiérarchie des causes fondée sur la dichotomie φανερός/ἀφανής ("visible/invisible" ; "évident/caché"). À la description chronologique des faits, on privilégie donc ici une progression dialectique reposant sur leur analyse raisonnée²¹. Cette distinction entre un ordre naturel, d'une part, et un ordre artificiel, d'autre part, est bien attestée dans les textes rhétoriques²². On voit ici qu'elle trahit, en définitive, deux approches opposées de l'historiographie. Sans doute faut-il voir dans l'auteur anonyme du *P. Oxy.* 853 l'un de ces individus contre lesquels Denys d'Halicarnasse cherchait à se prémunir au début du *Thucydide*, ces rhéteurs qui faisaient de Thucydide le "modèle même de la narration historique" (κανόνα τῆς ἱστορικῆς πραγματείας)²³.

DISPOSITIO HOMERICA ET ἀνατροφή τῆς τάξεως

Abordons à présent le troisième argument que le rhéteur anonyme mobilise pour défendre le plan d'ensemble du livre 1. Seules les premières lettres des huit dernières lignes du texte ont été conservées. Autant dire que le propos est, dans son ensemble, très difficile à reconstruire. L'adverbe ὁμηρικῶς et l'expression ἀνὰ μέσ[ον] – les deux seules restitutions à peu près sûres – incitent néanmoins à penser que l'auteur effectuait une comparaison avec la τάξις des épopées homériques. La question est donc de savoir quelle conception de la τάξις est susceptible de se cacher derrière la référence à Homère.

En 1908, J. Sandys²⁴ y voit une référence à un principe d'organisation du récit (τάξις) qui porte, chez Quintilien, le nom de *dispositio Homerica*. Elle consiste à agencer les arguments d'un discours en sorte que les plus forts se trouvent au début et à la fin du discours et les plus faibles au milieu :

Quaesitum etiam, potentissima argumenta primo ne ponenda sint loco, ut occupent animos, an summo, ut inde dimittant, an partita primo summo que, ut Homerica dispositione in medio sint infirma et a vicinis crescant. Quae, prout ratio causae cuiusque postulabit, ordinabuntur, uno, ut ego censeo, excepto, ne a potentissimis ad leuissima decrescat oratio.

"On a posé aussi la question de savoir si les arguments les plus puissants doivent être placés au commencement, pour prendre possession des esprits, ou, à la fin, pour les laisser aller avec cette impression, ou partie au commencement, partie à la fin, en adoptant la disposition homérique, chez qui les éléments faibles sont placés au centre pour tirer de leur entourage un surcroît de courage. On suivra l'ordre méthodique qu'exige l'intérêt de chaque cause, sauf qu'il

21 Il n'est pas impossible que Théopompe ait aussi mis en œuvre une τάξις fondée sur la dichotomie φανερόν/ἀφανές, comme pourrait le suggérer un passage de la *Lettre à Pompée Géminos* (6.7-9).

22 Cf. Jonge 2008, 253 : "The idea that there is one particular order that is *natural* (φυσικός, *naturalis*) occurs in both grammatical and rhetorical discussions of τάξις (*ordo*), on all the levels mentioned. In rhetoric, the distinction between an *ordo naturalis* and an *ordo artificialis* occurs both on the level of thoughts (the order of the parts of a speech, the arguments, and the narrated events) and on the level of expression (the order of letters, syllables, and words)".

23 Dion. H., *Th.*, 2.2 (trad. G. Aujac).

24 Grenfell & Hunt, éd. 1908, 139. Les éditeurs signalent aussi les autres textes que nous citons sur le sujet.

ne faut pas, à mon sens, une progression descendante allant des arguments les plus forts aux arguments les plus faibles²⁵."

J. Cousin y voit une allusion probable à un passage du chant 4 de l'*Illiade* où le poète décrit les préparatifs militaires d'Agamemnon alors que les armées achéenne et troyenne se préparent à engager le combat :

ἱππῆας μὲν πρῶτα σὺν ἵπποισιν καὶ ὄχεσφι,
πεζοὺς δ' ἐξόπιθε στήσεν πολέας τε καὶ ἑσθλοὺς
ἕρκος ἔμμεν πολέμοιο· κακοὺς δ' ἐς μέσσον ἔλασεν,
ὄφρα καὶ οὐκ ἐθέλων τις ἀναγκαίη πολεμίζοι.

"En tête il a placé ses meneurs de chars, avec leurs chevaux et leurs chars ;
en arrière, ses gens de pied, braves et nombreux
pour lui, ils doivent être le rempart du combat. Il a poussé les pleutres au centre,
afin que, même à contre-cœur, chacun soit forcé de se battre²⁶."

Il est certain, en tout cas, que Quintilien propose ici une analogie avec un exemple de τάξις militaire (l'ordre de bataille). Les *infirma* qu'il évoque sont les κακοὺς d'Homère. L'agencement des arguments qu'il préconise est attesté dans les traités rhétoriques latins antérieurs – *Rhétorique à Hérennius, Orator* et *De Oratore* –²⁷, mais Quintilien est, semble-t-il, le premier (et le seul) à faire cette comparaison avec Homère. C'est la raison pour laquelle je n'exclurais pas totalement l'idée d'une métaphore de son cru.

Si l'hypothèse de J. Sandys est évidemment séduisante, elle pose au moins deux problèmes. D'abord, la τάξις qui est ici décrite n'est homérique que par métaphore : Quintilien ne décrit absolument pas la façon dont Homère construit sa narration et organise les épisodes. De plus, appliquer une telle conception de la τάξις au livre 1 revient à faire dire au rhéteur anonyme du papyrus que la Pentékontaétie est une séquence moins importante que le reste²⁸. Or, même s'il considère que le récit de l'essor athénien est une addition de Thucydide (προσθήκη) qui n'entre pas dans les bornes de son sujet (ἔξω τῆς ὑποθέσεως), il reconnaît aussi qu'il s'agit de la cause la plus vraie et la plus cachée de la guerre. C'est donc qu'il est conscient de l'importance majeure que revêt la Pentékontaétie dans l'économie du livre 1. C'est la raison pour laquelle il paraît plus raisonnable d'écarter l'hypothèse de J. Sandys et de voir dans le P.Oxy. 853 une allusion au premier cas de ce que le rhéteur Aélius Théon appelle l'ἀναστροφὴ τῆς τάξεως (le "bouleversement de la taxis"), de ἀναστρέφω ("mettre sens dessus dessous"

25 Quint., *Inst.*, 5.12.14 (trad. J. Cousin, CUF 1976). Voir aussi 7.1.10.

26 Hom., *Il.*, 4.297-300 (trad. P. Mazon, CUF 1937).

27 Cic., *Orat.*, 50 : *Iam uero ea quae inuenerit qua diligentia conlocabit ? Quoniam id secundum erat de tribus. Vestibula nimirum honesta aditusque ad causam faciet inlustris ; cumque animos prima adgressione occupauerit, infirmabit excludetque contraria ; de firmissimis alia prima ponet alia postrema inculcabitque leuiores.* ("Et ce qu'il aura trouvé, avec quelle attention le mettra-t-il en place ? car c'était là le second de nos trois points. Il fera un beau vestibule et des accès bien éclairés à la cause et, quand il se sera emparé des esprits dans un premier choc, il confirmera les arguments en sa faveur, infirmera ou laissera de côté ceux qui lui sont contraires ; les plus solides, il les mettra les uns au début, les autres à la fin et il intercalera les plus faibles." Trad. A. Yon, CUF 1964). Voir aussi *De l'Orateur*, 2.314 et *Rhétorique à Hérennius*, 3.10.

28 La conjecture ὁ Δ[ιονύσιος], proposée par les éditeurs, laisse entendre qu'ils rattachent cette théorie de la τάξις homérique à Denys d'Halicarnasse. On peut formuler deux objections à une telle hypothèse. 1) Dans le *Thucydide*, comme dans le traité *Sur l'imitation*, Denys ne dit pas qu'il faut mettre le moins important "au milieu" mais seulement qu'il faut mettre l'antérieur avant le postérieur, le vrai avant le faux. Sa conception de la τάξις est linéaire alors que celle de Cicéron ou Quintilien – la *dispositio Homerica* – est circulaire. 2) De plus, il n'est question nulle part d'une telle conception de la τάξις dans les opuscules rhétoriques de Denys. Ce sont en partie les raisons pour lesquelles nous avons écarté la conjecture ὁ Δ[ιονύσιος].

mais aussi “revenir sur ses pas”), dont Homère et Thucydide sont précisément, d’après lui, les représentants les plus exemplaires :

τὴν δὲ ἀναστροφὴν τῆς τάξεως πενταχῶς ποιησόμεθα· καὶ γὰρ ἀπὸ τῶν μέσων ἐστὶν ἀρξάμενον ἐπὶ τὴν ἀρχὴν ἀναδραμεῖν, εἴτα ἐπὶ τὰ τελευταῖα καταντῆσαι, ὅπερ ἐν Ὀδυσσεΐᾳ Ὅμηρος πεποίηκεν· ἤρξατο μὲν γὰρ ἀπὸ τῶν χρόνων, καθ’ οὓς Ὀδυσσεὺς ἦν παρὰ Καλυψοῖ, εἴτα ἀνέδραμεν ἐπὶ τὴν ἀρχὴν μετὰ τινος οἰκονομίας γλαφυρᾶς· ἐποίει γὰρ τὸν Ὀδυσσεῖα τοῖς Φαίαισι τὰ καθ’ ἑαυτὸν διηγούμενον· εἴτα συνάψας τὴν λοιπὴν διήγησιν ἔληξεν εἰς τὰ τελευταῖα, μέχρι τοὺς μνηστῆρας ἀπέκτεινεν Ὀδυσσεὺς καὶ πρὸς τοὺς γονέας αὐτῶν φιλίαν ἐποίησατο. καὶ Θουκυδίδης δὲ ἀπὸ τῶν περὶ Ἐπίδαμνον ἀρξάμενος ἀνέδραμεν ἐπὶ τὴν Πεντηκονταετίαν, ἔπειτα κατῆλθεν ἐπὶ τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον.

“Le bouleversement de l’ordre se fera de cinq façons. Nous pouvons en effet commencer au milieu, remonter de là au début, puis aller jusqu’à la fin, comme l’a fait Homère dans l’*Odyssee* : il a commencé à l’époque du séjour d’Ulysse chez Calypso, après quoi il est remonté au début, non sans quelque raffinement dans la démarche, puisqu’il a imaginé Ulysse faisant aux Phéaciens le récit de ses propres aventures ; puis il a enchaîné la suite du récit, qu’il a conduit jusqu’à son terme, jusqu’à ce qu’Ulysse ait tué les prétendants et se soit réconcilié avec leurs parents. Thucydide de même a commencé par l’affaire d’Épidamne, puis, par un retour en arrière, il est passé à la Pentekontaétie, pour venir ensuite à la guerre du Péloponnèse²⁹.”

Contrairement à ce que fait Quintilien, Aélius Théon parle bien ici de τάξις homérique au sens rhétorique du terme, dans la mesure où il compare l’organisation globale du livre 1 avec celle de l’*Odyssee*. Dans ce type de τάξις, l’art du poète ou du prosateur – Théon parle d’οἰκονομία γλαφυρά – consiste précisément à ne pas faire coïncider le début du récit avec le début chronologique de l’histoire. Or, il est justement question du respect ou non de la chronologie dans la controverse qui oppose le rhéteur anonyme du *P. Oxy.* 853 à Denys d’Halicarnasse (cf. le second argument). C’est pourquoi il me paraît plus vraisemblable de supposer que le rhéteur a usé de l’adverbe Ὀμηρικῶς dans le cadre d’une référence à ce type de τάξις. En plus d’être plus cohérente avec le contexte immédiat de la *refutatio*, la comparaison avec Homère, le modèle des modèles, ne peut que valoriser l’art de Thucydide et en souligner le haut degré de perfection³⁰.

Si la τάξις du livre 1 (et donc l’οἰκονομία) de Thucydide peut être qualifiée d’homérique par Marcellinus et le rhéteur anonyme du *P. Oxy.* 853, c’est donc, semble-t-il, au sens où elle repose sur le principe de l’ἀναστροφή τῆς τάξεως, telle qu’Aélius Théon la décrit dans le cas présent. Il s’agit maintenant de le démontrer.

LA COMPOSITION ANNULAIRE DU LIVRE 1 : UNE ΟΙΚΟΝΟΜΙΑ HOMÉRIQUE

Si l’ἀναστροφή τῆς τάξεως que décrit Aélius Théon se caractérise par un début *in medias res* temporairement interrompu par une longue analepse, elle implique aussi, dans sa définition, un agencement en miroir des séquences narratives du récit de part et d’autre de cette analepse centrale³¹. Les modernes ont pris l’habitude d’appeler cette construction en symétrie de part et d’autre d’un centre – un schéma A-B-A – “construction en chiasme” ou encore “composition annulaire”. Plusieurs travaux ont démontré que ce principe de composition était attesté, à

29 Théon, *Prog.*, 86.9-22, trad. M. Patillon (CUF 2008). Pour les quatre autres types d’ἀναστροφή τῆς τάξεως, cf. 86.22-87.13.

30 V. Grossi a d’ailleurs récemment démontré les liens qui rattachaient ce passage des *Progymnasmata* aux traditions rhétoriques valorisant l’οἰκονομία de Thucydide (cf. Grossi 2016, 108-109).

31 En effet, cette ἀναστροφή, plus qu’un “bouleversement”, est aussi un “retournement du récit”, qui, après l’analepse centrale, “revient sur ses pas” (l’un des sens du verbe ἀναστρέφω).

différentes échelles, dans les épopées homériques³². S. Bertman a d'ailleurs démontré que l'ἀναστροφή τῆς τάξεως qui, d'après Théon, caractérise la composition de l'*Odyssée* était formellement réalisée au moyen d'une composition annulaire³³. Or, depuis les travaux de W. Connor et J. Ellis, qui ont démontré que plusieurs sections de l'*Histoire* (l'Archéologie notamment) étaient entièrement construites en anneaux enchâssés perceptibles au moyen de reprises lexicales précises³⁴, il n'est plus possible de nier que Thucydide sait mettre à profit ce type tout particulier d'agencement du récit, que les épopées inaugurent, pour nous, dans le domaine grec. Il apparaît d'ailleurs que le récit des causes de la guerre (Thc., 1.24-146) met en œuvre, comme dans l'*Odyssée*, une ἀναστροφή τῆς τάξεως fondée sur le principe de la composition annulaire, où les différentes séquences narratives sont disposées de façon symétrique les unes par rapport aux autres. Au cœur de cette composition, l'historien a placé une information qui lui semblait d'une importance cruciale : ἡ ἀληθεστάτη πρόφασις, la véritable cause de la guerre entre Sparte et Athènes.

Pour le démontrer, il est utile de rappeler quels sont les critères définitionnels de la composition annulaire. M. Douglas en identifie sept³⁵ : elle débute par une section introductive qui pose le sujet en donnant le plan du développement à suivre (1) ; à cette introduction répond, à la fin, quelques mots de clôture (2) ; le texte est réparti en deux moitiés qui ne sont pas nécessairement égales, la seconde étant souvent plus brève (3) ; ces deux moitiés se répondent au moyen de reprises lexicales, thématiques et/ou situationnelles (4) ; les différentes séquences narratives sont clairement délimitées par des formules qui en indiquent à la fois le début et la fin (5)³⁶ ; les différentes séquences se répartissent en chiasme autour d'une séquence centrale où se trouve généralement une information ou un événement d'une importance capitale (6) ; on constate enfin la présence de compositions annulaires secondaires au sein des séquences narratives qui constituent la composition principale (7).

Si on relit maintenant le récit des causes de la guerre (Thc. 1.24-146) à la lumière de cette définition, force est de constater qu'il en vérifie chaque élément³⁷. Les échos lexicaux entre les derniers mots de l'Archéologie (1.23.5-6) et la clôture du livre 1 (1.146) ont déjà été relevés au début de cet article : on rappellera notamment la reprise de l'expression αἵτιαι καὶ διαφοραὶ et celle du mot πρόφασις, qui a toutefois un sens légèrement différent à la fin du texte (nous y reviendrons). Ces échos indiquent le début et la fin de cette macro-séquence narrative qui suit le proème et occupe l'essentiel du premier livre. On a donc bien une introduction et une conclusion en miroir (critères 1 et 2).

Le récit est divisé en deux moitiés qui se répondent et dont les bornes sont clairement identifiables au moyen de reprises lexicales (critères 3, 4 et 5). La première moitié s'ouvre sur la crise d'Épidamne (1.24) et s'achève à l'issue du premier débat de Sparte (1.88). Les bornes de ce premier temps sont claires puisque la fin du chapitre 88 fait écho aux lignes qui précèdent immédiatement le début du récit (1.23.6). Comme il arrive souvent, la seconde moitié est beaucoup plus ramassée que la première (seulement deux discours au lieu de six). Elle commence après la Pentékontaétie et se déploie jusqu'à la fin du livre. Le nom πρόφασις,

32 Pour une introduction générale aux principes de la composition annulaire, voir Douglas 2007. Les travaux sur la structure annulaire dans les épopées homériques sont nombreux. Voir, par exemple, Sheppard 1922 ; Myres 1932 ; Whitman 1958 ; Bertman 1966. Pour Thucydide, on se reportera en priorité à Connor 1984 et, pour le livre 1 en particulier, à Katičić 1957 et Ellis 1991 (sur l'Archéologie).

33 Bertman 1966.

34 Connor 1984 et Ellis 1991. J. Ellis met en évidence que la structure annulaire joue à différents niveaux de la τάξις, partant de l'unité textuelle la plus grande (i.e. le proème dans son ensemble) à l'unité la plus infime (i.e. la phrase).

35 Douglas 2007 31-42. Ces critères servent à identifier une composition annulaire de grande envergure, à l'échelle d'une œuvre, d'un livre ou d'un chapitre, par exemple.

36 Cf. les formules qui ouvrent et terminent les discours de Thucydide, par exemple.

37 Pour plus de facilité, le lecteur est invité à se reporter au schéma récapitulatif reproduit en annexe.

qui apparaît à la fin de cette digression (1.118.3) et dans la clôture du récit (1.146), délimite cette seconde partie. Le terme est ici employé avec son sens ordinaire de "prétexte" contrairement à son emploi dans l'Archéologie (1.23.6) où il signifie "cause". Il n'est pas impossible que Thucydide joue ici sur les mots. En effet, une fois que la vraie cause a été dévoilée, l'historien peut sans hésitation qualifier de "prétextes" la suite des négociations entre Sparte et Athènes, révélant ainsi le caractère illusoire et factice des raisons invoquées par les belligérants. De fait, lorsqu'il évoque la souillure de Cylon ou celle d'Athéna Chalkoikos, l'historien se garde bien d'employer le terme αἰτία mais parle d'ἐγκλήματα (1.126). De nombreuses reprises lexicales relient la seconde moitié à la première, les faisant continuellement se répondre. Nous en signalons une : la reprise, au début du second débat de Sparte (1.118.3), des paroles qui, dans la première moitié du récit, ouvraient la première assemblée péloponnésienne (1.67).

Ces deux parties sont construites en symétrie de part et d'autre d'une séquence centrale (critère 6). La première s'ouvre sur le récit des αἴτια (A) auquel succède un long débat, à Sparte, sur l'opportunité de déclarer la guerre aux Athéniens (B). La seconde débute, quant à elle, par une seconde réunion, une fois encore à Sparte (B'), auquel fait suite une série de griefs (A'). La position centrale de la Pentékontaétie au sein de cet ensemble est on ne peut plus évidente. L'information qu'elle contient est d'une importance cruciale puisque c'est *in fine* la crainte des Lacédémoniens qui fera basculer le récit vers sa résolution.

Rappelons enfin qu'un certain nombre de compositions annulaires secondaires ont été signalées par R. Katičič et, plus récemment, par S. Hornblower³⁸ (critère 7). Le lecteur est invité à se reporter à leurs travaux.

Si une analyse détaillée de la composition du livre 1 nous entrainerait trop loin, nous souhaitons néanmoins souligner à quel point la τάξις de ce récit met en évidence le rôle déterminant qu'a joué la montée en puissance d'Athènes dans le déclenchement des hostilités. Placée au cœur du récit, la Pentékontaétie arrive comme une révélation qui permet au lecteur de voir sous leur vrai jour les dernières négociations entre Sparte et Athènes et de comprendre comment et pourquoi les Corinthiens ont réussi, en définitive, à faire de leur contentieux personnel avec Athènes un conflit général mettant aux prises les deux plus grandes coalitions du monde grec : Athènes et la ligue de Délos, d'une part, Sparte et la ligue du Péloponnèse, d'autre part. L'ἀναστροφή τῆς τάξεως vise alors à traduire ce basculement dont "la vraie cause" est le pivot, la raison structurelle si l'on peut dire, alors que les αἴτια (la crise d'Épidamne et celle de Potidée) en sont les causes immédiates, les causes conjoncturelles. Aussi la technique homérique est-elle devenue, sous la plume de Thucydide, l'outil d'une méthodologie historiographique au service de l'herméneutique. Si les αἴτια précèdent la Pentékontaétie, c'est parce que Thucydide veut nous faire comprendre que la guerre entre Sparte et Athènes est la fille d'un conflit initial entre Athènes et Corinthe³⁹. Et si la Pentékontaétie n'arrive pas avant que ce premier point n'ait été établi, c'est à la fois pour nous montrer que les raisons de Sparte ne sont pas celles de Corinthe et souligner le caractère factice des négociations lacédémoniennes avec Athènes.

38 Katičič 1957 ; Hornblower 1991, 15, 29-30, 37, 56 (dans l'Archéologie) ; 203 (à propos de la Souillure de Cylon et du récit des morts de Pausanias et Thémistocle).

39 Sur ce point, voir Cogan 1981, 3-49.

CONCLUSION

Il semble donc que nous soyons parvenu à dépasser le laconisme de Marcellinus et les lacunes du papyrus d'Oxyrhynque n°853. Selon toute vraisemblance, ces rhéteurs, qui admiraient Thucydide et voyaient en lui un modèle d'excellence, se rattachent à une tradition rhétorique dont les *Progymnasmata* d'Aélius Théon se font encore l'écho. Elle voyait dans l'οικονομία du livre 1, une ἀναστροφή τῆς τάξεως dont l'*Odyssée* leur avait fourni le prototype. Cette ordonnance de la matière narrative n'est pas chronologique et fait intervenir une analepse à un moment où le récit est déjà bien engagé. Formellement, elle se traduit par un agencement symétrique des séquences narratives. Il y a donc ἀναστροφή à plus d'un titre : *bouleversement* de la chronologie, *retour en arrière* (analepse) mais aussi *retour* vers le début du récit. Le livre 1 de Thucydide est ainsi construit autour de deux compositions annulaires : l'Archéologie (1.1-23), comme l'a montré J. Ellis⁴⁰, et l'exposé des causes de la guerre (1.24-146), comme nous pensons l'avoir suffisamment démontré. Mais Thucydide n'y a pas recours par simple mimétisme à l'égard d'Homère : l'ἀναστροφή τῆς τάξεως est, au contraire mise au service de la démonstration et construit du sens. Elle est donc un outil à part entière au service de l'herméneutique⁴¹.

Aurélien Pulice

Lycée du Parc, Lyon

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



40 Ellis 1991.

41 J. Ellis (1991, 364 et 379) démontre notamment que Thucydide place au centre de la composition annulaire de l'Archéologie l'idée selon laquelle la guerre de Troie fut d'une ampleur inférieure à celle de la guerre du Péloponnèse (Thc. 1.10.3). La composition vise donc à *démontrer* une idée annoncée dès l'incipit.

APPENDICE

Le récit des causes de la guerre (I, 23-146) : une structure annulaire

I, 23. 5-6 : διότι δ' ἔλυσαν, τὰς αἰτίας προύγραψα πρῶτον καὶ τὰς διαφοράς, τοῦ μή τινα ζητῆσαί ποτε ἐξ ὅτου τοσοῦτος πόλεμος τοῖς Ἕλλησι κατέστη. τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ, τοὺς Ἀθηναίους ἡγοῦμαι μεγάλους γιγνομένους καὶ φόβον παρέχοντας τοῖς Λακεδαιμονίοις ἀναγκάσαι ἐς τὸ πολεμεῖν· αἱ δ' ἐς τὸ φανερόν λεγόμεναι αἰτίαι αἱ δ' ἦσαν ἐκατέρων, ἀφ' ὧν λύσαντες τὰς σπονδὰς ἐς τὸν πόλεμον κατέστησαν.

1^{ère} moitié

A : Les αἰτίαι (causes alléguées) (24-66) : Corinthe vs Athènes.

l'affaire d'Épidamne (24-55)

// 1^{er} débat à Athènes : Athènes fait une alliance en vue d'une guerre inévitable

l'affaire de Potidée (56-66)

B : 1^{er} débat de Sparte (67-88) : 4 discours

→ Sans se lancer dans la guerre, on vote la rupture du traité :

NB : I. 67 repris en I. 118. 3 = début du 2nd débat de Sparte.

I, 88 : ἐψηφίσαντο δὲ οἱ Λακεδαιμόνιοι τὰς σπονδὰς λελῦσθαι καὶ πολεμητέα εἶναι οὐ τοσοῦτον τῶν ξυμμάχων πεισθέντες τοῖς λόγοις ὅσον φοβούμενοι τοὺς Ἀθηναίους μὴ ἐπὶ μείζον δυνηθῶσιν, ὁρῶντες αὐτοῖς τὰ πολλὰ τῆς Ἑλλάδος ὑποχείρια ἦδη ὄντα.

LA PENTEKONTAÉTIE (89-118) :

C : Acquisition de l'hégémonie (89-96 ; Thémistocle et Pausanias)

Transition = §97 : critique d'Hellanicos.

C' : Instauration de l'empire (98-118).

I, 118. 1 : Μετὰ ταῦτα δὲ ἤδη γίνεταί οὐ πολλοῖς ἔτεσιν

ὑστερον τὰ προειρημένα, τὰ τε Κερκυραϊκὰ καὶ τὰ

Ποτειδεατικὰ καὶ ὅσα πρόφασις τοῦδε τοῦ πολέμου κατέστη...

B' : 2nd débat de Sparte (118.3-125) : Discours des Corinthiens.

→ Décision de se mettre en guerre pour la vraie raison cette fois-ci.

NB : I. 118. 3 fait écho à I. 67 = début du 1^{er} débat de Sparte.

2nd moitié

A' : Seconde phase d'αἰτίαι (causes officielles) (126-145) : Sparte vs Athènes.

→ 126. 1 : ἐγκλήματα ποιούμενοι ὅπως σφίσιν ὅτι μεγίστη πρόφασις εἴη τοῦ πολεμεῖν).

Souillure de Cylon

Pausanias et Thémistocle.

// 2nd débat à Athènes : Périclès prenant la tête de la cité, Athènes se lance dans la guerre, désormais inévitable. Cf. I. 141. 1 (καὶ ἐπὶ μεγάλῃ καὶ ἐπὶ βραχείᾳ ... προφάσει)

CLÔTURE (146) : Les derniers mots du livre font explicitement référence à la fin de l'Archéologie :

I, 146 : Αἰτίαι δὲ αὗται καὶ διαφοραὶ ἐγένοντο ἀμφοτέροις πρὸ τοῦ πολέμου, ἀρξάμεναι εὐθύς ἀπὸ τῶν ἐν Ἐπιδάμνῃ καὶ Κερκύρᾳ· ἐπεμείγνυντο δὲ ὅμως ἐν αὐταῖς καὶ παρ' ἀλλήλους ἐφοίτων ἀκηρύκτως μὲν, ἀνυπόπτως δὲ οὐ· σπονδῶν γὰρ ξύγχυσις τὰ γινόμενα ἦν καὶ πρόφασις τοῦ πολεμεῖν.

Troisième partie

Raison d'être de l'historiographie

DOIT-ON LIRE LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE COMME UN LIVRE D'HISTOIRE ? À PROPOS DE THUCYDIDE 1.20-22

Pierre Ponchon

S'interroger sur le genre de *La Guerre du Péloponnèse* peut sembler surprenant, sinon incongru, puisque son auteur a depuis longtemps été campé en modèle de l'historien, voire en "véritable père de l'histoire"¹. Pourtant, cette question n'est pas si saugrenue pour peu qu'on la pose d'un double point de vue. D'une part, à l'époque même de Thucydide, le genre historique n'est pas encore constitué ; il est donc très peu probable que Thucydide se considère lui-même comme un historien. Plusieurs indices tendent même à montrer qu'il cherche à éviter toute assimilation avec les pratiques de ceux que la tradition a considérés comme ses prédécesseurs (Hérodote, Hécatee, Hellanikos). D'autre part, du point de vue de sa réception, Thucydide n'a pas toujours été lu comme un historien. Ce qui frappe au contraire, c'est la variété des lectures qui en ont été faites. Dès l'Antiquité, on le regarde à la fois comme un historien et comme un rhéteur, en séparant dans son texte le récit des discours². Il semble même que sa première réception ait surtout eu lieu dans les cercles philosophiques³. À la période moderne et contemporaine, en plus de l'histoire, *La Guerre du Péloponnèse* a tour à tour été considérée comme un ouvrage de philosophie politique (L. Strauss) voire de sciences politiques (J. Ober), de stratégie (dans la théorie des relations internationales), de littérature même (une tragédie pour F.M. Cornford et W.R. Connor), voire d'anthropologie (M. Sahlins)⁴. Même au niveau institutionnel, Thucydide représente un cas particulier dans la littérature antique, puisque loin d'être cantonné aux spécialistes de l'Antiquité, il a quitté le domaine des *classics* pour être lu dans de grandes institutions militaires américaines : Thucydide ne figure ainsi au programme de West-Point et du Naval War College que depuis les années 1970, donc pas à titre de résidu d'éducation classique⁵. Il est aussi associé à l'œuvre des faucons de Washington du temps de la présidence de G.W. Bush, par l'intermédiaire de Donald Kagan, à la fois spécialiste de Thucydide et éminence grise des néo-conservateurs américains, et une citation lui étant attribuée ornaît à cette époque le bureau de Colin Powell⁶.

La question du genre de *La Guerre du Péloponnèse* est donc une question légitime : elle recouvre le problème fondamental de l'usage du texte de Thucydide en particulier, et de l'historiographie en général. Mais cette question de l'usage de l'histoire, que nous posons

- 1 La formule est de Jean Bodin mais, dans sa traduction, J. Mesnard (Bodin 1941, 294) ne rend cependant pas le latin parfaitement, puisqu'il traduit *Thucididi verissimo historiae parenti assentiamur*, par "remettons-en nous à Thucydide, l'historien le plus véritable", oubliant la charge polémique de la formule contre la figure d'Hérodote en père de l'histoire. Une traduction plus fidèle serait : "remettons-en nous à Thucydide, le père le plus véritable de l'histoire".
- 2 Fromentin & Gotteland 2015 et, plus généralement, voir Fromentin *et al.*, éd. 2010.
- 3 Hornblower 1995, 52-53 et 62.
- 4 Ober 2006 ; Sahlins 2004 ; Sahlins 2009 ; Strauss 2005 ; Connor 2009 ; Dover 2009 ; Cornford 1965. Sur toutes ces lectures, voir la synthèse de Hesk 2015 et de Pires 2006.
- 5 Stradis 2015.
- 6 Lee & Morley 2015, 1-2.

à propos de l'œuvre de Thucydide, ne s'est-elle pas posée à Thucydide lui-même, à propos de son œuvre ? On est ainsi en droit de se demander si ce que nous appelons histoire est pour Thucydide une fin (ce qu'il veut produire), ou un moyen qu'il invente incidemment au service d'une autre fin qui reste alors à déterminer. Dans un livre récent, P. Goukowsky⁷ critique de manière virulente toute approche qui cherche dans le texte de Thucydide autre chose que de l'histoire. Il s'en prend en particulier à ceux qui y voient de la philosophie et condamne vertement la lecture de J. de Romilly⁸. Malgré son hostilité à la philosophie, sa critique est recevable si on interprète l'utilité philosophique de l'histoire dans les termes de leçons générales (ce que ne fait pas Romilly), ou dans une forme de goût vague pour l'abstraction. Il demeure néanmoins, n'en déplaise à P. Goukowski, que c'est bien Thucydide lui-même qui nous invite, dans sa fameuse formule de 1.22.4, à dépasser le positivisme de la pure reconstitution factuelle⁹.

Toutes ces questions convergent donc inmanquablement vers le célèbre passage méthodologique de 1.20-22, et c'est à une relecture de ce passage, et à ses implications sur le genre de *La Guerre du Péloponnèse*, que je voudrai ici procéder. Rappelons-en donc d'abord brièvement la structure. Prenant la suite immédiate du récit dit de l'Archéologie – dans lequel Thucydide reconstitue l'histoire de la Grèce depuis ses origines jusqu'à la veille de la guerre du Péloponnèse (1.2-19) –, ces quelques paragraphes méthodologiques s'articulent autour de deux moments : de 1.20 à 1.21.1, Thucydide établit la supériorité de son récit pour ce qui est des faits anciens ; de 1.21.2 à 1.22.3, il traite de sa méthode concernant "la présente guerre". Pour ce qui est des faits anciens, il commence par constater l'ignorance du grand nombre avant de montrer les insuffisances des "spécialistes" que prétendent être poètes et logographes, afin d'établir sa propre supériorité. Au sujet de la présente guerre, après avoir déduit son caractère exceptionnel, il indique la manière dont il a composé les passages de récit et les discours. Dans cette perspective, 1.22.4 doit alors être traité comme une conclusion de l'ensemble du passage méthodologique, visant à dégager la fonction de l'œuvre.

LES GENRES DANS LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE

Thucydide ne prétend jamais écrire un livre d'histoire, ni dans ce passage, ni ailleurs dans l'ouvrage ; et il reste très flou sur le genre de texte qu'il compose, en grande partie parce que la division générique, pour les écrits en prose dont la pratique est récente, n'est pas encore constituée de son temps¹⁰. Il est notoire, par ailleurs, d'une part qu'il ne reprend pas le vocabulaire de l'enquête (*historia*, *historein*) utilisé par Hérodote et semble même mettre un soin tout particulier à l'éviter pour parler de son œuvre, et que, d'autre part, le terme de *suggraphein* par lequel il désigne son activité n'évoque pas encore spécifiquement le travail de l'historien que la tradition donnera par la suite au terme de *suggrapheus*. Pourtant, dans

7 Goukowsky 2017, 176-177.

8 Voir en particulier Romilly 1947. Le dernier chapitre de l'ouvrage (p. 261-285) est ainsi consacré à ce que l'auteur appelle les "lois" que dégage l'analyse de Thucydide. Elle en distingue trois : la "loi politique", la "loi psychologique" et la "loi philosophique". Pour l'animosité de P. Goukowsky à l'encontre de cette thèse, voir Goukowsky 2017, en particulier p. 6, p. 160 et p. 176 n. 507, où il s'en prend à son analyse trop "philosophique". D'autres reproches lui sont adressés sur sa méconnaissance des *Vies de Thucydide* (p. 146-147) ou encore sur sa traduction (p. 110 n. 160).

9 Goukowsky 2017, 191-192, où l'auteur condamne tout ce qui n'est pas les faits et va jusqu'à préconiser "une édition expurgée à l'usage des historiens, réduite à l'énoncé des faits".

10 Probablement ébauchée dans les traités de rhétorique, mais il faut attendre Platon (*Phaedr.*, 257c-sqq sur la logographie ; 261c-d, sur l'antilogie et la harangue ; 266c sur la division entre rhétorique et dialectique ; 278e qui mentionne le λόγων συγγραφέας) et surtout Aristote (*Rhet.*, 1.3, *Poet.*, 1.1447a28-b23).

ce passage méthodologique, il situe bien, au moins négativement, son récit des événements passés parmi les autres discours de son temps qui traitent des événements anciens :

“Cependant, on ne saurait se tromper en se fondant sur les indices ci-dessus et en jugeant, en somme, de cette façon les faits que j’ai passés en revue : on croira moins volontiers les poètes, qui ont célébré ces faits en les organisant en vue de les exagérer, ou les prosateurs, qui ont composé leur texte plus pour l’attrait des auditeurs que pour le vrai – car il s’agit de faits qui n’ont pas subi d’examen contradictoire, et qui ont gagné pour la plupart d’entre eux, du fait de leur ancienneté, un statut fabuleux les rendant incroyables, mais on tiendra que d’après les signes les plus manifestes, ils sont, pour des faits anciens, suffisamment établis”¹¹.

ἐκ δὲ τῶν εἰρημένων τεκμηρίων ὅμως τοιαῦτα ἂν τις νομίζων μάλιστα ἃ διήλθον οὐχ ἁμαρτάνοι, καὶ οὔτε ὡς ποιηταὶ ὑμνήκασιν περὶ αὐτῶν ἐπὶ τὸ μείζον κοσμοῦντες μᾶλλον πιστεύων, οὔτε ὡς λογογράφοι ξυνέθεσαν ἐπὶ τὸ προσαγωγότερον τῇ ἀκροάσει ἢ ἀληθέστερον, ὅντα ἀνεξέλεγκτα καὶ τὰ πολλὰ ὑπὸ χρόνου αὐτῶν ἀπίστως ἐπὶ τὸ μυθῶδες ἐκνεκνικηκότα, ἡρῆσθαι δὲ ἡγησάμενος ἐκ τῶν ἐπιφανεστάτων σημείων ὡς παλαιὰ εἶναι ἀποχρώντως. (1.21.1)

Deux problèmes se posent à la lecture de ce passage : à qui renvoient précisément les termes λογογράφοι et ποιηταὶ ? Et en quoi Thucydide singularise-t-il son propre discours sur ce passé ancien ? Thucydide restant vague et donnant très peu de noms propres, la première question a engendré une immense littérature. Pour les poètes, le nom d’Homère s’impose puisque la guerre de Troie est l’un des deux conflits qui font l’objet de l’Archéologie, mais on peut aussi penser à d’autres poètes du cycle troyen, ou encore aux textes poétiques sur les guerres médiques (les *Perses* d’Eschyle voire, peut-être, les *Persica* de Choirilos de Samos¹²). Bref, faute de références plus précises, nous pouvons considérer que le terme renvoie à toute la production poétique, tant épique que tragique, traitant de la guerre de Troie ou des guerres médiques. Il est plus délicat d’identifier les λογογράφοι. Moles et Grethlein¹³ ont bien montré qu’il ne s’agissait pas seulement d’Hérodote et des historiens, mais de tous les écrivains en prose liés, d’une manière ou d’une autre, à la rhétorique. Ainsi, il est probable que les sophistes aussi soient concernés, le terme σοφιστής, utilisé pour désigner ces professionnels itinérants du discours, apparaissant dans *La Guerre du Péloponnèse* (3.38.7). Mais plus généralement, le terme doit renvoyer à toute production rhétorique écrite qui recourt dans son argumentation à l’exemple des deux grands conflits qui sont mis en avant par Thucydide, et plus largement, qui prétend s’appuyer sur des événements passés. Là encore, on doit faire l’hypothèse que le terme désigne un spectre large d’écrivains en prose, à une époque où les divisions génériques sont balbutiantes, voire inexistantes.

Par rapport à ces deux types d’objet, Thucydide revendique sa singularité. Un même reproche est en effet adressé aux poètes et aux logographes : celui, repris par Platon, de la flatterie¹⁴. Les poètes placent en effet l’exagération au principe de la composition de leur discours (ἐπὶ τὸ μείζον κοσμοῦντες). D’une manière similaire, c’est bien le principe de composition des logographes qui est ici stigmatisé : eux aussi visent uniquement à séduire leurs lecteurs-auditeurs par des moyens qui ne sont pas spécifiés. La dénonciation des exhibitions mondaines que sont, pour ainsi dire, les *epideixis* des sophistes ou des logographes (on sait que l’œuvre d’Hérodote a été lue dans ces conditions) semble ainsi sous-jacente, tout comme l’est celle des performances des aèdes, ou des concours dramatiques. C’est donc parce qu’ils déterminent leur propos en fonction du seul critère du plaisir de leur public que poètes et logographes sont contraints à laisser de côté la vérité.

11 Traduction de J. de Romilly (Les Belles Lettres), remaniée par l’auteur.

12 Sur ce texte qui semble avoir connu son heure de gloire à Athènes au milieu du V^e siècle, voir Huxley 1969.

13 Moles 1997 ; Grethlein 2010, 207-209.

14 Plat., *Gorg.*, 463c, 465c, 466a, etc.

Si cette critique de la tradition poétique et rhétorique a fait l'objet de nombreuses études, il semble néanmoins qu'on ait jusqu'ici sous-estimé le fait que cette condamnation s'inscrit dans le cadre d'un reproche plus général, amorcé dès l'ouverture du passage méthodologique, contre les hommes du commun :

“Voilà donc ce que furent, d'après mes recherches, les temps anciens. En ce domaine, il est bien difficile de croire tous les indices comme ils viennent. Car les gens, s'agit-il même de leur pays, n'en acceptent pas moins sans les soumettre à la question les traditions que l'on se transmet sur le passé”¹⁵.

Τὰ μὲν οὖν παλαιὰ τοιαῦτα ἤϊρον, χαλεπὰ ὄντα παντὶ ἐξῆς τεκμηρίῳ πιστεῦσαι. οἱ γὰρ ἄνθρωποι τὰς ἀκοὰς τῶν προγεγεννημένων, καὶ ἦν ἐπιχώρια σφίσιν ἤ, ὁμοίως ἀβασανίστως παρ' ἀλλήλων δέχονται. (1.20.1)

C'est le grand nombre qui est critiqué : οἱ ἄνθρωποι est repris dans l'exemple qui suit par Ἀθηναίων γοῦν τὸ πλῆθος, puis par τοῖς πολλοῖς dans la conclusion de ce premier moment. Le sens politique de cette expression n'est d'ailleurs pas à exclure, comme nous aurons l'occasion de le voir, puisque la critique semble viser principalement, quoique de manière non exclusive, la démocratie athénienne.

La source de l'erreur du grand nombre est double : elle provient à la fois du manque de fiabilité dans les traditions reçues par ouï-dire (τὰς ἀκοὰς τῶν προγεγεννημένων), et d'une attitude intellectuelle négligente vis-à-vis de ces traditions qui ne sont pas interrogées et critiquées (ἀβασανίστως). Les manifestations de cette erreur sont doubles également : l'imprécision et l'affabulation, comme en attestent les exemples choisis par Thucydide en 1.20.3 (le nombre de voix dont disposent les deux rois de Sparte, et l'existence chimérique du bataillon de Pitane). Dès lors, l'auteur de *La Guerre du Péloponnèse* instaure une continuité entre les hommes du commun et les poètes et logographes pour mieux se détacher lui-même de toute une tradition qui s'ancre dans la négligence des faits et de leur analyse. Il revendique alors comme un caractère distinctif une attitude intellectuelle de recherche de la vérité (ἡ ζήτησις τῆς ἀληθείας, ἀληθέστερον) qui se traduit par une méthode rationnelle de critique des croyances du commun comme des discours des poètes ou des logographes.

Or, la méthode revendiquée semble emprunter à plusieurs sources. Thucydide recourt en effet à trois types de terme pour la décrire :

1. d'abord, ceux qui renvoient à des pratiques de la rhétorique judiciaire (ἀβασανίστως, τεκμηρίῳ, ἀνεξέλεγκτα, ἐκ τῶν ἐπιφανεστάτων σημείων). C'est même toute l'Archéologie qui semble reconstruite à partir du procédé rhétorique du *tekmerion*, de l'analyse des signes, comme en atteste la concentration de ce terme en 1.2-21¹⁶.

2. d'autres termes évoquent plutôt un type de recherche rationnelle qu'on trouve à la fois dans la médecine hippocratique et dans la philosophie “empiriste” ou dans certaines analyses de la sophistique : ainsi, le couple ζητῶ / εὐρίσκω, le verbe σκοπῶ et ses dérivés, les verbes πιστεύω ou δηλῶ.

3. enfin, on trouve des termes plus largement attestés, mais employés dans le même sens rhétorico-empiriste, pour insister sur une activité d'investigation critique : ἐπεξερχόμαι, διερχόμαι.

15 Traduction de J. de Romilly (Les Belles Lettres).

16 Thuc. 1.1.1 (τεκμαίρομαι), 1.1.3 (τεκμήριον), 1.3.3 (τεκμηρίῳ), 1.9.4 (τεκμηρίῳ), en plus des deux emplois de τεκμήριον en 1.20.1 et 1.21.1 ; voir aussi 3.104.6, pour un emploi qui concerne la reconstitution du passé. D'autres procédés rhétoriques sont également réinvestis, comme l'*eikos* en Thuc. 1.4.5, et 1.10.3-4. Sur la dimension rhétorique de ces procédés, voir Plat., *Phaedr.*, 266e et Arstt., *Rhet.*, 1357a34-b21.

Pour conclure ce bref survol qui mériterait d'être approfondi dans le reste de l'Archéologie, soulignons que domine un usage de procédures démonstratives tirées principalement de la rhétorique et de la sophistique, mais à des fins clairement non rhétoriques, puisqu'il ne s'agit pas de séduire un public (1.22.4). Cela n'a rien d'exceptionnel en cette fin de v^e siècle et on trouve une constitution de la méthode rationnelle similaire dans les cercles socratiques qui paraissent manifestement réinvestir d'une fin nouvelle la pratique éristique de l'*elenchos*, issue des milieux rhétoriques et sophistiques¹⁷.

Reste alors à déterminer un point essentiel : en quoi consiste cette vérité recherchée ? S'agit-il uniquement de l'établissement exact des faits, et, dans ce cas, aurait-on affaire à la fondation du récit historique (voire de la science historique), ou bien s'agit-il d'autre chose ? Répondre à cette question nécessite d'examiner ce que Thucydide nous dit de son traitement de la présente guerre (ὁ πόλεμος οὗτος).

LA (RÉ)INVENTION DE L'HISTOIRE ?

En 1.22, Thucydide distingue clairement deux parties constitutives de son ouvrage : les discours (ὅσα μὲν λόγῳ εἶπον ἕκαστοι) et les faits (τὰ δ' ἔργα), reprenant une opposition traditionnelle très présente dans *La Guerre du Péloponnèse* entre le plan des *logoi* et celui des *erga*. Chaque partie donne lieu à un traitement spécifique qui détaille la méthode adoptée par l'auteur.

C'est par sa rigueur dans l'établissement des faits que Thucydide passe depuis l'Antiquité, pour le modèle, sinon le père, de l'histoire. Lucien, en particulier, interprète très clairement la vérité que cherche Thucydide comme la vérité des faits¹⁸. Thucydide, il est vrai, insiste sur la difficulté qu'il a eu à les établir et sur le travail qu'il a dû fournir :

"D'autre part, en ce qui concerne les actes qui prirent place au cours de cette guerre, je n'ai pas cru devoir les écrire en me fiant aux informations du premier venu, non plus qu'à mon avis personnel ; pour les événements auxquels j'ai assisté moi-même, comme pour ceux que j'ai appris auprès d'autrui, je les ai tous autant que possible analysés avec exactitude. Je les ai d'ailleurs établis avec peine, car ceux qui avaient assisté aux divers événements ne tenaient pas le même discours sur une même action, mais parlaient en fonction de leur mémoire ou de leur sympathie envers l'un ou l'autre"¹⁹.

τὰ δ' ἔργα τῶνπραχθέντων ἐν τῷ πολέμῳ οὐκ ἐκ τοῦ παρατυχόντος πυνθανόμενος ἡξίωσα γράφειν, οὐδ' ὥς ἐμοὶ ἐδόκει, ἀλλ' οἷς τε αὐτὸς παρῆν καὶ παρὰ τῶν ἄλλων ὅσον δυνατόν ἀκριβεῖα περὶ ἐκάστου ἐπεξελθών. ἐπιπόνως δὲ ἠύρισκετο, διότι οἱ παρόντες τοῖς ἔργοις ἑκάστοις οὐ ταῦτὰ περὶ τῶν αὐτῶν ἔλεγον, ἀλλ' ὥς ἑκατέρων τις εὐνοίας ἢ μνήμης ἔχει. (1.22.2)

Je ne reviens pas sur cette description très connue dont on a à la fois montré la modernité (l'identification des problèmes de distorsions) et les archaïsmes (l'escamotage des sources, le silence sur la méthode précise de reconstitution des faits). Thucydide insiste avant tout sur ses efforts pour se détacher des distorsions (fabulation ou exagération), mais aussi de toute attitude d'acceptation passive (la soumission aux "idées toutes faites", τὰ ἐτοῖμα, 1.20.3,

17 Dans le cas de Thucydide, on peut certainement établir un lien avec la figure d'Antiphon penseur et orateur politique admiré dans l'ouvrage (8.68.1-2) et dont on a déjà souvent souligné la proximité dans l'usage du vocabulaire. Sur ce dernier point, voir les travaux de Huart 1968 et Huart 1973. Un tel rapprochement est facilité par le fait que la majorité des spécialistes s'accordent à voir une même personne dans l'orateur et le sophiste, alors que la tradition les avait longtemps distingués : sur cette question, voir Gagarin 2002.

18 Lucien, *Hist. conscr.*, 39.

19 Traduction de J. de Romilly (Les Belles Lettres), remaniée par l'auteur.

comme celles qu'engendre la sympathie ou l'antipathie). Son problème est double : remonter des paroles des témoins aux faits et échapper aux distorsions de la mémoire et des préjugés. C'est dans ce contexte que la précision apparaît comme la pierre angulaire de la recherche de la vérité. Mais il reste encore à savoir quelle est cette vérité, et pourquoi la précision lui est essentielle. La question que nous poserons est donc un peu différente de la question méthodologique traditionnelle : non pas qu'apporte la précision dans l'établissement des faits, mais bien plutôt pourquoi avoir besoin de faits précis et sûrs ? Autrement dit, pourquoi Thucydide insiste-t-il autant sur la qualité de cette reconstitution ? De quoi l'*akribeia* est-elle le remède ?

C'est alors, je crois, que l'exemple des tyrannicides de 1.20.2 prend son sens, en particulier quand il est mis en relation avec sa reprise en 6.54. Il apparaît en effet rétrospectivement qu'une simple imprécision dans les faits, qu'une erreur dans la transmission du passé est susceptible d'avoir des conséquences politiques majeures, en particulier quand cette erreur est celle du grand nombre, dans une démocratie où c'est le grand nombre qui prend les décisions. Ainsi, si Thucydide insiste, dans notre passage, sur l'ignorance entourant l'affaire du meurtre d'Hipparque par Harmodios et Aristogiton et sur ses conditions épistémologiques (à la fois anthropologiques et politiques), la reprise qui est donnée de cet épisode en 6.54 s'attache bien davantage à montrer les conséquences politiques majeures pour l'issue de la guerre d'une telle ignorance²⁰. Par sa position même, au cœur des affaires d'Alcibiade, Thucydide souligne en effet non seulement l'effet délétère de la passion irrationnelle et des querelles privées dans la décision politique (c'est ce que met en valeur le récit proprement dit de l'assassinat raté du tyran Hippias), mais il trace surtout un parallèle et une continuité historique entre la situation qu'il raconte et celle d'Athènes à l'époque de l'enquête sur la parodie des Mystères. La falsification idéologique du récit des tyrannicides est l'origine lointaine mais directe selon Thucydide de la méfiance paranoïaque des Athéniens dans l'affaire des Hermès mutilés et de la parodie des Mystères (6.53.2-3 ; 6.60.1) qui conduit à la trahison d'Alcibiade. Thucydide dénonce donc les conséquences de l'imprécision dans la connaissance de la tradition historique sur ce que nous appellerions les représentations collectives de la démocratie athénienne, et *in fine* sur ses actes²¹.

Plus généralement, cette pratique nous renvoie à un fait connu, mais peut-être trop sous-estimé : comme le rappelle K. Raafaub, la connaissance du passé n'a pas pour les Anciens la même valeur que pour nous²². Elle ne vaut pas par elle-même mais par son utilité, en particulier, politique. La fin, donc, qui oriente Thucydide dans sa reconstitution minutieuse des faits n'est pas tant à chercher dans l'idéal intellectuel d'une histoire vraie que dans la nécessité politique d'une compréhension pleine pour une action efficace. Il ne s'agit donc pas tant de construire un ouvrage d'histoire, que de donner un nouveau type de discours qui pourra être politiquement utile, c'est-à-dire de construire un nouveau type de savoir politique²³. Pour cela, Thucydide découvre, dans l'expérience même de la guerre du Péloponnèse, qu'une des conditions essentielles de l'action politique efficace et éclairée, est la précision dans la connaissance de la situation actuelle, mais aussi des situations passées. L'histoire, comme méthode rigoureuse de reconstruction des faits à partir des témoignages sur les événements, naît donc en quelque sorte incidemment ; elle n'est qu'un moyen dans une recherche totalement différente qui vise à donner un cadre épistémologique à une action politique éclairée.

20 Si l'on en croit 2.65.11, la chute d'Athènes n'est pas tant due à l'expédition de Sicile qu'à "l'attitude de ceux qui l'avaient ordonnée". Or cette attitude de défiance à l'égard du commandement d'Alcibiade trouve son origine dans cet épisode, selon Thucydide lui-même.

21 Sur ce passage et sur cette analyse, voir Grethlein 2010, 271-273 et Stahl 2003, 1-11.

22 Raafaub 2013, 4-5.

23 Ober 2006, 132.

D'ailleurs, Thucydide ne présente pas uniquement son travail comme une reconstitution des faits, mais il donne des précisions essentielles sur le type de vérité qu'il cherche dans ce qu'il dit du second aspect de son activité, les discours :

"J'ajoute qu'en ce qui concerne les discours prononcés par les uns et les autres, soit juste avant, soit pendant la guerre, il était bien difficile de rapporter de mémoire le *verbatim* même des propos tenus, autant pour moi, quand je les avais personnellement entendus, que pour quiconque me les rapportait de telle ou telle provenance : j'ai fait surtout comme il me semblait qu'ils auraient pu exprimer, pour ce qui est des conditions invariables, ce qui est nécessaire, tout en me tenant le plus près possible du sens global des paroles vraiment prononcées"²⁴.

Καὶ ὅσα μὲν λόγῳ εἶπον ἕκαστοι ἢ μέλλοντες πολεμήσειν ἢ ἐν αὐτῷ ἤδη ὄντες, χαλεπὸν τὴν ἀκρίβειαν αὐτὴν τῶν λεχθέντων διαμνημονεύσαι ἦν ἐμοὶ τε ὧν αὐτὸς ἤκουσα καὶ τοῖς ἄλλοθεν ποθεν ἐμοὶ ἀπαγγέλλουσιν· ὥς δ' ἂν ἐδόκουν ἐμοὶ ἕκαστοι περὶ τῶν αἰεὶ παρόντων τὰ δέοντα μάλιστα εἰπεῖν, ἐχομένῳ ὅτι ἐγγύτατα τῆς ξυμπάσης γνώμης τῶν ἀληθῶς λεχθέντων, οὕτως εἴρηται. (1.22.1)

Les difficultés d'interprétation de cette phrase cruciale sont notoires²⁵. On doit tout d'abord souligner que c'est ce par quoi commence Thucydide quand il présente sa méthode pour le conflit dont il est le contemporain, ce qui atteste assez de l'importance à ses yeux des discours dans son projet²⁶. Les deux problèmes principaux qu'on trouve dans la littérature critique concernent d'abord la question du degré de vérité historique des discours et ensuite celle du rapport entre les discours et la position de Thucydide. Ce qui m'intéresse ici est une question un peu différente : celle du type d'intervention à laquelle Thucydide se livre quand il reconstruit ces discours. Sur quoi intervient-il et dans quel sens se fait cette intervention ? Répondre à cette question est déterminant pour concevoir ce que doit être cette recherche de la vérité.

Si le début de la phrase ne pose pas vraiment de problème, Thucydide annonçant qu'il renonce à la fidélité littérale, les difficultés se multiplient dans la suite. On peut cependant distinguer trois éléments qui entrent en compte dans sa réécriture des discours : a) des arguments empruntés à des constantes : περὶ τῶν αἰεὶ παρόντων ; b) une nécessaire adaptation de ces arguments à la situation : τὰ δέοντα ; c) le sens général des paroles réellement prononcées : τῆς ξυμπάσης γνώμης τῶν ἀληθῶς λεχθέντων.

Les deux premiers éléments relèvent clairement de l'invention de Thucydide (ἐδόκουν ἐμοὶ). Le troisième renvoie à une connaissance du discours donnée par ailleurs, même de manière incomplète. Or Thucydide hiérarchise : le troisième élément est moins important que les deux autres (μάλιστα εἰπεῖν). L'auteur de *La Guerre du Péloponnèse* reconnaît donc bien que les discours sont de lui : il a réécrit, mais "en disposant autant que possible du sens général des paroles effectivement prononcées" (l'apposition à ἐμοὶ). Il annonce donc qu'il va privilégier une argumentation qui est de son fait, tout en gardant à l'esprit ce qui a été effectivement dit. Je comprends que cela signifie d'abord qu'il a fait des recherches pour être le mieux possible renseigné sur ce qui a été réellement dit, mais ensuite que ce n'est pas ce contenu réel qui a dicté la composition de ses discours, au-delà de la position générale de

24 Traduction de J. de Romilly (Les Belles Lettres), remaniée par l'auteur.

25 La bibliographie sur ce passage est immense. Signalons seulement pour une bibliographie ancienne très complète, West 1973. Pour un point de vue plus récent, voir Pelling 2009 qui souligne l'ambiguïté fondamentale du passage.

26 Une tendance récente, dont on comprend en quoi elle a pu être une réaction fondée, évacue les discours de l'analyse thucydéenne au motif qu'ils ne nous diraient rien de ce que pense Thucydide. Si l'on est fondé à se méfier de toute identification de la position de Thucydide avec celle exprimée dans tel ou tel discours, il semble tout à fait absurde de croire que les discours, réécrits par Thucydide, n'ont rien à nous dire de sa pensée, sauf à estimer qu'ils ne sont que le *verbatim* de ce qu'ont pu prononcer les orateurs, choses précisément que notre auteur dénie explicitement.

l'orateur sur la question traitée (ce qu'il conseillait de faire). Les recherches sur les propos réels ne sont donc qu'un des matériaux de départ et même pas celui qui est privilégié dans l'écriture des discours.

Revenons alors sur les deux autres éléments mentionnés : Thucydide concentre son effort de réécriture d'abord autour de ce qu'il nomme *περὶ τῶν αἰεὶ παρόντων*. L'un des principaux problèmes de cette phrase difficile tient au sens de cette expression²⁷. Il existe deux interprétations contradictoires : soit la formule renvoie à la particularité de chaque situation (c'est ainsi que traduit J. de Romilly, "qui répondît le mieux à la situation", c'est-à-dire en mot à mot, quelque chose comme "ce qu'exige toujours la situation"), mais alors on doit convenir que l'adverbe a une place étrange ; soit il s'agit au contraire de désigner des éléments qui sont récurrents à travers chaque situation singulière. Dans ce cas, l'allusion peut être mise en parallèle avec les indications de 1.22.4 sur la condition humaine et les similitudes entre les époques²⁸.

J'opte pour la seconde solution pour des raisons grammaticales (comme la place de l'adverbe), mais aussi parce que cela correspond mieux à la manière de Thucydide dans les discours, dont l'argumentation n'est généralement pas tant soumise aux détails de la situation (qui sont souvent expédiés à la fin²⁹) que construite à partir d'analyses plus générales. De là provient en partie le fameux air de famille entre tous les discours de *La Guerre du Péloponnèse* : non seulement ils sont l'œuvre d'un même écrivain (mais cela ne suffit pas à expliquer leur proximité stylistique, un écrivain pouvant varier les manières d'écrire), mais surtout ils obéissent à une même manière d'argumenter, dans laquelle les particularités d'une situation ne sont jamais que le moyen de dégager une régularité générale.

Pour autant, chaque discours demeure singulier car lié à une situation d'énonciation précise, qui détermine une perspective particulière et limitée, toujours précisément indiquée par Thucydide en général lors de la présentation de l'orateur qui précède le discours (tel débat de l'assemblée, telle négociation, avec telle intention de l'orateur, etc.)³⁰. Il demeure que les discours sont bien l'occasion de se livrer à une analyse politique, mais celle-ci ne peut être complète que par la diversité des points de vue. Le travail de Thucydide suppose donc de couler ces éléments généraux dans une argumentation particulière : c'est le sens, me semble-t-il, du *τὰ δέοντα* dans notre phrase. Là encore le terme peut faire difficulté³¹, mais il renvoie, je crois, à une exigence rationnelle en lien justement avec la situation particulière. Autrement dit, Thucydide construit des discours à partir d'éléments d'analyse rationnelle généraux, qu'il adapte à la situation particulière du discours et que la considération du mouvement des événements et des récurrences entre les situations lui a permis de dégager et de présenter de manière souvent problématique à son lecteur³². Les vérités particulières viennent alors s'inscrire dans le moule du paradigme général qu'elles servent à construire, non pas à l'échelle d'un seul discours, mais dans l'entrelacs des discours entre eux et avec le récit.

27 Je suis, pour la reconstruction de ce passage, l'hypothèse de Moles 1993, 104-109, reprise en partie par Grethlein 2010, 277-279.

28 Pour cette deuxième hypothèse, voir Moles 1993, 104-105 et Moles 1997, 207-209.

29 Un très bon exemple de cette manière de faire se lit dans le premier discours des Corinthiens à Sparte (1.71.4), mais c'est une tendance générale des orateurs chez Thucydide.

30 Stahl 2003, 27.

31 Les hypothèses des interprètes sont nombreuses : de la simple convenance rhétorique (formelle) à ce qui convient dans la situation selon l'orateur, jusqu'à ce qu'exige la situation, supposant un point de vue omniscient. Sur ces différentes positions, voir Pelling 2009.

32 C'est la raison d'être des discours antithétiques, qui permettent d'éclairer une situation comme un problème, chaque cas particulier pouvant être saisi sous des paradigmes différents et pourtant pertinents. Ainsi, le débat à Sparte sur la nécessité d'entrer en guerre mêle le paradigme de la puissance à celui de la politique de prestige, voir Crane 1998.

Attribuer à Thucydide le projet d'écrire un livre d'histoire suppose donc deux gestes qui sont loin d'être anodins au regard de ce passage de méthode : d'abord que l'on prenne comme fin (la reconstitution exacte des faits) ce qui n'est qu'un moyen ; ensuite que l'on interprète la recherche de la vérité comme la seule reconstruction exacte des *erga*, en négligeant ce qui est dit des *logoi*. On comprend mieux alors pourquoi c'est ce passage sur les discours qui a concentré tous les problèmes de l'historiographie, les discours, en effet, relevant plus de l'ordre de l'analyse politique que du témoignage historique. En leur centre, il y a donc ces éléments constants ou récurrents. Mais à quoi renvoient-ils exactement ?

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SAVOIR

En quoi ces constantes sont-elles une pièce essentielle dans la recherche de la vérité et en quoi nous disent-elles quelque chose sur la nature même de la vérité recherchée par Thucydide ? C'est à la célèbre déclaration de 1.22.4 qu'il nous faut désormais en venir :

“À l'audition, peut-être, l'absence d'affabulation à leur propos paraîtra en diminuer le charme ; mais tous ceux qui veulent examiner lucidement les événements passés ainsi que les événements qui un jour, à nouveau, en vertu de la condition humaine, devraient être similaires ou équivalents, il sera suffisant qu'ils les jugent utiles. Il s'agit d'un acquis pour toujours, plutôt que d'une pièce de concours destinée à une représentation éphémère”³³.

καὶ ἐς μὲν ἀκρόασιν ἴσως τὸ μὴ μυθῶδες αὐτῶν ἀτερπέστερον φανέται· ὅσοι δὲ βουλήσονται τῶν τε γενομένων τὸ σαφὲς σκοπεῖν καὶ τῶν μελλόντων ποτὲ αὖθις κατὰ τὸ ἀνθρώπινον τοιοῦτων καὶ παραπλησίων ἔσεσθαι, ὠφέλιμα κρίνειν αὐτὰ ἀρκούντως ἔξει. κτῆμα τε ἐς αἰεὶ μᾶλλον ἢ ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα ἀκούειν ξύγκειται. (1.22.4)

Schématiquement, on peut dégager deux manières d'interpréter l'une des phrases de Thucydide qui a fait couler le plus d'encre³⁴. Soit notre auteur décrit l'usage que l'on peut faire de l'histoire qu'il a composée ; telle est la manière traditionnelle la plus courante de lire ce passage. Elle suppose a) que Thucydide parle en historien ; b) qu'il poursuit comme fin la composition d'un livre d'histoire ; et c) qu'il s'agit alors seulement d'en indiquer l'usage et d'en justifier l'utilité. Mais on peut aussi, comme nous l'avons proposé, inverser cette perspective : Thucydide ne donne alors pas uniquement l'usage qu'on peut faire de son livre, mais la fin qui est poursuivie en lui. Dans ce cas, l'histoire, comme récit des événements ou comme construction des faits, n'est qu'un moyen pour arriver à une autre fin en laquelle consiste le livre. Restent alors à déterminer ce qui peut rendre raison d'une telle lecture ainsi que la nature et le nom d'un tel projet.

L'utilité de *La Guerre du Péloponnèse* est justifiée ici de deux manières : en affirmant que le livre offre une compréhension des phénomènes politiques passés ; et en insistant sur les récurrences possibles entre ce qui est décrit dans *La Guerre du Péloponnèse* et des situations à venir. La difficulté consiste alors à faire la part entre la singularité vers laquelle tend la précision dans l'établissement des faits et l'universalité qui est affirmée dans ce passage. J'ai tendance à penser que cette difficulté vient pour nous de ce que nous projetons la finalité de l'historien dans le projet de Thucydide. Or, les faits ne sont pas une fin, ils doivent simplement permettre une meilleure compréhension des régularités politiques, afin de rendre possible une action éclairée. Tel est en tout cas le sens qu'on peut donner à l'expression τὸ σαφὲς σκοπεῖν, qui renvoie à cet examen lucide assurant qu'on ne se laisse pas emporter par les idées toutes faites et les ouï-dire.

33 Nous traduisons.

34 Voir l'étude classique de Romilly 1956.

La difficulté est alors de déterminer le sens précis de ces termes vagues : τοιοῦτων καὶ παραπλησίων. Je les ai rendus par “similaires” et “équivalents”, afin de donner à entendre qu’il s’agit d’une proximité à la fois de genre et de structure. Mais à quoi Thucydide fait-il précisément allusion ? Les phénomènes de récurrence dans *La Guerre du Péloponnèse* affectent trois grands champs de réflexion : la nature humaine, les équilibres politiques globaux et les dynamiques structurelles. Le premier dessine la place pour une forme d’anthropologie politique (le calcul rationnel et les passions), le second pour une théorie des relations internationales (les règles de la puissance, la coexistence de la justice et de l’intérêt), et le troisième pour ce qu’on pourrait appeler une sorte de philosophie de l’histoire (l’analyse de la croissance et de la chute des empires). Or, il semble qu’envisager ces récurrences par le biais des notions de constantes et de dynamiques structurelles permet précisément de sortir d’une lecture qui ne verrait dans les leçons de l’histoire que de grandes platitudes ou des abstractions condamnables³⁵. Ces notions permettent justement de construire, à partir des faits, des invariants souples et de les faire valoir au-delà de leur situation d’origine en les proposant comme modèle ou paradigme pour des réalités similaires et analogues³⁶. En tout cas, dans la composition même de son œuvre, Thucydide tend à dégager des formes non pas de généralités abstraites mais d’analyses structurelles qui ont cette dimension paradigmatique. K. Raaflaub et d’autres ont bien montré comment *La Guerre du Péloponnèse* était construite autour de *patterns* (motifs) qui pouvaient servir de modèles pour comprendre des situations similaires³⁷. La *stasis* de Corcyre peut être avancée comme un exemple canonique de ce fonctionnement où un cas particulier donne lieu à l’analyse paradigmatique d’un phénomène (ici la *stasis*), mais on pourrait dire que le double combat naval de Patras et Naupacte sert aussi de paradigme pour les combats navals sur de grands espaces (εὐρυχωρία). On a donc une pratique de composition par épisodes paradigmatiques permettant de dégager la structure profonde d’un certain type d’événement. Il est probable que, pour Thucydide, c’est parce que la guerre du Péloponnèse elle-même, comme événement exceptionnel, a une dimension paradigmatique (ce que vise à démontrer l’Archéologie) que son ouvrage peut prétendre dégager ces constantes structurelles. Thucydide considère qu’il tient là une séquence temporelle qui peut servir de modèle pour agir politiquement avec lucidité, ce qui ne veut pas dire avoir une maîtrise totale des événements.

Mais jusqu’ici, nous avons employé pour décrire ce projet des termes anachroniques tels que “philosophie de l’histoire” ou “anthropologie politique”. Or ne disposerait-on pas d’un nom pour décrire cette recherche du structurel à travers un traitement paradigmatique d’événements précis ? Mon hypothèse est qu’il s’agit du nom générique de l’activité dans laquelle s’insère le projet de Thucydide ; et ce nom, Thucydide lui-même l’évoque dans un autre passage célèbre : “car nous pratiquons le beau avec simplicité et nous philosophons sans mollesse” (Φιλοκαλοῦμέν τε γὰρ μετ’ εὐτελείας καὶ φιλοσοφοῦμεν ἄνευ μαλακίας, 2.40.1) dit Périclès dans le passage de l’oraison funèbre où il décrit le citoyen athénien idéal. Or, il est frappant de constater combien ce que prétend faire Thucydide correspond à ce que Périclès enjoint à ses concitoyens de faire : s’éclairer avant d’agir politiquement. C’est justement la fonction que Thucydide assigne à *La Guerre du Péloponnèse* en 1.22.4. En effet, développant sa formule, Périclès dit un peu après :

35 Dans le vocabulaire de Thucydide, on peut trouver des équivalents : les dynamiques structurelles s’expriment souvent par un usage abstrait de κίνησις (1.1.2) ou κινέω (3.82.1 ; 8.48.1), pour les constantes, on notera les emplois combinés ou non d’ἀεί et du vocabulaire de la φύσις (φύσει, πύφουκεν, etc.).

36 N’en déplaise à Goukowsky 2017, 6-7, la philosophie ne se réduit pas à des propositions universelles et abstraites.

37 Raaflaub 2013, 5-7. Tout son article développe cette idée d’une recherche de paradigmes à laquelle on doit faire correspondre une écriture par épisodes paradigmatiques. Voir aussi Rood 1998.

“Seuls, en effet, nous considérons l'homme qui n'y prend aucune part [aux affaires de la cité] comme un citoyen non pas tranquille, mais inutile, et, par nous-mêmes, nous jugeons ou raisonnons comme il faut sur les affaires politiques ; car les raisonnements ne sont pas un obstacle à l'action, c'en est un, au contraire, de ne pas s'être d'abord éclairé par le raisonnement avant d'aborder l'action à mener”³⁸.

μόνοι γὰρ τὸν τε μὴδὲν τῶνδε μετέχοντα οὐκ ἀπράγμονα, ἀλλ' ἀχρεῖον νομίζομεν, καὶ οἱ αὐτοὶ ἥτοι κρίνομεν γε ἢ ἐνθυμούμεθα ὀρθῶς τὰ πράγματα, οὐ τοὺς λόγους τοῖς ἔργοις βλάβην ἡγούμενοι, ἀλλὰ μὴ προδιδαχθῆναι μᾶλλον λόγῳ πρότερον ἢ ἐπὶ ᾧ δεῖ ἔργῳ ἐλθεῖν. (2.40.2)

L'utilité que vise Thucydide peut ainsi être mise en relation avec ce que doit faire le citoyen utile dont parle Périclès (ὠφέλιμα κρίνειν, 1.22.4 ; χρεῖον νομίζομεν, 2.40.2) ; celui justement qui philosophe sans mollesse, c'est-à-dire sans viser le plaisir immédiat d'un auditoire oisif, comme Thucydide affirme le faire en 1.20-22. Dès lors, n'est-on pas habilité à mettre en parallèle la condamnation des poètes et des logographes et celle de tous ceux qui philosophent avec mollesse, et à voir dans l'utilité que vise Thucydide l'utilité la plus grande que revendique Périclès pour le citoyen de la démocratie³⁹ : celle qui consiste à éclairer l'*ergon* par le *logos* (οὐ τοὺς λόγους τοῖς ἔργοις βλάβην ἡγούμενοι) et à traduire en actes des paroles éclairées (τὸ σαφές σκοπεῖν en 1.22.4 ; προδιδαχθῆναι, 2.40.2) ? Ne doit-on pas alors donner au projet de Thucydide le nom que Périclès donne à cette activité : φιλοσοφεῖν ?

CONCLUSION

Thucydide est manifestement à la recherche d'un nouveau savoir, et ce savoir ne correspond qu'imparfaitement à ce que nous appelons histoire, ou même à ce que les Anciens ont appelé, après Thucydide, histoire. Il n'est bien évidemment pas question d'en conclure qu'il n'y a qu'une seule bonne manière de lire Thucydide ; l'objet est plutôt de rappeler que faire de Thucydide un historien, c'est déjà proposer une interprétation du texte de Thucydide. J'ai ainsi essayé de montrer qu'il y a à l'œuvre chez lui une double invention : celle d'abord de l'histoire, qui s'impose vite (mais peut-être pas aussi vite qu'on le croit), et qui n'est pas ce que le penseur visait, mais seulement un effet collatéral, qui suppose qu'on prenne le moyen (la reconstitution exacte des faits) pour la fin (l'analyse politique) et qu'on désolidarise le traitement des discours de celui des faits en rapportant le premier à un autre genre (la rhétorique). Dans cette perspective, on doit reconnaître une part de serendipité dans l'invention de l'histoire : en cherchant à faire autre chose, Thucydide met au point le canon et l'idéal du récit historique.

L'autre invention est celle d'une voie philosophique originale. Elle correspond à la véritable fin exposée en 1.22.4 et suppose d'infléchir la philosophie dans le sens d'un outil politique plutôt que d'une recherche scientifique sur la nature, ce qui correspond à un mouvement profond à la fin du V^e siècle, tant dans la sophistique que dans les cercles socratiques. Peut-on pour autant dire de Thucydide qu'il est un philosophe ? Non, au sens de ce que deviendra

38 Traduction de J. de Romilly (Les Belles Lettres), remaniée par l'auteur.

39 Une telle lecture nous invite à une grande prudence sur la nature du positionnement politique oligarchique prêté à Thucydide. Il semble en tout cas possible de concilier sa critique du grand nombre, avec un sincère attachement au régime démocratique, à la condition de produire les conditions d'une action citoyenne éclairée, ce que vise son œuvre.

la philosophie avec Platon. Mais il reste que, comme en atteste le débat entre Platon et Isocrate, la philosophie et le *philosophein* sont l'objet d'une intense discussion à la fin du V^e et au début du IV^e siècle, une discussion de laquelle on a peut-être trop vite écarté la référence à Thucydide⁴⁰.

Pierre Ponchon

Université de Clermont Auvergne ; centre Philosophies
et Rationalités (Phier)

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



40 Il est frappant de voir comment cette mention du verbe φιλοσοφεῖν, l'une plus anciennes, a été escamotée dans les recherches sur l'origine de la philosophie, comme si nous étions spontanément platoniciens dans notre conception de la philosophie, au point de ne pouvoir nous accommoder d'une autre voie.

LA CONSTRUCTION D'UNE HISTOIRE DE L'ÉLOQUENCE ROMAINE DANS LE *BRUTUS*

Raphaële Cytermann

En écrivant le *Brutus* en 46 a.C., Cicéron construit un objet intellectuel inédit parmi les écrits de la rhétorique antique. En se proposant de recenser et d'évaluer la diversité des styles individuels apparus au cours de l'histoire, l'auteur crée une forme inédite de rhétorique descriptive, éloignée des traités traditionnels. Cet ouvrage se singularise, en outre, par la nouveauté d'un projet sans précédent : écrire une histoire de la cité au prisme de l'art oratoire. Cicéron adopte ainsi une approche spécialisée, centrée sur la pratique d'une *ars*. La rédaction du *Brutus* prend place dans un contexte particulier : c'est le moment de la mise en ordre des savoirs qui caractérise la fin de l'époque républicaine. Cette période constitue, en effet, un moment privilégié pour la rédaction de sommes et de bilans, pour une démarche d'organisation systématique du passé, comme le montre la vaste étude de C. Moatti¹.

Si cette tendance intellectuelle détermine la rédaction du *Brutus*, cet ouvrage, écrit en pleine dictature césarienne, émerge surtout dans un contexte politique d'effondrement d'un monde. L'histoire de l'éloquence naît d'une interrogation angoissée sur le devenir de la *res publica* et sur le rôle que l'art oratoire peut désormais y jouer. Le contexte de la domination césarienne pose irrémédiablement la question du sens de l'Histoire de l'art oratoire. Nous ne pouvons, dans le cadre de cette contribution, prétendre traiter de manière exhaustive tous les problèmes que soulève cette œuvre. Deux approches seront au cœur de notre travail : d'abord la façon dont Cicéron donne sens à cette histoire de l'éloquence, en la structurant de manière téléologique ; la question liée à cette construction particulière est celle du rôle de César : comment s'insère-t-il dans cette histoire et remet-il en question ce modèle continuiste ? La deuxième orientation de notre travail concernera la *persona* cicéronienne : comment se construit-elle face aux vicissitudes du politique ? Comment Cicéron insère-t-il son parcours dans un vaste panorama qui mène jusqu'à lui-même ? Nous nous attarderons d'abord sur le prologue, essentiel pour comprendre comment naît ce désir d'écrire l'histoire chez Cicéron. Nous nous pencherons ensuite plus particulièrement sur deux points fondamentaux pour la compréhension du *Brutus*, la construction d'une histoire téléologique et, enfin, le rapport entre histoire culturelle et histoire politique qui se joue à travers la relation entre César et Cicéron.

LA NAISSANCE DOULOUREUSE D'UNE HISTOIRE DE L'ÉLOQUENCE

Une ouverture funèbre

Le contexte politique, dominé par le nouveau pouvoir de César, instaure un rapport douloureux au temps. Le début montre un Cicéron envahi par les affects, saisi par le *dolor*. Il évoque une Rome plongée dans la nuit et le silence, avec un forum déserté. La thématique du

1 Cf. Moatti 1997.

deuil vient désormais colorer la vision de l'Histoire de Rome. Le *Brutus* s'ouvre, en effet, sur l'évocation de la mort d'Hortensius. La tonalité funèbre est ainsi présente d'emblée, sous la forme de l'hommage rendu au célèbre orateur². Les souvenirs qui reviennent successivement à la mémoire de Cicéron s'inscrivent fermement dans le cadre des institutions de la *res publica*. Celle-ci est présente, en arrière-plan, à travers l'évocation des magistratures et des réseaux sociaux qu'elle crée. L'éloge d'Hortensius renvoie au contexte de l'échange de bienfaits. Les relations entre Cicéron et Hortensius reposent à la fois sur la structure des *officia* et sur la sociabilité amicale que créait la discussion. Contre les préjugés de ceux qui verraient en Hortensius un simple adversaire, Cicéron décrit l'effacement des rivalités au profit d'une relation idéalisée, faite à la fois d'émulation et de communion. Les différences entre les orateurs sont gommées au profit d'une communauté d'aspiration. Leur pratique de l'éloquence, mise au service de la *res publica*, est tournée vers un même but : la gloire qui rejaillit sur l'ensemble de la collectivité. Cicéron multiplie donc les expressions ou les termes exprimant l'association ou la réciprocité. Les relations multilatérales entre les deux orateurs constituaient un des ressorts majeurs de l'éloquence cicéronienne. La déploration sur la perte s'enracine ainsi dans certaines pratiques codifiées de l'éthique sociale romaine. Avec la fin de l'éloquence républicaine et la mort d'Hortensius, Cicéron se trouve confronté à un processus de déstructuration qui frappe aussi bien la communauté civique que les formes de la sociabilité.

L'écriture de l'histoire de la rhétorique prend des accents profondément intimes ; elle s'écrit à partir de la sphère privée, dans une situation de retraite forcée. Pour R. R. Marchese, la mort d'Hortensius apparaît comme la perte d'une partie constitutive de lui-même³. Cicéron se voit en effet atteint dans son identité oratoire même par cette perte d'un ami. Selon K. Heldmann⁴, ce début du *Brutus* revêt une valeur plus existentielle et intime que politique. Cicéron mesurerait avant tout sa solitude face à un forum dévasté, dont il est l'unique survivant. Il nous semble plutôt que le cas de Cicéron vaut comme métonymie de la situation politique. La ruine de la *res publica* se refléchit au niveau de l'individu. Le souvenir d'Hortensius conjugue donc mémoire individuelle et dimension politique. Dès le début, la perte d'un orateur est envisagée dans son retentissement collectif et civique. Cicéron évoque la mort d'un personnage qui incarnait encore le lien étroit entre l'art oratoire et la politique. La perte d'Hortensius devient métonymique d'une faillite de l'idéal cicéronien des *boni*. Elle accompagne la disparition de cette communauté des honnêtes gens, que Cicéron appelait de ses vœux. Avec la mort d'Hortensius, c'est la compétition républicaine elle-même, fondée sur le *certamen gloriae*, qui semble disparaître. Les cadres de la société romaine semblent donc avoir volé en éclat. Cicéron se trouve, de la sorte, placé dans un monde qui lui est devenu étranger. R. R. Marchese insiste ainsi sur l'amertume grandissante que Cicéron éprouve à son retour dans une Rome, où rien ne semble plus comme avant. Pour cette chercheuse, le *Brutus* engage à la fois l'identité individuelle de l'Arpinate et l'identité collective de la *res publica*,

2 Brut. 1.1 : *Cum e Cilicia decedens Rhodum venissem et eo mihi de Q. Hortensi morte esset adlatum, opinione omnium maiorem animo cepi dolorem. Nam et amico amisso cum consuetudine iucunda tum multorum officiorum coniunctione me privatum uidebam et interitu talis auguris dignitatem nostri conlegi deminutam dolebam ; qua in cogitatione et cooptatum me ab eo in conlegium recordabar, in quo iuratus iudicium dignitatis meae fecerat, et inauguratum ab eodem ; ex quo augurum institutis in parentis eum loco colere debebam.* ("Lorsqu'en quittant la Cilicie, de passage à Rhodes, je reçus la nouvelle de la mort de Quintus Hortensius, je ressentis un chagrin plus vif qu'on ne l'a cru généralement. D'abord je perdais un ami et, avec lui, m'était enlevé, outre l'agrément d'un commerce familial, tout un échange de bons offices. Ensuite, je m'affligeais de voir, par la disparition d'un si grand personnage, notre collègue des augures diminué dans son prestige et, à cette pensée, des souvenirs me revenaient : c'était lui qui m'avait ouvert l'accès de ce collège, en me déclarant sous serment digne d'y être admis ; c'était lui qui m'avait consacré, ce qui, d'après les institutions des augures, m'imposait le devoir de le traiter comme un père." Trad. J. Marthas).

3 Cf. Marchese 2011.

4 Cf. Heldmann 1982, 209.

atteint par une même crise politique. La mort d'Hortensius est le symbole d'un vide qui s'est installé au cœur de l'individu et au cœur de la cité.

Ce préambule laisse pourtant place à un changement de perspective concernant la mort d'Hortensius:

*Etenim si uiueret Q. Hortensius, cetera fortasse desideraret una cum reliquis bonis et fortibus ciuibus, hunc autem aut praeter ceteros aut cum paucis sustineret dolorem, cum forum populi Romani, quod fuisset quasi theatrum illius ingenii, uoce erudita et Romanis Graecisque auribus digna spoliatum atque orbatum uideret*⁵.

Le système hypothétique à l'irréel du présent évoque le regard que porterait Hortensius encore vivant sur cette cité plongée dans le silence. Le deuil se déplace ainsi d'un objet à l'autre, d'Hortensius à ce forum désormais vide et désolé. La perte de son ami est l'occasion pour Cicéron de tout un développement sur le motif de la *mors opportuna*. À ce morceau d'éloge funèbre succède donc un argument topique de *consolatio*. Le vocabulaire de la *libertas* et celui de la *fortuna* subissent, en outre, un déplacement essentiel, en étant transposés, de manière paradoxale, à l'événement de la mort⁶. Celle-ci devient, en effet, le seul instrument de libération et d'espérance. Le verbe *uindicare*, utilisée souvent dans des expressions institutionnelles, suggère cette liberté trouvée dans la mort, qui seule a le pouvoir d'arracher l'individu aux malheurs présents de la cité.

Ce thème de la *mors opportuna* ne fait pourtant que renforcer l'atmosphère endeuillée qui règne en ce début. L'Arpinate identifie, en effet, un moment de rupture dans l'Histoire de la *res publica*, lorsque la *felicitas* individuelle se sépare du sort de la collectivité et doit se définir contre elle. La seule attitude possible vis-à-vis de l'État est désormais celle de la déploration, du deuil, lorsque l'orateur n'a plus la possibilité de transformer la réalité et d'agir dans le cadre de la cité. L'orateur est réduit à la passivité et l'impuissance des passions tristes. C'est donc un rapport douloureux à la temporalité qui s'introduit à Rome. Si la pratique sociale de la *laudatio* romaine telle que la décrivait Polybe prenait place dans une succession harmonieuse du passé, du présent et du futur, l'éloge funèbre du *Brutus* se situe dans un rapport plus incertain et plus sombre à la temporalité. La déploration de Cicéron se poursuit sur le motif des genres de vie, dont les guerres civiles ont profondément modifié l'équilibre et la répartition⁷. La situation

5 Cic., *Brut.*, 6 : "Car enfin, si Quintus Hortensius vivait encore, il y a bien des choses sans doute dont il déplorerait la perte, d'accord avec tout ce qui reste de citoyens honnêtes et courageux. Mais il est une douleur dont, plus que tous les autres, ou tout au moins, avec peu d'autres personnes, il aurait à porter le poids, ce serait de voir le forum du peuple romain, ce forum qui avait été comme le forum de son beau génie, dépouillé et orphelin de cette voix savante, digne à la fois des oreilles latines et grecques." (Trad. J. Martha, légèrement modifiée).

6 Cf. Cic., *Brut.*, 329 : *Sed fortunatus illius exitus, qui ea non uidit cum fierent quae prouidit futura. [...] Sed illum uidetur felicitas ipsius, qua semper est usus, ab eis miseriis quae consecutae sunt morte uindicauisse.* "En tout cas heureuse a été la mort pour Hortensius, puisqu'il n'a pas vu se produire les événements dont il a prévu l'éventualité. [...] Mais la chance dont Hortensius a toujours joui semble l'avoir soustrait par la mort aux misères qui ont suivi." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

7 Cf. Cic., *Brut.*, 8 : *Ita nobismet ipsis accidit ut, quamquam essent multo magis alia lugenda, tamen hoc doleremus quod, quo tempore aetas nostra perfuncta rebus amplissimis tamquam in portum confugere deberet non inertiae neque desidia, sed oti moderati atque honesti, cumque ipsa oratio iam nostra canesceret haberetque suam quandam maturitatem et quasi senectutem, tum arma sunt ea sumpta, quibus illi ipsi, qui didicerant eis uti gloriose, quem ad modum salutariter uterentur non reperiabant.* "C'est ainsi qu'à moi-même, au milieu de tant de malheurs beaucoup plus dignes de larmes, il m'est arrivé d'avoir à déplorer qu'à un âge où, après l'accomplissement de toutes les plus grandes charges, j'aurais dû entrer comme au port, non de l'oisiveté et de la paresse, mais d'un loisir raisonnable et honoré, à un âge où mon éloquence elle-même, déjà grisonnante, était à son terme de maturité et touchait en quelque sorte à la vieillesse, à ce moment, j'ai vu prendre en main des armes dont ceux mêmes qui avaient appris à faire un glorieux usage ne voyaient pas le moyen de faire un usage salubre." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

politique a mis en crise l'idéal de l'*otium cum dignitate*. Cicéron se trouve suspendu dans une sorte de non-lieu sans consistance, flottant entre l'État et le refuge que devait constituer l'*otium*. La crise de la *res publica* mène Cicéron dans une situation difficilement tenable, que J.-M. André a qualifiée de "tentation de la retraite impossible"⁸.

La suite de l'œuvre précise le contexte politique qui détermine l'état d'esprit de Cicéron et le devenir de l'art oratoire. L'éloquence, confrontée à la concentration des pouvoirs en la personne de César, se trouve dépossédée de sa sphère d'influence et de rayonnement. La brutalité de la rupture politique que représente le pouvoir personnel de César s'exprime à travers le choc verbal de l'oxymore : *eloquentia obmutuit*⁹. La fin de l'œuvre revient sur les effets de la dictature césarienne. Cicéron évoque, toujours sur le ton de la déploration, à la fois le déchaînement des *cupiditates priuatorum* et la déliquescence de l'État. Le *Brutus* prend donc place dans un moment de rupture, venant interrompre le temps continu et homogène qui a constitué le fondement de la construction graduelle de la puissance romaine, d'après la thèse du *De Republica*. Le présent, dans lequel se situent les personnages de ce dialogue, apparaît qualitativement séparé du passé, dans une différence profonde de nature entre le pouvoir césarien et le régime de la *res publica*. Les interlocuteurs du *Brutus* éprouvent cette déchirure de l'Histoire à l'échelle de leur existence individuelle. Ils se trouvent ainsi séparés de ce qu'ils ont pu être. Le leitmotiv du silence représente la forme hyperbolique d'une mort de l'éloquence. Ce que montre le *Brutus*, comme le rappelle E. Narducci¹⁰, c'est avant tout l'achèvement d'un processus qui a réduit l'éloquence à un statut subalterne et a remis définitivement en cause le rêve cicéronien d'une parole souveraine, l'emportant sur la violence armée. En tant qu'instrument de régulation des conflits et de médiation politique, le rôle de l'art oratoire se trouve réduit à néant.

Les conditions du *sermo*

Le dialogue s'ouvre alors sur une visite que rendent Atticus et Brutus à Cicéron. Cette arrivée semble un retour à la lumière et à l'existence sociale. Cicéron met en relation le temps de l'Histoire militaire et collective et le temps de l'existence individuelle, pour souligner, de manière hyperbolique, le réconfort que lui apportent Atticus et Brutus¹¹. Cicéron est comme *recreatus* par l'arrivée de ses deux interlocuteurs, qui impulsent un retour aux *studia*. L'atmosphère de désolation et de mort sur laquelle s'ouvrait l'œuvre laisse place à l'instauration d'une sociabilité amicale qui ramène Cicéron aux délices d'une culture partagée, conjuguant réflexion éthique et études historiques. Les passions tristes du début sont recouvertes par un plaisir qui revêt une double forme : plaisir de la conversation associé au plaisir de la remémoration. La forme du dialogue doit ainsi se placer sous le signe de la *iucunditas*. La scénographie propre à ce genre favorise la recreation d'une société amicale, qui vient combler le vide initial laissé par la perte d'Hortensius. La scène du dialogue, qui s'ouvrait par la déploration de l'individu isolé, est peuplée par des figures consolatrices, qui

8 Cf. André 1966.

9 Cf. Cic., *Brut.*, 22.

10 Cf. Narducci 2002, notamment, p. 410.

11 Cf. Cic., *Brut.*, 12 : *Atque ut post Cannensem illam calamitatem primum Marcelli ad Nola proelio populus se Romanus erexit posteaque prosperae res deinceps multae consecutae sunt, sic post reum nostrarum et communium grauissimos casus nihil ante epistulam Bruti mihi accidit, quod uellem aut quo aliqua ex parte sollicitudines alleuaret meas.*, "Et de même qu'après la désastreuse journée de Cannes, le peuple romain commença à se relever lors de la bataille livrée par Marcellus auprès de Nola, et que vinrent à la suite toute une série d'événements heureux, de même, après les terribles épreuves qui m'ont frappé moi-même et ont frappé la république, la lettre de Brutus est la première chose qui m'ait causé quelque plaisir ou du moins qui ait pour une partie soulagé mes peines." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

renvoient à ce temps heureux de la *res publica*. Le *Brutus* s'inscrit donc dans une démarche de thérapeutique des passions tristes. Le *sermo* conduit entre amis choisis, accompagné des plaisirs de la remémoration, permet l'occultation et l'oubli temporaires des malheurs des présents¹². Les rapports entre les *amici* est essentiel pour déclencher le processus de création littéraire. M. Ruch décrit parfaitement l'interaction placée au fondement de l'écriture des dialogues cicéroniens : la rédaction d'un ouvrage nous est présentée "comme résultant d'un concours, presque d'une collaboration entre une personnalité créatrice, celle de l'auteur, et une volonté stimulatrice, celle du destinataire"¹³. Cette sociabilité fondatrice du dialogue est ici investie d'un nouveau rôle, en venant sortir l'auteur d'un état de paralysie. Elle ramène Cicéron aux devoirs de l'éthique sociale qui doivent encore régir les rapports individuels. Le dialogue met ainsi en scène les codes comportementaux qui régissent les rapports entre les membres de l'élite intellectuelle. Celle-ci se construit à travers certaines normes éthiques de gratitude et de réciprocité :

Nam ut illos de re publica libros edidisti nihil a te sane postea accepimus, eisque nosmet ipsi ad ueterum annalium memoriam comprehendendam impulsus atque incensi sumus. [...] Nunc uero, inquit, si es animo uacuo, expone nobis quod quaerimus.

Quidnam est id, inquam.

*Quod mihi nuper in Tusculano inchoauisti de oratoribus, quando esse coepissent, qui etiam et quales fuissent*¹⁴.

Le paradigme romain de l'échange se replie désormais dans la sphère privée pour fonder une sociabilité littéraire. La relation avec les pairs demeure comme vestige de la république. L'analyse entière de R. R. Marchese met également en évidence la notion de réciprocité, mise au centre du dialogue¹⁵. C'est cette dynamique d'échange des *dona* qui a mis en branle la publication d'un ensemble d'ouvrages mettant en forme le passé romain. L'ouvrage de Cicéron sur la *res publica* a initié la rédaction de l'ouvrage d'Atticus qui en retour demande l'achèvement de ce circuit par l'achèvement de la réflexion cicéronienne sur les orateurs du passé. La mise en scène du dialogue contribue donc à restaurer une forme de sociabilité, fondée sur cet idéal de réciprocité. Elle suppose, en effet, l'échange des dons. La chercheuse donne toute son importance à cet échange initial, loin de le réduire à une suite de conventions. La présence d'Atticus amène Cicéron à retrouver la dynamique des *beneficia*. Cicéron est invité à reprendre ses activités littéraires, interrompues après un long silence. Les *litterae* ne doivent pas reproduire le silence imposé à l'orateur. Ce début est donc un plaidoyer pour une renaissance de ces *litterae*, qui se sont trop longtemps tues. Les mécanismes de la réciprocité rétablissent une forme d'euphorie bienfaisante et procurent l'oubli des maux collectifs. R. R. Marchese met en avant cette dynamique féconde en ouvrages qui permettent la construction collective d'une mémoire à la fois politique et culturelle¹⁶. Les travaux d'Atticus exercent d'ailleurs une

12 Cf. Cic., *Brut.*, 251 : *incurro in memoriam communium miseriarum, quarum obliuionem quaerens hunc ipsum sermonem produxi longius*, "cela me ramène au souvenir des malheurs publics que je cherchais à oublier en prolongeant un peu longuement cet entretien." (Trad. personnelle).

13 Cf. Ruch 1958, 342.

14 Cic., *Brut.*, 19-20 : "Depuis la publication de tes livres sur la République, nous n'avons absolument rien reçu de toi et ce sont ces livres précisément qui m'ont déterminé à résumer l'histoire des temps passés et qui ont enflammé mon ardeur. [...] Pour l'instant, si tu as l'esprit libre, expose-nous ce que nous demandons. – Et que demandez-vous ? dis-je. – Cet exposé sur les orateurs que tu as ébauché dernièrement à Tusculum : à quelle époque remontent les plus anciens, quels furent les noms et les talents." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

15 Cf. Marchese 2011, 22-30, section intitulée "Reciprocità, gratitudine e memoria".

16 Cf. Marchese 2011, 31, où l'auteur parle de "spiralì benefice e produttive di memoria e di identità comuni."

influence majeure pour l'élaboration de cet ouvrage. La structure du *Brutus* est déterminée par le cadre chronologique que Cicéron reprend au *Liber annalis* d'Atticus. Le *mos maiorum*, qui fonde tout intérêt pour le passé, se trouve ici renouvelé par la curiosité antiquaire, qui détermine toute une pratique de la compilation dans des domaines élargis :

*Tum ille : nempe eum dicis, inquit, quo iste omnem rerum memoriam breuiter et, ut mihi quidem uisum est, perdiligenter complexus est ?*¹⁷

L'esprit d'inventaire et de totalisation se traduit par le désir d'embrasser la mémoire des siècles passés.

C'est dans cette atmosphère de libéralité et de bons offices amicaux que s'ouvre donc la discussion. La temporalité du *sermo* semble ainsi s'émanciper de la gravité des circonstances politiques pour inventer la fiction d'un *otium* libéré du temps de la vie publique. Les conditions idéales du dialogue semblent toujours en place, comme si la vie de l'orateur reposait toujours sur cette alternance bien réglée entre l'activité civique et le relâchement des moments de loisirs.

Le contexte funèbre du début semble peu à peu se dissiper, tout en restant en basse continue de ce dialogue. Pourtant la situation politique modifie le statut de la discussion amicale, partie intégrante de l'*otium*. En effet, celle-ci n'est plus le simple contrepoint à la tension du forum, en permettant l'alternance harmonieuse entre *contentio* et *remissio*. Dans le *Brutus*, au contraire, le *sermo* amical semble désormais subsister seul sur les ruines du monde politique de la *res publica*. En outre, la création d'une atmosphère de détente suppose un effort et une tension nouvelle de la volonté, elle ne peut se fonder que sur la règle d'un silence nécessaire, qu'instaurent par un contrat les interlocuteurs de la discussion : le dialogue, qui sert de cadre énonciatif au *Brutus*, repose, en effet, sur une règle que s'imposent les interlocuteurs, à savoir de garder le silence sur le contexte politique. La *remissio* ne se déploie plus spontanément dans le cadre de l'*otium*. Le *Brutus* repose sur une tension entre le passé glorieux et le présent qui détermine le contexte d'énonciation. Le passé ne vient plus expliquer le présent, mais doit contribuer à le recouvrir. Pour E. Narducci, le *Brutus* témoigne, dans le déroulement de la conversation, de l'atmosphère oppressante que fait peser la dictature césarienne sur Rome. Cicéron cherche à créer l'impression d'une liberté étouffée, d'une parole qui s'auto-censure. L'écriture de Cicéron prend désormais sa source dans un contexte d'effondrement des institutions. La sphère privée doit désormais se prémunir contre l'irruption du politique, même sous la forme de souvenir.

Le thème du silence constitue ainsi un fil conducteur de l'ouvrage. Le *Brutus* témoigne de la formation d'un véritable mécanisme d'autocensure. Du silence imposé de l'extérieur, on passe à une intériorisation de cette exigence. Le *Brutus* comporte cependant certains passages marqués par le retour de ce présent douloureux. M. Jacotot s'est intéressé à l'interdit, lié au contexte politique, qui pèse sur l'ouvrage et à la manière dont l'actualité revient de manière irrépressible, à diverses reprises, au cours de l'œuvre¹⁸. Le développement d'une histoire de l'éloquence se fait, comme l'indique M. Jacotot, à partir d'un évitement de la *parrhesia*. Les nombreuses réticences des interlocuteurs, l'appel réitéré au silence sur certains points, suggèrent l'impossibilité d'une expression trop libre. Le politique doit ainsi être tenu à distance pour permettre le bon fonctionnement de la conversation. A. Gowing a étudié les formes que revêt le thème du silence dans le *Brutus* : le silence forcé que fait régner la dictature césarienne sur le forum débouche sur le silence volontaire choisi par les interlocuteurs du dialogue¹⁹. Nous voyons ici se dessiner une forme neuve de régulation de l'espace intime et de ses relations avec

17 Cic., *Brut.*, 14 : "Tu parles, sans doute, dit-il, du livre où il a renfermé en abrégé et, autant qu'il m'a paru avec beaucoup d'exactitude, l'histoire universelle". (Trad. J. Martha).

18 Cf. Jacotot 2014.

19 Cf. Gowing 2000.

le contexte de la *res publica*. Le *Brutus* met en œuvre une codification nouvelle de la sociabilité, vue comme un espace en partie préservé. Si le sujet de la conversation se caractérise par sa gravité et par son rapport étroit à la politique, il n'en doit pas moins laisser subsister une forme d'enjouement et de charme, qui sont les traits distinctifs de cet espace mondain. Le silence est une des conditions garantissant la spécificité de l'*otium*.

J'aimerais revenir, pour finir cette première partie, sur le double contexte dans lequel prend place notre ouvrage. Le contexte large de l'histoire culturelle détermine donc la rédaction du *Brutus* : l'ouvrage s'inscrit ainsi dans une dynamique structurelle de l'époque tardo-républicaine. La construction d'une histoire littéraire émerge dans un contexte intellectuel foisonnant. Dans cette œuvre, l'intérêt pour le passé, au-delà de l'érudition antiquaire, débouche sur un vaste panorama historique. Cependant, la publication de cette œuvre s'inscrit également dans un contexte conjoncturel, celui de la dictature césarienne. Le *Brutus* intervient donc dans des circonstances politiques spécifiques, mais qui vont modifier à jamais l'Histoire de Rome. Ces deux types de contexte vont ainsi se fondre, pour créer une urgence de la construction d'une mémoire identitaire. Cicéron cherche, par l'écriture, à préserver le lien avec ce passé glorieux. La connaissance du passé revêt une valeur identitaire, liant une communauté. Chez Cicéron se met en place une réflexion sur les valeurs de la mémoire et sur la sauvegarde possible d'une tradition. La construction d'une histoire de l'éloquence s'offre comme réponse à la perte de la liberté de parole et au silence du forum. L'art oratoire devient, dans la construction cicéronienne, un trait définitoire de la *res publica*. Le *Brutus* cherche à faire revivre, avec nostalgie, toute une époque où l'éloquence était indissociable de la vie civique. Le *sermo* laisse alors place à un exposé continu orienté vers la conservation et la célébration du passé.

LA TÉLÉOLOGIE CICÉRONIENNE

Un modèle d'évolution

Le *Brutus* nous donne à voir l'invention d'une méthode pour construire l'Histoire de l'éloquence romaine. Dans le *De Oratore*, Crassus donnait une précision fondamentale sur sa méthode d'exposition : selon lui, l'art devait toujours être envisagé dans sa plus grande perfection²⁰. La recherche de l'*eloquentia perfecta* est dotée, au livre III du *De Oratore*, d'une fonction heuristique. Le *Brutus*, quant à lui, propose un tout autre mode de développement. Il ne s'agit plus de partir d'un point d'achèvement, mais de restituer tout un processus. L'art ne peut être envisagé immédiatement dans sa perfection réalisée. La construction d'une histoire de l'éloquence romaine est certes animée par une thèse fondamentale : celle de l'évolution des différents arts vers la perfection, mais cet accomplissement est présenté comme l'aboutissement d'un long parcours. La trame de ce grand récit est donc déterminée par l'idée d'un progrès historique. Interpréter le mouvement de l'Histoire nécessite le recours à des modèles qui le rendent intelligible. Le paradigme biologique en constitue un exemple privilégié. Cicéron écrit un ouvrage inspiré par le modèle téléologique qui détermine la conception des genres littéraires chez Aristote. M. Citroni a particulièrement étudié ce schème qu'a esquissé Aristote dans sa *Poétique*²¹. Aristote a, en effet, donné un fondement théorique aux représentations de l'histoire littéraire comme mouvement de chaque genre vers

20 Cf. Cic., *De Or.*, 3.22.85 : *Ac tamen quoniam de oratore nobis disputandum est, de summo oratore dicam necesse est. Vis enim et natura rei, nisi perfecta ante oculos ponitur, qualis et quanta sit intellegi non potest.* "Cependant, puisqu'il s'agit de discourir sur l'orateur, je ne puis parler que de l'orateur accompli. Comment se faire une idée complète et exacte d'une chose, de sa force, de sa nature, si elle n'est mise sous vos yeux dans son état de perfection." (Trad. E. Courbaud et H. Bornecque).

21 Cf. Citroni 2001. Pour la conception aristotélicienne, cf. Aris., *Poét.*, 1449a 13.

la perfection réalisée. Selon les schèmes aristotéliens de l'histoire littéraire, chaque genre a une nature propre (*phusis*) et, à partir de son état initial, se développe en un processus de maturation vers un *telos* qui constitue l'actualisation de toutes les virtualités contenues dans cette *phusis*. Ce modèle évolutionniste de type aristotélien fournit un paradigme pour la construction d'une histoire culturelle. Le *Brutus* met immédiatement en avant la dynamique d'une évolution qui se substitue au caractère quelque peu statique que revêtait la description de l'*orator perfectus* dans le *De Oratore*. Le paradigme du développement biologique s'applique à la fois à l'échelle de l'*ars* tout entière et à l'échelle de l'individu, représentant particulier de cette *ars*. Le verbe *floruit*, qui renvoie à une forme optimale de croissance et d'épanouissement, revient à plusieurs reprises pour désigner la période la plus prospère de l'activité d'un orateur. Il incarne bien ce dynamisme vital à l'œuvre dans le processus de développement d'un art.

Aux fondements philosophiques de la théorie littéraire s'ajoute une vision propre à la pensée historique romaine. L'histoire de l'éloquence romaine illustre ce sens profond de la continuité et de la durée qui caractérise le mouvement de l'Histoire. Nous voudrions montrer comment l'Arpinate forge une conception unitaire du devenir historique présente à la fois dans le *Brutus* et le *De Re publica*. Construire une histoire de l'éloquence implique de donner une cohérence à cette série d'orateurs. La mise en série de styles individuels est donc pensée non comme une simple juxtaposition, mais comme un processus historique. Cicéron, sous l'influence de la méthode d'Atticus, manifeste son intérêt pour la succession des hommes illustres dans tous les domaines de la culture²². Il se livre ainsi à une mise en récit de l'évolution culturelle de Rome. L'histoire des *artes* apparaît comme une succession de personnages de fondateurs. Le procédé de la galerie de portraits est d'ailleurs vu par S. C. Stroup comme un équivalent littéraire de l'exposition des *imagines*²³. Cicéron a donc recours à des schémas d'organisation profondément ancrés dans le système du *mos maiorum*. Le mécanisme de la succession des générations sous-tend cette reconstitution historique.

Cicéron propose une conception récapitulative et inclusive de l'histoire de l'éloquence, reproduisant la temporalité propre au *mos maiorum*. Chaque génération apporte sa pierre à la construction d'un vaste édifice. C'est cette même représentation collective de l'Histoire que Cicéron met à l'honneur comme fondement de la puissance romaine dans le *De republica*. La notion de progrès continu fournit un paradigme essentiel. L'Arpinate offre, dans le *Brutus*, un panorama de l'éloquence romaine qui intègre, sans les annuler, les apports des différentes *aetates* qui se sont succédé. Un même type de représentation de l'Histoire est ainsi utilisé par Cicéron pour penser le développement d'une *ars* et le développement de la cité. Le *Brutus* et le *De Republica* donnent à voir, dans la reconstitution historique qu'ils proposent, la linéarité d'un progrès continu. Ce n'est que par l'action successive de plusieurs générations que le mouvement de l'Histoire va vers son *telos*²⁴. Tout comme pour la construction de la *res Romana*, l'histoire de l'éloquence résulte d'une élaboration collective et progressive.

Cicéron construit donc d'emblée une vision téléologique de l'histoire de l'éloquence dans le *Brutus*. La téléologie cicéronienne suppose à la fois l'intégration et le dépassement de tout ce qui a compté à un moment de l'Histoire de la rhétorique. Cicéron parvient à concilier la loi du progrès artistique, qui frappe d'obsolescence les orateurs du passé et rend absurde leur imitation, et le respect de la tradition qui fonde le *mos maiorum*. L'orientation continuiste et téléologique de cette histoire permet d'intégrer les apports successifs sans les annuler.

22 Cf. Cic., *Brut.*, 75 : *Attico assigna, qui me inflammauit studio illustrium hominum aetates et tempora persequendi*, "C'est à Atticus qu'il faut t'en prendre, lui qui m'a enflammé du désir de parcourir les générations successives et les périodes des hommes illustres." (Trad. personnelle).

23 Cf. Stroup 2010.

24 Sur la réalisation graduelle de la perfection, cf. Cic., *De Rep.*, 2.30 : *Atqui multo id facilius cognosces... si progredientem rem publicam atqui in optimum statum naturali quodam itinere et cursu uenientem uideris*.

Selon la lecture idéalisante de la rhétorique cicéronienne que développe A. Michel, c'est un cheminement vers l'idéal que Cicéron admire chez les Anciens²⁵. Un orateur comme Caton témoigne déjà, de manière inachevée, de cette recherche de l'idéal. Si on ne reprend pas ce type d'approche, il reste qu'on voit pour Cicéron la nécessité de ne jamais séparer le résultat d'un processus de maturation. Le *Brutus* déploie un temps linéaire, où s'enchaînent des générations d'individus identifiés dans leur singularité. La succession des générations a pour corollaire l'idée d'un progrès cumulatif. Cette vision téléologique s'accorde pourtant avec un point de vue relativiste, qui sait se replacer à chacune des périodes déterminées de l'Histoire de l'éloquence, en tenant compte des possibles que chacune offrait, mais aussi de leurs limites. Pour Cicéron, chaque écrivain doit être évalué de manière relative. Le jugement critique ne peut faire abstraction de la place de chacun dans l'Histoire, à un moment déterminant d'une évolution vers le raffinement. L'auteur déclare ainsi à propos de Thucydide :

*Ipsae enim Thucydides si posterius fuisset, multo maturior fuisset et mitior*²⁶.

Les possibilités d'accomplissement et de perfection sont, en fait, relatives à chaque époque. L'éloquence de Caton s'est ainsi développée à un moment où seule une ébauche, une forme inachevée de réussite oratoire était possible. C'est le sens que l'on peut donner à la formule restrictive et récurrente dans l'œuvre *ut temporibus illis*²⁷. Le *Brutus* marque l'invention d'un relativisme critique qui, selon notre auteur, doit guider l'historien de l'éloquence. Cicéron parvient à concilier, de manière unique, l'absolu de la perfection oratoire et la relativité du jugement historique. Le point d'aboutissement ne doit jamais être séparé du processus qui a permis d'arriver jusqu'à lui. Les premiers orateurs de la Rome républicaine conservent ainsi un intérêt propre, selon cette approche fondée sur le relativisme historique. Ils méritent encore d'être étudiés en tant qu'étapes nécessaires d'un progrès. Pour Cicéron, les jugements critiques doivent absolument être historicisés et s'inscrire dans une perspective évolutive.

L'insertion de Cicéron dans cette Histoire

Cette inspiration permet à Cicéron d'inscrire son propre parcours dans le schéma d'évolution de l'art oratoire, dont il constitue un point d'achèvement. Le fragment d'autobiographie cicéronienne intervient au croisement du récit historique et de la dynamique du dialogue. Il s'insère d'abord naturellement dans l'enchaînement des répliques, en venant répondre aux demandes réitérées d'Atticus et de Brutus. Il constitue d'autre part l'aboutissement de cette longue trame narrative qui se développe tout au long de l'ouvrage, pour arriver au *telos* de cette histoire de l'éloquence romaine. Ce passage autobiographique constitue une forme de synthèse intellectuelle, où Cicéron évoque la diversité des apports qui ont façonné son éloquence. Il ne s'agit nullement d'explorer le moi, dans sa différence irréductible, mais de donner à voir son excellence individuelle dans une démarche d'exemplarité. Le contexte politique, suspendant l'activité de Cicéron, favorise pourtant un retour sur soi et une tentative pour ressaisir le sens de son existence.

L'originalité de la démarche cicéronienne doit être fortement soulignée : dans son propre cas, Cicéron ne décrit pas son éloquence de manière statique, mais la restitue dans le mouvement de sa formation. De manière unique dans cette œuvre, il donne à voir non le résultat, mais la dynamique de l'apprentissage. Cicéron évoque avec insistance le processus de maturation par

25 Cf. Michel 1960, 434.

26 Cic., *Brut.*, 288 : "Thucydide lui-même, s'il était venu plu tard, aurait été beaucoup plus mûr et plus moelleux" (Trad. J. Marthas).

27 Cf. Cic., *Brut.*, 107 : *erat cum litteris Latinis tum etiam Graecis, ut temporibus illis, eruditus* ; 173 : *erat etiam in primis, ut temporibus illis, Graecis doctrinis institutus*. Voir aussi Cic., *Brut.*, 102.

lequel passe son éloquence. Il montre d'abord comment il a surmonté les défauts tenants à sa propre constitution. L'Arpinate propose ainsi un modèle de construction de soi, d'élaboration de sa stature par les vertus d'un travail acharné. L'*industria* vient alors corriger les défaillances de la nature. Cicéron donne ainsi une place nouvelle aux détails corporels dans la construction de sa *persona* d'orateur. Le travail sur soi, sur sa propre constitution physique apparaît comme un aspect déterminant de la formation oratoire. C'est en outre le voyage en Grèce qui transforme véritablement l'orateur. Cicéron se livre à une véritable "description physiologique des effets de l'hellénisation", pour reprendre une expression d'E. Valette-Cagnac²⁸. Ce passage autobiographique vise à illustrer le développement progressif de ses facultés et à mettre en valeur un *ingenium* mené à son plein épanouissement grâce aux vertus de la formation culturelle la plus poussée qui soit. Elles sont, pour Cicéron, la source de l'éloquence authentique. Nous voyons, dans cette autobiographie, le rêve cicéronien de totaliser, en sa personne, l'histoire de l'éloquence, à la fois grecque et romaine. Pour E. Valette-Cagnac, l'originalité de Cicéron consiste également à rassembler les différents courants de l'hellénisme. La formation qui a façonné l'éloquence cicéronienne réalise donc une synthèse parfaite, en réunissant ce qui apparaissait séparé. Le modèle d'unification, qui anime l'exposé de Crassus dans le *De Oratore*, est encore présent dans cette présentation de soi. La culture grecque s'intègre harmonieusement à l'identité romaine et contribue même à la transfiguration de l'orateur. Cicéron devient donc un Romain achevé par la médiation de la culture grecque. Celle-ci se traduit par un véritable processus d'incorporation, qui va rendre possible l'accomplissement oratoire. La culture grecque est désormais une composante essentielle de l'identité romaine, sans que cette composante soit trop visible.

C'est donc la genèse d'une éloquence individuelle et tout un processus d'auto-formation qu'entend reconstituer Cicéron. Cette autobiographie cicéronienne permet ainsi l'exaltation d'un modèle inédit de formation oratoire, détaillée dans sa complétude et sa diversité. Toute la puissance de façonnement et d'émondement qu'a permis cette formation plurielle est mise en avant, au détriment des facultés naturelles, qui sont, quant à elles, évoquées dans leur inachèvement et leurs déficiences. L'intervention de Brutus souligne l'originalité de la démarche que doit adopter Cicéron. Celui-ci ne doit se contenter de portraits figés, mais saisir le processus graduel de la formation oratoire dans son mouvement propre. L'intérêt de Brutus se porte sur une dynamique et non sur le simple résultat²⁹. Cicéron invente une façon neuve de parler de soi, qui ne consisterait pas en un auto-éloge faisant le simple catalogue de ses vertus. La perspective se recentre donc sur le processus de formation. Elle vise à mettre en valeur les sources susceptibles de produire l'éloquence la plus accomplie. Cicéron délaisse ici le protocole d'une rhétorique descriptive et évaluative, fondée sur la caractérisation de traits stylistiques. La place exceptionnelle de Cicéron dans l'histoire de l'éloquence semble également nécessiter une forme d'écriture singulière, qui se distingue des modes de caractérisation récurrents dans cet ouvrage. Enfin, il oppose le modèle d'un développement continu à la trajectoire déclinante d'Hortensius. Le portrait de Cicéron s'élabore par contraste parfait avec celui de son adversaire, présenté comme un prodige, grâce à la puissance de ses dons naturels. Hortensius offre l'exemple d'un *ingenium* qui se déploie dans son immédiateté. Son éloquence se donne d'emblée comme une œuvre achevée et non comme le résultat d'un façonnement patient et graduel³⁰. Il permet,

28 Cf. Valette-Cagnac 2005, 50.

29 Cf. Cic., *Brut.*, 232 : *nec uero tam de uirtutibus dicendi tuis quae cum omnibus tum certe mihi notissimae sunt, quam quod gradus tuos et quasi processus dicendi studeo cognoscere*, "Ce n'est pas, au reste, le détail de tes perfections oratoires que je veux ; tout le monde les connaît et moi mieux que personne ; les degrés par lesquels tu as passé et en quelque sorte la progression de ton éloquence, voilà ce que je suis curieux de connaître." (Trad. J. Martha).

30 Cf. Cic., *Brut.*, 232 : *Nam Q. Hortensi admodum adolescentis ingenium, ut Phidiae signum, simul aspectum et probatum est*, "Alors qu'il était tout jeune, le talent d'Hortensius, telle une statue de Phidias, n'eut qu'à se montrer pour être applaudi." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

par contraste, de révéler tous les prodiges qu'accomplit l'*industria* de Cicéron. Celui-ci met en avant ce processus de façonnement de soi comme manifestation éclatante de son abnégation. Cicéron s'attache, en outre, à retracer la carrière accidentée d'Hortensius, marquée par l'alternance entre des périodes de relâchement et des périodes de *labor*. C'est cette instabilité qui est opposée à la continuité interrompue de l'*industria* de Cicéron.

Le statut de l'*eloquentia perfecta*

La carrière de Cicéron et le passage autobiographique qui lui est consacré nous amènent à préciser le statut de la perfection oratoire dans le *Brutus*. Pour E. Narducci³¹, le *Brutus* laisse voir un recul des prétentions culturelles totalisantes que mettait à l'honneur le *De Oratore*. La figure rêvée de l'*orator perfectus* passe à l'arrière-plan. Cicéron privilégie ainsi une approche empirique du phénomène oratoire, avant de laisser toute sa place à l'approche idéalisante dans l'*Orator*. Dès le début, Cicéron déclare renoncer à la définition de l'essence de l'orateur et du domaine que couvre l'éloquence³². Le *Brutus* semble donc marquer une restriction notable de l'enquête qui s'oppose à l'ampleur des ambitions exposées dans le *De Oratore*. Il nous faut préciser cependant comment l'adoption d'une perspective historique transforme le statut du concept de perfection. Comment peut-il intervenir dans l'évaluation critique des orateurs individuels ? Dans quelle mesure ce concept sert-il de fil conducteur à la reconstitution historique déployée par Cicéron ? Telles sont les questions que nous devons aborder dans ce temps de notre exposé.

Le concept de perfection prend sens, dans le *Brutus*, par rapport à la description concrète des pratiques oratoires et des orateurs individuels. Loin d'être une idée platonicienne, comme ce sera le cas dans l'*Orator*, il doit s'incarner dans la réalité oratoire romaine. On sait comment ce concept de perfection est lié, dans le *De Oratore*, à une exigence de savoir universel, d'origine d'abord grecque. Ainsi les orateurs du *Brutus* sont le plus souvent évalués selon leur degré de maîtrise de la culture grecque. La possession de cette culture progresse au fur et à mesure de ce parcours historique et s'affirme comme instrument de distinction essentiel. Les composantes de l'idéal oratoire cicéronien sont donc présentes de manière dispersée et fragmentaire, à l'occasion de jugements portés sur les différents orateurs, avant d'être rassemblées dans un portrait synthétique de l'*orator perfectus*. Le concept de perfection prend ainsi une valeur téléologique dans le *Brutus*, il constitue l'aboutissement nécessaire du mouvement de l'Histoire.

L'autobiographie cicéronienne permet, quant à elle, de définir, de manière décisive, sa conception du progrès et le rapport qu'il établit entre téléologie et culture. Crassus représente déjà un modèle d'accomplissement dans le domaine de l'art oratoire. L'époque d'Antoine et de Crassus est ainsi qualifiée de *prima maturitas*. Cet *akmè* n'empêche pourtant pas les perfectionnements ultérieurs. Cicéron évoque clairement une perfection susceptible de degrés, en introduisant des étapes susceptibles d'être dénombrées. L'éloquence encore dépourvue du savoir universel, qui doit lui servir de soubassement, reste irrémédiablement éloignée de la perfection. La culture ne vient pas s'ajouter comme un corps étranger à la technique oratoire, elle en réalise pleinement les potentialités et fonde l'hégémonie quasi impérialiste de cette

31 Cf. Narducci 1997, 140. Selon le chercheur italien, la situation politique conduit Cicéron à adopter une conception moins ambitieuse et moins englobante du rôle de l'orateur. Le *Brutus* met, en effet, plus en valeur, à travers la multiplicité de personnages qu'il convoque, la figure du magistrat ordinaire, symbole du fonctionnement de la *res publica*.

32 Cf. Cic., *Brut.*, 25 : *Laudare igitur eloquentiam et quanta uis sit eius expromere quantamque eis qui sint eam consecuti dignitatem afferat neque propositum nobis est hoc loco, neque necessarium.*, "Faire l'éloge de l'éloquence, en faire ressortir toute la puissance, ainsi que le prestige qu'elle donne à ceux qui s'y sont consacrés, n'est ici pas dans mes intentions et n'est pas nécessaire" (Trad. personnelle).

discipline. La *doctrina* fait donc partie intégrante de la reconstitution téléologique de Cicéron. La téléologie développée par Cicéron ne s'arrête pas à la maîtrise parfaite d'un art sur le plan technique ; la conception cicéronienne de l'éloquence se donne des ambitions plus élevées. L'orateur représente, en effet, le pendant du sage des systèmes philosophiques ; il doit être un modèle d'accomplissement de l'être humain. Les possibilités de progrès ne tiennent plus tant au perfectionnement de la technique oratoire qu'à l'élargissement des compétences culturelles. L'apport de Cicéron consiste ainsi en un approfondissement humaniste de l'*eloquentia*. La perfection oratoire débouche sur un désir de totalisation et d'unification des différents savoirs, mis au service de l'éloquence. La culture devient donc la finalité qui donne sens à cette histoire de l'éloquence et l'horizon de progrès. Loin d'être dans une relation d'altérité, elle est, comme le montre l'excursus du livre III du *De Oratore*, le bien propre de l'éloquence. L'ambition universaliste est inscrite dans le devenir de l'art oratoire. Seules les *bonae artes* peuvent permettre la transfiguration de l'orateur, qui le mène à l'accomplissement de sa perfection. Cicéron maintient donc les exigences d'une vaste formation intellectuelle. En outre, ces exigences prennent de plus en plus de relief au fur et à mesure de l'ouvrage. Elles suivent un mouvement historique et téléologique qui mène l'art oratoire vers sa forme la plus achevée. Cicéron montre comment s'élabore, au cours de l'Histoire, un modèle, à la fois intellectuel et civique, de l'orateur accompli.

Cicéron a envisagé sa propre carrière comme le dépassement de ce premier stade de perfection incarné par Crassus et Antoine. Il développe une description en creux, par des tournures négatives, de l'idéal de formation culturelle qu'il incarne lui-même à la perfection :

*Nihil de me dicam ; dicam de ceteris, quorum nemo erat qui uideretur exquisitius quam vulgus hominum studuisse litteris, quibus fons perfectae eloquentiae continetur ; nemo qui philosophiam complexus esset, matrem omnium bene factorum beneque dictorum ; nemo qui, ius civile didicisset, rem ad priuatas causas et ad oratoris prudentiam maxime necessariam ; nemo qui rerum Romanarum memoriam teneret, ex qua, si quando opus esset, ab inferis locupletissimos testis excitaret*³³.

Les formulations négatives qui abondent dans l'ensemble du paragraphe dessinent, de manière symétrique, la somme de perfections qui sont réunies en la personne de Cicéron. Notre auteur rappelle ici, de manière condensée, toutes les composantes de l'*eloquentia perfecta*. Il célèbre les vertus d'une culture générale, permettant le passage à l'universel. Le portrait de l'orateur accompli s'élabore finalement en creux et reste le point de fuite du *Brutus*. Si l'histoire de l'art oratoire est orientée vers l'accomplissement cicéronien, se pose nécessairement la question d'un dépassement possible. Cicéron représente-t-il le point d'achèvement ultime de cette évolution ? Crassus insistait sur l'incomplétude de sa formation oratoire au livre III du *De Oratore*, refusant ainsi d'être identifié à la figure de l'orateur parfait, qui est l'objet de son discours et d'une quête sans relâche. De la même manière, Cicéron procède par la négative, ne prétendant pas avoir épuisé tout le champ des possibles. La recherche de l'*orator perfectus* doit sans cesse être relancée. L'auteur formule cette aspiration à la perfection oratoire sur le mode de l'inaccompli, en la projetant dans un avenir indéterminé. Elle reste donc une virtualité qui permet de relancer constamment la dynamique de l'Histoire. La figure de l'*orator perfectus* fait l'objet d'une projection fantasmatique, elle cristallise toutes les attentes. Son apparition

33 Cf. Cic., *Brut.*, 322 : "Je ne dirai rien de moi ; je parlerai des autres. Or, parmi ces autres, il n'y en avait pas un seul qui parût avoir, plus que la moyenne du public, étudié de près la littérature, où se trouve la source de l'éloquence parfaite, pas un qui eût embrassé la philosophie, la mère de toutes les belles actions et de toutes les belles paroles ; pas un qui eût appris le droit civil, domaine éminemment nécessaire pour les causes privées et la conduite avisée de l'orateur ; pas un qui eût appris l'Histoire romaine, pour y trouver, au besoin, les témoins les plus qualifiés et les évoquer des Enfers." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

est ainsi souvent projetée dans l'avenir et formulée à travers l'usage du futur³⁴. L'apparition du type de l'orateur achevé est toujours projetée dans un futur non encore advenu. Au-delà du *topos* de modestie, il y a la volonté de ne jamais figer ce qui constitue un processus. Reste que la figure de l'*orator perfectus* est dotée d'un statut ambigu dans cette œuvre. Au lieu de dessiner une orientation vers l'avenir, elle tend à revêtir une valeur rétrospective. Si l'on se situe du point de vue des interlocuteurs du *Brutus*, au moment où se déroule le dialogue, le modèle culturel forgé par Cicéron n'est plus doté d'une valeur programmatique, comme dans la mise en scène du *De Oratore*, où il était porté par toute la conviction de Crassus, mais d'une valeur rétrospective. Il devient donc un instrument d'évaluation pour déterminer les différents degrés d'accomplissement que réalisent les orateurs de l'Histoire et juger des progrès de l'art.

Par le caprice de l'Histoire, Cicéron se voit cependant placé, de manière forcée, en position de *telos* sur le plan chronologique. L'Arpinate semble arriver à la fin d'une Histoire qui connaît un coup d'arrêt brutal. Le pouvoir personnel instauré par César représente, pour Cicéron, un moment de rupture sans précédent, qui affecte le modèle continuiste caractérisant, à ses yeux, la temporalité de la *res publica*. Cicéron éprouve donc d'autant plus la nécessité de se situer dans une Histoire de Rome, dont la progression linéaire connaît un coup d'arrêt. La place de César lui-même dans cette rétrospection doit alors inévitablement être abordée à un moment du dialogue.

CICÉRON ET CÉSAR : UN JEU DE PORTRAITS CROISÉS

La recherche s'est interrogée sur le statut que revêt l'éloge de César dans une œuvre qui se veut une déploration sur le présent. Alors que Cicéron voulait ne pas parler des orateurs encore vivants, la figure de César revient s'imposer au cœur de la conversation. Pour R. R. Marchese, César reste la figure encombrante, qualifiée de "convive de pierre"³⁵, dont le souvenir ne peut être complètement occulté et fait retour de manière irrésistible, mais sous une autre forme que celle du tyran destructeur de la *res publica*. Les mécanismes d'occultation et d'autocensure ne peuvent fonctionner de la même manière que pour d'autres. Le caractère exceptionnel du personnage nécessite donc un régime de discours particulier. Le développement sur César représente un passage hautement chargé politiquement et qui, en même temps, illustre, des phénomènes de déplacement induits par le contexte. L'insertion de celui-ci dans la galerie des grands hommes ayant illustré l'histoire culturelle permet d'occulter son rôle politique.

César occupe, en outre, une place très ambiguë dans le *Brutus*. Il est à la fois celui qui met fin à l'intensité de l'activité oratoire et celui qui reconnaît sa prééminence. La valeur rétrospective de l'évocation permet de maintenir une forme de lien privilégié entre Cicéron et César, lien fait de respect mutuel et de reconnaissance de leurs rôles respectifs dans l'histoire culturelle. Le privilège que constitue la maîtrise de l'éloquence crée une forme d'horizontalité unissant ces deux praticiens majeurs de la parole, au-delà des relations politiques. L'atmosphère du *sermo* et de la critique amicale vient se substituer temporairement à la hiérarchie verticale qu'a instaurée la dictature césarienne. Tout ce passage renvoie à un modèle de relations entre les pairs rivalisant pour la suprématie dans le domaine de l'éloquence³⁶. Cette réciprocité parfaite

34 Cf. Cic., *Brut.*, 162 : *Erit, inquit Brutus, aut iam est iste quem exspectas.*, " Il paraîtra, dit Brutus, cet homme que tu attends, ou plutôt il a déjà paru." (Trad. J. Marthas).

35 Cf. Marchese 2011, 365 : *"In effetti Cesare è il invitato di pietra del trattato : ricacciato ai margini di esso, assieme a una dimensione politica rappresentata come troppo dolorosa da affrontare e da discutere, all'inizio del sermo, è l'unico personaggio che davvero non può diventare oggetto di oblio, in una rassegna di questo tipo, anche se si parla "soltanto" di oratoria. Si tratta di una presenza che non si può né comprimere, né annullare, né chiamare con un altro nome."*

36 Cette réciprocité parfaite des jugements sur les mérites respectifs de chacun est ainsi formulée par Brutus, en Cic., *Brut.*, 251 : *de Caesare tamen potuisti dicere, praesertim cum et tuum de illius ingenio*

des jugements sur les mérites respectifs de chacun est ainsi formulée par Brutus à travers un jeu énonciatif. L'éloge que César a formulé au sujet de Cicéron est lui-même rapporté, dans un emboîtement de discours, par les voix d'Atticus et de Brutus. Cicéron, salué par César du titre de *princeps* et d'*inuentor*, est qualifié de maître de la *copia*, principe clé du développement de l'art oratoire³⁷. L'Arpinate prend place, selon ce jugement, dans ce groupe des *inventores*, qui forment une catégorie d'hommes exceptionnels par leur rôle d'initiateurs dans l'histoire de la civilisation. Le commentaire de Cicéron lui-même, qui prolonge l'éloge césarien, mêle les paradigmes de la lumière et de la génération³⁸. Cicéron se revendique bien comme le créateur de la *copia dicendi*. L'orateur porte ainsi à l'existence des virtualités de la langue latine qui n'avaient jamais été actualisées. César inclut également une dimension civique dans cet éloge, en élevant véritablement Cicéron au rang des grands hommes ayant illustré le *nomen populi Romani*. Néanmoins, César ne définit pas le rôle de Cicéron dans l'Histoire en termes politiques, mais en termes d'impérialisme culturel. César se place donc sur le plan de la relation agonistique qui oppose Rome et la Grèce³⁹. L'éloge prononcé par le dictateur permet ainsi de joindre plusieurs fils du dessein culturel que Cicéron a déployé au cours de son œuvre. L'ensemble du projet intellectuel de Cicéron se trouve, de cette façon, magnifié et consacré par le jugement de César. Il est intégré dans une dynamique historique déterminée par la vocation impérialiste de Rome. Le maître du pouvoir offre donc une consécration ultime à l'entreprise de Cicéron, qui a conféré à la pratique des *litterae* le statut de *munus*. En outre, l'axiologie nouvelle des activités qu'a voulu imposer Cicéron reçoit ici sa consécration. L'œuvre de L'Arpinate surpasse en effet toutes les formes de distinctions honorifiques accordées aux généraux⁴⁰. Le passage prolonge le débat, si présent à la fin de l'époque républicaine, sur la dignité des différentes carrières et la hiérarchie des pratiques. César semble ainsi placer temporairement l'art oratoire au sommet d'un *gradus dignitatis*. La supériorité de l'éloquence sur les activités militaires, tant revendiquée par Cicéron, se trouve ici proclamée. Toute l'œuvre cicéronienne témoigne de la concurrence croissante des différentes formes de la supériorité sociale. Cicéron cherche, une nouvelle fois, à proclamer la supériorité de l'éloquence civile sur la gloire militaire. La seule opposition à César semble contenue dans la reprise implicite du mot d'ordre qui a animé Cicéron dans toutes les tentatives de célébration de son consulat : *cedant arma togae*. La condamnation politique vient se loger, en filigrane, dans le débat intellectuel sur la dignité respective des différentes activités. Les prétentions d'un général comme César s'en trouvent ici dévalorisées.

L'éloge qui est fait de Cicéron à l'intérieur même du *Brutus* confirme la légitimité nouvelle de la notion d'élites culturelles et de leur contribution à la grandeur de Rome. En montrant en quoi Cicéron a mené à son achèvement le processus de la *translatio studii*, César affirme néanmoins sa volonté de s'en tenir strictement au domaine de l'histoire culturelle

notissimum iudicium esset nec illius de tuo obscurum, "Mais de César, vraiment, tu aurais pu nous parler, d'autant mieux que ton opinion sur son talent est bien connue, pas plus d'ailleurs que n'est ignorée son opinion sur le tien." (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

37 Cf. Cic., *Brut.*, 253 : *te paene principem copiae atque inuentorem bene de nomine ac dignitate populi Romani meritum esse existimare debemus*, "toi qui as été presque le premier et l'inventeur dans le domaine de l'abondance oratoire, nous devons estimer que tu as rendu service au nom et à la dignité du peuple romain." (Trad. personnelle).

38 Cf. Cic., *Brut.*, 255 : *est ille, si modo est aliquis, qui non illustravit modo, sed etiam genuit in hac urbe dicendi copiam*, "l'homme, quel qu'il soit, s'il est vrai qu'il existe, qui non seulement a mis en lumière mais encore a créé à Rome l'abondance oratoire." (Trad. J. Martha).

39 Cf. Cic., *Brut.*, 254 : *Quo enim uno vincebamus a uicta Graecia, id aut ereptum illis aut certe nobiscum comparatum*, "En effet, le seul privilège par lequel la Grèce vaincue l'emportait encore sur nous, lui est enlevé ; ou du moins elle le partage avec nous" (Trad. J. Martha légèrement modifiée).

40 Cf. Cic., *Brut.*, 255 : *Hanc autem, inquit, gloriam testimoniumque Caesaris tuae quidem supplicationi non, sed triumphis multorum antepono*, "Oui, continua Brutus, cette gloire et ce témoignage de César, je les préfère non pas aux actions de grâce décrétées en ton honneur, mais aux triomphes de beaucoup de nos généraux". (Trad. J. Martha).

et à cantonner l'Arpinate dans la sphère de l'*otium*. Cet éloge comporte donc certaines ambiguïtés qui, derrière ces apparences flatteuses, visent à maintenir le statu quo. César lui-même donne une place certaine à Cicéron, mais subordonnée, en l'investissant du titre de *princeps et inuentor Romanae copiae*. En outre l'Arpinate n'est désormais plus qu'une figure de la mémoire historique de Rome. Le dictateur peut ainsi l'enfermer dans ce rôle historique, faisant définitivement de lui un personnage du passé. Son rôle se limite désormais à l'histoire culturelle, et non plus à l'actualité politique. L'éloge de la culture vient ici entériner et figer une situation de pouvoir, dont Cicéron se trouve exclu. Le jugement même de César, alors au sommet de l'État, participe de la construction de cette histoire de l'éloquence latine, mais contribue également, d'une certaine manière, à la fermer. César formule en quelque sorte un bilan de l'activité oratoire de Cicéron, qui rejette implicitement celui-ci dans un passé glorieux, mais déjà dépassé. L'opinion qu'il formule contribue à la clôture de cette période de l'Histoire, désormais séparée du présent. Cicéron est confiné par César dans un domaine précis, où il peut contribuer à la gloire de Rome, mais écarté des responsabilités les plus immédiates de l'État. Les ambitions cicéroniennes, investies d'une valeur programmatique, se conjuguent au *perfectum*, dans un accomplissement qui appartient désormais du passé. Le programme culturel sans précédent qu'a initié Cicéron relève désormais du bilan et de la rétrospection. Ce passage permet de donner à voir la manière dont César lui-même fait de Cicéron une figure consensuelle, dont la place dans l'Histoire de Rome est désormais bien définie et limitée. L'œuvre oratoire de Cicéron est évaluée de manière globale pour ce qu'elle a apporté à la dignité du peuple romain et non abordée dans ses aspects idéologiques précis. La victoire qu'a remportée Cicéron par son éloquence sur le parti de Catilina est passée sous silence, au profit d'une sorte de nouveau triomphe dans le domaine de l'impérialisme culturel. La description que livre César de l'éloquence cicéronienne est ainsi abstraite des luttes politiques dans lesquelles elle prenait place. L'œuvre oratoire de Cicéron est mise en relation avec l'idéologie romaine davantage sur le plan des affaires extérieures que sur le plan de la vie civique. Elle constitue un prolongement culturel de l'*imperium Romanum*, mais se voit privée de son pouvoir d'action sur la vie de la cité. Cette image de Cicéron s'intègre à un dessein à la fois culturel et politique que développe César au pouvoir, dessein qui vise à faire de Rome un nouveau centre intellectuel à la mesure de la puissance de son empire. La carrière oratoire de Cicéron est désormais objet de contemplation, tel un monument.

L'éloge de César se développe de manière symétrique. Les questions politiques subissent un déplacement fondamental. La figure de César est exemplaire de ce traitement, comme l'a montré M. Lowrie⁴¹. Pour évaluer les apports de César, les interlocuteurs s'en tiennent aux domaines de l'évaluation stylistique et de l'Histoire culturelle. Ce jeu de mise à distance du politique est pourtant particulièrement complexe dans le cas de César. Alors que l'Arpinate refuse la légitimité du pouvoir accaparé par celui-ci, Cicéron montre un César cumulant différentes formes d'excellence : celle du linguiste éclairé, de l'orateur et de l'historien. Si la compétition républicaine est ici transposée sur le plan littéraire, César peut encore aisément affirmer sa suprématie et son autorité sur le champ des *litterae*. L'hégémonie de César se révèle ici avec toute la force de l'évidence. Tout comme le régime politique qu'il instaure, César crée un style hors normes. Le dictateur renouvelle la palette des styles historiographiques, en échappant à l'opposition binaire que Cicéron établit au livre II du *De Oratore* entre *narratores* et *ornatores rerum*. César constitue une sorte d'exception dans la trame continue de l'ouvrage. Il semble mener à leur accomplissement les possibilités propres à un *genus dicendi* particulier. César représente à lui seul le *telos* d'une forme de style, fondée sur l'*elegantia* et l'absence d'ornements. Cicéron rend sensible le paradoxe de cette œuvre, qui donne une impression d'accomplissement et de plénitude inégalable, alors qu'elle repose sur une absence d'apprêt stylistique. L'idéal de transparence parfaite qu'a su créer César semble ainsi échapper au

41 Pour Lowrie 2009, César est présent dans le *Brutus* avant tout "as an orator and stylist."

mouvement même de cette histoire de la rhétorique. Le traitement même de la figure de César remet en question son statut d'*exemplum* stylistique, de modèle pouvant faire l'objet d'une imitation. Le dictateur jouit d'un statut d'exceptionnalité, à la mesure de son rôle politique, dans cette histoire de l'éloquence. Cet éloge ambigu de César permet également de préciser le statut de la perfection dans l'histoire d'une *ars*. La perfection pour Cicéron doit constituer un horizon qui détermine le progrès de l'éloquence et permet de relancer sans cesse le processus historique. Dans le cas de César, la perfection du style fige le mouvement de l'Histoire. La réussite éclatante de César, en empêchant tout prolongement, revient à la destruction de la communauté, selon S. A. Gurd⁴². La domination de César dans le champ littéraire est celle d'un autocrate et non d'un *exemplum* qu'on pourrait imiter et dépasser. Son hégémonie bloque tous les mécanismes de l'émulation et de la compétition aristocratiques. César semble arrêter le cours de l'Histoire, dans le domaine intellectuel comme politique.

La relation entre Cicéron et César est délestée de toute son âpreté politique dans le *Brutus*. Elle consiste uniquement en un échange de compliments et de jugements qui vont s'imposer à la postérité. Le *Brutus* illustre donc la transposition des conflits politiques dans le domaine intellectuel. Tout ce passage n'est cependant pas dépourvu d'ambiguïtés. Au-delà du simple échange de compliments, l'emprise du pouvoir personnel de César se fait donc sentir à travers ces jugements réciproques. À travers ce jeu polyphonique, César apparaît comme une figure lointaine, mais dont l'éloquence et les jugements ont valeur d'autorité incontestable. Il représente désormais l'instance ultime pourvoyeuse de *gratia* et de *gloria*, quand l'activité de *patronus* ne le permet plus. Pourtant, ce moment de l'ouvrage peut être lu comme une tentative cicéronienne pour restaurer son prestige face à la suprématie nouvelle de César. L'histoire culturelle forge ses propres représentations, qui ne sont pas le simple réceptacle des factions politiques. Elle semble corriger l'histoire politique actuelle, à travers un processus d'idéalisation et de neutralisation des conflits. Cet éloge suggère un monde où l'orateur assoit sa suprématie indiscutable sur le général, où le dictateur lui-même reconnaît la supériorité de l'homme éloquent et s'efface derrière son prestige. Il y a là une tentative désespérée de Cicéron pour restaurer une forme d'hégémonie de l'ordre du symbolique. Reste que la réalité inflige un démenti cinglant à l'Arpinate. En effet, César représente un idéal désormais inatteignable pour Cicéron, idéal qui consiste à pouvoir s'illustrer simultanément dans les différentes sphères d'excellence : politique, militaire et intellectuelle. Cette hégémonie dans tous les domaines enraye les mécanismes de la compétition aristocratique. Le *Brutus* révèle les conséquences de cette personnalisation extrême du pouvoir jusque dans le champ culturel. L'éloge de César renvoie Cicéron à ses défaillances, alors que César lui-même incarne un idéal cumulatif, poussant à leur comble toutes les qualités attendues de l'élite. C'est cette pluralité de talents menés jusqu'à la perfection que Fronton exprimera dans une formule célèbre : *inter tela uolantia de nominibus declinandis*.

42 Cf. Gurd 2012. Celui-ci perçoit le champ littéraire comme un processus d'écriture sans cesse continué, où toute œuvre peut être prolongée et améliorée. Cf. p. 59 : "the perfection of his style, like his politics, effectively kills communal interest in it, and he can only dominate, not involve his readers. [...] Caesar's style isolates its author and produces a passive audience rather than a community of correctors".

CONCLUSION

Le *Brutus* montre le retentissement affectif qu'entraîne à l'échelle de l'individu la crise de la *res publica*. Cicéron pose ainsi, dans cet ouvrage, une communauté de destin entre Histoire de l'éloquence et Histoire du régime républicain. Le statut de l'art oratoire à Rome se trouve profondément altéré. La place de Cicéron dans l'Histoire de Rome change également. L'écriture du *Brutus* contribue à intégrer Cicéron dans cette galerie des grands personnages du passé. En adoptant le point de vue rétrospectif de l'historien, il semble se retirer par là même de l'Histoire à faire. Comme le fera Salluste, l'Arpinate donne l'impression de se retirer définitivement du champ politique pour adopter l'activité d'un historien détaché des affaires publiques. L'art oratoire dont on parle dans ce dialogue n'est plus pouvoir d'action et de transformation sur le réel, il est simple objet de célébration.

Nous pouvons, pour finir, mettre en perspective notre ouvrage avec les représentations impériales de l'histoire de l'éloquence, hantées par la notion de décadence. La notion de déclin n'est pas encore vraiment présente dans la reconstitution historique de Cicéron ; celui-ci donne plutôt l'image d'un coup d'arrêt brutal ou d'un temps suspendu, si l'on espère en une reprise du processus d'évolution de l'éloquence romaine. La pérennisation du pouvoir personnel, avec le régime du principat, sonnera le glas des espoirs cicéroniens. C. Lévy évoque ainsi, dans un article sur l'éloquence impériale, la façon dont le motif impérial de la rhétorique décadente va se substituer à celui de la mort, qui détermine l'aspect funèbre du *Brutus*⁴³.

Raphaële Cytermann
Lycée L. de Vinci, Saint-Witz

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



43 Cf. Lévy 2003.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Adema, S. (2007) : "Temporal bases and the use of the narrative infinitive in the *Aeneid*", in : Purnelle & Denoz 2007, 7-18.
- Affortunati, M. et Scardigli, B. (1992) : "Aspects of Plutarch's *Life of Publicola*", in : Stadter, éd. 1992, 109-131.
- André, J.-M. (1966) : *L'Otium dans la vie morale et intellectuelle romaine des origines à l'époque augustéenne*, Paris.
- Arweiler, A. H. et Möller, M., éd. (2009) : *Vom Selbst-Verständnis in Antike und Neuzeit : Notions of the Self in Antiquity and beyond*, Berlin-New York.
- Ash, R. (1999) : *Ordering Anarchy. Armies and Leaders in Tacitus' Histories*, Londres.
- Ash, R. (2007) : *Tacitus. Histories. Book II*, Cambridge Latin and Greek Classic, Cambridge-New York.
- Ash, R. (2018) : *Annals. Book XV*, Cambridge.
- Aubert-Baillet, S. et Guérin, Ch., éd. (2014) : *Le Brutus de Cicéron. Rhétorique, politique et histoire culturelle*, Leiden/ Boston.
- Aubriou, É. (1985) : *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz.
- Bachat, E. (1906) : *Le Génie de Tacite. La Construction des Annales*, Bruxelles-Paris.
- Baldwin, B. (1972) : "Women in Tacitus", *Prudentia*, 4, 83-102.
- Baldwin, B. (1984) : "Herodotus and Tacitus. Two Notes on Ancient Book Titles", *QUCC*, 45, 31-34.
- Bauman, R. A. (1974) : *Impietas in Principem. A Study in Treason against the Roman Emperor with Special Reference to the First Century A. D.*, Munich.
- Bellissime, M. et Hurlet, F. (2018) : *Dion Cassius, Histoire romaine, livre 53*, Paris.
- Bellissime, M. (2013) : *Édition, traduction et commentaire de Cassius Dion, Histoire romaine, livres 52 et 53*, thèse de doctorat soutenue le 9 juillet 2013, Université Bordeaux-Montaigne.
- Bellissime, M. (2016a) : "Fiction et rhétorique dans les prosopopées de l'*Histoire romaine* : les marges de liberté de l'historien", in : Fromentin et al., éd. 2016, 363-377.
- Bellissime, M. (2016b) : "Polysémie, contextualisation, re-sémantisation : à propos de *μοναρχία* et *δημοκρατία*", in : Fromentin et al., éd. 2016, 529-541.
- Benario, H.W. (1975) : *An Introduction to Tacitus*, Athens.
- Benoist, S. (2015) : "Women and 'imperium' in Rome: imperial perspectives", in : Fabre-Serris & Keith, éd. 2015, 266-288.
- Bérard, Fr. (2006) : "*Arcana, incerta, occulta, subdola*, ou l'histoire cachée chez Tacite", in : Olivier et al., éd. 2006, 113-129.
- Berthelet, Y. (2012) : "Domination patricienne et lutte plébéienne pour le pouvoir (V^e-IV^e siècles av. J.-C.) : sur trois mises en scène discursives des auspices, du pouvoir et de l'autorité", *Siècles*, 35-36.
- Bertman, S. (1966) : "The Telemachy and Structural Symmetry", *TAPhA*, 97, 15-27.
- Bielman Sánchez, A. Cogitore, I., Kolb, A., éd. (2016) : *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome (III^e siècle av. J.-C. - I^{er} s. apr. J.-C.)*, Grenoble.
- Blanc, W., Chéry, A. et Naudin, C., (2013) : *Les Historiens de garde*, Paris.
- Bloch, R. et Guittard, C. (1987) : *Tite-Live. Histoire romaine. Livre VIII*, Paris.
- Bodin, J. (1941) : *La Méthode de l'histoire*, traduction fr. de P. Mesnard, Paris.
- Bompaire, J. (1976) : "Les historiens classiques dans les exercices préparatoires de rhétorique", in : *Recueil Plassart, Études sur l'Antiquité grecque offertes à A. Plassart par ses collègues de la Sorbonne*, 1-7.
- Bonafous, S., Chiron, P., Ducard, D. et Lévy, C., éd. (2003) : *Argumentation et discours politique*, Paris.
- Bontty, M. M. (1995) : "The Haunebu", *GM*, 145, 45-58.
- Boissevain, U. P. (1895-1901) : *Cassii Dionis Cocceiani historiarum Romanarum quae supersunt*, Berlin.
- Bonnefond-Coudry, M. (1989) : *Le Sénat de la République romaine d'Hannibal à Auguste : pratiques délibératives et prise de décision*, BEFAR 273, Paris-Rome.

- Borlenghi, A., Chillet, C., Hollard, V., Lopez-Rabatel, L. et Moretti, J.-C., éd. (2019) : *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule. Pratiques, lieux et finalités*, Lyon.
- Briand-Ponsart, C. (2011) : "La Numidie ou la difficulté de devenir une province", in : Briand-Ponsart & Modéran, éd. 2011, 153-188.
- Briand-Ponsart, C. et Modéran, Y., éd. (2011) : *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*, Caen.
- Briquel, D. (1978) : "Sur les aspects militaires du dieu ombrien Fisus Sancius", *MEFRA*, 90 (1), 133-152.
- Briquel, D. (2000) : "La lente genèse d'une cité", "Des rois venus du Nord", "Les difficiles débuts de la liberté" in : Hinard, éd. 2000, 47-161.
- Briquel, D. (2007) : *Mythe et révolution. La fabrication d'un récit : la naissance de la République à Rome*, Bruxelles.
- Briquel, D. (2008) : *La Prise de Rome par les Gaulois*, Paris.
- Briquel, D. (2011) : "C. Pontius Herenni filius. Remarques sur la désignation du vainqueur des Fourches Caudines chez Tite-Live", in Van Heems, éd. 2011, 31-38.
- Briquel, D. (2015a) : "Livy and Indo-European Comparatism", in : Mineo, éd. 2015, 155-166.
- Briquel, D. (2015b) : "Un événement capital de l'histoire de Rome, la bataille de Sentinum : le témoignage de Douris et ses limites", in : Naas & Simon, éd. 2015, 291-301.
- Burden-Strevens, C. (2018) : "Reconstructing Republican Oratory in Cassius Dio's *Roman History*", in : Gray *et al.*, éd. 2018, 111-134.
- Burden-Strevens, C. (2020) : *Cassius Dio's Speeches and the Collapse of the Roman Republic*, Leiden.
- Bureau, B. et Nicolas C., éd. (2008) : *Commencer et finir. Débuts et fins dans la littérature grecque, latine et néolatine. Actes du colloque, 29-30 septembre 2006*, Lyon, Lyon.
- Caballos, A., Eck, W. et Fernández, F., éd. (1996) : *Das Senatus consultum de Cn. Pisone patre*, Munich.
- Cagnazzi, S. (1975) : "Tavola dei 28 logoi di Erodoto", *Hermes*, 103, 385-423.
- Calame, C. (1996) : *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie*, Lausanne.
- Camous, T. (2014) : *Tarquin le Superbe. Roi maudit des Étrusques*, Paris.
- Canfora, L. (1970) : *Tucidide continuato*, Padoue.
- Canfora, L. (1977) : "Storia antica del testo di Tucidide", *QS*, 6, 35-43.
- Canfora, L. (1997) : *Le Mystère Thucydide. Enquête à partir d'Aristote*, Paris.
- Cazanove, O. de (2008) : "Dal recinto al tempio : osservazioni sull'evoluzione di qualche santuario italico", in : Dupré Raventos *et al.*, éd. 2008, 335-339.
- Ceaucescu, P. (1974a) : "Caligula et le legs d'Auguste", *Historia*, 22, 269-283.
- Ceaucescu, P. (1974b) : "L'image d'Auguste chez Tacite", *Klio*, 56, 183-198.
- Cenerini, Fr. (2016) : "Le 'matronae' diventano 'Augustae': un nuovo profilo femminile", in : Cenerini & Rohr Vio, éd. 2016, 23-49.
- Cenerini, Fr. et Rohr Vio, F., éd. (2016) : "Matronae in domo et in re publica agentes" : spazi e occasioni dell'azione femminile nel mondo romano tra tarda Repubblica e primo Impero, *Atti del Convegno di Venezia, 16-17 ottobre 2014*, Trieste.
- Champeaux, J. (1982-1987) : *Fortuna. Le culte de la fortune dans le monde romain*, CollEfr 64, Paris-Rome.
- Champlin, E. (2008) : "Tiberius the Wise", *Historia*, 57 (4), 408-425.
- Champlin, E. (2015) : "The Richest Man in Spain", *ZPE*, 196, 277-295.
- Chrissanthos, S.G. (2001) : "Caesar and the mutiny of 47 B.C.", *JRS*, 91, 63-75.
- Clarke, K. (2001) : "An Island Nation: Re-Reading Tacitus' *Agricola*", *JRS*, 91, 94-112.
- Clarysse, W., Schoor, A., Willems, H., éd. (1998) : *Egyptian Religion. The last Thousand Years*, I, Louvain.
- Citroni, M. (2001) : "Affermazioni di priorità e coscienza di progresso artistico nei poeti latini", in : Schmidt, éd. 2001, 267-304.
- Coarelli, F. (1978) : "La stratigrafia del Comizio e l'incendio gallico", in : Santoro, éd. 1978, 229-230.
- Coarelli, F. (1983) : *Il Foro romano: periodo arcaico*, Rome.
- Coarelli, F. (1995) : "Domus : P. Valerius Publicola", *LTUR*, II, 209-210.
- Cogan, M. (1981) : *The Human Thing : the Speeches and Principles of Thucydides' History*, Chicago.
- Cogitore, I. (2002) : *La Légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome.

- Cogitore, I. (2011) : *Le Doux nom de liberté*, Bordeaux.
- Cogitore, I. (2012) : "Analyse rhétorique pratique de quelques discours des "Annales" de Tacite", *Revue des Études Latines*, 90, 289-302.
- Cogitore, I. (2013) : "Tacite et Germanicus: le choix de la mémoire", *CCGG*, 157-174.
- Cogitore, I. (2014) : "De l'*Agricola* aux *Annales* : une préfiguration de Germanicus dans le portrait d'*Agricola* ?", in Devillers, éd. 2014a, 149-162.
- Cogitore, I. et Ferretti, G., (2014) : "L'histoire face à la rhétorique : un défi à relever. Présentation", *Exercices de rhétorique*, 3, URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/202> (consulté le 19 décembre 2020).
- Colonna, G. (2000) : "Due città e un tiranno", in : Della Fina, éd. 2000, 278-289.
- Connor, W. R. (1984) : *Thucydides*, Princeton.
- Connor, W. R. (2009) : "A Post Modernist Thucydides?", in : Rusten, éd. 2009, 29-43.
- Cordier, P. (2003) : "Dion Cassius et la nature de la 'monarchie' césarienne", in : Lachenaud & Longrée, éd. 2003, 231-246.
- Cornford, F. M. [1907] (1965) : *Thucydides Mythistoricus*, Londres.
- Cornell, T. J. (1995) : *The Beginnings of Rome : Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 BC)*, Londres-New York.
- Coudreuse, A. (2008) : "La rhétorique des larmes dans la littérature du XVIII^e siècle : étude de quelques exemples", *Modèles linguistiques*, 58, 147-162.
- Coudry, M. (2016) : "Contexte d'énonciation et vocabulaire politique : le cas de César", in : Fromentin et al., éd. 2016, 509-517.
- Cowan, E. (2009) : "Tiberius and Augustus in Tiberian Sources", *Historia*, 58 (4), 468-485.
- Crane, G. (1998) : *Thucydides and the Ancient Simplicity: the Limits of Political Realism*, Berkeley.
- Crawford, M. (1996) : *Crawford, Roman Statutes, BICS suppl. 64*, Londres.
- Damon, C. (2017) : "Writing with posterity in mind: Thucydides and Tacitus on secession", in : Forsdyke, Foster, Balot, éd. 2017.
- Dangel, J. (1995) : "Stratégies de parole dans le discours indirect de César (*De bello gallico*) : étude syntaxico-stylistique", in : Longrée, éd. 1995, 95-113.
- David, J.-M. et Berlioz, J. (1980) : "Rhétorique et histoire. L'*exemplum* et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval", *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen-Âge-Temps modernes*, 92, 7-129.
- Degrassi, A. (1963) : *Epigraphica I*, Rome.
- Degrassi, A. (1965) : *Epigraphica II*, Rome.
- Delarue, F. (2006) : "Les foules de Lucain : émergence du collectif", in : Devillers & Franchet d'Espèrey, éd. 2006, 125-136.
- Della Fina, G., éd. (2000) : *Chiusi dal Villanoviano all'età arcaica, Annali della Fondazione per il Museo Claudio Faina 7*, Orvieto.
- Delvaux, L. (1998) : "Les bronzes de Saïs, les dieux de Bouto et les rois des marais", in : Clarysse, Schoor, Willems, éd. 1998, 551-568.
- Deroux, C., éd. (2000) : *Studies in Latin literature and Roman history 10*, Bruxelles.
- Deroux, C., éd. (2003) : *Studies in Latin Literature and Roman history 11*, Bruxelles.
- Devillers, O. (1994) : *L'Art de la persuasion dans les Annales de Tacite*, Latomus 223, Bruxelles.
- Devillers, O. (1995) : "Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine", *Latomus*, 54 (2), 324-345.
- Devillers, O. (2003) : *Tacite et les sources des Annales. Enquêtes sur la méthode historique*, Louvain-Paris-Dudley, MA.
- Devillers, O. (2009) : "Les passages relatifs à Asinius Gallus dans les *Annales* de Tacite", *REL*, 87, 154-165.
- Devillers, O. (2014) : "Les *opera minora* 'laboratoire' des *opera maiora*", in Devillers, éd. 2014, 13-30.
- Devillers, O., éd. (2014) : *Les opera minora et le développement de l'historiographie taciteenne*, Bordeaux.
- Devillers, O. (2017) : "Écriture de l'Histoire et débat normatif. Quelques remarques", in : Itgenhorst & Le Doze, éd. 2017, 127-139.
- Devillers, O. (2018) : "Autour d'Épicharis. Les femmes dans le récit de la conjuration de Pison (Tac., *Ann.*, 15.48-74)", *Revue Africaine des Études Latines*, 4, 85-97.

- Devillers, O. et Franchet d'Espèrey, S., éd. (2006) : *Lucaïn en débat*, Ausonius Études 29, Pessac.
- Devillers, O. et Battistin Sebastiani, B., éd. (2018) : *Sources et modèles des historiens anciens*, Ausonius Scripta Antiqua 109, Pessac.
- Direz, J. (2007) : "Capax imperii, un fil rouge de Tacite à Syme", in : Giua, éd. 2007, 53-70.
- Douglas, M. (2007) : *Thinking in Circles: an Essay on Ring Composition*, New Haven - Londres.
- Dover, K. A. (2009) : "Thucydides 'as History' and 'as Literature'", in : Rusten, éd. 2009, 44-59.
- Duchêne, P. (2014) : *Écrire sur les premiers empereurs : l'élaboration du récit chez Tacite et Suétone*, thèse soutenue le 8 décembre 2014 à l'Université Paris Nanterre.
- Duchêne, P. (2018) : "Sources et composition narrative dans les récits de la mort d'Othon", in : Devillers & Sebastiani, éd. 2018, 247-258.
- Duchêne (à paraître) : "Historiography in the Margins and the Reader as a Touchstone", in M. Baumann, V. Liotsakis, *Reading History in Antiquity*, à paraître chez Brill.
- Ducos, M. (1977) : "La liberté chez Tacite : droits de l'individu ou conduite individuelle", *BAGB*, 194-217.
- Dumézil, G. (1974) [1966] : *La Religion romaine archaïque*, Paris.
- Dunkle, J. R. (1971) : "The Rhetorical Tyrant in Roman Historiography. Sallust, Livy, and Tacitus", *CW*, 65, 12-20.
- Dupont, F. et Valette-Cagnac, E., éd. (2005) : *Façons de parler grec à Rome*, Paris.
- Dupré Raventos, I., Ribichini, A. et Verger, S., éd. (2008) : *Saturnia tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico : atti del convegno, Roma, 10-12 novembre 2004*, Rome.
- Edwards, R. (2003) : *Divus Augustus Pater: Tiberius and the Charisma of Augustus*, thèse soutenue à l'Indiana University.
- Ellis, J. R. (1991) : "The Structure and Argument of Thucydides' Archaeology", *CIAnt*, 10 (2), 344-376.
- Engel, J.-M. (1972) : *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille.
- Étienne, R. (1997) : *Jules César*, Paris.
- Fabre-Serris, J. et Keith, A., éd. (2015) : *Women and War in Antiquity*, Baltimore.
- Fantham, E. (2009) : "Caesar as an intellectual", in : Griffin, éd. 2009, 141-156.
- Favard-Meeks, C. et Meeks, D. (1992) : "L'héritière du Delta", in : Jacob & de Polignac, éd. 1992, 22-33.
- Ferry, V. (2017) : "Le tact des mots : écrire et discuter l'histoire d'un sujet sensible", *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 65, 7-18.
- Firpo, G. et Zerchini, G., éd. (1999) : *Magister : aspetti culturali e istituzionali*, Alessandria.
- Flusin, B. et Cheynet, J.-C., éd. (2017) : *Autour du Premier humanisme byzantin et des Cinq études sur le XI^e siècle. Quarante ans après Paul Lemerle*, Paris.
- Forsdyke, S. Foster, E., Balot, E., éd. (2017) : *The Oxford Handbook of Thucydides*, Oxford.
- Forsyth, P. Y. (1969) : "A Treason-Case of A.D. 37", *Phoenix*, 23 (2), 204-207.
- Flacelière, R. (1961) : *Plutarque, Vie de Publicola*, Paris.
- Frazier, Fr. (1996) : *Histoire et morale dans les Vies parallèles de Plutarque*, Paris.
- Fredouille, J.-CL., Goulet-Cazé, M.-O., Hoffmann, P. et Petitmengin, P., éd. (1997) : *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques, Actes du colloque international de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, Paris.
- Fromentin, V. (2008) : "Ordre du temps et ordre des causes : archè et aitia chez Thucydide, Polybe et Denys d'Halicarnasse", in : Bureau & Nicolas, éd. 2008, 59-70.
- Fromentin, V. (2017) : "La mémoire de l'histoire. La tradition antique, tardo-antique et byzantine des historiens grecs - V^e siècle avant-X^e siècle après J.-C.", in : Flusin & Cheynet, éd. 2017, 339-360.
- Fromentin, V., Bertrand, E., Costelloni-Trannoy, M. et Ursco, G., éd. (2016) : *Cassius Dion : nouvelles lectures*, Bordeaux.
- Fromentin, V. et Gotteland, S. (2015) : "Thucydides' Ancient Reputation", in : Lee & Morley, éd. 2015, 11-25.
- Fromentin, V., Gotteland, S. et Payen, P., éd. (2010) : *Ombres de Thucydide : la réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^e siècle, Actes des colloques de Bordeaux, les 16-17 mars 2007, de Bordeaux, les 30-31 mai 2008 et de Toulouse, les 23-25 octobre 2008*, Bordeaux.
- Fuhrer, F. et Nelis, D., éd. (2010) : *Acting with words : communication, rhetorical performance and performative acts in Latin literature*, Heidelberg.
- Gabrielli, C. (2007) : "Insularità e Impero nell'Agricola", in : Giua, éd. 2007, 163-179.
- Gagarin, M. (2002) : *Antiphon the Athenian: Oratory, Law, and Justice in the Age of the Sophists*, Austin.

- Gagé, J. (1976) : *La Chute des Tarquins et les débuts de la République romaine*, Paris.
- Galtier, F. (2008) : "Laruatus prodeo, Tibère, Néron et la sphère publique chez Tacite", in : Galtier & Perrin, éd. 2008, 317-326.
- Galtier, F. (2011) : *L'Image tragique de l'Histoire chez Tacite. Étude des schèmes tragiques dans les Histoires et les Annales*, Latomus 333, Bruxelles.
- Galtier, F. et Perrin, Y., éd. (2008) : *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, littérature, histoire. Mélanges offerts à Jean-Michel Croisille*, Clermont-Ferrand.
- Gascou, J. (1984) : *Suétone historien*, BEFAR 255, Paris.
- Genette, G. (1972) : *Figures. III*, Paris.
- Geus, K. et Zimmermann, K., éd. (2001) : *Punica-Libya-Ptolemaica. Festschrift für Werner Huss*, Louvain.
- Gibson, B. J. (1998) : "Rumours as causes of events in Tacitus", *MD* 40, 111-129.
- Gill, C. et Wiseman, T. P., éd. (1993) : *Lies and Fiction in the Ancient World*, Exeter.
- Gillespies, C. (2018) : *Boudica: Warrior Woman of Roman Britain*, Oxford.
- Ginsburg, J. (1981) : *Tradition and Theme in the Annals of Tacitus*, Berkeley.
- Giua, M. A., éd. (2007) : *Ripensando Tacito (e Ronald Syme). Storia e storiografia*, Pise.
- Goukowsky, P. (2017) : *Études de philologie et d'histoire ancienne : étude sur la naissance d'un genre. Les Helléniques. Tome V. Les filles de Thucydide*, Nancy.
- Gowing, A. (2000) : "Memory and Silence in Cicero's *Brutus*", *Eranos*, 98, 39-64.
- Gray, C., Balbo, A., Marshall, R. M. A. et Steel, C. E. W., éd. (2018) : *Reading Republican Oratory*, Oxford.
- Grenfell, B. P. et Hunt, A. S., éd. (1908) : *The Oxyrhynchus papyri*, Londres.
- Grethlein, J. (2010) : *The Greeks and their Past: Poetry, Oratory and History in the Fifth Century BCE*, Cambridge.
- Griffin, M., éd. (2009) : *A Companion to Julius Caesar*, Oxford.
- Griffiths, J. G. (1980) : "Horusmythe", in : Helk & Otto, éd. 1980, 54-59.
- Grillo, L. (2018) : "Speeches in the *Commentarii*", in : Grillo & Krebs, éd. 2018, 131-143.
- Grillo, L. et Krebs, C., éd. (2018) : *The Cambridge Companion to the Writings of Julius Caesar*, Cambridge.
- Grimal, P. (1990) : *Oeuvres complètes de Tacite*, Bibliothèque de la Pléiade 361, Paris.
- Grossi, V. (2016) : "Thucydides and Poetry. Ancient Remarks on the Vocabulary and Structure of Thucydides' History", in : Liotsakis & Farrington, éd. 2016, 99-118.
- Grossmann, L. (2009) : *Roms Samnitenkriege: historische und historiographische Untersuchungen zu den Jahren 327-290 v. Chr.*, Düsseldorf.
- Guittard, Ch. (1986) : *Tite-Live. Histoire de Rome. Livre VIII*, Paris.
- Gurd, S. A. (2012) : *Work in Progress. Literary Revision as Social Performance in Ancient Rome*, Oxford.
- Hagen, J. (2017) : *Die Tränen der Mächtigen und die Macht der Tränen: eine emotionsgeschichtliche Untersuchung des Weinens in der kaiserzeitlichen Historiographie*, Stuttgart.
- Hällikä, R. (2002) : "Discourses of body, gender and power in Tacitus", in : Setälä et al., éd. 2002, 75-104.
- Harris, B. F. (1962) : "Tacitus on the Death of Otho", *CJ*, 58, 73-77.
- Harrison, S. J., éd. (1997) : *Texts, Ideas, and the Classics: Scholarship, Theory and Classical Literature*, Oxford.
- Hartog, Fr. (1999) : *L'Histoire, d'Homère à Augustin*, Paris.
- Hauben, H. (2001) : "Das Expeditionsheer Psamtiks II. in Abu Simbel (593/92 v. Chr.)", in : Geus & Zimmermann, éd. 2001, 53-77.
- Haziza, T. (2009) : *Le Kaléidoscope hérodoteén. Images, imaginaire et représentations de l'Égypte à travers le livre II d'Hérodote*, Paris.
- Heldmann, K. (1982) : *Antike Theorien über Entwicklung und Verfall der Redekunst*, Munich.
- Helk, W. et Otto, E., éd. (1980) : *Lexikon der Ägyptologie*, III, Wiesbaden.
- Hemelrijk, E. A. (1999) : "Matrona docta": *educated women in the Roman élite from Cornelia to Julia Domna*, Londres.
- Hemmerdinger, B. (1948) : "La division en livres de l'œuvre de Thucydide", *REG*, 61, 104-117.
- Hemmerdinger, B. (1951) : "Origines de la tradition manuscrite de quelques auteurs grecs", *SIFC*, 25, 83-88.
- Hemmerdinger, B. (1955) : *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide*, Paris.
- Hemmerdinger, B. (1963) : "Les livres ternaires des Alexandrins", *Scriptorium*, 17, 314.

- Hesk, J. (2015) : "Thucydides in the Twentieth and Twenty-First Centuries", in : Lee & Morley, éd. 2015, 218-237.
- Higbie, C. (2010) : "Divide and Edit: a Brief History of Book Divisions", *HSPH*, 105, 1-31.
- Hinard, F. (2000) : *Histoire romaine I. Des origines à Auguste*, Paris.
- Hölkeskamp, K. J. (1988) : "Das plebiscitum Ogulnium de sacerdotibus: Überlegungen zur Authentizität und Interpretation der livianischen Überlieferung", *Rhein Museum*, 131, 51-67.
- Hornblower, S. (1991) : *A Commentary on Thucydides*, Oxford.
- Hornblower, S. (1995) : "The Fourth-Century and Hellenistic Reception of Thucydides", *JHS*, 115, 47-68.
- Huart, P. (1968) : *Le Vocabulaire de l'analyse psychologique dans l'œuvre de Thucydide*, Paris.
- Huart, P. (1973) : *Γνώμη chez Thucydide et ses contemporains : Sophocle, Euripide, Antiphon, Andocide, Aristophane*, Paris.
- Hude, K., éd. (1927) : *Scholia in Thucydidem: ad optimos codices collata*, Leipzig.
- Humm, M. (2005) : *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, BEFAR 322, Paris.
- Hunter, R. L. et Jong, C. de, éd. (2019) : *Dionysius of Halicarnassus and Augustan Rome: Rhetoric, Criticism and Historiography. Greek culture in the Roman world*, Cambridge.
- Hutchinson, G. O. (1993) : *Latin Literature from Seneca to Juvenal: A Critical Study*, Oxford.
- Huxley, G. L. (1969) : "Choirilos of Samos", *GRBS*, 10, 12-29.
- Iglesias-Zoido, J. C. et Pineda, V., éd. (2017) : *Anthologies of Historiographical speeches from Antiquity to Early Modern Times*, Leiden.
- Irigoin, J. (1997) : "Titres, sous-titres et sommaires dans les œuvres des historiens grecs du I^{er} siècle av. J.-C. au v^e s. ap. J.-C.", in : Fredouille et al., éd. 1997, 137-134.
- Itgenshorst, T. et Le Doze, P., éd. (2017) : *La Norme sous la République romaine et le Haut-Empire. Élaboration, diffusion, contournements*, Bordeaux.
- Inglebert, H. (2014) : *Le Monde, l'histoire. Essai sur les histoires universelles*, Paris.
- Jablonka, I. (2014) : *L'Histoire est une littérature contemporaine*, Paris.
- Jacob, C. et Polignac, F. de, éd. (1992) : *Alexandrie III^e siècle avant J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris.
- Jacotot, M. (2013) : *Question d'honneur. Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Paris.
- Jacotot, M. (2014) : "De re publica esset silentium. Pensée politique et histoire de l'éloquence", in : Aubert-Baillet & Guérin, éd. 2014, 193-214.
- Jehne, M. [1997] (2008) : *Caesar*, Munich.
- Jong, I. de (2014) : *Narratology and Classics: A Practical Guide*, Oxford.
- Jonge, C. C. de (2008) : *Between Grammar and Rhetoric: Dionysius of Halicarnassus on Language, Linguistics and Literature*, Boston.
- Joseph, T. A. (2012) : *Tacitus the Epic Successor. Virgil, Lucan, and the Narrative of Civil War in the Histories*, Leiden-Boston.
- Katičič, R. (1957) : "Die Ringkomposition im ersten Buch des thukydeischen Geschichtswerkes", *WS*, 70, 179-196.
- Klaassen, Y. (2014) : *Contested Succession. The Transmission of Imperial Power in Tacitus' Histories and Annals*, Nimègue.
- Keitel, E. (1987) : "Otho's Exhortations in Tacitus' Histories", *G&R*, 34, 73-82.
- Kemezis, A. (2016) : "Dio, Caesar and the Vesontio Mutineers (38.34-47) : A Rhetoric of Lies", in : Lange & Madsen, éd. 2016, 238-257.
- Kierdorf, W. (1980) : *Laudatio funebris : Interpretationen und Untersuchungen zur Entwicklung der römischen Leichenrede*, Meisenheim.
- Koestermann, E. (1965) : *Cornelius Tacitus. Annalen II*, Heidelberg.
- Kolb, A., éd. (2010) : *Augustae. Machtbewusste Frauen am römischen Kaiserhof? Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis II, Akten der Tagung in Zürich 18.-20. 9. 2008*, Berlin.
- Kraus, C. S. (2010) : "Reden und Schweigen in Caesars *Bellum Gallicum*", in : Fuhrer & Nelis, éd. 2010, 9-30.
- Kraus, C. S., Marincola, J. et Pelling, C., éd. (2010) : *Ancient Historiography and its Context. Studies in Honour of A. J. Woodman*, Oxford.
- Kunst, C. (2010) : "Patronage/Matronage der Augustae", in : Kolb, éd. 2010, 145-161.

- Kyhntzsch, E. B. (1894) : *De contionibus, quas Cassius Dio historiae suae intexit, cum Thucydideis comparatis*, Leipzig.
- Lachenaud G. (2004) : *Promettre et écrire. Essais sur l'historiographie des Anciens*, Rennes.
- Lachenaud, G. et Longrée, D., éd. (2003) : *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie*, Rennes.
- Lange, C. H. et Madsen, J. M., éd. (2016) : *Cassius Dio: Greek intellectual and Roman politician*, Leiden.
- Lassère, J.-M. (2015) : *Africa, quasi Roma. 256 av. J.-C.-711 apr. J.-C.*, Paris.
- Laronde, A. (1995) : "Mercenaires grecs en Égypte à l'époque Saïte et à l'époque perse", in : Leclant, éd. 1995, 29-36.
- Le Bonniec, H. et Hellegouarc'h, J. (1989) : *Tacite. Histoires. Livres II et III*, Collection des Universités de France, Paris.
- Leclant, J., éd. (1995) : *Entre Égypte et Grèce, actes du colloque du 6 au 9 octobre 1994, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, Paris.
- Lee, C. et Morley, N., éd. (2015) : *A Handbook to the Reception of Thucydides*, Oxford.
- Legrand, P.-E., éd. (1932) : *Hérodote. Histoires. Introduction*, Paris.
- Levene, D. S. (1993) : *Religion in Livy*, Leiden - New York - Cologne.
- Levick, B. (1976) : *Tiberius the Politician*, Londres.
- Lévy, C. (2003) : "Le lieu commun de la décadence de l'éloquence romaine chez Sénèque le père et Tacite", in : Bonnaïfous et al., éd. 2003, 237-247.
- L'Hoir, F. S. (1994) : "Tacitus and Women's Usurpation of Power", *The Classical World*, 88, 5-25.
- Liotsakis, V. et Farrington, S., éd. (2016) : *The Art of History. Literary Perspective on Greek and Roman Historiography*, Berlin.
- Longrée, D., éd. (1995) : *De usu : études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve.
- Loraux, N. (1980) : "Thucydide n'est pas notre collègue", *Quaderni di storia* 6 (12), 55-81.
- Lowrie, M. (2009) : "Cicero on Caesar or Exemplum and Inability in the *Brutus*", in : Arweiler & Möller, éd. 2009, 131-154.
- Luce, T. J. (1990) : "Livy, Augustus and the Forum Augustum", in : Raaflaub & Toher, éd. 1990, 23-138.
- Luzzatto, M.-J. (1993) : "Itinerari di codici antichi: un'edizione di Tucide tra il II ed il X secolo", *MD*, 167-203.
- Mac Culloch Jr., H. Y. (1984) : *Narrative Cause in the Annals of Tacitus*, Königstein/Ts.
- Magdelain, A. (1990) : "*Provocatio ad populum*", in Magdelain, éd. 1990, 567-588.
- Magdelain, A., éd. (1990) : *Ius, imperium, auctoritas. Études de droit romain*, Rome.
- Malcovati, H. (1955) : *Oratorum Romanorum Fragmenta Liberae Rei Publicae*, Turin.
- Malosse, P.-L., Noël, M.-P. et Schouler, B., éd. (2010) : *Clio sous le regard d'Hermès*, Alessandria.
- Marchese, R.R. (2011) : *Cicerone, Bruto. Introduzione, traduzione e commento*, Rome.
- Manzo, B. (2016) : "La parola alle matrone : interventi femminili in sedi pubbliche nell'età tardo repubblicana", in : Cenerini & Rohr Vio, éd. 2016, 121-136.
- Marincola, J. (1997) : *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge.
- Marincola, J. (2017) : *On Writing History, from Herodotus to Herodian*, Londres.
- Marmontel, J. F. (1846) : *Éléments de littérature*, Paris.
- Marshall, A. J. (1984) : "Ladies in Waiting: the Role of Women in Tacitus' *Historiae*", *Ancient Society*, 15-17, 167-184.
- Martin, P.-M. (1982) : *L'idée de royauté à Rome I. De la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand.
- Martin, R. H. [1981] (1989) : *Tacitus*, Londres.
- Martin, R. H. (2001) : *Tacitus. Annals V & VI*, Warminster.
- Mastrocinque, A. (1984) : "Il cognomen *Publicola*", *Parola del Passato*, 39, 217-220.
- Mastrocinque, A. (2015) : "Tarquin the Superb and the Proclamation of the Roman Republic", in : Mineo, éd. 2015, 301-313.
- Mastrososa, I. G. (2014) : "Octavien à la veille d'Actium chez Dion Cassius (L, 24-30) : haranguer les troupes en diffamant l'adversaire", *Exercices de rhétorique*, URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/328> (consulté le 20 décembre 2020).

- Mastrososa, I. G. (2017) : "Oratory and Political Debate in the Last Decades of the Roman Republic: Cassius Dio's Reconstruction (with Some Notes from Remigio Nannini's *Orationi Militari*)", in : Iglesias-Zoido & Pineda, éd. 2017, 319-338.
- Mattingly, H. (1945) : "The First Age of Roman Coinage", *Journal of Roman Studies*, 65-77.
- May, J. M., éd. (2002) : *Brill's Companion to Cicero. Oratory and Rhetoric*, Leiden.
- Mazzarino, S. (1966) : *Il Pensiero storico classico*, t. 1, Bari.
- Meier, E. [1922] (1982) : *Caesar: a Biography*, trad. angl. d'après la 1^{re} édition allemande, Berlin.
- Meyer, E. (1918) : *Caesars Monarchie und das Principat des Pompeius*, Stuttgart - Berlin.
- Michel, A. (1960) : *Rhétorique et philosophie : essai sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Paris.
- Michels, A. K. (1951) : "The Drama of the Tarquins", *Latomus*, 10, 13-24.
- Millar, F. (1961) : "Some speeches in Cassius Dio", *MusHelv*, 18, 11-22.
- Millar, F. (1964) : *A Study of Cassius Dio*, Oxford.
- Miller, N. P. (1964) : "Dramatic speech in Tacitus", *AJPh*, 85, 279-296.
- Miller, N. P. (1975) : "Dramatic speech in the Roman historians", *G&R* 22, 45-57.
- Mineo, B. (2006) : *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris.
- Mineo, B. (2011) : "Des rois étrusques à la genèse de la République : la construction des récits", in : Mineo & Piel, éd. 2011, 5-51.
- Mineo, B., éd. (2015) : *A Companion to Livy*, Oxford.
- Mineo, B. et Piel, T., éd. (2011) : *Et Rome devint une République... 509 av. J.-C.*, Clermont-Ferrand.
- Moatti, C. (1997) : *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II^e-I^{er} s. avant J.-C.)*, Paris.
- Moles, J. L. (1993) : "Truth and untruth in Herodotus and Thucydides", in : Gill & Wiseman, éd. 1993, 88-121.
- Moles, J. L. (1997) : "A False Dilemma: Thucydides' *History* and Historicism", in : Harrison, éd. 1997, 195-219.
- Momigliano, A. (1984) : "Rhétorique de l'histoire et histoire de la rhétorique", *Settimo Contributo alla Storia degli Studi Classici e del Mondo antico*, Rome.
- Mommsen, T. [1882-1886] (1992) : *Römische Kaisergeschichte, nach den Vorlesungs-Mitschriften von Sebastian und Paul Hensel 1882-86*, Munich.
- Morford, M. (1991) : "How Tacitus defined Liberty", *ANRW*, II, 33.5, 3420-3450.
- Myres S. J. L. (1932) : "The Last Book of the Iliad", *JHS*, 52, 264-296.
- Naas, V. et Mahé-Simon, M., éd. (2015) : *De Samos à Rome : filiation et héritage de Douris*, Nanterre.
- Nagues, D. (2005) : "Le discours féminin des Julio-Claudienues dans les *Annales* de Tacite : place et fonction dans la narration", *Cahiers des Études Anciennes*, 177-194.
- Narducci, E. (1991) : *Cicerone e l'eloquenza romana. Retorica e progetto culturale*, Rome - Bari.
- Narducci, E. (2002) : *Brutus : the History of Roman Eloquence*, in : May, éd. 2002, 401-425.
- Nathan, G. S. (2003) : "Pudicitia plebeia: womanly echoes in the struggle of the orders", in : Deroux, éd. 2003, 53-64.
- Newbold, R. F. (1975) : "Cassius Dio and the Games", *AC*, 44 (2), 589-604.
- Noè, E. (1984) : *Storiografia imperiale pretacitiana. Linee di svolgimento*, Florence.
- Oakley, S. P. (2005a) : *A Commentary on Livy. Book IX*, Oxford.
- Oakley, S. P. (2005b) : *A Commentary on Livy. Book X*, Oxford.
- Ober, J. (2006) : "Thucydides and the Invention of Political Science", in : Rengakos & Tsakmakis, éd. 2006, 131-159.
- Olivier, H., Giovanelli-Jouanna, P. et Bérard, F., éd. (2006) : *Ruses, secrets et mensonges chez les historiens grecs et latins. Actes du colloque tenu les 18 et 19 septembre 2003*, Lyon.
- Orlandini, A. (2002) : "Infinitif exclamatif et infinitif de narration, particulièrement fréquents chez les historiens latins : une analyse sémantico-pragmatique", in : Piot, éd. 2002, 197-214.
- Orlin, E. M. (1997) : *Temples, Religion and Politics in the Roman Republic*, Mnemosyne suppl. 164, Leiden.
- Ozcáriz Gil, P. (2016) : "Capaces imperii y gobernadores de la Hispania citerior. A propósito de Tac., *Ann.*, 1, 12-13", *RSA*, 46, 101-136.
- Pagán, V. E. (2002) : "Distant voices of freedom in the *Annales* of Tacitus", in : Deroux, éd. 2000, 358-369.

- Pallud, A. (2002) : "Publius Valerius Publicola : ami du peuple et fondateur d'une République oligarchique", *Hypothèses*, 5 (1), 217-224.
- Palmer, R. E. A. (1974) : "Roman Shrines of Female Chastity from the caste struggles to the papacy of Innocent I", *Rivista Storica dell'Antichità*, 4, 113-159.
- Paratore, E. (1952) : *Tacito*, Varese.
- Patillon, M. (2002) : *Progymnasmata*, Aelius Théon, "Introduction", Paris.
- Pédech, P. (1964) : *La Méthode historique de Polybe*, Paris.
- Pelling, C. (2009) : "Thucydides' Speeches", in : Rusten, éd. 2009, 176-187.
- Pelling, C. (2010) : "The Spur of Fame: *Annals* 4.37-8", in : Kraus *et al.*, éd. 2010, 364-384.
- Pepe, C. (2011) : "Tra *laudatio funebris* romana ed ἐπιτάφιος greco : l'esempio degli elogi in morte di Cesare", *I Quaderni nel ramo d'oro on-line*, 4, 137-151.
- Perkins, C. A. (1993) : "Tacitus on Otho", *Latomus*, 52, 849-855.
- Pernot, L. (2000) : *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris.
- Piot, M., éd. (2002) : *Regards sur le monde antique*, Lyon.
- Pires, F. M. (2006) : "Thucydidean Modernities: History between Science and Art", in : Rengakos & Tsakmakis, éd. 2006, 811-838.
- Posadas, J. L. (1992) : "Mujeres en Tácito : retratos individuales y caracterización genérica", *Gerión*, 10, 145-154.
- Power, T. (2014) : "The ending of Suetonius' Caesars", in : Power & Gibson, éd. 2014, 58-77.
- Power, T. et Gibson, R. K., éd. 2014 : *Suetonius the Biographer*, Oxford.
- Purnelle, G. et Denooz, J. (2007) : *Ordre et cohérence en latin*, Genève.
- Raaflaub, K. (2013) : "Ktema es aiei: Thucydides' concept of 'learning through history' and its realization in his work", in : Tsakmakis & Tamiolaki, éd. 2013, 3-22.
- Raaflaub, K. et Toher, M., éd. (1990) : *Between Republic and Empire. Interpretations of Augustus and Principate*, Berkeley - Los Angeles - Oxford.
- Ramnaud, M. (1953) : *Cicéron et l'histoire romaine*, Paris.
- Ramnaud, M. (1987) : "César et la rhétorique : à propos de Cicéron (*Brutus*, 261-262)", in : Ramnaud, éd. 1987, 497-515.
- Ramnaud, M., éd. (1987) : *Autour de César*, Lyon.
- Ranke, L. von (1824) : *Geschichte der romanischen und germanischen Völker 1494-1535*, Leipzig.
- Rawlings, H. R. (2016) : "Ktema te eis aiei... akouein", *Classical Philology*, 111 (2), 107-116.
- Reimar, H. S. (1750-1752) : Τῶν Διῶνος τοῦ Κασσίου τοῦ Κοκκῆριανοῦ Ῥωμαϊκῶν ἱστοριῶν τὰ σωζόμενα, *Cassii Dionis Cacciani Historiae quae supersunt*, Hambourg.
- Rengakos, A. et Tsakmakis, A., éd. (2006) : *Brill's Companion to Thucydides*, Leiden.
- Richard, J.-C. (1994) : "À propos du premier triomphe de Publicola", *MEFRA*, 106 (1), 403-422.
- Ricœur, P. (1983) : *Temps et récit*, 1, Paris.
- Ridky, J. (2017) : "Temps et récit : un défi pour l'écriture de l'histoire", *Études ricoëuriennes*, 8, 54-66.
- Ripoll, F. (2003) : "Le problème de l'héroïsme dans les lettres de Pline le Jeune sur l'éruption du Vésuve", *VL*, 168, 70-81.
- Robbert, L. (1917) : *De Tacito Lucani Imitatore*, thèse de l'Université de Göttingen.
- Roberto, U. (2016) : "L'interesse per Cassio Dione in Pietro Patrizio e nella burocrazia palatina dell'età di Giustiniano", in : Fromentin *et al.*, éd. 2016, 60-67.
- Robin, R. (1988) : "De la sociologie de la littérature à la sociologie de l'écriture : le projet sociocritique", *Littérature*, 70, 99-109.
- Romilly, J. de (1947) : *Thucydide et l'impérialisme athénien : la pensée de l'historien et la genèse de l'œuvre*, Paris.
- Romilly, J. de (1956) : "L'utilité de l'histoire selon Thucydide", *Entretiens sur l'Antiquité classique*, 4, 41-81.
- Rood, T. (1998) : *Thucydides: Narrative and Explanation*, Oxford.
- Ruch, M. (1958) : *Le Préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron*, Strasbourg.
- Rusten, J. S. [1977] (2009) : *Oxford Readings in Classical Philosophy. Thucydides*, Oxford.
- Rutland, L. W. (1978) : "Women as Makers of Kings in Tacitus' Annals", *The Classical World*, 72, 15-29.

- Rutledge, S. H. (2000) : "Tacitus in Tartan: Textual Colonization and Expansionist Discourse in the *Agricola*", *Helios. A Journal devoted to Critical and Methodological Studies of Classical Culture, Literature and Society*, 27.1, 75-85.
- Sacco, E. (2004) : "Deutio", *Studi Romani*, 52 (3-4), 312-352.
- Sacks, K. (1981) : *Polybius and the Writing of History*, Berkeley.
- Sahlins, M. D. (2004) : *Apologies to Thucydides: Understanding History as Culture and vice versa*, Chicago.
- Sahlins, M. D. (2009) : *La Nature humaine, une illusion occidentale : réflexions sur l'histoire des concepts de hiérarchie et d'égalité, sur la sublimation de l'anarchie en Occident, et essais de comparaison avec d'autres conceptions de la condition humaine*, Paris.
- Salmon, E. T. (1967) : *Samnium and the Samnites*, Cambridge.
- Santoro, P. (1978) : *I Galli e l'Italia*, Rome.
- Saulnier, C. (1981) : "La *coniuratio clandestina* : une interprétation livienne de traditions campanienne et samnite", *Revue des Études Latines*, 59, 102-120.
- Scapini, M. (2015) : "Literary Archetypes for the Regal Period", in : Mineo, éd. 2015, 274-285.
- Schmidt, E. A., éd. (2001) : *L'Histoire littéraire immanente dans la poésie latine*, Vandoeuvres-Genève.
- Schunck, P. (1964) : "Studien zur Darstellung des Endes von Galba, Otho und Vitellius in den Historien des Tacitus", *Symbolae Osloenses*, 39, 38-82.
- Setälä, P., Berg, R. et Hällikä, R., éd. (2002) : *Women, wealth and power in the Roman Empire*, Rome.
- Sheppard, J. T. (1922) : *The Pattern on the Iliad*, Londres.
- Shochat, Y. (1980) : "Tacitus' attitude to Otho", *Latomus*, 40, 365-377.
- Shotter, D. C. (2000) : "Agrippina the Elder: a woman in a man's world", *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 49, 341-357.
- Simon, M. (2014) : "Le serment de la légion de lin", *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft, Neue Folge*, 38, 39-58.
- Simon, M. (2016) : "L'épisode de Sentinum chez Zonaras à la lumière du parallèle livien", in : Fromentin et al., éd. 2016, 205-216.
- Sinclair, P. (1990) : "Tacitus' Presentation of Livia Julia, Wife of Tiberius' Son Drusus", *AJPh*, 111 (2), 238-256.
- Sinclair, P. (1995) : *Tacitus the Sententious Historian. A Sociology of Rhetoric in Annales 1-6*, University Park, Pennsylvania.
- Sordi, M. (1965) : "Sulla cronologia liviana del IV secolo", *Helikon*, 5 (1), 3-44.
- Sordi, M., éd. (1996) : *Processi e politica nel mondo antico*, Milan.
- Späth, T. (2010) : "Narrative Performanz: Vorschlag zu einer neuen Lektüre von Geschlecht in taciteischen Texten", *Eugesta : Revue sur le Genre dans l'Antiquité*, 1, 121-162.
- Stadter, P. A., éd. (1973) : *The Speeches in Thucydides*, Chapel Hill.
- Stadter, P. A., éd. (1992) : *Plutarch and the Historical Tradition*, Londres.
- Stahl, H.-P. [1966] (2003) : *Thucydides: Man's Place in History* [trad. anglaise d'après la 1^{re} édition allemande], Swansea.
- Steinby, E. M., éd. (1999) : *Lexicon Topographicon Urbis Romae*, vol. IV, Rome.
- Sterbenc Erker, D. (2004) : "Voix dangereuses et force des larmes : le deuil féminin dans la Rome antique", *Revue de l'histoire des religions*, 221, 259-291.
- Stibbe, M. C., Colonna, G., Simone, C. de et Versnel, H. S., éd. (1980) : *Lapis Satricanus: Archaeological, Epigraphical, Linguistic, and Historical Aspects of the New Inscription from Satricum*, La Haye.
- Stini, F. (2011) : *Plenum exiliis mare. Untersuchungen zum Exil in der römischen Kaiserzeit*, Stuttgart.
- Stradis, A. (2015) : "Thucydides in the Staff College", in : Lee & Morley, éd. 2015, 425-445.
- Strauss, L. [1964] (2005) : *La Cité et l'homme* (trad. française d'après l'édition anglaise), Paris.
- Strocchio, R. (2001) : *Simulatio e dissimulatio nelle opere di Tacito*, Bologne.
- Stroup, S. C. (2010) : *Catullus, Cicero and a Society of Patrons. The Generation of the Text*, Cambridge - New York.
- Strunk, T. E. (2010) : "Saving the Life of a Foolish Poet: Tacitus on Marcus Lepidus, Thrasea Paetus, and Political Action under the Principate", *Syllecta Classica*, 21, 119-139.
- Syme, R. (1958a) : *Tacitus*, Oxford.
- Syme, R. (1958b) : "The Senator as Historian", in : *Histoire et historiens dans l'Antiquité* (Entretiens sur l'Antiquité classique 4), Genève, 187-201.

- Syme, R. (1981a) : "The Early Tiberian Consuls", *Historia*, 30, 189-202.
- Syme, R. (1991b) : "Princesses and others in Tacitus", *G&R*, 28, 40-52.
- Tagliafico, M. (1996) : "I processi intra cubiculum: il caso di Valerio Asiatico", in : Sordi, éd. 1996, 249-259.
- Taylor, L. R. [1960] (2013) : *The Voting Districts of the Roman Republic*, Ann Arbor.
- Tondo, S. (1963) : "Il 'sacramentum militiae' nell'ambiente culturale romano-italico", *Studia et Documenta Historiae Iuris*, 29, 1-123.
- Torelli, M. (1975) : *Elogia Tarquiniensia*, Rome.
- Treuk Medeiros de Araujo, M. (2018) : "A Pártia e os Partos nos Anais de Tácito", *Mare Nostrum*, 9 (1), 1-22.
- Tsakmakis, A. et Tamiolaki, M., éd. (2013) : *Thucydides between History and Literature*, Berlin.
- Urso, G. (2016) : "Cassius Dio's Sulla: Exemplum of Cruelty and Republican dictator", in : Lange & Madsen, éd. 2016, 13-32.
- Utard, R. (2004) : *Le Discours indirect chez les historiens latins: écriture ou oralité ?*, Louvain.
- Utard, R. (2008) : "Une rhétorique à l'œuvre dans les discours indirects des historiens latins", *Modèles linguistiques*, 58, 4-78.
- Valbelle, D. (1990) : *Les Neuf Arcs. L'Égyptien et les étrangers, de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris.
- Valditara, G. (1989) : *Studi sul magister populi. Dagli ausiliari militari del rex ai primi magistrati repubblicani*, Milan.
- Valditara, G. (1999) : "Il magister populi tra monarchia e repubblica", in : Firpo & Zerchini, éd. 1999, 9-26.
- Valette-Cagnac, E. (2005) : "Plus attique que la langue des Athéniens. Le grec imaginaire des Romains", in : Dupont & Valette-Cagnac, éd. 2005, 37-80.
- Van der Blom, H. (2017) : "Caesar's Orations", in : Grillo & Krebs, éd. 2017, 193-205.
- Van Heems, G., éd. (2011) : *La Variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine*, Lyon.
- Van Heems, G. (2019) : "Le suffrage archaïque. Vote et assentiment populaire en Étrurie et à Rome à l'époque des rois et des tyrans", in : Borlenghi et al., éd. 2019.
- Vanotti, G. (1999) : "A proposito di Ottaviano-Augusto 'vindex libertatis'", *Contributi dell'Istituto di Storia Antica*, 25, 161-179.
- Veyne, P. (1971) : *Comment on écrit l'histoire*, Paris.
- Walker, B. (1952) : *The Annals of Tacitus. A Study in the Writing of History*, Manchester.
- Weller, J. A. (1958) : "Tacitus and Tiberius' Rhodian Exile", *Phoenix*, 12, 31-35.
- West, W. C. (1973) : "A Bibliography of Scholarship on the Speeches in Thucydides, 1873-1970", in : Stadter, éd. 1973, 124-165.
- White, H. (1973) : *Metahistory*, Baltimore.
- Whitman, C. H. (1958) : *Homer and the Heroic Tradition*, Cambridge.
- Wiseman, T. P. (1979) : *Clio's Cosmetics*, Leicester.
- Wiseman, T. P. (1981) : "Practice and theory in Roman historiography", *History*, 66, 375-393.
- Wissowa, G. (1897) : *Gesammelte Abhandlungen, XII: Analecta Romana topographica*, Munich.
- Woodman, A. J. (1988) : *Rhetoric in Classical Historiography*, Londres.
- Woodman, A. J. (1989) : "Tacitus' Obituary of Tiberius", *CQ*, 39, 197-205.
- Woodman, A. J. (2017) : *The Annals of Tacitus. Books 5 and 6*, Cambridge.
- Woods, D. (2009) : "Curing Nero: A Cold Drink in Context", *Classics Ireland*, 16, 40-48.
- Yoyotte, J. et Chuvin, P. (1983) : "Le Delta du Nil au temps des pharaons", *L'Histoire*, 54, 41-62.

INDEX LOCORUM

Accius
 Brutus 31

Aélius Théon 139, 141
 Progymnasmata 140, 143
 70.26-30 11
 86.9-22 140
 86.22-87.13 140

Ammien Marcellin
 Histoires
 25.23. 65

Antiphon. 151

Appien
 Guerre civile
 2.10 49
 2.10.34 50
 2.47 50
 2.53 50

Apulée
 Apologie
 95.5 49

Aristote
 Poétique
 1.1447 a 28-b 23 148
 1449 a 13 165
 Politique
 1314 a-b 81
 Rhétorique
 1.3 148
 2.1 1378a. 113
 2.2-11 1378b-1388b. 113
 1357 a34-b 21 150

Atticus
 Liber annalis 164

Aulu-Gelle
 Nuits attiques
 19.8.3 49

Aurélius Victor 26

Cassius Dion 18, 19
 Histoire romaine
 36.28 93
 38.18-29. 52
 38.34-47 50
 38.36-46 51
 41.15.2-3. 59
 41.15.4 60
 41.15.2-16.1 50
 41.16.1 60

41.16.1-4	60
41.16.3	60
41.17.1	60
41.17.2	60
41.27-35	50, 51
42.49.4	53
42.53.	50
43.5	61
43.11	65
43.14.	56
43.14-27	56
43.15-18	18, 49, 51
43.15-1	58
43.15.1-2.	49, 57
43.15.3-4	52
43.15.5	52
43.15.7	54
43.16.	53, 55
43.16.2	53
43.16.3	54
43.16-3-4	57, 58
43.17.	53
43.17.1	55, 55
43.17.2	53, 54
43.17.3-4.	53
43.17.4-6	53
43.18.1	53
43.18.2-4	53
43.18.5	54
43.18.6	58
43.19.	59
43.19-24.	57
43.21.3	60
43.24.1-2	59
43.25-27.	57
43.34.3	59
44.23-33	51, 51, 56
44.23.3	56
44.34.1	58
44.35	56
44.35.4	56
44.36-49	51
44.37.	56
44.38	56
44.39	56
44.40	56
44.41.	56
44.42-43	56
44.44-45	56
44.46	56
44.47	56
44.48	56
44.49	56, 56
44.50.1	58
45.18-47.	51, 51
50.16-22.	51, 52
50.24-30	51
52.2-13	51
52.13.2	52
52.14.40.	51
52.17.3	52
53.3-10	52, 58
53.4	55
53.6.4	58

53.7.3		.58
53.16.1		.53
55.14-21		.52
56.2-9		.52
57.28.2-5		.76
58.8.3		.77
58.23.3		.74
58.27.2-5		.76
58.27.4		.77, 77
58.28.3		.79
58.28.4		.74, 74, 74
59.25.5b.		86
62.1		112
64.11-15		.63
64.13.		66, 67
César		
Guerre civile		
1.32		50
2.93		50
3.6-7.		50
3.73		50
Choirilos de Samos		
Persika		149
Cicéron		
Brutus		13, 139
1.1.		21, 159
6		160
8		161
12.		161
14.		162
19-20		164
22		163
25		162
75		169
102		166
107		167
151		167
162		163
173		171
232		167
251		168, 168
252		171
253		49
254		172
255		172
261		172, 172
268		49
322		167
329		170
Cato Maior		161
61.		.33
De Finibus		
2.116-117		.33
De Legibus		
1.2.5		.11
1.5		.11
De Oratore		.12, 166, 168, 169, 169, 169, 171
2		173
2.9.36		.14
2.36		30
2.62-63		.16

2.314	139
3	170, 170
3.22.85	165
Orator	169, 169
50	139
Pro Murena	
21.45	117
République	162, 166, 166, 166
2.16	96
2.30	166
Commentaire anonyme à Thucydide	20
Cornélius Népos.....	15
Denys d'Halicarnasse	12, 18, 20, 21, 31, 34, 140
<i>Antiquités romaines</i>	
4	26
4.67.3-4	26, 32, 41
5	26
5.17.2-3	27, 32, 43
5.19.1.	27, 44
5.19.4-5	31, 45
5.32.1	39, 46
5.47.1-4	29, 36, 46
<i>Jugement sur Thucydide</i>	134, 139
2.2	138
9.1	134, 135
10.1-3	135
10.4	135, 136, 137
10.11	137
11.1	137
41.3	133
<i>Lettre à Pompée Céminos</i>	135
3.2	136
3.3-4.	136
3.9	137
6.7-9.	138
<i>Opuscles rhétoriques</i>	12, 137, 139
Diodore de Sicile	12
<i>Bibliothèque historique</i>	
1.66-77	125
1.66.10	129
Eschyle	
<i>Les Sept contre Thèbes</i>	30
<i>Perses</i>	149
Euclide	
<i>Éléments</i>	133
Festus	
270	97
282	97
Fronton	174
<i>Lettre à l'empereur Vêrus</i>	
2.10	49
Gorgias	
<i>Éloge d'Hélène</i>	12

Hécaté de Milet	125, 125, 147
Hellanikos	147
Hérodote.	20, 30, 133, 147
1.60	.35
2.142	125, 131
2.142-147	125, 131
2.143	125
2.147	125, 128, 129
2.151-152.	128
2.151-154.	125
2.154.	129
4.145-151	126
4.151	127
Homère	143
<i>Illiade</i>	
4.297-300	139
<i>Odyssée.</i>	20, 140, 141, 141, 143
14.262-265	129
Jean le Lydien	
<i>De Magistratibus</i>	
1.45	96
Juvénal	
<i>Satires</i>	
6.308	.97
Lucain	
<i>Guerre civile</i>	
1.247-267	117
7.333.	.84
7.647-711	68
7.656.	68
7.659-661	68
8.110.	117
8.269-271	68
Lucien	
<i>Comment il faut écrire l'histoire</i>	
29	.16
39	151
43-45	.17
58	.11
Marcellinus	20, 140, 143
35	134
37	134
Martial	
<i>Satires</i>	
6.32.5-6.	.63
7.6.96	112
Ovide	
<i>Fastes</i>	
6.202-208	.95
Papyrus Oxyrhynchus 853	134, 135, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 140, 143
Philon d'Alexandrie	
<i>Legatio ad Caium</i>	.74

Phocas	12
Pindare	
<i>Pythiques</i>	
4.10.20	126
4.10.33	126
5.3	126
9.26	126
Platon	158, 158
<i>Gorgias</i>	
463 c.	149
465 c	149
466 a	149
<i>Phèdre</i>	
257 c.	148
261 c-d	148
266 c.	148
266 e	150
278 e.	148
<i>République</i>	
566 d-e	81
Pline l'Ancien	
<i>Histoire naturelle</i>	
7.213	94
34.139	28, 36
35.137	98
Pline le Jeune	
<i>Correspondance</i>	
1.20.4	49
6.16.13	65
Plutarque	18, 18, 29, 31
<i>Moralia</i>	
203 e	74
804 f.	74
<i>Questions romaines</i>	26
<i>Vie d'Alexandre</i>	
1.1-3	14
<i>Vie de Caton le Jeune</i>	
22.5	49, 50
65	64
66.3-8	64
66.4-5	64
67.2	64
68.5-69	64
70.1-2	65
70.3	65
70.3-4	64
70.4-7	64
70.6	64
70.8	64
70.8-10	66
<i>Vie de César</i>	
3.2	49
7.7-9	50
7.8	49
55.1	49
<i>Vie de Pompée</i>	
14.	74
<i>Vie de Publicola</i>	26
1.4-5	27, 36, 42

2.1	27, 36, 42
9.10	27, 32, 43
10.1-3	.27, 44
10.6	.27, 45
20.2-3	.37
23.3-5	29, 36, 47
<i>Vie d'Othon</i>	
13.4	.67
15-17	.63
15.4-8	.66
15.6	.67
15.7	.70
17.1	.64
17.3	.65
Polybe	
<i>Histoires</i>	
6	.32
6.21.1-3	100
12.25 e 2-7	.14
12.25 g 1-h 6	.14
Quintilien	
<i>Institution oratoire</i>	
.138, 139, 140	
3.8.49	.10
3.8.67	.11
5.12.14	139
10.1.114	49
10.31-34	.12
Rhétorique à Hérénnius	
3.10	139
Salluste	
<i>Conjuration de Catilina</i>	
51.	50
54.1	49
<i>Guerre contre Jugurtha</i>	
4.5-6.	.14
41.2	.84
65.1	86
65.3	86
<i>Histoires</i>	
1.12	.84
Sénèque	
<i>Apocoloquintose</i>	
1.1-3	.16
<i>De la Colère</i>	
3.18.3	.85
<i>De la Tranquillité de l'âme</i>	
9	.65
<i>Lettres à Lucilius</i>	
3.24.11	.14
<i>Phéniciennes</i>	
276-278	.84
Servius Auctus	
<i>Ad Aeneidem</i>	
7.188	98
Stace	
<i>Thébaïde</i>	
8.174	117

Suétone	18, 19
<i>Vie de Caligula</i>	
12.2	.74
12.2-3	.79
<i>Vie de César</i>	
21.5	49
25.3	49
<i>Vie de Néron</i>	
49.2-3	66
<i>Vie de Tibère</i>	
61.5	.77
72	.79
73.2	.79
<i>Vie d'Othon</i>	
9.3-12.4	.63
10.1-2	.70
10.2-3	.71
10.3	66
11.2	64, 65
Tacite	18
<i>Agricola</i>	
33	117
<i>Annales</i>	16, 19
1.3	121
1.3.1-3	.79, 81
1.3.3	80, 80, 80
1.3.4-5	.81
1.4.2	.77
1.4.3	.76
1.4.3-4	79, 80, 80
1.4.4	80
1.6	104, 121
1.7.1	.79
1.7.6	.75
1.8.6	.81
1.10.1	.81
1.13	105
1.13.2-3	.75
1.13.6	120
1.14.3	.75
1.28	117
1.33.2	79, 79, 79
1.40	106, 112, 112, 112, 112, 115, 117
1.41	115, 115
1.43	80
1.53.1	80
1.57	119
1.69	107, 121
1.72.3	.75
1.77.3	.75
1.81	.77
1.81.2	.77
2.23	114, 114
2.34	105
2.34.2	120
2.34.4	.85
2.42.2	80
2.42.3	120
2.43.4	120
2.49.1	.75
2.50	106
2.55	113
2.59.2	.75

[illegible]

6.19	.78
6.19.2	.77, 77
6.20.2	.85
6.25	121
6.26	121
6.26.2	.77
6.26.3	120
6.29.1	.76
6.29.3	.74
6.35	113, 118
6.42.2	.81
6.43.1	.82
6.43.2	.81
6.43.3	.82
6.44.4	.82
6.45.2	.76
6.45.3	74, 74, 74, 77, 81, 82, 85, 85
6.45.3-46	.73
6.45.3-51	.19, 73, 73
6.46	.74, 75
6.46.1	.75, 75, 76, 76, 80, 80, 83, 83, 86
6.46.2	.75, 75, 81, 82, 84, 84
6.46.3	.83, 85
6.46.4	.85
6.46.5	.75, 75, 75, 83
6.47	.76, 85
6.47.1	84, 84, 85, 87
6.47.2	.76
6.47.3	.83
6.47-48	.76, 87
6.47-49	.73
6.48.1	.77, 77, 77, 82, 84, 87
6.48.1-3	.87
6.48.2	.77, 77, 77, 77, 81, 81, 82, 82, 85
6.48.3	.85
6.48.4	.78
6.49	.78
6.49.1	.78
6.49.2	.86
6.50-51	.73
6.50.1	.78, 79, 79, 83, 85
6.50.2	.85
6.50.3	.78, 80, 81, 83
6.50.4	.79, 82
6.50.4-5.	.86
6.50.5	.79, 83
6.51	.73, 73
6.51.1	.79, 80, 80, 83
6.51.1-2	.79
6.51.2	.84
6.51.3	.79, 80, 80, 81, 81, 81, 84
6.55	113, 115
11.2	108, 121, 121
11.3.2.	.87
11.21	116
11.28	123
11.32	108, 121, 121
11.34	107, 113
11.37	108, 121, 121
12.8	109, 122
12.25	122
12.25.1	.75
12.27	109, 122
12.31-40	122

12.41	109, 122
12.41-43	122
12.42	109, 122
12.44-52	122
12.47	113, 115
12.51	113, 118
12.65.3	.75
12.69	110
13.3	49
13.5	109, 122
13.13	110, 123
13.14	110, 110
13.16.3-4	86
13.21	110, 110, 116, 122
13.44	118
13.46	111, 121, 122, 122
14.1	111, 121, 122, 122, 122
14.8	116
14.9	116
14.13	112
14.29-39	112
14.30	112, 112
14.32	112, 112, 112, 115, 117
14.34	113
14.35	112, 112, 117
14.36	112, 117
14.59.4	.87
14.60	112, 117, 118, 119
14.61	111, 121, 122, 122, 122
15.37	112, 112, 113, 117
15.38	112, 112, 112, 113, 117
15.39	113
15.44.4	.87
15.45.3	.65
15.51	113
15.54	113, 118, 118, 118
15.55	118
15.57	113, 118
15.63	118, 119
15.69.1	.81
16.10	113
16.11.3	.87
16.13	112, 112, 112, 117
16.26.4-5	.87
16.31	119
<i>Dialogue des orateurs</i>	
21.5-6	49
25.3	49
<i>Germanie</i>	
19	120
27	114
<i>Histoires</i>	
1.1.1	.83
1.3	119
1.10.2	.81, 81
1.21.1	.70
1.48.4	.81
2.6	123
2.10.2	.85
2.13	118, 119, 119
2.31.1	.71
2.31.2	.71
2.37-38	69
2.38.1	69

2.38.2		. 71
2.40		. 71
2.46.2		. 69
2.46.3		. 67
2.46.5		. 63
2.47		. 66
2.47.1		. 69, 69
2.47.2		. 69, 70, 70
2.47.3		. 66
2.48.1		. 64
2.48.2		. 64, 64, 67, 70
2.48.3		. 66
2.49.1		. 65
2.49.1-2		. 64
2.49.2		. 64, 64, 65, 65, 65
2.49.3		. 65, 70
2.49.4		. 71
2.50.1		. 71
2.64		. 120
2.82.1		. 82
2.92.1		. 85
3.54.3		. 71
3.72		. 28, 36
4.2.2		. 78
4.65		. 116
Tite-Live		. 15, 18, 31, 32, 33
<i>Histoire romaine</i>		
1		. 26
1.13		. 117
1.38.6		. 41
1.58.6		. 26, 34
1.59.1-2		. 41
2		. 26
2.7.3		. 27, 42
2.7.5-7		. 27, 43
2.8.1-3		. 28, 31, 45
2.12		. 27, 43
2.12-14		. 100
2.16.7		. 29, 32, 36, 46
2.45		. 100
3.15		. 117
4.37.1-2		. 100
5.1		. 38
6.1		. 25
6.40-41		. 97
6.42.2		. 95
8.9.4		. 100
8.9.6		. 95
8.10.11-11.1		. 100
9.31		. 94
9.31.1-32.12		. 94
9.31.16		. 94
9.40.4		. 99
9.43.25		. 94
10		. 19
10.1		. 93
1.1.9		. 94
10.6.3-10		. 96
10.19		. 95
10.19.6		. 93
10.23		. 93, 97
10.23.1-10		. 93
10.23.3-10		. 97

10.23.6		.97
10.23.9		.97
10.23.12		98
10.27.		.93
10.28.12-29.4		100
10.28.15		.95
10.38.2-5		100
10.38.2-12		98
10.38.6		100
10.38.11		99, 99
10.41.3		101
10.46.		.93
10.47.7		93, 94
39		99
Thucydide		. 12, 12, 15, 16, 20, 21
<i>Guerre du Péloponnèse</i>		
1.1.1		150
1.1.2		156
1.1.3		150
1.1-23.		143
1.3.3		150
1.4.5		150
1.9.4		150
1.10.3.		143
1.10.3-4		150
1.2-19		148
1.2-21		150
1.20.1.		150, 150
1.20.2		152
1.20.3		150, 151
1.20-21		. 21
1.20-21.1.		148
1.20-22		. 147, 148, 157
1.21.1		. 149, 150
1.21.2-22.3		148
1.22		151
1.22.1.		16, 153
1.22.2		151
1.22.4		14, 148, 148, 151, 154, 155, 155, 156, 157, 157, 157
1.23.5-6		133, 141
1.23.6		141, 142
1.23-146		144
1.24		141
1.24-146		141, 141, 143
1.67		142
1.71.4.		154
1.88		141
1.118.3		142, 142
1.126		142
1.146		134, 141, 142
2.1		136
2.40.1		156
2.40.2		157, 157, 157
2.65.11		152
3.38.7		149
3.82.1		156
3.104.6		150
5		133
5.26		133
5.84-116.		133
6.53.2-3.		152
6.54		152, 152
6.60.1		152

8.48.1	156
8.68.1-2	151
Valérius Antias	.29, 36
Xénophon	
<i>Helléniques</i>	133, 133
Zonaras	
praef., 1	.12
8.1.2-4	.93
8.1.5-7	.93
Zosime	.26
<i>Histoire nouvelle</i>	
2.1	.37

Veni, vidi, scripsi : écrire l'histoire dans l'Antiquité
Actes du séminaire Historiographies antiques 2014-2019

est un livre numérique en libre accès contenant des annexes
et une bibliographie Zotero.

Ausonius Éditions, Collection PrimaLun@.

ISSN 2741-1818 ; Pessac (Université Bordeaux Montaigne)

Ce livre est imprimé en 50 exemplaires et ne peut pas être vendu.

Version html et pdf sur <https://una-editions.fr>



Issu des échanges fructueux qui marquèrent les trois premières années du séminaire "Historiographies antiques" (École normale supérieure de Paris, Université Lyon II), ce volume a pour ambition à la fois de permettre à des lecteurs francophones de mieux comprendre la façon dont l'écriture de l'histoire était pratiquée dans l'Antiquité et de l'incarner dans des exemples concrets, tirés d'auteurs grecs et romains, de l'Athènes du Ve siècle avant notre ère aux scholiastes de l'Antiquité tardive.

Pour ce faire, à la suite d'une introduction conséquente, rédigée par M. Bellissime et P. Duchêne, présentant les dernières avancées scientifiques dans ce domaine, dix contributions s'attachent à les illustrer, en se situant, comme les historiens antiques eux-mêmes, au carrefour entre histoire et littérature. Côté historique, G. Van Heems s'intéresse à la question de la sélection des sources, A. Jayat à la reconstitution des discours, F. Galtier, puis O. Devillers à la façon d'aborder l'événement historique majeur que représentait la mort d'un empereur. Côté littéraire, M. Lencou-Barème, puis I. Cogitore et L. Autin se penchent sur les réseaux de sens conférant sa cohérence à un ouvrage historique, la première à travers les références à la religion, les seconds dans les discours tenus par les personnages féminins. Puis D. Barcat et A. Pulice mettent au jour la façon dont l'organisation globale d'une œuvre pouvait être pensée, tandis que P. Ponchon et R. Cytermann s'intéressent aux éléments définitoires du genre.

En rassemblant des textes produits par des chercheurs et chercheuses aussi bien reconnu.e.s qu'en début de carrière, cet ouvrage témoigne également de la vitalité et de la richesse des recherches menées dans ce domaine en France.

This volume collects together papers based on the fruitful exchanges that occurred during the first three years of the research seminar "Historiographies antiques" (Ancient Historiographies) – organized at the École normale supérieure of Paris and Lyon II University (France). It aims at giving access to French speaking readers to a better understanding of the way history was written in ancient times, from classical Athens to late-Antiquity scholiasts.

Accordingly, following a consistent introduction by M. Bellissime and P. Duchêne, presenting the latest research developments in this topic, ten contributions provide illustration cases that are, as ancient historians themselves, at a crossroad between history and literature.

On the historical side, G. Van Heems explores the question of the sources and A. Jayat details the construction of a speech. In addition, F. Galtier, then O. Devillers focus on the treatment of a major event, i.e. the death of an emperor. On the literary side, M. Simon, then I. Cogitore and L. Autin study the role of echoes in the global meaning of historical texts, respectively through references to religious matters and in speeches given by women. D. Barcat and A. Pulice both show how the whole structure of a work could be designed, whereas P. Ponchon and R. Cytermann analyze the elements defining the genre.

By publishing together contributions by well-established leading researchers and new generations of scholars, this volume is also proof of the vitality and the interest of this research field in France.



Veni, vidi, scripsi

est un livre numérique en libre accès contenant des annexes et une bibliographie Zotero.

À retrouver <https://una-editions.fr>



Cet ouvrage a obtenu le soutien financier de l'Université Paris Nanterre - UMR 7041 ArScAn Themam.



Ausonius Éditions. Collection PrimaLun@ ISSN 2741-1818 - Pessac